





**LESBIENNES, PÉDÉS,
ARRÊTONS DE RASER
LES MURS**

Couverture de Clara Laspalas

**LESBIENNES, PÉDÉS,
ARRÊTONS DE RASER
LES MURS**

Luttes et débats des mouvements
lesbiens et homosexuels
(1970-1990)

Sous la direction de
Hugo Bouvard,
Ilana Eloit,
et Mathias Quéré

La Dispute

REMERCIEMENTS

Nous remercions Olivier Fillieule pour son précieux soutien tout au long du processus de conception et de réalisation de l'ouvrage. Nous remercions également Sébastien Chauvin pour sa relecture du manuscrit et ses conseils pertinents. Enfin, nous adressons nos vifs remerciements à nos éditrices, Noémie Brun et Clara Laspalas, ainsi qu'à Pauline Delage, co-directrice de la collection *Le genre du monde*, qui ont accueilli ce projet avec un enthousiasme immédiat. Le présent ouvrage est fortement redevable de leurs commentaires et relectures aiguisés.

Publié avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique
Ce livre a été publié avec le concours du laboratoire Larca (UMR 8225) de l'université de Paris Cité et du CNRS.

© 2023, La Dispute/SNÉDIT, Paris

ISBN : 978-2-84303-270-7

DOI : <https://doi.org/10.3917/disp.bouva.2023.01>



Cet ouvrage est couvert par une licence Creative Commons.

AUTEUR·ICES

Françoise BAGNAUD. Militante féministe lesbienne, elle travaille sur le mouvement lesbien rennais avec la Féministe équipe de recherche insolente et érudite (la FÉÉRIÉ) avec Clémentine Comer, Camille Morin-Delauryère, Alice Picard. En cours d'écriture de l'histoire de l'association rennaise de lesbiennes Femmes entre elles. Membre de l'association Histoire du Féminisme à Rennes.

Marie BOBICHON. Diplômée de l'école de création documentaire de Lussas et d'un master en études de genre à l'EHESS, ses recherches portent sur les liens entre l'histoire des mouvements féministes et LGBTQ+ et leurs pratiques cinématographiques. Son travail de réalisation documentaire s'intéresse aux liens entre archives audiovisuelles et écriture de l'histoire.

Hugo BOUVARD. Docteur en science politique, maître de conférences à l'université Paris Cité (LARCA, UMR 8225), ses recherches portent sur les minorités sexuelles (mobilisations, pratiques de rencontre), ainsi que sur le personnel politique (stratégies de présentation de soi, pratiques de représentation, carrières) aux États-Unis et en France aux XX^e et XXI^e siècles.

Marie CABADI. Doctorante en histoire contemporaine à l'université d'Angers (TEMOS, UMR 9016), ses recherches portent sur l'histoire des mobilisations LGBT et féministes

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

en Europe occidentale (Belgique, France, Grande-Bretagne) dans le dernier tiers du ^{xx}e siècle, et en particulier sur leurs manières d'agir dans, avec et sur l'espace.

Clémentine COMER. Postdoctorante en sociologie à l'INRAE-IRISSO. Ses recherches se situent au croisement de la sociologie des professions, de l'action publique, de l'engagement et des études de genre.

Yaël ECHED. Doctorante en sociologie de la santé, à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS-IRIS, Aubervilliers), ses recherches s'intéressent à la construction sociale du risque, du point de vue des pratiques sexuelles et préventives de groupes lesbiens, en France. Appuyé sur des archives militantes, une ethnographie participante et des analyses quantitatives, son travail vise à dégager les dynamiques de race, de classe, de genre et de sexualité à l'œuvre dans les politiques de santé publiques de lutte contre le VIH. Cette recherche a été financée par Sidaction et l'ANRS.

Ilana ELOIT. Professeure en études de genre à l'université de Genève (Institut des Études genre), ses recherches portent sur les théories féministes, lesbiennes et queer, la socio-histoire des mobilisations féministes, lesbiennes et LGBTIQ+ et sur l'historiographie queer.

Estelle FISSON. Doctorante en science politique à l'université Lumière Lyon 2 (UMR 5283 Centre Max Weber et UMR 5206 Triangle), ATER à l'École des hautes études en sciences sociales (EUR Gender and sexuality studies), ses recherches portent sur l'émergence d'une cause homosexuelle puis LGBT dans les syndicats de travailleur-euses en France et en Espagne depuis 1968.

Justine FOURGEAUD. Doctorante en histoire contemporaine à l'université Bordeaux-Montaigne (CMMC, UR2958) et enseignante en lycée. Ses recherches portent sur l'histoire des mobilisations lesbiennes en France dans les années 1970-1980 et sur l'apparition et la diffusion d'un militantisme lesbien spécifique.

Younes LAKEHAL. Professeur agrégé d'histoire, enseignant en collège en Seine-Saint-Denis, écrit sur l'histoire du genre et des sexualités, notamment à partir d'un mémoire soutenu en 2019 portant sur les pratiques et représentations de la rencontre homosexuelle dans les petites annonces de rencontre (années 1970-1980). Contributeur et coordinateur de l'ouvrage *Entrer en pédagogie antiraciste* (Shed Publishing, 2023).

Sébastien LANDRIEUX. Doctorant en histoire contemporaine à l'université de Lille SHS au sein de l'Institut de recherche historique du Septentrion (CNRS-UMR 8529-IRHiS). Ses travaux portent sur l'histoire des homosexualités masculines dans le département du Nord entre 1891 et 1986.

Corto LE PERRON. Doctorant en histoire et sociologie à l'université Toulouse 2 Jean Jaurès (FRAMESPA, UMR 5136 UT2J/CNRS) et à l'École des hautes études en sciences sociales (CEMS, UMR 8044 EHESS/CNRS – INSERM U1276), ses recherches portent sur les pratiques et stratégies d'alliance des mouvements homosexuels, lesbiens et trans en France, des années 1970 à 2000.

Camille MORIN-DELAURIÈRE. Doctorante en science politique et en histoire à l'université de Montréal (CPDS/Caped) et à l'université Toulouse 2 Jean Jaurès (FRAMESPA/UMR 5136 UTJ2/CNRS), ses recherches portent sur les alliances et les conflits entre mouvements sociaux, notamment les mouvements féministes, bi, lesbiens et homosexuels ainsi que sur l'histoire des mouvements féministes et LGBTQI+ en France de la deuxième moitié du xx^e siècle à aujourd'hui.

Alice PICARD. Enseignante en sciences économiques et sociales (SES), docteure en science politique et chercheuse associée à Arènes (UMR 6051). Ses travaux portent sur la construction du « problème musulman », les conséquences biographiques du militantisme et les mobilisations lesbiennes des années 1970 à 1990 à Rennes.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

Lucile QUÉRÉ. Chercheuse postdoctorante en sociologie au Centre en Études genre de l'université de Lausanne. Ses recherches, au croisement de la sociologie des mouvements sociaux et du corps et de la santé, portent sur les mobilisations qui contestent le pouvoir médical sur le corps des femmes.

Mathias QUÉRÉ. docteur en histoire contemporaine à l'université Toulouse 2 Jean Jaurès. Il a soutenu une thèse en 2022 sur l'histoire du mouvement homosexuel français entre 1974 et 1986. Ses recherches veulent participer à la transmission d'une histoire communautaire et fabriquer des imaginaires pour les luttes queer actuelles.

Doris VARICHON. Archiviste et titulaire d'un master en Histoire des femmes et du genre (université Lyon 2), ses recherches portent sur la politisation des mouvements lesbiens dans les années 1970-1980 en France.

Léa VÉDIE-BRETÊCHER. Docteure en philosophie (laboratoire Triangle), enseignante en lycée dans l'Ain, chargée d'enseignement à l'École normale supérieure de Lyon. Ses recherches portent sur l'articulation entre théorie et pratiques féministes, à partir de la question du sujet politique du féminisme.

Lorraine WISS. Docteure en études théâtrales, chargée d'enseignement à l'université Lyon 2 et à l'École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre, autrice d'une thèse intitulée *Scènes féministes : histoire des dramaturgies des luttes des femmes dans les années 1970 en France* soutenue en 2020 à l'université Lyon 2.

Emmanuelle YVERT. Docteure en science politique de l'École normale supérieure de Paris-Saclay, chercheuse associée à l'ISP (UMR 7220) et au Cresppa-LabTop (UMR 7217), ses recherches portent sur l'institutionnalisation de l'homoparentalité en France (1986 et 2013) en croisant la sociologie des mobilisations et celle de l'action publique. Elle a enseigné à l'université Paris 8-Saint-Denis entre 2012 et 2022.

INTRODUCTION

Hugo Bouvard, Ilana Eloit
et Mathias Quéré

«Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs.» Au printemps 1971, un nouveau slogan surgit dans les rues de Paris, clamé avec force par les militant-es du tout nouveau Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR). Ce mot d'ordre signale que le temps de la honte doit être relégué au passé, et l'homosexualité désormais vécue avec fierté¹. Sans contester le groupe homosexuel français le plus connu des années 1970², le FHAR a nourri les imaginaires des générations militantes qui lui ont succédé et son héritage radical est encore fréquemment revendiqué aujourd'hui comme une source d'inspiration. La mythification du FHAR a pourtant contribué à éclipser d'autres mobilisations lesbiennes (le FHAR était à l'origine essentiellement composé de militantes issues du Mouvement de libération des femmes) et homosexuelles – c'est-à-dire mixtes, qui regroupent lesbiennes et gays. L'ambition de ce livre est de donner leur place à ces

1. Front homosexuel d'action révolutionnaire, *Rapport contre la normalité*, Paris, Champ libre, 1971, p. 15.

2. Voir Michael Sibalis, «L'arrivée de la libération gay en France. Le Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire (FHAR)», *Genre, sexualité & société*, n° 3, 2010.

autres histoires de politisation et d'expression de l'homosexualité au cours des décennies 1970 et 1980.

Les recherches sur cette période connaissent un essor sans précédent : après plusieurs décennies de faible légitimité institutionnelle, une nouvelle génération de chercheuses et chercheurs, à laquelle appartiennent les coordinateur-ices et les auteur-ices de cet ouvrage, s'est emparée depuis quelques années de ce sujet qu'elle aborde au prisme de questions innovantes, de thématiques originales et de sources inédites. L'objectif de cet ouvrage collectif – le premier de ce genre à porter sur l'histoire des mouvements lesbiens et homosexuels au cours de ces deux décennies en France – est donc double : il vise à faire reconnaître la richesse d'un champ de recherche en construction et à proposer de nouveaux angles d'analyse pour repenser les modalités d'émergence de ces luttes, leur structuration, les débats et tensions qui les ont traversées, ainsi que les bouleversements politiques et épistémologiques qu'elles ont entraînés. Nous souhaitons aujourd'hui mettre en lumière ce renouvellement historiographique, en donnant à voir des pans effacés d'une histoire complexe et foisonnante.

Ces nouvelles approches concernent les alliances établies avec les organisations syndicales et partisans ; la réévaluation de l'importance des luttes lesbiennes, longtemps marginalisées dans l'historiographie ; la dimension locale de ces luttes, trop souvent appréhendées depuis la capitale au détriment des dynamiques régionales et parfois transnationales ; les dimensions culturelles et médiatiques des modes d'expression et de visibilité homosexuelles. En s'intéressant à la décennie 1980, une décennie largement sous-étudiée par rapport à la décennie « révolutionnaire » qui la précède, il s'agit également de penser les formes de rupture et de continuité connues par les mouvements des années 1970, en problématisant les transformations d'un militantisme protéiforme, dont notre époque est directement l'héritière.

Le contexte politique récent n'est sans aucun doute pas étranger à l'intérêt renouvelé pour l'histoire des mouvements lesbiens et homosexuels. En dix ans, le mariage et l'adoption ont été ouverts aux couples de même sexe à l'exception de certains couples binationaux, la PMA à toutes les femmes mais en excluant les hommes trans, le changement de sexe

à l'état civil est inscrit dans une dynamique de démedicalisation et de déjudiciarisation toutefois incomplète et une nouvelle vague féministe a déferlé dans le sillage du mouvement #MeToo. Ces changements législatifs et sociaux ont donné lieu à des débats, souvent violents, et entraîné une visibilité accrue des minorités de genre et de sexualité : les nouvelles recherches présentées dans cet ouvrage illustrent bien la manière dont les enjeux du présent façonnent les objets de recherche et les questions posées au passé.

Les mobilisations des minorités sexuelles et de genre connaissent également un important dynamisme dans l'espace public : les Marches des fiertés se multiplient dans des petites villes, parfois à la campagne, des « Prides radicales » essaient dans plusieurs grandes villes depuis le milieu des années 2010, une « Pride des banlieues » a vu le jour à Saint-Denis (93) en 2019, etc. Ces initiatives sont traversées de conflits, tensions ou divisions qui font écho à celles qui animaient les mobilisations des années 1970 et 1980 : étudier ces dernières permet donc de prendre du recul et, peut-être, de mieux s'appuyer sur cet héritage pour militer aujourd'hui. À titre d'exemples, cet ouvrage analyse les liens complexes entre militantismes féministe et lesbien, les critiques formulées par des lesbiennes vis-à-vis de l'institution médicale, les dynamiques racistes et l'altérisation sexuelle des personnes non-blanches dans les modes de rencontre entre hommes homosexuels, l'émergence de l'homoparentalité comme enjeu militant, ou encore la difficile construction d'un militantisme homosexuel réellement mixte – autant de thématiques qui irriguent les mobilisations d'aujourd'hui. Restituer des généalogies effacées et rendre compte des débats et controverses qui ont structuré les luttes d'hier constituent, nous l'espérons, une ressource pour les militant-es et acteur-ices politiques d'aujourd'hui.

Une recherche construite avec et en dehors
des espaces universitaires

L'intérêt pour l'histoire des minorités sexuelles dans les années 1970 et 1980 n'est bien sûr pas cantonné aux espaces académiques. Ce sont d'ailleurs des militant-es qui, les premier-es, ont pris la plume pour écrire sur les mobilisations homosexuelles en train de se faire, ou tout juste achevées. Les frontières entre espace des mouvements sociaux et champ académique sont en effet historiquement poreuses, en particulier pour les chercheur-euses minorisé-es que l'institution universitaire a souvent exclu-es en raison du caractère perçu comme engagé de leurs travaux sur les mouvements féministes, ouvriers, antiracistes, etc. Depuis les premiers séminaires lancés à la Sorbonne et à l'EHESS à la fin des années 1990 par des chercheur-euses qui étaient souvent aussi des militant-es (et vice-versa), les travaux sur l'histoire des homosexualités existent tant bien que mal dans les espaces universitaires, bien que leur institutionnalisation reste faible en comparaison de l'histoire des femmes et des féminismes, pour ne prendre que cet exemple.

C'est souvent par le biais des archives que s'est faite cette articulation entre espaces militants et espaces universitaires. S'il existe des initiatives en ce sens depuis le début des années 1980, comme les archives, recherches, cultures lesbiennes (ARCL) à Paris, les centres d'archives communautaires connaissent un véritable regain de dynamisme depuis quelques années à la faveur de l'investissement d'une nouvelle génération de militant-es: à Marseille avec l'association Mémoire des sexualités, fondée en 1989 mais qui connaît depuis 2018 un nouveau souffle; dans la métropole lyonnaise, avec le Brrrazero, bibliothèque et centre d'archives porté depuis 2021 par l'association Mémoires minoritaires; ou encore à Paris, avec le Collectif archives LGBTQI+ qui s'efforce depuis 2018 de faire advenir un centre d'archives, des mémoires et des cultures LGBTQI+ en dépit de la frilosité des pouvoirs publics. Ces dynamiques de recherche communautaire et de production de savoirs alternatifs sur les archives des minorités sexuelles et de

genre battent ainsi leur plein. Elles sont en outre liées les unes aux autres par un réseau francophone, Big Tata, dont les premières rencontres internationales se sont tenues début juin 2023 à Vaulx-en-Velin (69).

Ces initiatives nourrissent en retour les recherches menées dans le cadre universitaire, comme en témoignent notamment les textes publiés dans le présent volume, ainsi que la création artistique. C'est ainsi sur proposition de Mémoires minoritaires que le collectif queer stéphanois, Fléau social, a monté le spectacle *L'homosexualité, ce douloureux problème*, dont le titre est une référence à une émission radiophonique interrompue par le FHAR en 1971. Recherches universitaires, démarches artistiques et mobilisations communautaires sont donc prises dans un cercle vertueux autour de l'histoire des minorités sexuelles et de genre dans les années 1970 et 1980.

C'est d'abord dans le cadre des recherches menées sur l'épidémie de VIH/sida que des travaux portant sur l'histoire des mobilisations homosexuelles, appréhendée comme arrière-fond permettant de comprendre les clivages militants dans les réactions à cette épidémie, ont pu être financés à l'université³.

L'entrée dans le nouveau millénaire voit l'émergence des études gaies et lesbiennes et l'accroissement des travaux universitaires portant, intégralement ou en partie, sur les mouvements homosexuels et lesbiens dans les années 1970 et 1980⁴. Cela s'inscrit notamment dans le cadre d'un

3. On peut, par exemple, citer Patrice Pinell (dir.), *Une épidémie politique. La lutte contre le sida en France (1981-1996)*, Paris, Presses universitaires de France, 2002, et Christophe Broqua, *Agir pour ne pas mourir ! Act up, les homosexuels et le sida*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.

4. Voir Florence Tamagne, « Histoire des homosexualités en Europe: un état des lieux », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 4, n° 53-54, 2006, p. 7-31 ; Laure Murat, « Tentative de bilan historiographique des études gay et lesbiennes », in Bruno Perreau (dir.), *Le Choix de l'homosexualité. Recherches inédites sur la question gay et lesbienne*, Paris, EPEL, 2007, p. 239-245 ; Régis Revenin, « Les études et recherches lesbiennes et gays en France (1970-2006) », *Genre & Histoire*, n° 1, 2007, en ligne ; Massimo Prearo, « Réflexions critiques sur l'histoire contemporaine de l'homosexualité », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 18, n° 2, 2010, p. 21-32. Il faut citer également l'important *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, dirigé par Didier Eribon, comprenant de nombreuses notices sur les décennies 1970-1980 : Didier Eribon (dir.), *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Paris, Larousse, 2003.

intérêt scientifique renouvelé pour l'histoire et la mémoire de la déportation homosexuelle, dont des groupes s'étaient justement saisis dès les années 1970⁵, ainsi que dans le contexte de mise à l'agenda politique de la reconnaissance juridique des couples de même sexe. Mais du côté de l'histoire, c'est longtemps en dehors des frontières nationales que ces recherches se sont déployées, signe de leur manque de légitimité persistant à l'université française : l'historien britannique Julian Jackson a ainsi publié en 2009 une étude du groupe homophile Arcadie⁶ qui remet en cause l'imaginaire conservateur qui lui a été associé par les militant-es, tandis qu'outre-Atlantique, Michael Sibalis s'est intéressé à l'éphémère histoire du Comité d'action pédérastique révolutionnaire en mai 1968⁷. Aussi a-t-il fallu attendre les ouvrages d'Antoine Idier et de Massimo Prearo pour que les décennies 1970 et 1980 soient appréhendées de concert, l'un pour rendre compte des luttes ayant mené à l'abrogation de lois discriminantes à l'égard des homosexuel·les⁸, l'autre pour théoriser la façon dont les gays et les lesbiennes ont constitué l'homosexualité en sujet politique⁹. La place des lesbiennes dans ces récits n'est alors que très secondaire et s'inscrit davantage dans une histoire des interactions avec

5. Voir Régis Schlagdenhauffen, *Triangle rose. La persécution nazie des homosexuels et sa mémoire*, Paris, Autrement, 2011 ; Sam Seydieh, *Déportation pour motif d'homosexualité et mouvement LGBT en France : évocations du passé, entre engagement militant et cadre institutionnel*, thèse en sociologie, université Paris-Descartes, 2016.

6. Julian Jackson, *Arcadie. La vie homosexuelle en France de l'après-guerre à la dépénalisation*, Arlette Sancery (trad.), Paris, Autrement, 2009.

7. Michael Sibalis, « Mai 68 : le Comité d'action pédérastique révolutionnaire occupe la Sorbonne », *Genre, sexualité & société*, n° 10, 2013. Voir aussi Michael Sibalis, « L'arrivée de la libération gay en France », art. cit. ; Gunther Scott, *The Elastic Closet: A History of Homosexuality in France, 1942-Present*, Houndmills, Palgrave Macmillan, 2009.

8. Antoine Idier, *Les Alinéas au placard : l'abrogation du délit d'homosexualité (1977-1982)*, Paris, Cartouche, 2013. Voir également l'ouvrage consacré à la figure la plus connue du FHAR : Antoine Idier, *Les Vies de Guy Hocquenghem. Politique, sexualité, culture*, Paris, Fayard, 2017.

9. Massimo Prearo, *Le Moment politique de l'homosexualité. Mouvements, identités et communautés en France*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2014. On peut également citer la synthèse rédigée par Christophe Broqua et Olivier Fillieule, « Les mouvements homosexuels », in Isabelle Sommier et Xavier Crettiez (dir.), *La France rebelle*, Paris, Michalon, 2006, p. 537-556, et l'article d'Alexandre Marchant, « Daniel Guérin et le discours militant sur l'homosexualité masculine en France (années 1950-années 1980) », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 4, n° 53-54, 2006, p. 175-190.

leurs homologues masculins. Jalon significatif pour mettre fin à ce déséquilibre, la thèse d'Ilana Eloit¹⁰ s'inscrit dans cette nouvelle vague de recherches que cet ouvrage entend mettre en avant.

Ce projet est l'aboutissement d'une dynamique enclenchée en 2017, lorsqu'un ancien militant du Groupe de libération homosexuel (GLH) de Dijon, Jean Cavailhès, avait suggéré l'idée d'un ouvrage collectif portant sur l'histoire des mouvements homosexuels et lesbiens français au sociologue Olivier Fillieule. Cette proposition faisait suite à une recherche menée sur l'histoire de la Commission nationale homosexuelle de la Ligue communiste révolutionnaire¹¹, dont Jean Cavailhès, malheureusement décédé en décembre 2022, avait été membre à la fin des années 1970. Cette initiative conduisit alors Olivier Fillieule et Mathias Quéré, qui commençait alors sa thèse sur l'histoire du mouvement homosexuel, à organiser un colloque sur « les mouvements lesbiens, homosexuels et trans en France. Années 1970 et 1980 » à l'université de Lausanne à l'automne 2019. Celui-ci se voulait original dans sa forme: il s'agissait de faire dialoguer les jeunes chercheurs et chercheuses avec les protagonistes des histoires qu'ils et elles avaient entrepris d'écrire. Les militant·es de l'époque se retrouvaient alors discutant·es des présentations académiques de la jeune génération. Au sortir du colloque, un enthousiasme fort s'était emparé d'une partie des participant·es pour donner une suite à ces rencontres. Hugo Bouvard et Ilana Eloit ont rejoint Mathias Quéré pour coordonner un ouvrage nourri de plusieurs des contributions présentées à Lausanne mais également de recherches menées ou découvertes depuis. Celles-ci s'inscrivent dans l'héritage des travaux présentés ci-dessus tout en effectuant quatre pas de côté, que nous avons à cœur de rendre visibles afin que l'historiographie

10. Ilana Eloit, *Lesbian Trouble: Feminism, Heterosexuality and the French Nation (1970-1981)*, thèse en études de genre, London School of Economics, 2018; voir aussi « Trouble dans le féminisme. Du "Nous, les femmes" au "Nous, les lesbiennes": genèse du sujet politique lesbien en France (1970-1980) », *20 & 21. Revue d'histoire*, vol. 4, n° 148, 2020, p. 129-145.

11. Maurice Avramito, *Quand les gais et les lesbiennes voient Rouge ! La Commission nationale homosexuelle de la LCR et le devenir biographique de ses militant·e-s*, mémoire de master 2 en science politique, université de Lausanne, 2016.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

des mouvements lesbiens et homosexuels des années 1970 et 1980 en prene acte.

UN DÉPLACEMENT GÉOGRAPHIQUE POUR SORTIR DU TROPISME PARISIEN

Pendant longtemps, la recherche sur ces thématiques a souffert d'un tropisme parisien marqué, laissant dans l'ombre tout une part des mobilisations. Alors que, dans le cas des mouvements féministes, ce décentrement est de plus en plus significatif¹², les études s'intéressant aux dynamiques locales ou régionales des mouvements lesbiens et homosexuels sont encore rares¹³, même si les travaux de Mathias Quéré ont repensé la géographie des mobilisations des années 1970 et 1980 en partant du postulat qu'un « mouvement » national ne se constitue pleinement qu'à partir du moment où des groupes de libération homosexuels se constituent sur l'ensemble du territoire hexagonal¹⁴.

12. Voir, par exemple, Camille Masclet, *Sociologie des féministes des années 1970: analyse localisée, incidences biographiques et transmission familiale d'un engagement pour la cause des femmes en France*, thèse en sociologie et science politique, université de Lausanne et université Paris 8, 2017; Lucie Bargel et Olivier Fillieule, « Les féministes de la deuxième vague à Marseille », in Olivier Filleule et Isabelle Sommier (dir.), *Marseille années 68*, Paris, Presses de Sciences Po, 2018, p. 377-491; Justine Zeller, *Le Développement du MLF et d'un espace de la cause des femmes en Midi-Pyrénées: spécificités régionales et échanges nationaux ou internationaux*, thèse en histoire contemporaine, université Toulouse-Jean Jaurès, 2020; Marine Gilis, *Du privé au politique, du politique au privé: l'expérience de libération sexuelle des militantes du Mouvement des femmes en Bretagne et Pays de la Loire (1970-1981)*, thèse en histoire contemporaine, université d'Angers, 2022.

13. Antoine Idier, *Dissidanse rose: fragments de vies homosexuelles à Lyon dans les années 70*, Lyon, Éditions Michel Chomarat, 2012; Doris Varichon, *Le Groupe de lesbiennes du centre des femmes de Lyon: processus d'exclusion-inclusion et carrières militantes*, mémoire de master 1, université Lumière Lyon 2, 2018. Sur les dynamiques militantes marseillaises, voir Adel Cornet, *Les UEEH, lieu de mémoire des homosexualités*, mémoire de master 2, Paris, EHESS, 2017. Voir aussi pour le Groupe de lesbiennes du Centre des femmes de Lyon: Centre lyonnais d'études féministes, *Chronique d'une passion. Le Mouvement de libération des femmes à Lyon*, Paris, L'Harmattan, 1989.

14. Mathias Quéré, « *Quand nos désirs font désordres.* » *Une histoire du mouvement homosexuel français de 1974 à 1986*, thèse en histoire contemporaine, université Toulouse-Jean Jaurès, 2022; Mathias Quéré,

L'une des spécificités de cet ouvrage est donc de contribuer au décentrement de cette histoire, en s'intéressant aux groupes inscrits et aux luttes déployées dans d'autres villes du pays. Ces déplacements géographiques permettent de faire apparaître d'autres scissions temporelles, d'autres modes d'articulation entre luttes gaies, lesbiennes et/ou féministes, d'autres thématiques que celles retenues lorsque l'analyse reste centrée sur Paris. Ainsi, la vigueur du mouvement féministe dans les années 1970 a permis l'émergence de maisons et centres de femmes dans de nombreuses villes françaises. Comme l'explique dans son chapitre Marie Cabadi, les lesbiennes ont progressivement investi ces espaces, en y intégrant une dynamique homosexuelle, militante et de rencontres, et en interrogeant les alliances avec le mouvement féministe à Lille, Marseille, Lyon ou encore à Nantes et Amiens. Se défaire de ce parisiocentrisme soulève aussi son lot de questions. Quelles dynamiques et quelles problématiques traversent la mobilisation gaie et lesbienne à une échelle locale ? L'appréhension des espaces commerciaux et associatifs dans une métropole régionale se fait de façon différente si on l'étudie dans une perspective intersectionnelle. C'est le cas à Lille où Sébastien Landrieux montre que la fréquentation de ces espaces dans les années 1970 et 1980 est fortement conditionnée par le genre, l'âge, le milieu social ou l'assignation raciale. À Rennes, comme le soulignent Françoise Bagnaud, Clémentine Comer, Camille Morin-Delaunay et Alice Picard, les militantes de deux groupes de femmes constitués au début des années 1980 se retrouvent autour de pratiques spécifiques, en particulier celle de l'autodéfense féministe, qui dessinent les contours d'une communauté lesbienne locale transcendant, sans les effacer, les frontières entre ces associations. La lutte des mères lesbiennes que Doris Varichon analyse dans un contexte lyonnais dispose elle aussi de ses spécificités, ici autour de la place centrale qu'occupe le Centre des femmes dans les trajectoires des militantes.

Qui sème le vent récolte la tapette. Une histoire des groupes de libération homosexuels en France de 1974 à 1979, Lyon, Éditions Tahin Party, 2018 ; Mathias Quéré, « "Qui sème le vent récolte la tapette". L'éclosion du militantisme homosexuel en région dans les années 1970 », *e-Storia. Les Cahiers de Framespa*, n° 29, 2018, en ligne.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

En complément de ces approches localisées, l'analyse de la circulation transnationale de certain-es militant-es et pratiques permet d'enrichir notre compréhension des mobilisations françaises. À travers l'étude du *self-help* féministe, Lucile Quéré montre comment cet activisme a maintenu des réseaux militants entre Genève et Paris sur les questions de santé au cours des années 1980. Une analyse comparative permet aussi de s'attaquer aux fantasmes et aux idées reçues qui peuvent figer des réalités nationales. Ainsi, les organisations syndicales de gauche en France sont souvent présentées comme hostiles à l'homosexualité jusqu'au début des années 1980. En comparant ces positions, et les mobilisations de leurs membres, gays et lesbiennes, avec celles de leurs homologues catalan-es, Estelle Fisson donne une image plus nuancée de cette histoire qui présente d'ordinaire les dirigeant-es du mouvement ouvrier français comme les plus grands adversaires des mobilisations des minorités sexuelles, là où, au contraire, le mouvement syndicaliste catalan en serait le meilleur allié.

DE LA MARGE AU CENTRE : LES MOBILISATIONS LESBIENNES

Si les publications portant sur l'histoire de l'homosexualité sont majoritairement consacrées à l'homosexualité masculine, cet ouvrage est inédit par la place centrale qu'il accorde aux mobilisations lesbiennes et aux réflexions portant sur les significations et expressions de l'identité lesbienne. Inversant le ratio classique, une majorité de chapitres – neuf sur quatorze – concernent ici les mouvements de lesbiennes.

Ces dix dernières années ont été marquées par l'émergence d'un véritable champ de recherche autour du lesbianisme. Les recherches pionnières en sociologie française, de Natacha Chetcuti-Osorovitz sur les parcours sociaux des lesbiennes et la conjugalité lesbienne¹⁵ ou de Virginie Descoutures sur la parentalité lesbienne¹⁶, ont été accompagnées de travaux s'intéressant, par exemple, aux usages

15. Natacha Chetcuti, *Se dire lesbienne. Vie de couple, sexualité, représentation de soi*, Paris, Payot, 2010.

16. Virginie Descoutures, *Les Mères lesbiennes*, Paris, Presses universitaires de France, 2010.

de l'espace public par les lesbiennes¹⁷, à la santé sexuelle et psychologique des lesbiennes¹⁸, ou encore aux injonctions contradictoires qui pèsent sur les lesbiennes d'ascendance maghrébine¹⁹. Pourtant, si les études lesbiennes se développent, force est de constater que dans le champ de l'histoire et de la socio-histoire, les travaux sur le lesbianisme ont longtemps fait l'impasse sur les décennies 1970 et 1980²⁰, privilégiant des périodes plus éloignées²¹ ou plus récentes,

17. Nadine Cattan et Anne Clerval, «Un droit à la ville? Réseaux virtuels et centralités éphémères des lesbiennes à Paris», *Justice spatiale*, n° 3, 2011, en ligne; Natacha Chetcuti-Osorovitz et Sarah Jean-Jacques, «Usages de l'espace public et lesbianisme: sanctions sociales et contournements dans les métropoles françaises», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 62, n° 175, 2018, p. 151-167.

18. Cécile Chartrain, Coraline Delebarre et Clotilde Genon, «Pour une promotion de la santé lesbienne: état des lieux des recherches, enjeux et propositions», *Genre, sexualité & société*, n° 1, 2009, en ligne; Tania Lejbowicz, «Connaissance et acceptation de l'identification sexuelle par les parents: quelles incidences sur la détresse psychologique des femmes cisgenres lesbiennes et bisexuelles?», *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, n° 6-7, 2021, p. 111-119; Yaël Eched et Élise Marsicano, «Les lesbiennes se droguent-elles davantage? Les effets de l'(hétéro)sexualité sur la consommation de produits psychoactifs», *Santé publique*, vol. 34, HS 2, 2022, p. 69-80.

19. Salima Amari, *Lesbiennes de l'immigration. Construction de soi et relations familiales*, Vulaines sur Seine, Éditions du Croquant, 2018; Salima Amari, «Des lesbiennes en devenir. Coming out, loyauté filiale et hétéronormativité chez des descendantes d'immigrant-e-s maghrébin-e-s», *Cahiers du genre*, n° 53, 2012, p. 55-75.

20. À l'exception de Natacha Chetcuti et Claire Michard (dir.), *Lesbianisme et féminisme. Histoires politiques*, Paris, L'Harmattan, 2003 et des deux chapitres suivants: Claudie Lesselier, «Les regroupements de lesbiennes dans le mouvement féministe parisien: position et problèmes, 1970-1982», in Groupe d'études féministes de l'université Paris7 (dir.), *Crises de la société, féminisme et changement*, Paris, Éditions Tierce, 1991, p. 87-103; Christine Bard, «Le lesbianisme comme construction politique», in Éliane Gubin, Catherine Jacques, Florence Rochefort, Brigitte Studer, Françoise Thébaud et Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *Le Siècle des féminismes*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2004, p. 111-126. Nous pouvons également mentionner les actes d'un colloque qui s'est tenu les 23 et 24 octobre 2010 à l'Hôtel de ville de Paris: Coordination lesbienne en France (dir.), *Mouvement des lesbiennes. Lesbiennes en mouvement. Dans le cadre des 40 ans du MLF*, Montreuil, Éditions Prospero/Coordination lesbienne en France, 2010.

21. Marie-Jo Bonnet, *Les Relations amoureuses entre les femmes du XVI^e au XX^e siècle. Essai historique*, Paris, Odile Jacob, 1995; Francesca Canadé-Sautman, «Invisible Women: Lesbian Working-Class Culture in France, 1880-1930», in Jeffrey Merrick et Bryan T. Ragan Jr. (dir.), *Homosexuality in Modern France*, New York et Oxford, Oxford University Press, 1996, p. 177-201; Florence Tamagne, *Histoire de l'homosexualité en Europe. Berlin, Londres, Paris, 1919-1939*, Paris, Seuil, 2000; Susan Lanser, «Au sein de

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

via notamment le militantisme des lesbiennes *of color* à partir de la fin des années 1990²². De surcroît, si d'importantes recherches ont permis de repenser la socio-histoire du féminisme des années 1970 au prisme de questionnements variés, comme la construction des violences conjugales en tant que problème public²³, la transversalité des mobilisations autour de la contraception et de l'avortement²⁴, la pratique de la non-mixité dans le Mouvement de libération des femmes (MLF)²⁵ ou la transmission familiale du féminisme²⁶, cette littérature ne s'est pas penchée (ou alors marginalement) sur la question du lesbianisme. Il faudra attendre l'ouvrage *Ne nous libérez pas, on s'en charge. Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours* de Bibia Pavard, Florence Rochefort et Michelle Zancarini-Fournel, publié en 2020²⁷, pour que l'histoire de certains collectifs lesbiens des années 1970 soit intégrée à l'histoire du féminisme de cette décennie.

Comblant cet angle mort, la fin des années 2010 et le début des années 2020 ont été marqués par l'essor de recherches sur les mobilisations lesbiennes dans les années 1970 et 1980, interrogeant à nouveaux frais le récit idéalisé de la

vos pareilles": Sapphic Separatism in Late Eighteenth-Century France», *Journal of Homosexuality*, vol. 41, n° 3-4, 2001, p. 105-116; Nicole G. Albert, *Saphisme et décadence dans Paris fin de siècle*, Paris, La Martinière, 2005; Catherine Gonnard et Elisabeth Lebovici, «Inventer son genre dans le langage de la télévision», *GLAD!*, n° 1, 2016, en ligne.

22. Paola Bacchetta, «Co-Formations: des spatialités de résistance décoloniales chez les lesbiennes "of color" en France», *Genre, sexualité & société*, n° 1, 2009, en ligne; Blase A. Provitola, «In Visibilities: the Groupe du 6 novembre and the Production of Liberal Lesbian Identity in Contemporary France», *Modern & Contemporary France*, vol. 27, n° 2, 2019, p. 223-241; Jules Falquet, «De la lutte contre le racisme au soutien aux demandeuses d'asile lesbiennes: expériences lesbiennes féministes en France depuis la fin des années 90», *Recherches féministes*, vol. 33, n° 2, 2020, p. 129-148.

23. Pauline Delage, *Violences conjugales. Du combat féministe à la cause publique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2017.

24. Bibia Pavard, *Si je veux, quand je veux. Contraception et avortement dans la société française (1956-1979)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

25. Marion Charpenel, «Les groupes de parole ou la triple concrétisation de l'utopie féministe», *Éducation et sociétés*, vol. 1, n° 37, 2016, p. 15-31; Alban Jacquemart et Camille Masclet, «Mixités et non-mixités dans les mouvements féministes des années 1968 en France», *Clio. Femmes, genre, histoire*, n° 46, 2017, p. 221-247.

26. Camille Masclet, *Sociologie des féministes des années 1970*, op. cit.

27. Bibia Pavard, Florence Rochefort et Michelle Zancarini-Fournel, *Ne nous libérez pas, on s'en charge. Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2020.

sororité entre féministes²⁸ et mettant en lumière les identifications contrastées entre un sujet « femmes » et un sujet « lesbiennes »²⁹ comme l'émergence d'un militantisme lesbien en lien avec les GLH³⁰. La difficile politisation du lesbianisme, prise en tenaille entre un mouvement féministe peu enclin à se saisir de cette question et un mouvement homosexuel majoritairement masculin peu réflexif sur les rapports sociaux de sexe, ouvre pourtant des pistes particulièrement productives pour relire l'histoire de ces deux mouvements. Cet ouvrage n'envisage pas seulement d'éclairer l'histoire de la genèse et du développement des mobilisations lesbiennes mais aussi d'interroger la manière dont la politisation du lesbianisme a contribué à redéfinir les frontières des luttes homosexuelles comme celles de l'histoire du féminisme.

Souvent actrices des luttes féministes, les militantes lesbiennes ont simultanément porté un regard critique sur ces dernières, pointant l'absence de réflexion au sujet de la position spécifique des lesbiennes au sein du groupe des femmes et de la norme hétérosexuelle. Cette double position lesbienne – à la fois façonnée par le féminisme et critique du féminisme – est au cœur de nombreux chapitres de cet ouvrage. En s'intéressant à l'émergence d'un point de vue lesbien sur la santé, Lucile Quéré et Yaël Eched démontrent, par exemple, qu'à Paris et à Genève, une critique lesbienne du pouvoir médical a été élaborée dans la continuité du *self-help* féministe tout en s'affranchissant de certains de ses impensés hétérosexuels. De même, si le féminisme de la

28. Ilana Eloit, *Lesbian Trouble, op. cit.*; « American Lesbians are not French Women: Heterosexual French Feminism and the Americanization of lesbianism in the 1970s », *Feminist Theory*, vol. 20, n° 4, 2019, p. 381-404; « Trouble dans le féminisme », art. cit.; « Quand les lesbiennes étaient "séparatistes": non-mixité lesbienne et résistances féministes (1970-1980) », *Métropolitiques*, 2022, en ligne; Carolina Topini, *Voyages, rencontres, traductions. La fabrique d'un féminisme transnational dans les années 1970-1990 (Italie, Europe, États-Unis)*, thèse en sciences sociales mention études genre, université de Genève, 2023.

29. Justine Zeller, « Réflexion sur les liens entre féminisme et "lesbianisme": la Maison des femmes de Toulouse », *e-Storia. Les Cahiers de Framespa*, n° 29, 2018, en ligne.

30. Camille Morin-Delaurière, *L'Histoire politique et sociale de la construction du mouvement lesbien dans les villes de Paris et de Rennes (1976-1994)*, mémoire de master 2 en études de genre, université Paris 8, 2019; « Étude comparée de Rennes et de Paris: une autre histoire des relations entre les mouvements féministe et lesbien en France (1970-1980) », *Recherches féministes*, vol. 33, n° 2, 2020, p. 89-105.

deuxième vague a formulé une vive critique de l'injonction à la maternité, le militantisme lesbien de la deuxième moitié des années 1970 soulève un autre impensé de ces discours féministes : la reconnaissance de la maternité des lesbiennes et des interdits dont elle fait l'objet. Du point de vue des lesbiennes, l'urgence n'est pas tant à la critique de l'assignation des femmes au rôle de mère qu'à la défense du droit et de la légitimité d'être mère et lesbienne, comme l'explique Doris Varichon dans son chapitre sur les mobilisations de mères lesbiennes à Lyon. Cette réflexion sera poursuivie dans la deuxième moitié des années 1980 et tout au long des années 1990 par l'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens (APL puis APGL) qui porte dans l'espace public et médiatique la question de l'apparente antinomie entre homosexualité et famille. Du côté du mouvement féministe comme du mouvement homosexuel, la critique radicale de l'institution familiale a évincé la réalité de la parentalité homosexuelle et la revendication de droits parentaux, angle mort dont se saisit l'APGL à travers des modalités d'action conventionnelles et un discours positionné entre « subversion discrète » et « tentation normative », analysés ici par Emmanuelle Yvert. La position ambivalente des lesbiennes vis-à-vis du féminisme se manifeste également avec l'apparition du premier festival de films lesbiens, « Quand les lesbiennes se font du cinéma » en 1989 à Paris, étudié par Marie Bobichon, et qui, tout en s'inscrivant dans l'héritage d'une contre-culture féministe cinématographique, dénonce l'absence d'une cinématographie spécifiquement adressée aux lesbiennes au sein des festivals de films de femmes.

De manière plus générale, les chapitres qui concernent les actrices lesbiennes mettent en lumière des modalités différenciées de politisation du lesbianisme. La question principale est celle de l'appartenance des lesbiennes à deux sujets politiques – femmes et lesbiennes – dans certains cas pensés comme antagonistes, dans d'autres comme liés par une commune expérience de l'oppression patriarcale. Les lesbiennes sont-elles d'abord des femmes ou des lesbiennes ? En fonction des choix d'identification privilégiés, les discours et les revendications portés diffèrent fortement, oscillant entre un lesbianisme politique qui revendique un militantisme lesbien non mixte et un féminisme radical à travers lequel se diffuse une culture lesbienne ou

homo-érotique. Françoise Bagnaud, Clémentine Comer, Camille Morin-Delaunay et Alice Picard montrent ainsi qu'à Rennes plusieurs associations cohabitent en privilégiant, pour certaines, une visibilité proprement lesbienne, et pour d'autres, une identité féministe considérée comme plus fédératrice. Ce contraste se manifeste aussi spatialement dans le rapport qu'entretiennent les militantes lesbiennes aux maisons de femmes : celles-ci constituent tantôt un pis-aller pour celles qui souhaitent créer des espaces lesbiens, tantôt une manière de signifier, par l'ancrage spatial, une position politique à la fois féministe et lesbienne. Comme l'explique Marie Cabadi, les usages lesbiens des maisons de femmes sont multiples.

Sans réduire le rapport entre féminisme et lesbianisme à un antagonisme irréductible, ces chapitres permettent ainsi de documenter l'importance des lieux de vie féministes dans le développement d'une culture lesbienne. C'est ce que s'attèle à faire Lorraine Wiss en retraçant l'histoire méconnue de la troupe de théâtre Lilith Folies et de la Villa Lilith à Lyon qui, sans se réclamer explicitement du lesbianisme, devient un jalon incontournable, « investi d'enjeux féministes », de l'histoire culturelle du lesbianisme de ces deux décennies. Dans son chapitre, Léa Védie-Bretêcher s'intéresse spécifiquement à la théorisation du lesbianisme comme choix politique par les lesbiennes radicales au tournant des années 1980 et montre comment cette rupture avec le sujet « femmes » permet à ces dernières de formuler une critique féministe de la contrainte à l'hétérosexualité. Enfin, Justine Fourgeaud propose un regard qui décentre ces perspectives en analysant la position des lesbiennes, non plus dans le féminisme, mais dans le mouvement homosexuel mixte, et en particulier au sein du Comité d'urgence antirépression homosexuelle (CUARH).

INTERROGER LES FRONTIÈRES DU SUJET DES LUTTES

Quelles sont les frontières – discursives et politiques – des identités « homosexuel·le », « gay » et « lesbienne », telles que façonnées dans les groupes militants mais également dans les espaces culturels et commerciaux ? Les années 1970

et 1980 sont en effet le théâtre de débats, de tensions et d'antagonismes qui questionnent les frontières du sujet des luttes des minorités sexuelles³¹. En proposant de nouvelles significations à ces identités, les militant-es participent à un déplacement d'ordre épistémologique qu'il s'agit ici d'analyser. Ainsi, la politisation de questions spécifiques aux lesbiennes contribue à redéfinir les contours des luttes homosexuelles comme féministes (voir *supra*). Au-delà du féminisme, interroger les frontières du sujet des luttes homosexuelles et lesbiennes implique de s'intéresser aux coalitions forgées ou amorcées avec d'autres mouvements politiques³². Alors que les organisations partisans et syndicales de gauche s'étaient jusque-là montrées largement imperméables aux revendications homosexuelles³³, et qu'à rebours, les militant-es non hétérosexuel-les de ces organisations se gardaient bien d'y faire connaître leur appartenance minoritaire, la fin des années 1970 et le début des années 1980 sont un moment où sont posées plusieurs questions qu'analyse (Fisson) : peut-on être militant-e homosexuel-le et syndicaliste ? Gay et révolutionnaire ? Dans son chapitre, Corto Le Perron revient sur l'histoire de la Commission nationale homosexuelle de la Ligue communiste révolutionnaire et sur son rôle d'interface entre mouvement homosexuel et organisation partisane trotskiste, revendications minoritaires et révolution communiste. En tentant de construire des alliances entre mouvement homosexuel et organisations de gauche, des hommes et des femmes posent ainsi la question de la compatibilité de ces engagements et participent à politiser ce que signifie être gay ou lesbienne dans la société française de l'époque.

31. Pour une histoire centrée sur le sujet « folle », voir Jean-Yves Le Talec, *Folles de France. Repenser l'homosexualité masculine*, Paris, La Découverte, 2008.

32. Voir à ce sujet Sébastien Chauvin, « Les aventures d'une "alliance objective". Quelques moments de la relation entre mouvements homosexuels et mouvements féministes au XX^e siècle », *L'Homme et la Société*, vol. 4, n° 158, 2005, p. 111-130.

33. Voir notamment Hugo Bouvard, *Gays et lesbiennes en politique. Socio-histoire de la représentation des minorités sexuelles en France et aux États-Unis*, thèse en science politique, université Paris-Dauphine, 2020 ; « Homosexuel-le-s et socialistes. Constitution d'un pôle électoral-partisan et institutionnalisation du mouvement gai et lesbien dans les années 1980 et 1990 », *Sociétés contemporaines*, vol. 4, n° 128, 2022, p. 33-58 ; Quentin Sciarra, « *Les gens du troisième sexe* » ou la gauche française et la question homosexuelle de 1970 à 1982, mémoire de master 2 en histoire, université d'Orléans, 2022.

De la même manière, en se mobilisant pour obtenir la garde de leurs enfants (Varichon) ou en construisant et médiatisant une nouvelle identité, celle d'homoparent (Yvert), des militant-es vont à l'encontre du sens commun et de l'institution judiciaire, qui niaient aux gays et aux lesbiennes le droit et la possibilité d'être reconnu-es comme parents.

Enfin, dans la lignée notamment des travaux de Todd Shepard³⁴, cet ouvrage entend interroger la manière dont le régime de la race traverse les modes de subjectivation des gays dans les années 1970 et 1980. Il s'agit d'analyser les processus de racialisation des individus non blancs, et donc de mettre en évidence, à rebours, la construction de sujets homosexuels blancs. Pour cela, Younes Lakehal montre comment la race est mise en scène ou au contraire euphémisée dans les petites annonces de rencontres gaies et expose les dynamiques d'altérisation et de fétichisation de corps construits comme « exotiques » par les auteurs de ces annonces. Ces dynamiques racistes participent à ségréguer racialement les lieux de rencontre et de consommation sexuelle fréquentés par les gays lillois, comme le montre Sébastien Landrieux. Si ces deux chapitres contribuent à faire de la race une catégorie d'analyse centrale dans l'étude des mouvements, subjectivités et pratiques homosexuelles de l'époque, ils sont loin d'épuiser le sujet, et nous appelons de nos vœux d'autres recherches qui rendraient compte des expériences et des stratégies politiques des gays et lesbiennes racisé-es, comme cela a pu être fait pour les décennies 1990 et 2000³⁵.

Interroger en 2023 ce qui constitue le sujet des luttes homosexuelles des années 1970 et 1980 ne devrait pouvoir faire l'économie d'une réflexion sur la manière dont les identités et pratiques trans ont été débattues, incluses ou mises à

34. Todd Shepard, *Mâle décolonisation. « L'homme arabe » et la France, de l'indépendance algérienne à la révolution iranienne*, Clément Baude (trad.), Paris, Payot, 2017. Voir aussi Maxime Cervulle, « French Homonormativity and the Commodification of the Arab Body », *Radical History Review*, n° 100, 2008, p. 171-179; Antoine Idier, « Silent Voices: The "Arabs" and Gay Liberation in France », in Glyn Davis et Laura Guy (dir.), *Queer Print in Europe*, Londres et New York, Bloomsbury Visual Arts, 2022.

35. Voir à ce sujet Paola Bacchetta, « Co-Formations : des spatialités... », art. cit.; Blase A. Provitola, « In Visibilities... », art. cit.; Jules Falquet, « De la lutte contre le racisme... », art. cit. Voir aussi Salima Amari, *Lesbiennes de l'immigration*, op. cit.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

distance au sein de ces groupes et de ces espaces. Pourtant, aucun texte du présent ouvrage ne prend à bras-le-corps cette question. Ici aussi, le dynamisme récent des études trans³⁶ dans et en dehors des espaces universitaires laisse espérer qu'à l'avenir «le sujet trans» ne constituera plus un impensé des «militantismes de genre et de sexualité des années 1970 et 1980³⁷».

Dans ces deux cas de figure, la difficulté pour les jeunes chercheur·euses à être financé·es pour travailler sur cette histoire en mobilisant explicitement les catégories de «race» ou de «transidentités» explique sans doute la marginalité ou l'absence de ces prismes d'analyses dans les chapitres qui composent l'ouvrage. Notons enfin que la bisexualité n'est pas non plus abordée. Pourtant, des analyses approfondies de la manière dont cette identité a été pensée, interrogée ou disqualifiée par les militant·es homosexuel·les de l'époque permettraient d'affiner encore la compréhension de la stabilisation des frontières de l'homosexualité, et plus largement d'identités binaires homo/hétéro³⁸.

ENGAGEMENT POLITIQUE ET PRATIQUES CULTURELLES

Dans les imaginaires, le militantisme est souvent associé à la distribution d'un tract, la participation à une manifestation ou encore l'organisation d'un piquet de grève. Et pourtant, à l'image d'autres mouvements sociaux des années 1970 et 1980, les mouvements lesbiens et homosexuels réinventent les modes de politisation en liant l'expression culturelle à cette démarche. À partir d'une enquête

36. En ce qui concerne les années 1970 et 1980, les travaux en cours d'Otto Briand-Terlet et de Karl Ponthieux Stern viendront sans doute pallier ces manques.

37. Lou Bossis, «*Nous sommes tous des marginaux et nous tous les rouages de la société qui nous opprime; comment pouvons-nous rejeter les transsexuelles?*» *Le sujet trans au sein des militantismes de genre et de sexualité des années 1970 et 1980 en France*, mémoire de master 2 en études de genre, EHESS, 2023. Le calendrier de parution de l'ouvrage n'a malheureusement pas permis de solliciter un chapitre issu de ce travail de recherche.

38. Voir notamment Yen-Hsui Chen, «Images et représentations des bisexuelles dans *Lesbia Magazine* des années 1980-1990», *Encyclo. Revue de l'école doctorale Sciences des sociétés ED 624*, n° 4, 2014, p. 117-137.

sur l'émergence d'une pornographie homosexuelle masculine dans les années 1970 et 1980, l'historien britannique Dan Callwood s'attache à repenser la libération homosexuelle « en tant que phénomène commercial et culturel³⁹ » et nous invite ainsi à élargir l'analyse de ces mouvements, longtemps axée spécifiquement sur leurs dimensions politiques et militantes⁴⁰. Si l'émergence d'une scène commerciale et de nouveaux réseaux de sociabilité ancrés dans des pratiques culturelles, festives ou sportives a pu être désignée, à l'époque, comme un obstacle aux mobilisations activistes⁴¹, ces phénomènes sont aujourd'hui analysés dans leur articulation avec le développement des luttes politiques, sous l'effet notamment des recherches sur les frontières des mouvements féministes⁴². La mobilisation politique a, plus particulièrement, un double sens pour les gays et les lesbiennes : elle vise à porter des revendications dans l'espace public mais aussi à briser l'isolement en forgeant des liens affectifs et un entre-soi qui sont autant d'occasions de cultiver et de valoriser une identité sociale discriminée, de développer des liens de solidarité et de supporter l'assignation à l'altérité⁴³.

Un certain nombre de travaux se sont récemment intéressés à la dimension culturelle et commerciale des mobilisations homosexuelles, portant, par exemple, sur l'histoire de lieux associatifs comme Diane et Hadrien à Dijon⁴⁴, sur le cinéma et ses festivals en tant que moyen d'expression

39. Dan Callwood, « Anxiety and Desire in France's Gay Pornographic Film Boom, 1974-1983 », *Journal of the History of Sexuality*, vol. 26, n° 1, 2017, p. 27.

40. Aspect qu'il prend également en compte dans sa thèse : Dan Callwood, *Re-evaluating the French Gay Liberation Moment 1968-1983*, thèse en histoire, University of London, 2017.

41. Mathias Quéré, *Et que vivent nos amours ! Une histoire du Comité d'urgence antirépression homosexuelle de 1979 à 1986*, mémoire de master 2 en histoire, université Toulouse-Jean Jaurès, 2017.

42. Laure Bereni et Anne Revillard, « Un mouvement social paradigmatique ? Ce que le mouvement des femmes fait à la sociologie des mouvements sociaux », *Sociétés contemporaines*, n° 85, 2012, p. 17-41.

43. Voir notamment Didier Eribon, *Réflexions sur la question gay*, Paris, Fayard, 1999. Sur l'importance des lieux de socialisation lesbienne dans la formation d'une conscience collective, voir Elizabeth Lapovsky Kennedy et Madeline Davis, *Boots of Leather, Slippers of Gold: The History of a Lesbian Community*, New York, Routledge, 1993.

44. Stacy Langiller, « Diane et Hadrien » : un lieu associatif gai à Dijon (1982-1984), mémoire de master 2 en histoire contemporaine, université de Bourgogne, 2017.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

militant⁴⁵, sur l'émergence d'une presse communautaire⁴⁶, ou sur le développement d'espaces commerciaux (cabarets, bars, saunas, sex-shops, etc.) à Paris⁴⁷. Si les chapitres concernés dans cet ouvrage évoquent peu la dimension commerciale, c'est aussi parce qu'ils portent principalement sur la construction d'une culture lesbienne qui s'est historiquement constituée dans un rapport critique aux industries lucratives. Ainsi, en complément d'analyses déjà bien documentées sur la « diffusion d'une culture féministe en rhizomes⁴⁸ » dans les années 1970 ou l'émergence de « communauté féministes⁴⁹ » à travers des pratiques culturelles variées (maisons de femmes, librairies, festivals, terres de femmes, etc.⁵⁰), plusieurs chapitres présentés ici interrogent spécifiquement

45. Hélène Fleckinger, « Nous sommes un fléau social : Cinéma, vidéo et luttes homosexuelles », in James Day (dir.), *Queer Sexualities in French and Francophone Literature and Film*, Amsterdam et New York, Rodopi, 2007, p. 145-161 ; Roméo Isarte, *Silence ! On parle. Projections, ciné-clubs et festivals militants : montrer les films de femmes et les cinémas homosexuels (1968-1986)*, mémoire de master 2, université Lumière Lyon 2, 2017.

46. Luc Pinhas, « Les ambivalences d'une entreprise de presse gaie : le périodique *Gai Pied*, de l'engagement au consumérisme », *Mémoires du livre/Studies in Book Culture*, vol. 3, n° 1, 2011, en ligne ; Jade Almeida, *Étude de contenu de la presse lesbienne : Lesbia Magazine, de 1982 à 2012*, mémoire de master 2 en histoire contemporaine, université Paris 1-Panthéon Sorbonne, 2015 ; Ilana Eloit, « "Le bonheur était dans les pages de ce mensuel" : la naissance de la presse lesbienne et la fabrique d'un espace à soi (1976-1990) », *Le Temps des médias*, vol. 2, n° 29, 2017, p. 93-108 ; Luc Pinhas, « La revue *Masques* et les éditions Persona : une aventure éditoriale et culturelle pionnière au service de la communauté LGBT en France », *Mémoires du livre/Studies in Book Culture*, vol. 9, n° 2, 2018, en ligne.

47. Frédéric Martel, *Le Rose et le Noir : les homosexuels en France depuis 1968*, Paris, Éditions du Seuil, 2008 [1996] ; Michael Sibalis, « Urban Space and Homosexuality ; The Example of the Marais, Paris "Gay Ghetto" », *Urban Studies*, n° 41, 2004, p. 1739-1758 ; Maxime Foerster, *Elle ou lui ? Une histoire des transsexuels en France*, Paris, La Musardine, 2012.

48. Bibia Pavard, Florence Rochefort et Michelle Zancarini-Fournel, *Ne nous libérez pas, on s'en charge, op. cit.*, p. 334.

49. Verta Taylor et Nancy Whittier, « Collective identity in social movement Communities: Lesbian Feminist Mobilization », in Aldon D. Morris et Carol McClurg Mueller (dir.), *Frontiers in Social Movement Theory*, New Haven, Yale University Press, 1992, p. 104-129 ; Suzanne Staggenborg, « Social Movement Communities and Cycles of Protest: the Emergence and Maintenance of a Local Women's Movement », *Social Problems*, vol. 45, n° 2, 1998, p. 180-204.

50. Myra Marx Ferree et Patricia Yancey Martin (dir.), *Feminist Organizations. Harvest of the New Women's Movement*, Philadelphie, Temple University Press, 1995 ; Françoise Flamant, *Women's Lands. Construction d'une utopie. Oregon, USA, 1970-2010*, Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe, 2015.

la manière dont les militantes lesbiennes ont investi l'identité lesbienne et la culture féministe de l'époque pour créer des espaces-temps alternatifs et « donner corps aux imaginaires lesbiens » (Bagnaud *et al.*).

Lorraine Wiss et Marie Bobichon s'intéressent à la construction d'une culture féministe et lesbienne à travers deux initiatives différentes : l'une théâtrale (la troupe des Lilith Folies et la Villa Lilith à Lyon), l'autre cinématographique (le festival Quand les lesbiennes se font du cinéma à Paris). Ces chapitres montrent bien comment le travail de représentation théâtrale du « désir lesbien » (Wiss) ou de représentation cinématographique du « regard lesbien » (Bobichon) façonnent simultanément des communautés politiques et culturelles ancrées dans des lieux spécifiques où se développe le sens de l'appartenance collective au féminisme et au lesbianisme. La porosité de la frontière entre espaces militants et espaces culturels est aussi au cœur des usages lesbiens des maisons et centres de femmes. Comme le démontre Marie Cabadi, ces lieux permettent, au-delà d'un usage strictement militant, l'expression de « pratiques de sociabilités lesbiennes » où se développent des « subcultures sexuelles », palliant en partie le manque d'espaces de rencontres lesbiens. À Lille, Paris ou Nantes, les lesbiennes créent des cafétérias dans les maisons de femmes, organisent des soirées festives, autant d'usages de lieux féministes qui font la spécificité du « répertoire d'action des groupes lesbiens ». Dans leur chapitre, Françoise Bagnaud, Clémentine Comer, Camille Morin-Delaurière et Alice Picard interrogent elles aussi la distinction classique entre une « frange politique » et une « frange culturelle » du militantisme féministe/lesbien. À partir d'une analyse de l'espace communautaire lesbien à Rennes, elles montrent, d'une part, que les actions de visibilité lesbienne et de revendication des droits homosexuels irriguent les activités d'une association considérée comme « culturelle », et, d'autre part, que se construit, par-delà les divergences politiques et théoriques entre associations féministes/lesbiennes, une « contre-culture lesbienne en partage ». Faite de « références, d'actions et de lieux de sociabilité communs », elle s'articule en particulier autour de la pratique du Wendo, du *Do it yourself* (ateliers de menuiserie, de mécanique ou d'électricité), de pratiques de soins et de l'expérimentation de médecines

alternatives. Enfin, si le tissu féministe permet dans de nombreux cas une socialisation au lesbianisme, l'espace de la rencontre homosexuelle n'est pas exempt de violences qui soulèvent la question primordiale des rapports sociaux de race au sein de la communauté homosexuelle. La presse homosexuelle constitue, dans les années 1970 et 1980, un vecteur privilégié de rencontres sexuelles entre hommes, et participe de la construction d'une culture sexuelle blanche. Comme l'explique Younes Lakehal dans son chapitre sur la « construction racialisée des désirs homosexuels » dans les petites annonces de rencontres, la blancheur se dit alors sans se dire dans une économie raciste des discours qui réduit et assigne les corps non blancs à une sexualité extraordinaire. Notons enfin que l'espace de la rencontre lesbienne a encore été trop peu abordé au prisme de ces enjeux et que davantage de recherches gagneraient à être menées sur les formes racialisées du désir lesbien d'hier à aujourd'hui⁵¹.

PLURALISER LES SOURCES, CROISER LES APPROCHES

Les auteur·ices des textes de cet ouvrage se sont appuyé·es sur une variété de types de sources, qui reflètent la diversité des ancrages disciplinaires et des objets de ces recherches.

Tout d'abord, pour la quasi-totalité des chapitres, les histoires racontées reposent sur les archives des groupes étudiés. Il s'agit de documents classiquement mobilisés lorsque l'on fait des recherches sur les mouvements sociaux : comptes rendus de réunions, tracts, brochures, correspondances, statuts associatifs, etc. Ensuite, à nouveau dans presque tous les textes de l'ouvrage, on trouve des coupures de presse portant sur l'activité de ces groupes. Ces articles peuvent émaner de la presse locale ou nationale dite « généraliste », de la presse partisane, syndicale, voire institutionnelle (bulletins municipaux), ou encore de médias dits « communautaires », liés de près ou de loin aux mouvements homosexuels ou lesbiens. La presse communautaire n'est pas seulement une source d'information mais peut

51. Voir Jade Almeida, *Étude de contenu de la presse lesbienne...*, *op. cit.* ; Blaise A. Provitola, « In Visibilities... », art. cit.

également représenter un matériau d'enquête à part entière, comme c'est le cas dans les chapitres où il s'agit d'analyser le point de vue des journalistes gays parisiens sur la vie homosexuelle lilloise (Landrieux) ou les usages racialisés de petites annonces de rencontres (Lakehal). En outre, pour dix des quatorze chapitres, les auteur·ices ont mené des entretiens avec les acteurs et actrices de l'histoire étudiée afin de recueillir des informations manquantes, de confronter leurs souvenirs à ce que « disent » les sources primaires, ainsi que d'analyser leur point de vue subjectif sur leurs activités passées, ce qui souligne l'intérêt renouvelé pour l'histoire orale. Enfin, ponctuellement, les auteur·ices ont recouru à d'autres types de matériaux : observations ethnographiques des activités d'une association de parents gays et lesbiennes (Yvert), notices de spectacles lesbiens (Wiss), minutes du tribunal correctionnel (Landrieux), films et vidéos militantes (Cabadi ; Fisson).

La variété des sources mobilisées se retrouve dans le paysage des fonds d'archives, privés ou publics, consultés. Ceux-ci sont hébergés dans des environnements institutionnels, comme la Bibliothèque nationale de France (archives de la Commission nationale homosexuelle de la Ligue communiste révolutionnaire), les archives départementales du Nord (fonds associatifs et archives judiciaires), la bibliothèque municipale de Lyon (fonds d'un collectionneur privé) et Marguerite Durand à Paris, ou encore des bibliothèques universitaires (fonds Louise Labé à Lyon 2, Centre des archives du féminisme à Angers). Ces fonds se trouvent également dans des centres d'archives associatifs et communautaires, comme les archives, recherches, cultures lesbiennes (ARCL), à Paris⁵², le Centre de documentation et de recherche sur les alternatives sociales à Lyon, les archives contestataires à Genève, ou Mémoire des sexualités à Marseille. Ces fonds peuvent également toujours se trouver en possession des militant·es (Yvert ; Wiss).

Cette diversité des sources et de leurs usages renvoie aux différentes formations des auteur·ices, donnant lieu à une pluralité d'épistémologies et d'ancrages disciplinaires.

52. Qui rendent accessibles leurs fonds et leurs analyses, comme dans cet ouvrage : Martine Laroche et Michèle Larrouy (dir.) *Mouvements de presse des années 1970 à nos jours, luttes féministes et lesbiennes*, Paris, ARCL, 2009.

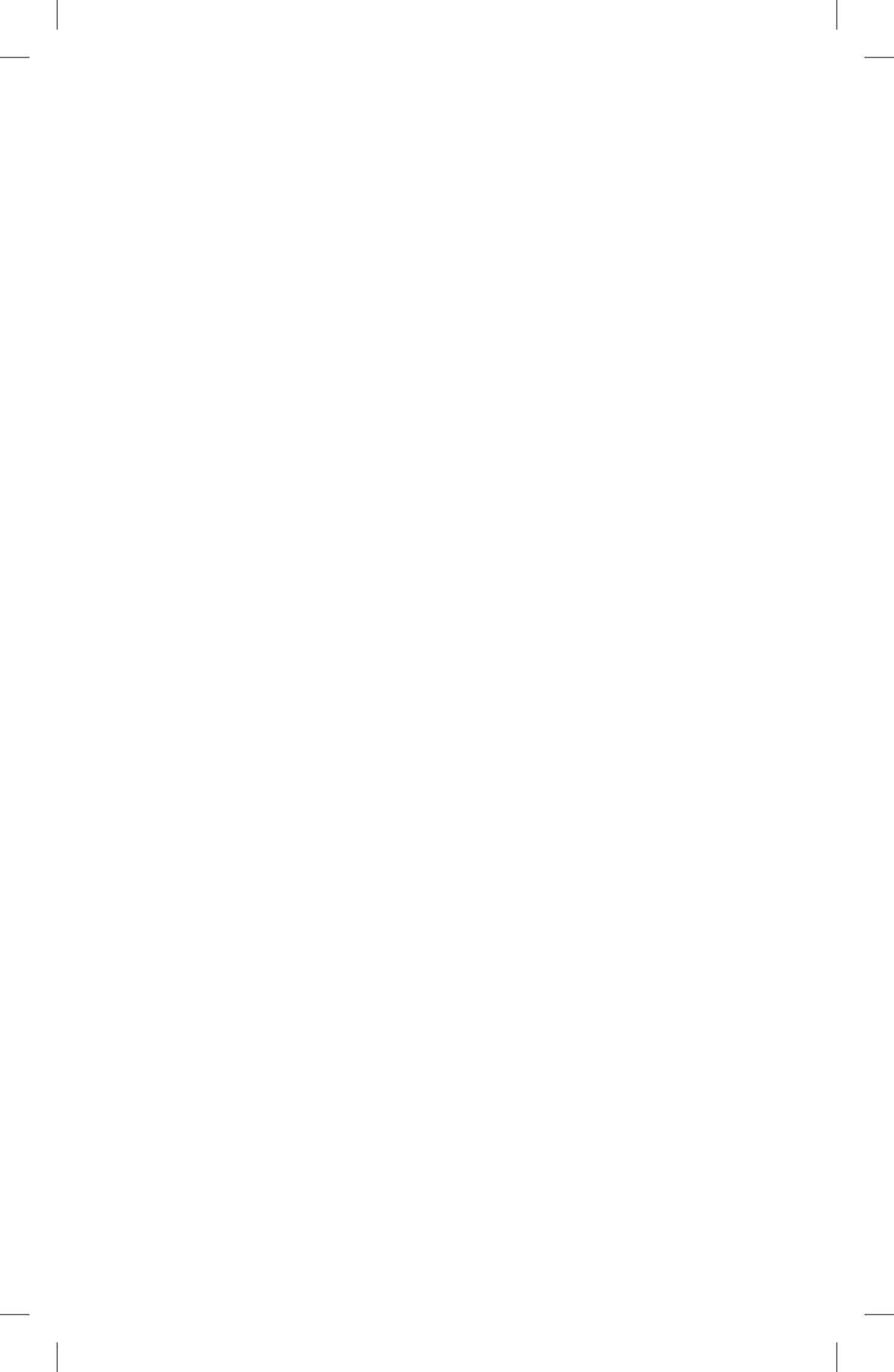
Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

Ainsi, la majorité des auteur·ices n'est pas engagée dans un cursus d'histoire, ce qui reflète sans doute la faible légitimité des recherches sur les minorités sexuelles dans cette discipline au sens institutionnel du terme, mais se compose de sociologues, politistes, spécialistes d'études théâtrales ou d'études de genre, ou encore philosophe. Dans le chapitre de Léa Védie-Bretêcher, il ne s'agit ainsi pas de restituer dans un contexte historique précis les discours portant sur la possibilité du lesbianisme comme un choix politique, mais bien de soumettre ces propos à une analyse proprement philosophique visant à sérier et à clarifier les sens que cette assertion peut revêtir. Cette diversité disciplinaire s'incarne en outre dans la manière de considérer les récits oraux recueillis : pour certain·es, il s'agit d'entretiens semi-directifs mobilisés comme matériaux d'enquête sociologique, pour d'autres, d'entretiens relevant de la tradition de l'histoire orale ou des récits de vie. Enfin, la porosité et l'imbrication des logiques militantes et académiques décrites précédemment se donnent tout particulièrement à lire dans l'écriture à huit mains du chapitre sur le milieu associatif lesbien rennais : si trois des quatre autrices sont engagées dans un cursus de recherche universitaire, ou l'ont été, Françoise Bagnaud a côtoyé certaines des militantes sur qui porte le chapitre et est engagée depuis plusieurs années avec ses co-autrices dans une démarche d'histoire communautaire.

Au mois d'avril 2021, plusieurs marches lesbiennes se sont tenues à Paris, Lyon, Toulouse ou Bordeaux. Dans les cortèges, des slogans évoquaient les luttes lesbiennes d'hier et l'actualité de ces combats : « Le féminisme c'est la théorie, le lesbianisme c'est la pratique », « Lavender menace », « Quand les femmes s'aiment, les hommes ne récoltent pas », autant de formules héritées des années 1970 qui soulignent l'importance de cette décennie dans l'émergence d'une conscience politique lesbienne. Pourtant, en même temps que ces slogans ravivaient la mémoire des luttes passées, les médias, généralistes comme militants, ont massivement décrit cette marche comme étant la « première marche lesbienne en France », occultant ainsi la marche lesbienne du 21 juin 1980 organisée à Paris par le collectif des lesbiennes de Jussieu et qui consacra l'émergence d'un sujet politique lesbien en France. Cet oubli peut être considéré comme le symptôme

Introduction

de l'insuffisance de la recherche, et de sa transmission, sur l'histoire des mobilisations lesbiennes en France dans les années 1970 et 1980 – constat qui peut être étendu aux mobilisations homosexuelles plus généralement, et qui contraste avec l'actualité brûlante de ces luttes. Cet ouvrage entend donc remédier à ces manques. Cela passe également par la multiplication des initiatives de centres d'archives communautaires dans tout le pays pour permettre à chacun-e un accès à la documentation ; par une diffusion encore plus large des récits des mobilisations qui nous ont précédés pour nourrir les luttes que nous menons aujourd'hui ; par une plus grande reconnaissance institutionnelle de la socio-histoire des homosexualités ; et par le développement des recherches qui prennent en compte de multiples rapports de domination afin de complexifier encore la compréhension de nos histoires.



PREMIÈRE PARTIE
ALLIANCES SYNDICALES
ET PARTISANES :
LE MOUVEMENT
HOMOSEXUEL À LA CROISÉE
DES CHEMINS



CHAPITRE 1

SPLendeur ET MISÈRES
DES ALLIANCES
LA COMMISSION NATIONALE
HOMOSEXUELLE
DE LA LCR (1975-1983)
ET LA FABRIQUE D'UNE
COALITION POUR LE MOUVEMENT
HOMOSEXUEL

Corto Le Perron

La première commission entièrement dédiée au travail sur la question homosexuelle dans une structure partisane en France, la Commission nationale homosexuelle (CNH), est apparue au sein de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR). Cela s'explique en partie par la structure et l'organisation de cette section française de la IV^e Internationale, d'orientation trotskyste, qui prend sa forme de parti réformé et stabilisé en décembre 1974 et se fixe comme objectif la révolution socialiste¹. Cette commission vise à s'impliquer

1. Jean-Paul Salles, *La Ligue communiste révolutionnaire (1968-1981). Instrument du Grand Soir ou lieu d'apprentissage ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

dans les mouvements de masse, ou secteurs d'intervention définis comme prioritaires, à l'instar des syndicats ouvriers ou des organisations lycéennes. Bien qu'elle soit une composante à part entière du mouvement ouvrier, elle cherche à se démarquer des autres organisations de gauche de l'époque, comme le Parti communiste français (PCF) ou le Parti socialiste unifié (PSU), par un lien spécifique aux mouvements sociaux nés de l'ébullition de 1968. Sous l'impulsion de militant-es révolutionnaires intégré-es dans les milieux homosexuels, elle se réunit dans un premier temps sous le nom de Commission homosexuelle parisienne (CHP). Rassemblement assez libre de six militant-es régulier-es, pouvant réunir jusqu'à une vingtaine de militant-es plus occasionnel-les, elle se donne dès 1975 pour objectif de créer des liens entre mouvement ouvrier et luttes homosexuelles. Elle devient la CNH en 1977, en passant sous le contrôle plus direct du Comité central (CC), organe dirigeant du parti.

Malgré son statut de précurseure, la littérature invite à ne pas surestimer le rôle de cette commission, tant dans son influence sur la Ligue que sur sa place dans les luttes homosexuelles en recomposition dans cette fin des « années 1968 ». Contre l'image d'une prise en charge précoce, autonome et bienveillante des luttes homosexuelles, la commission a davantage joué un rôle de « village Potemkine² » pour le parti. Elle a en effet permis à la LCR de se distinguer d'autres organisations de gauche, alors même qu'elle a d'abord cherché à infiltrer les groupes homosexuels et a opposé de nombreuses résistances structurelles à ses militant-es. Cette histoire de la commission est relativement connue aujourd'hui, grâce au travail d'archivage des militant-es, qui en ont conservé nombre de traces, comme dans le fonds Masques et Persona déposé à la BNF Richelieu. Quelques travaux universitaires ont été consacrés à cette commission et ont notamment mis en évidence les obstacles et les limites à ses actions, ainsi que son rôle d'instance de socialisation pour des formes de militantisme qui se renouvellent alors³. Cela étant, on peut s'intéresser plus spécifiquement à son statut d'intermédiaire

2. Olivier Fillieule, *Pride and Prejudice. How Homosexuals and Lesbians Came Out Politically in the Ligue communiste révolutionnaire (LCR) 1975-1979*, ECPR General Conference, Montréal, 2015.

3. Maurice Avramito, *Quand les gais et les lesbiennes voient rouge! La Commission nationale homosexuelle de la LCR et le devenir biographique*

entre les collectifs de lutte homosexuels et un pôle de la lutte marxiste telle qu'elle se reconfigure à l'époque.

La CNH est un laboratoire dont l'objectif est d'étudier comment évoluent les mobilisations pour la libération sexuelle, alors que les espoirs de mai s'essouffent et qu'il devient nécessaire de reconfigurer des luttes qui se structurent progressivement en un mouvement à part entière. Parmi les stratégies employées, cette commission est une illustration des formes diverses qu'ont prises les relations entre partis politiques et mobilisations homosexuelles (masculines et féminines). La position d'intermédiaire de la CNH est due à son fonctionnement et à sa composition, en particulier à la multipositionnalité de ses membres, engagé-es dans plusieurs causes et structures (notamment les groupes de libération homosexuels⁴).

Cela en fait un espace où se mêlent les enjeux de l'intégration d'une cause minoritaire à une organisation, mais aussi les enjeux de rapprochements entre deux espaces de lutte distincts. Une partie de ces dynamiques se rapproche de ce que les analyses sociologiques rassemblent d'ordinaire sous le terme d'*alliance* ou de *coalition* (en particulier dans la littérature anglophone). Il s'agit de mises en lien temporaires d'unités contestataires qui, maintenant leur autonomie, se donnent un objectif, ou une identité commune, imaginé ou réel⁵. Pour l'essentiel, les études se concentrent sur les conditions de possibilité de ces rapprochements. Cherchant à prolonger ces travaux, ce chapitre propose de se concentrer sur le *coalition work*⁶, le travail d'alliance ou fabrication des coalitions, c'est-à-dire le processus-même de définition des liens et ses conséquences sur les formes d'engagement,

de ses militant-e-s, mémoire de master 2 en science politique, université de Lausanne, 2016.

4. Les GLH sont des groupes militants créés à partir de 1975, à Paris puis à travers toute la France, qui structurent le militantisme homosexuel et mettent en avant des modalités de lutte d'abord très éloignées du réformisme, faisant une large part à la dimension existentielle de la lutte.

5. Dieter Rucht, « Movement Allies, Adversaries, and Third Parties », in David A. Snow, Sarah A. Soule et Hanspeter Kriesi (dir.), *The Blackwell Companion to Social Movements*, Hoboken, John Wiley & Sons, 2007, p. 201-202.

6. Suzanne Staggenborg, « Coalition Work in the Pro-Choice Movement: Organizational and Environmental Opportunities and Obstacles », *Social Problems*, vol. 33, n° 5, 1986, p. 374-390.

ainsi que de la formulation de revendications des militant-es homosexuel·les.

L'envie de mettre en lumière ces aspects concrets a motivé une relecture des archives⁷ et la conduite d'entretiens auprès de militant-es de la commission⁸. L'idée étant qu'étudier le travail d'alliance lui-même, plutôt que les dynamiques de chaque groupe ou les engagements individuels, permet de mettre en évidence les oppositions et les conflits entre les parties, ainsi que leurs conséquences⁹. L'étude de ce cas particulier offre des éléments pour affiner la compréhension d'un processus interactionnel qui prend des formes très variées – collaboration de principe, soutien lors d'événements précis ou fardeau. Le cas de la LCR nous rappelle que convergences et alliances ne sont jamais naturelles ou objectives, mais qu'elles restent purement conjoncturelles¹⁰. Ainsi, l'objectif de ce chapitre est d'appréhender les opérations de définition et de cadrage nécessaires au travail d'alliance, pour souligner les enjeux qui les sous-tendent au regard de la légitimité politique des luttes homosexuelles. Il met également à jour les coûts et conséquences d'une telle stratégie sur la définition même du mouvement, à travers une réorientation des revendications des militant-es et un resserrement des combats sur une population d'abord masculine et cisgenre.

7. Les documents cités viennent des archives de la commission déposées à la BNF Richelieu dans le fonds Masques et Persona (NAF 28 675), en particulier les cartons 22 à 25, ainsi que de la presse généraliste (*Le Nouvel Observateur*) et militante d'époque (*L'Antinorm*, *Homophonies*, *Masques*, *Gai Pied*, *Rouge*).

8. On trouvera dans le texte des éléments de ces échanges avec : Sanzio (militant des GLH, à la Ligue pour la CNH), Triton (permanente de la Ligue, très investie dans *Rouge*), Boyer (semi-permanent, proche de la ligne du parti) et Mélanie (entrée plus tardive à la CNH, d'abord dans les GLH). Les pseudonymes sont ceux utilisés couramment au sein de la LCR (jusqu'en 1998), pratique en partie reprise dans certaines mobilisations homosexuelles.

9. Lilian Mathieu, «Éléments pour une analyse des coalitions contestataires», *Revue française de science politique*, vol. 59, n° 1, 20 mars 2009, p. 77-96.

10. Sébastien Chauvin, «Les aventures d'une "alliance objective". Quelques moments de la relation entre mouvements homosexuels et mouvements féministes au XX^e siècle», *L'Homme & la Société*, vol. 4, n° 158, 2005, p. 111-130.

FAIRE LA « LIAISON AVEC
LE MOUVEMENT OUVRIER »
(1975-1979)

Que la première commission homosexuelle apparaisse dans la LCR n'est pas une surprise. Cette dernière est alors considérée comme apte à accueillir des discussions sur la place du désir et de la sexualité dans la lutte. Elle n'a, par exemple, jamais condamné l'homosexualité aussi ouvertement que d'autres partis, comme le PCF, dont le porte-parole Pierre Juquin disait d'elle qu'elle était « le contraire du mouvement ouvrier¹¹ ». La relative ouverture de la LCR découle de la manière dont les revendications spécifiques aux homosexuel·les sont traitées par la IV^e Internationale à partir de la première moitié des années 1970. Sous l'impulsion de militant·es des sections états-unienne et britannique, ainsi que d'un véritable mouvement de lutte gay et lesbien autonome, la considération des questions liées à l'homosexualité s'améliore nettement¹². De plus, le contexte français a rendu la gauche plus perméable à l'inclusion de nouvelles revendications dans le foisonnement de l'après-68 ; période dans laquelle les organisations traditionnelles comme le Parti socialiste unifié (PSU) ou la Confédération française démocratique du travail (CFDT) commencent à prendre en charge des questions soulevées par les récentes mobilisations sociales, par exemple féministes et anticarcéralistes.

Dès le départ, les textes publiés au nom de la CHP insistent sur la nécessité à interroger « sa liaison avec le mouvement ouvrier¹³ ». Les militant·es de la commission commencent par s'engager dans un travail de production théorique en lançant des discussions sur la place de l'homosexualité et des militant·es homosexuel·les au sein de la Ligue dans *Rouge*, l'organe de communication du parti. En reprenant les théories et le vocabulaire marxistes, la CHP analyse la révolution sexuelle de manière à « donner une vision très noble » de la lutte, comme le dit Sanzio, encarté depuis quelques années

11. *Le Nouvel Observateur*, n° 392, 15 mai 1972

12. Christopher Phelps, « The Closet in the Party: The Young Socialist Alliance, the Socialist Workers Party, and Homosexuality, 1962-1970 », *Labor*, vol. 10, n° 4, 2013, p. 11-38.

13. « Sexualité et pouvoir bourgeois », texte de la CHP, 18 avril 1976.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

et membre de la commission. Durant cette étape, qui apparaît ici comme la première du travail d'alliance, les militant·es construisent une généalogie des liens entre mouvement ouvrier et lutte homosexuelle. Le militant des GLH Jean Nicolas entend, par exemple, repenser les fondements théoriques du mouvement homosexuel révolutionnaire, en les situant en Allemagne à la fin du XIX^e siècle¹⁴. Le psychiatre et psychanalyste Wilhelm Reich est l'une des références centrales mobilisées par les théoricien·nes de la lutte pour une révolution sexuelle. Soutenu par le parti communiste allemand à partir de 1931, il avait promu des programmes d'éducation sexuelle et de soins gratuits pour la classe ouvrière dès la fin des années 1920 – *Reichsverband für proletarische Sexualpolitik*, abrégé en Sex-Pol¹⁵. Les militant·es ont conscience des limites de la réflexion de Reich et de la psychanalyse en général sur l'homosexualité, considérée comme pathologique ou *a minima* inférieure à l'hétérosexualité.

Néanmoins la réflexion sur la dynamique d'intégration de la libération sexuelle à la révolution socialiste nourrit les échanges entre militant·es. On voit apparaître des « Comités SexPol » dans le sillage du Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR)¹⁶, à l'initiative notamment du journal *L'Antinorm*, périodique d'un des groupes issus de son délitement. Dans un texte programmatique qui appelle à se placer dans la continuité du FHAR, le journal déclare vouloir devenir une « tribune de tous les opprimés sexuels, en aidant à la prise de conscience de tous les révolutionnaires, de la nécessité de lier à la lutte politique, économique et culturelle, une lutte sexuelle¹⁷. » Bien qu'il soit critiqué et fasse naître des débats sur la place de la révolution sexuelle par rapport à la lutte des classes, cet appel est relayé par la Ligue¹⁸. Cette

14. Jean Nicolas, « La question homosexuelle », *Critique communiste*, n° 11-12, décembre 1976 – janvier 1977.

15. Cat Moir, « Wilhelm Reich et la politique de l'homosexualité dans le mouvement Sex-Pol », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 150, 2021, p. 97-118.

16. Groupe homosexuel révolutionnaire actif de 1971 à 1974 et connu pour son positionnement contre le militantisme assimilationniste dominant à l'époque, ainsi que pour son répertoire d'action inspiré des soulèvements de 1968.

17. « Plateforme du Sex-Pol », numéro supplément à *L'Antinorm*, n° 2-3, 1973.

18. *Rouge Hebdomadaire*, n° 237, 11 janvier 1974.

dernière conserve des liens avec *L'Antinorm*, qui appelle à faire une liaison avec le mouvement ouvrier en soutenant Alain Krivine, candidat révolutionnaire, lors des élections présidentielles de 1974.

Ces débats sur les origines des convergences entre mouvements homosexuel et ouvrier ont aussi lieu au sein de la CHP. Ils s'apaisent au nom de la poursuite d'une plus grande légitimité politique pour des luttes encore largement perçues comme périphériques et issues de lubies ou déviances bourgeoises¹⁹. À travers cet exercice de théorisation, la commission cherche à rendre l'oppression vécue par les homosexuel·les intelligible pour les organisations et leurs militant·es. Cette stratégie passe par une mobilisation plus large, une « massification de la base », pour reprendre le vocabulaire militant révolutionnaire ; c'est-à-dire porter les revendications d'égalité et de justice face aux discriminations au-delà des seules personnes directement concernées. Cela au moyen de plateformes ayant une plus grande surface médiatique. La CHP est présentée comme une première étape de cette opération de massification, l'orientation stratégique de la commission consistant alors à prendre appui sur les organisations d'extrême gauche, plus perméables à ces questions. Le but est de devenir une « force de pression²⁰ » sur les autres partis et syndicats identifiés comme de gauche afin de « les contraindre à évoluer et tenir compte de [l']existence²¹ » des homosexuel·les.

Dès les débuts de la commission, l'enjeu est d'œuvrer à ce rapprochement avec le mouvement ouvrier tout en faisant de la CHP un espace de vie. Cette mission double fait écho au fonctionnement des groupes Sand, groupes non mixtes de femmes créés à l'issue du premier Congrès de la LCR en 1974 et destinés à lutter d'abord contre le sexisme interne à l'organisation²². Plus largement, cette double nature de la CHP renvoie à l'organisation du mouvement de libération

19. Voir, par exemple, *Rouge Quotidien*, n° 70, 9 juin 1976.

20. Pour reprendre les termes de Triton, militante de longue date de la Ligue, membre de la CHP puis de la CNH jusqu'à sa fin.

21. Texte de la CNH : « Sur les trois GLH parisiens », 17 mars 1977.

22. Justine Zeller, « La diffusion des contestations féministes au sein de la Ligue communiste révolutionnaire : émergence et développement du "travail femme" à Toulouse durant les années 1970 », *Revue historique*, vol. 685, n° 1, 2018, p. 123-146.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

des femmes dont s'inspirent les luttes homosexuelles, notamment les GLH. Dès son premier numéro, daté de mai 1979, le magazine *Masques* propose d'ailleurs de nommer « militance homosexuelle » cette forme singulière de militantisme ancrée dans l'intime et débordant le traditionnel répertoire d'action des partis (grèves, tractages, interventions en usine). Cette singularité rend l'intégration à la Ligue plus délicate et nourrit des débats parfois houleux, jusqu'au sein de la commission. Différentes lignes s'opposent, entre tentation d'aller plus avant dans la fabrique de la coalition et crainte d'une inféodation à la lutte des classes. Cela pose la question de ce que cette alliance peut apporter aux mobilisations homosexuelles comme légitimité politique et médiatique, et de ce qu'elle peut coûter dans les compromis qu'elle implique.

CHANGER LA LUTTE POUR FAIRE ALLIANCE (1979-1983)

La fin des années 1970 est un moment de bascule dans les revendications. La victoire de la droite aux élections législatives de 1978 conforte la politique giscardienne dans son durcissement, notamment concernant les populations homosexuelles. Durant les années 1978-1981, plusieurs revues homosexuelles comme *Dialogues*, *Gaie-Presse* ou encore *Gai Magazine* sont ainsi censurées au titre de la loi de 1949. Cette dernière condamne les publications qui présenteraient un danger pour la jeunesse en raison d'un contenu pornographique. Cependant, la répression policière et juridique semble en baisse²³, alors même que les militant-es et les groupes homosexuels rendent bien plus visibles des affaires qui deviennent des moments importants de mobilisation nationale; c'est ce qu'illustrent des affaires comme celles de Marc Croissant, du docteur Buisson ou encore du Manhattan²⁴. Cela s'inscrit dans la logique qui pousse les mobilisations à investir le terrain législatif; orientation qui

23. Jérémie Gauthier et Régis Schlagdenhauffen, « Les sexualités “contre nature” face à la justice pénale. Une analyse des condamnations pour “homosexualité” en France (1945-1982) », *Déviance et Société*, vol. 43, n° 3, 2019, p. 421-459.

24. Mathias Quéré, « *Quand nos désirs font désordres.* » *Une histoire du mouvement homosexuel français de 1974 à 1986*, op. cit., p. 331 sq.

fait consensus lors des États généraux de l'homosexualité, organisés le 29 avril 1978 à Paris à l'initiative de membres du GLH et avec le soutien de la CNH²⁵.

Cette dernière, dont les évolutions sont symptomatiques des changements qui s'opèrent dans les luttes, réoriente progressivement sa ligne jusqu'à arriver à une proposition unitaire qui prend la forme de «Thèses» à présenter au III^e Congrès de la Ligue. Ces propositions pour l'inclusion des luttes homosexuelles dans la ligne du parti sont élaborées en amont au sein de la commission, qui envoie un document de travail dès le mois d'octobre 1978 à toutes les tendances ou branches. L'absence de réponse de la Ligue montre la marginalité de cette intervention – *a fortiori* aux yeux des membres de la commission, qui dénoncent ce fonctionnement dans plusieurs courriers entre décembre 1978 et janvier 1979²⁶, sans plus de réaction. Lorsque le Congrès se tient finalement en janvier 1979, une version amendée de ces thèses est présentée aux participant·es, au nom de la CNH, sans que celle-ci en ait été informée. Comme le note Boyer, militant de la CNH pourtant proche des organes centraux de la Ligue, les modifications faites au texte visent à effacer «la double fonction du mouvement: se vivre et lutter» et «à réduire la lutte des homos à la lutte contre la répression – pour les droits démocratiques, en sous-estimant la lutte contre les normes sexuelles bourgeoises²⁷».

Dans une lettre de janvier 1979 adressée aux délégué·es du Congrès, la CNH pointe ces altérations en comparant sa version à celle distribuée au Congrès. Si les revendications en elles-mêmes sont largement reprises, les Thèses reformulées par la direction modifient substantiellement le cadre des luttes homosexuelles dans le parti, et donc la place qu'elles seront amenées à prendre ainsi que ses liens avec les organisations homosexuelles. Il est à noter que les modifications viennent en particulier de la tendance ouvriériste «T4» dont certain·es membres avaient déjà pris position contre la volonté de la CNH de fonctionner différemment des autres interventions, et sur le modèle des groupes Sand. C'est le

25. Texte de la CNH: «Bilan des états généraux», non daté.

26. Par exemple, la lettre du 8 janvier 79 destinée à la commission paritaire et signée Moatik pour la CNH.

27. Lettre au Bureau politique, signée Boyer, 19 janvier 1979.

cas, par exemple, de Matti, dirigeant de la tendance T4 et membre du Comité central, qui avait proposé de placer la commission sous contrôle étroit du Comité central et qui souhaitait qu'elle se concentre uniquement sur des revendications touchant aux « droits démocratiques²⁸ ». Les Thèses amendées se situent dans la continuité de ces prises de parole et placent au centre des préoccupations de l'intervention homosexuelle la campagne pour l'égalité des droits en faisant de la Ligue un acteur central de ces luttes. Elles enlèvent également les références à l'histoire du mouvement homosexuel comme espace de vie et outil de visibilité sociale de l'homosexualité. De plus, tous les passages ouvertement opposés à l'assimilation des luttes et des militant-es au modèle dominant et hétérosexuel sont gommés, ainsi que toute trace de l'idée que les luttes homosexuelles puissent apporter quelque chose au mouvement ouvrier. On peut prendre ce point en exemple, la modification du document étant très explicite puisqu'elle consiste en la suppression simple des phrases suivantes :

S'il s'agit de luttes pour les droits démocratiques, nous ne cherchons pas pour autant l'intégration dans les normes actuelles de la société ni l'institutionnalisation [*sic*] d'une homosexualité. Par exemple, nous exigeons la reconnaissance de la liaison homosexuelle, au même titre qu'une autre, pour les droits qu'elle peut procurer, et non pour son institutionnalisation [*sic*] juridique²⁹.

Le Congrès de 1979 semble ainsi marquer l'aboutissement d'un processus de *recadrage* idéologique³⁰ de la lutte homosexuelle au sein de la LCR par la mise de côté de toute la dimension existentielle de l'engagement. En ce sens, il s'agit d'un moment-charnière pour la commission, après lequel

28. C'est finalement la résolution de Triton qui est adoptée, offrant une prise moins importante de la direction sur le travail de la commission et limitant la présence de membres non concernés dans les réunions. Elle maintenait ainsi la double vocation de la commission dont parlait Boyer. Voir Bulletin intérieur, n° 71, août 1977, p. 9.

29. Document de la CNH : « Lecture comparée des 2 versions des thèses homo », non daté.

30. Robert D. Benford et David A. Snow, « Ideology, Frame Resonance and Participant Mobilization », *International Social Movement Research*, vol. 1, 1^{er} janvier 1988, p. 197-217.

sa ligne semble bien plus en accord avec celle du parti dans son ensemble, ce qui se traduit par de nouvelles formes de soutien – j’y reviendrai un peu plus loin. Cet alignement des intérêts et des attentes est renforcé par le départ de la moitié des membres de la commission, qui quittent la LCR pendant le Congrès. Les raisons qui motivent ce départ sont le passage en force et sans discussion des modifications apportées aux Thèses, ainsi que le refus par l’organisation pour des raisons logistiques d’accorder un temps de discussion autour de ce texte. Ne restent dans la CNH que les militant-es déjà proches de la direction et convaincu-es du fonctionnement du parti.

Dans un contexte de crise du modèle des GLH qui semble avoir fait long feu, même si des critiques plus radicales persistent, la plupart des militant-es et des groupes changent de stratégie. Iels optent pour des revendications plus réformistes (alors que beaucoup se revendiquaient révolutionnaires) et concentrent leurs efforts sur les campagnes visant à faire changer la législation, ainsi que sur la sensibilisation d’un public hors milieux contestataires. Ce travail de diffusion idéologique passe, par exemple, par la création de médias nationaux qui continuent de porter des messages militants au sein de publications plus culturelles. On peut citer *Gai Pied* ou encore *Masques*, tous deux apparus en 1979 et qui remplissent cette fonction double, quoique leurs lignes éditoriales ne soient pas les mêmes. Le second a par ailleurs été créé par des militant-es de la CNH, en particulier parmi celles qui sont parti-es lors du III^e Congrès, défendant dans leurs colonnes les formes d’engagement que le cadre de la Ligue avait finalement empêchées.

En lien avec cette évolution, le soutien de la LCR est plus marqué à partir de 1979, notamment lors de la création du Comité d’urgence antirépression homosexuelle³¹ (CUARH), à l’issue de la première université d’été homosexuelle (UEH)³².

31. Le CUARH, est créé pendant la première université d’été homosexuelle en 1979. C’est une coordination d’associations et groupements qui vise à lutter contre la répression des homosexuels. Sa composition est mixte entre homosexuels et lesbiennes. Son journal *Homophonies* est dédié à l’actualité homosexuelle et relaie les événements importants notamment au niveau des actions politiques à mener.

32. Rencontre nationale regroupant plusieurs dizaines de GLH et autres groupes sur le campus de Luminy, près de Marseille, du 15 au 21 juillet 1979,

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

Les militant·es homosexuel·les, dont certain·es avaient fréquenté la CNH, qui portent le projet de cette coordination nationale affirment dès le mois suivant l'importance de «rechercher les liens pour mener des campagnes éventuellement communes avec les forces anti-répression, les organisations politiques, syndicales et démocratiques³³». Iels explicitent ainsi une volonté d'aligner tous les objectifs de cette coordination, ou une partie d'entre eux, sur des combats qui touchent d'autres communautés de lutte en faisant coïncider leurs revendications avec des mots d'ordres plus généraux. Autrement dit, le CUARH participe à l'«intégration à un dispositif d'intéressement», qui passe par le fait de placer les revendications des luttes homosexuelles dans le «cadre d'appréhension» des militant·es traditionnel·les³⁴. Un exemple des nouvelles formes que prend cette alliance entre les mobilisations homosexuelles et la Ligue est l'appel de celle-ci à «tous ses militants, toutes les organisations ouvrières et démocratiques, tous les militants ouvriers à participer³⁵» à la marche du 4 avril 1981³⁶. Cette marche est une réussite pour le mouvement homosexuel en ce qu'elle permet sa meilleure structuration, l'élaboration de nouvelles stratégies politiques et parce qu'elle prend la forme d'une mobilisation plus facile à suivre pour des non militant·es. Il faut noter par ailleurs que ces modalités de lutte sont temporaires, circonscrites autour des marches pour les campagnes démocratiques: avant comme après, c'est un militantisme plus «existentiel» qui est mis en avant³⁷.

Cette réorientation est saluée par les militant·es resté·es à la CNH, pour qui elle a permis de donner une nouvelle

dans le but de définir les axes et modes d'action du mouvement homosexuel.

33. *Rouge*, 24 au 30 août 1979.

34. Lilian Mathieu, «Éléments pour une analyse des coalitions contestataires», art. cit., p. 89.

35. «Appel du BP de la LCR à la marche nationale du 4 avril», brochure de la CNH, mars 1981, p. 84

36. Deuxième marche des homosexuels et des lesbiennes, organisée par le CUARH. Elle est restée la plus marquante dans les mémoires militantes, notamment parce qu'elle a rassemblé, fait inédit, plus de dix mille participant·es, comme le titrait la presse dès le mois suivant (*Gai Pied*, n° 26, couverture).

37. Mathias Quéré, «Lesbiennes et pédés. Ne rasons plus les murs». Une histoire des marches homosexuelles dans la France des années 1970 et 1980», *Revue d'histoire culturelle*, 2022, p. 9-10.

dimension au mouvement, comme l'écrit Boyer: «après une longue phase infantile et gauchiste, le mouvement homosexuel s'était développé depuis 1979 sur un socle de campagnes démocratiques³⁸». De fait, avec le CUARH, les luttes homosexuelles acquièrent la légitimité nécessaire à leur prise en charge au-delà des cercles militants restreints. La centralité de ces alliances avec des formations politiques devient un mot d'ordre essentiel des publications de la commission, comme dans la brochure *Homosexuel(le)s en mouvement*. Diffusée comme supplément au n° 11 de *Critique communiste* en octobre 1982, Boyer y affirme au nom de la CNH que

face à celles et ceux qui s'enfermaient durant l'essentiel des années 1970 dans une marginalité, au nom de la subversion de l'ordre hétérosexuel et de la radicalité homos, le CUARH a été créé dans l'optique d'un mouvement social, pour trouver les thèmes et formes d'action permettant de sensibiliser la masse des homosexuels, et de rechercher des alliances auprès du mouvement ouvrier et démocratique.

Pour lui, il en va de la survie du mouvement d'être capable de mener une «stratégie d'alliances» hors des milieux militants homosexuels. Constat partagé par Vincent Legret, directeur de publication d'*Homophonies*, journal du CUARH, dans le n° 8-9 de juillet-août 1981: «le regroupement des homosexuels ne se réalisera qu'autant que nous nous emploierions à avoir simultanément une interpellation dirigée vers les hétérosexuels et une collaboration avec eux».

Après avoir obtenu gain de cause en 1982 sur la modification des droits et la suppression du fichier de surveillance des homosexuels à la préfecture de Paris³⁹, la dynamique change. À ce contexte s'ajoute une importante crise de la LCR que quittent nombre de militant-es, ce qui n'est pas sans effet sur l'abandon progressif de son investissement auprès des groupes homosexuels. Ce délitement des liens construits avec les mobilisations homosexuelles est concomitant de la progressive disparition de la CNH, effective en

38. *Critique communiste*, n° 9, juin 1982, p. 4.

39. Antoine Idier, *Les Alinéas au placard. L'abrogation du délit d'homosexualité (1977-1982)*, Paris, Cartouche, 2013.

1983. Paradoxalement, si cette séquence post-électorale peut sembler être un moment de démobilitation et de recul de l'engagement dans les mobilisations homosexuelles, elle peut aussi être comprise comme une nouvelle phase de politisation de ces enjeux. Ce moment est en effet marqué par la reconnaissance de ces mobilisations, à travers des financements de diverses administrations et institutions notamment⁴⁰, comme « un acteur collectif, le “mouvement”, à même de participer à des échanges avec des interlocuteurs institutionnels⁴¹ ». En ce sens, la CNH a joué son rôle, puisqu'elle a contribué à l'effort de convergence autour des campagnes pour l'obtention de droits. La Ligue a de fait soutenu la création du CUARH – qui existe jusqu'en 1986 – et fourni un espace de rencontre et d'expérimentation pour des militant·es qui cherchaient à définir une nouvelle forme d'engagement. La suppression de la commission marque une nouvelle étape dans l'évolution de cette alliance et apparaît comme la suite logique du nouveau rapport qui se dessine entre mouvement homosexuel et partis politiques.

La formalisation de cette alliance a posé clairement les limites de ce qui pouvait être pris en charge par les syndicats et ce qui ne le serait pas. Le resserrement de la mobilisation autour du cadrage réformiste a poussé à la mise de côté de revendications qui semblaient pourtant tout aussi importantes pour les militant·es homosexuel·les. Si l'on reprend la liste des demandes faites par la CNH dans ses « thèses » de 1979, et celles de la brochure de 1982⁴², on constate d'importantes différences (voir tableau ci-dessous).

Si la réduction de la liste de revendications est flagrante, elle n'est pas seulement le fait de l'abandon de certaines d'entre elles. Dans la brochure de 1982, les axes revendicatifs font l'objet de développements assez longs (non reproduits ici) qui en explicitent la portée, fournissent des exemples

40. Pour ne prendre qu'un exemple, voir le cas de Diane et Hadrien, lieu associatif ouvert à Dijon en 1982 grâce notamment à des subventions, sous impulsion du GLH local dont Boyer était un acteur important. Voir Stacy Langiller, *Diane et Hadrien. Un lieu associatif gai à Dijon (1982-1984)*, mémoire de master 2 en histoire contemporaine, université de Bourgogne, 2017, p. 73-74.

41. Massimo Prearo, *Le Moment politique de l'homosexualité*, op. cit., p. 222.

42. *Homosexuel (le)s en mouvement*, éditée par la LCR pour la CNH, en octobre 1982. Liste des axes p. 15-18.

Alliances syndicales et partisans

Thèses de 1979	Axes revendicatifs de 1982
<ul style="list-style-type: none">- Abrogation des lois et décrets répressifs- Levée de toute forme d'interdiction professionnelleIllégalité de tous les licenciements et de toute discrimination dans le travail et le logement- Reconnaissance de la liaison homosexuelle pour : l'accès au logement, les droits sociaux, la simultanéité des congés, les mutations professionnelles, le droit de garde des enfants, le droit de visite dans les hôpitaux et les prisonsContre la censure de la presse homosexuelle- Contre le fichage, les brimades policières dans le « ghetto », pour la dissolution des brigades anti-homosexuelles et la destruction des fichiers existants- Pour la libre disposition de son corps et de son comportement (abolition de l'interdiction du travestissement et du transsexualisme)Solidarité internationale avec les homosexuel(le)s réprimé(e)s et tout particulièrement avec ceux et celles des États ouvriers- Liberté sexuelle pour la jeunesse, en particulier à l'égard des familles, abrogation des lois dites « de protection des mineurs »	<ul style="list-style-type: none">- Maintien d'axes défensifs, contre la répression (extension des lois antiracistes de 1975 et 1972 à l'orientation sexuelle)- Pour le droit institutionnel d'expression et de défense des homos (accès aux médias dont la télévision, attribution de subventions et de locaux, droit pour les groupes gais de se porter partie civile)- Pour le droit à l'union libre- Pour un abaissement de la majorité sexuelle (libre détermination et sexualité des enfants, information à la contraception, aide médicale gratuite, droit à l'avortement pour les mineures, droit de quitter la famille)

concrets et donnent une idée de la temporalité selon laquelle la CNH pense qu'il est possible de les défendre (échéances électorales notamment). Ces passages servent également à légitimer les demandes en les replaçant dans « les propositions du projet socialiste pour la France des années [19]80⁴³ ». Par ailleurs, certaines des revendications formulées en 1979 ne sont plus d'actualité, eu égard aux avancées de 1981-1982, concernant notamment les lois répressives et l'action policière et judiciaire envers les homosexuel·les. Cela étant, il apparaît que des questions importantes en 1979 ont disparu des considérations officielles de la CNH trois ans plus tard. C'est le cas des interdictions professionnelles, de la solidarité internationale avec les homosexuel·les ou encore de la libre disposition de son corps. Les axes définis en 1982 portent en eux la marque d'un resserrement sur une ligne plus réformiste et toujours plus proche des revendications du parti, qui ne se reconnaît pas dans la dimension existentielle de la lutte pourtant au cœur de la définition du mouvement homosexuel naissant. Le travail d'alliance effectué au sein de la commission a montré que les luttes homosexuelles, si elles ont bien été en partie prises en charge par le parti, n'ont jamais cessé d'être périphériques.

L'organisation même de la LCR pose question quant aux possibilités qu'elle laisse de participer à l'élaboration de luttes alliées sans chercher à les assimiler à la ligne du parti; quels liens en effet entre des interventions qui doivent se construire au sein de commissions et leur reprise théorique à l'échelle de toutes les cellules du parti? La scission après le congrès de 1979 se fonde en partie sur un désaccord des militant·es de la CNH sur ce point. Pour des militant·es comme Boyer ou Triton, avoir une direction revendiquant une forme de neutralité est le fonctionnement sain de l'organisation; pour d'autres, comme Mélanie (militant homosexuel des GLH, membre de la CNH jusqu'en 1979) le principe d'avoir une commission qui produit en vase clos des textes que la Ligue reprend contrevient à l'objectif de faire naître des débats sur l'homosexualité et sa place dans la lutte. Si le but n'est pas de trancher, force est de constater que la CNH a permis de porter au sein de la Ligue une question qu'elle ne prenait pas en compte jusque-là en offrant un

43. *Homosexuel(le)s en mouvement*, octobre 1982, p. 18.

espace aux discussions des militant-es. Cependant, l'amertume de Mélanie renvoie aussi aux limites de cette expérience qui s'est finalement soldée par une intégration de revendications choisies et un soutien globalement distant. Trouver un équilibre entre indépendance du mouvement et soutien de structures légitimes auprès des institutions politiques est tout l'enjeu des rapprochements que les militant-es homosexuel-les cherchent à provoquer en cette fin des années 1970. Au fond, cela revient à la question de ce que peut une alliance hors mouvement, avec une entité qui n'appartient pas tout à fait au même espace de lutte à laquelle Vincent Legret, militant du CUARH, répond ainsi: « Notre mouvement peut trouver sa place dans une réflexion politique d'avant-garde, qui prépare le terrain pour ceux dont le métier devrait être de soutenir les minorités⁴⁴. » Cette dualité est ce qui sous-tend la problématique, au-delà de la commission, de la structuration d'un mouvement minoritaire et de l'influence du travail d'alliance sur celle-ci.

FABRIQUE DE LA COALITION ET FABRIQUE DU MOUVEMENT

Tout au long de l'existence de la commission, ressort une tension nette entre deux orientations de lutte: d'une part, le besoin d'élargir la base des personnes sensibilisées aux problématiques et revendications des luttes minoritaires; d'autre part, la volonté que ces combats soient portés par les populations qui subissent directement l'oppression. Si en 1981 les militant-es appellent à faire la jonction avec les hétérosexuel-les, le constat était très différent dans le premier bilan officiel de la commission: « la CHP était le gadget à la mode et il était rituel de commencer ses interventions par "moi qui ne suis pas homo"... heureusement la mode a changé et nous avons pu nous mettre au travail⁴⁵... ». Plus loin dans le même texte, les militant-es listent les problèmes que rencontre la commission pour engager la production théorique, au premier rang desquels l'« oppression par les hétéros (fuite de certains c[amara]des): pendant

44. *Homophonies*, n° 8-9 de juillet-août 1981.

45. *Bulletin intérieur*, n° 74, octobre 1977.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

2 mois, personne n'a osé dire "je suis pédé ou gouine"; insupportable». Par ailleurs, si un représentant du Bureau politique devait être là pour veiller au bon fonctionnement de la CNH, aucun·e militant·e ne se souvient en entretien qu'il ait été présent. Ce militant de la Ligue, Puech, est toutefois l'un des seul·es à avoir participé aux débats sur la place des questions homosexuelles dans les diverses publications internes au parti et était également proche de militantes des groupes Sand. Les raisons de son absence, et celle des hétérosexuel·les plus largement, sont vraisemblablement à trouver dans le rejet encore répandu de l'homosexualité au sein de la gauche et à une organisation de la Ligue qui pousse les individus à s'engager dans plusieurs commissions, forçant une sorte de tri ou de hiérarchisation en fonction de ce qui les touche le plus directement.

L'absence d'hétérosexuel·les au sein de la commission, posée comme condition au travail sur la structuration de l'intervention, renvoie aussi à la conception d'un mouvement nécessairement porté, en premier lieu, par les concerné·es. Thalou, militante féministe et membre de la commission, insiste sur une organisation des luttes où «pourront se constituer des collectifs ou des comités conjoncturels, regroupant des homos et des hétéros, pour mener à bien la bataille sur une question précise. Mais la nécessité d'un mouvement des homos n'en disparaît pas pour autant⁴⁶». Ce primat des concerné·es sur la définition de leur condition et de leur lutte est au cœur du fonctionnement de la Ligue, où l'on privilégie un rapport au discours très situé, ancré dans les propriétés sociales de «qui parle». Comme le dit Mélanie en entretien: «quand quelqu'un parlait, on jugeait pas forcément ce qu'il disait, on lui demandait d'abord: "d'où tu parles?" Donc si t'es pas un fils d'ouvrier, t'as pas le droit de parler au nom des ouvriers». Pour les militant·es homosexuel·les, exprimer le caractère socialement situé d'un discours a d'autant plus de sens que leur mobilisation s'ancre dans leurs expériences personnelles, structurées par l'oppression.

La dimension située du discours renvoie à un enjeu de définition quant à qui est concerné·e et comment doit

46. «J'ai interrogé la norme: elle ne m'a pas répondu», *Bulletin intérieur*, n° 74, octobre 1979, p. 13.

s'organiser la lutte, notamment en ce qui concerne la mixité, à la fois de genre et d'orientation sexuelle. Si le principe d'une non mixité homosexuelle, hors éventuelle présence d'un-e membre de la direction pour faire le lien avec le Comité central, fait rapidement consensus, la mixité entre gays et lesbiennes est une question délicate. L'inclusion des lesbiennes et de leurs revendications spécifiques dans les débats est un enjeu dès la première année de la CHP, dont les textes théoriques posent un passage nécessaire par une phase non mixte masculine⁴⁷. Ce n'est que suite à la diffusion à partir d'août 1976 de plusieurs textes très critiques par des militantes, notamment Triton et Villon, que la commission change d'avis et met en avant une politique de mixité. Si la place des lesbiennes est alors théoriquement admise dans la commission et la Ligue, les débats montrent que la prise en charge concrète de leurs expériences reste délicate. Preuve en est le programme de la rencontre nationale homosexuelle organisée par la CNH en décembre 1977, où une partie des échanges touche à « l'homosexualité féminine, mouvement des femmes avec en conséquence mixité ou non des GLH »⁴⁸, montrant bien que cette question n'est toujours pas réglée.

En cela, la commission n'est qu'un écho de ce qui secoue le mouvement homosexuel dans son ensemble, en particulier les GLH qui peinent à construire une mixité de genre dans la lutte. Il est à noter que cette ambivalence de la présence lesbienne sans élaboration réelle d'une mobilisation commune est une tension qui a d'abord traversé les liens avec le mouvement des femmes. Ces dissensions entre militantes féministes lesbiennes et hétérosexuelles – ou ne revendiquant pas le lesbianisme comme projet politique – sont même allées jusqu'à la rupture⁴⁹, en particulier à Paris⁵⁰. Mais le travail d'alliance fourni au sein de la commission a

47. *Bulletin intérieur*, n° 45, juillet 1976.

48. « Bilan de la rencontre nationale », lettre au CC, signée Hymanée, janvier 1978.

49. Ilana Eloït, « Trouble dans le féminisme. Du "Nous, les femmes" au "Nous, les lesbiennes" : genèse du sujet politique lesbien en France (1970-1980) », art. cit., p. 129-145.

50. Des études récentes tendent à montrer que la collaboration a été plus simple dans d'autres villes, où les clivages théoriques étaient moins prégnants. Voir notamment Camille Morin-Delaurière, « Étude comparée de Rennes et de Paris : une autre histoire des relations entre les mouvements féministe et lesbien en France (1970-1980) », art. cit.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

toutefois servi de base à l'élaboration d'une véritable mixité dans la suite des mobilisations. Expérimentée un temps dans la rédaction de *Masques*, elle est présentée comme un principe fondateur du CUARH, grâce aux efforts des militantes lesbiennes.

Reste que cette mixité se limite pour l'essentiel à un principe et que les demandes portées par la commission et donc par la Ligue touchent d'abord l'homosexualité masculine – quoique certaines perspectives comme la lutte contre les interdictions professionnelles ou l'égalité des droits entre tous les couples concernent tou-ttes les homosexuel·les⁵¹. Car, les acquis de 1981-1982 touchent essentiellement les gays, les lesbiennes étant beaucoup moins perçues comme telles dans l'espace public et moins touchées par la répression⁵². La commission a bel et bien offert un espace pour élaborer une intervention spécifique et créer des échanges, utiles pour la suite des mobilisations, sur les dimensions matérielles d'une alliance à l'intérieur du mouvement – entre gays et lesbiennes. Mais les limites de cette alliance viennent aussi d'une élaboration autour de campagnes qui ne portaient pas comme principe d'action une véritable égalité des acquis au sein du mouvement. En définitive, c'est selon un principe de partition genrée, et qui a donc probablement tout à voir avec une structuration sexiste des luttes sociales et de la société de manière plus générale, qu'ont été fixées les priorités de la convergence autour des échéances démocratiques du début de la décennie 1980. Le travail d'alliance entre mouvement ouvrier et mouvement homosexuel, dont la CNH est un exemple, a ainsi participé à faire des lesbiennes des sujets militants, mais sans vraiment leur reconnaître d'autonomie politique, les laissant à une place de minoritaires parmi les minoritaires.

Un dernier retour aux mots d'ordre de la CNH permet de souligner davantage encore ce mécanisme de mise à l'écart, de sélection qui est opéré durant le travail d'alliance

51. Le CUARH appelle d'ailleurs régulièrement au soutien de femmes lesbiennes ou bisexuelles qui perdent la garde de leur(s) enfant(s) suite à un divorce, notamment parce que l'union avec une autre femme n'est pas reconnue par les tribunaux.

52. Jérémie Gauthier et Régis Schlagdenhauffen, « Les sexualités "contre nature" face à la justice pénale. Une analyse des condamnations pour "homosexualité" en France (1945-1982) », art. cit.

avec la Ligue. Dans les Thèses préparées en 1979, la liste des revendications de la commission est reprise dans la version diffusée par la direction, à l'exception de celle demandant «abolition de l'interdiction du travestissement et du transsexualisme». Les travestis et les transsexuel·les⁵³ sont alors extrêmement peu visibles même au sein des cercles militants et il n'existe pas de lien avec les groupes à Paris (comme le Centre du Christ libérateur⁵⁴ ou l'Association d'aide aux malades hormonaux, active depuis les années 1960)⁵⁵. Il est significatif que cette revendication ait été mise entre parenthèses, à la suite d'une formulation plus générale (non modifiée) réclamant «la libre disposition de son corps et de son comportement». Cela peut s'expliquer par l'absence de personne ouvertement concernée dans la commission, d'après les entretiens. De plus, si Mélanie se souvient d'une visite du CCL avec le GLH, il insiste sur le fait qu'elle n'a pas abouti à d'autres rencontres ou des actions communes, les réalités des personnes qui s'y trouvent étant trop éloignées des préoccupations des groupes dont il fait partie. Dans le document qui dénonce les modifications apportées sans concertation aux Thèses de la CNH, si ce retrait est bien signifié, la commission ne s'en offusque pas autant que pour d'autres modifications, cette revendication n'apparaissant plus dans les documents ultérieurs. À travers le processus de recadrage et reformulation des luttes, c'est ainsi toute une population, déjà marginalisée, dont l'expérience et l'existence sont effacées.

Le travail d'alliance se révèle complexe et touche à bien des aspects théoriques et concrets de la structuration des mobilisations – d'autant plus pour des luttes minoritaires

53. Un·e travesti·e est une personne cisgenre qui revêt à certains moments les atours et la personnalité d'individualités perçues comme d'un autre genre que le sien. Un·e transsexuel·le est une personne qui vit dans un genre différent de celui qui lui a été assigné à la naissance. Si aujourd'hui le terme *trans* est utilisé pour englober ces diverses pratiques et identifications, à cette époque la terminologie employée est assez mouvante et la distinction sert généralement à séparer les personnes qui suivent une transition médicale (transsexuel·le·s) des autres.

54. Le CCL est un centre associatif créé en 1976 par le pasteur Doucé pour soutenir notamment les minorités sexuelles.

55. Maxime Foerster, *Elle ou lui ? : une histoire des transsexuels en France*, Paris, La Musardine, 2012.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

qui ont besoin de soutiens pour être admises comme interlocutrices par les acteurs politiques. De ce travail ont émergé des liens et des compétences militantes utiles à la construction d'un véritable mouvement homosexuel au tournant des années 1980. Toutefois, la formation de l'alliance revient à déplacer la frontière entre (ce) qui est légitime politiquement et (ce) qui ne l'est pas ; (ce) qui peut être soutenu-e par l'organisation et (ce) qui ne peut pas. L'exclusion des sujets politiques les moins acceptables se révèle une condition de possibilité de la politique d'alliance, qui est dans le même temps politique d'intégration et d'exclusion. C'est justement dans ce moment de transition où se structure un véritable mouvement homosexuel que de telles tentatives d'alliance éclairent ce que les diverses stratégies de lutte produisent sur la délimitation de la communauté des concerné-es. Dans ce passage des années 1970 à 1980, si ce qui permet de fonder une véritable « politique pour le mouvement homosexuel » est de « rendre ce clivage [entre hétérosexuel-les et homosexuel-les] politiquement opérant »⁵⁶, cela se fait manifestement au prix du renforcement d'autres clivages entre le sujet politique masculin cisgenre et d'autres sujets dont la légitimité n'est pas entièrement reconnue, comme les lesbiennes et les personnes trans.

56. Massimo Prearo, « La construction de la "militance" gaie et lesbienne dans les années 1970 », in Ludivine Bantigny, Fanny Bugnon et Fanny Gallot (dir.), *Prolétaires de tous les pays, qui lave vos chaussettes ? Le genre de l'engagement dans les années 1968*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, p. 138.

CHAPITRE 2

« IL FAUT REPLACER DANS LE CONTEXTE DE L'ÉPOQUE » SYNDICATS, MOUVEMENT HOMOSEXUEL ET LUTTE CONTRE LES INTERDICTIONS PROFESSIONNELLES EN FRANCE ET EN ESPAGNE

Estelle Fisson

Le service d'ordre de la Confédération générale du travail (CGT) violentant les militant·es homosexuel·les lors des manifestations du premier mai en 1971 et en 1976 constitue une image d'Épinal des relations entre syndicats et mouvement homosexuel en France¹. Au contraire, en Espagne on se souvient du 2 juin 1977, date de la première manifestation pour la dépénalisation de l'homosexualité à Barcelone, lors de laquelle l'ensemble des forces politiques et syndicales de gauche défile aux côtés du Front de libération gaie de Catalogne (FAGC). Étant donné le déploiement d'une violence

1. Je remercie Mathieu de Oliveira de m'avoir aidée à retranscrire plusieurs entretiens. Merci à Hugo Bouvard et Mathias Quéré d'avoir partagé avec moi leurs sources et leurs conseils pour accéder aux différents fonds mentionnés. Enfin, je remercie Piro Subrat de m'avoir aiguillée dans la masse de sources de presses espagnoles.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

policière inouïe durant la manifestation et les liens entretenus entre l'Église catholique et certain-es syndicalistes, ce plus grand soutien apporté au mouvement homosexuel par les organisations syndicales en Espagne est *a priori* paradoxal. Après son arrivée au pouvoir en 1939, Franco se concentre sur l'élimination des opposant-es politiques, avant de persécuter de façon plus ciblée les homosexuels². Cette persécution se fait par l'intermédiaire de deux lois. L'année 1954, la loi sur les « fainéants et malfaiteurs » est modifiée pour inclure les homosexuels. Si cette loi débouche sur la condamnation de plusieurs milliers d'homosexuels, elle n'empêche pas le développement d'une sous-culture gaie dans les années 1960³. C'est dans le contexte d'apparition des premiers mouvements de libération homosexuels dans les années 1970, qu'est établie la Loi sur la menace et la réhabilitation sociale, visant à « guérir » l'homosexualité. Les Commissions ouvrières (CC.OO.), apparues spontanément dans les usines au cours des années 1950, seront légalisées en 1977, soit trois années avant la légalisation des associations homosexuelles. En dépit de ce contexte répressif, la fin des années 1970 est aussi marquée par une liberté nouvelle, et par ce que le militant homosexuel barcelonais Jordi Petit appelle « mouvement pendulaire », par lequel ce qui était réprimé durant la dictature devient valorisé socialement, contribuant aux rapprochements entre organisations de gauche et mouvement homosexuel.

Toutefois, deux affaires de répression, celle de Marc Croissant en France et celle du bar Gran Santander en Espagne, révèlent des situations plus complexes qu'il n'y paraît. Le 26 janvier 1979, le maire communiste d'Ivry-sur-Seine souhaite renvoyer Marc Croissant, employé de la municipalité aux affaires culturelles, militant à la CGT et au Parti communiste français (PCF) depuis son adhésion en 1964, après que celui-ci eut co-signé une lettre envoyée au journal *L'Humanité*, qui dénonçait la façon dont l'organe avait traité une affaire de pédophilie touchant la municipalité communiste de Saint-Ouen-sur-Seine. En Espagne, l'affaire du licenciement du serveur José María Pérez

2. Les deux lois citées ont ciblé spécifiquement les homosexuels masculins et seulement une seule femme a été condamnée.

3. Geoffroy Huard, *Les Gays sous le franquisme: discours, subcultures et revendications à Barcelone, 1939-1977*, Villeurbanne, Éditions Orbis, 2016.

Cuadrado, du bar Gran Santander, éclate en novembre 1979 à Barcelone. L'ensemble des sources disponibles, laconiques sur l'affaire elle-même, se contentent de préciser qu'il s'agit d'un licenciement abusif sous prétexte de son homosexualité et se focalisent sur le rôle des syndicats dans cette affaire.

En étudiant ces deux affaires, ce chapitre propose d'étudier les interactions entre mouvement homosexuel⁴ et mouvement syndical, en France et en Espagne durant les décennies 1970 et 1980. Il se centre notamment sur la CGT française, largement majoritaire à cette époque⁵, et les Commissions ouvrières (CC.OO.) espagnoles, prépondérantes durant la Transition démocratique espagnole, et également d'obédience communiste⁶. Sans nier la violence caractérisant le contexte français et les relations harmonieuses qui prennent place dans le contexte espagnol, comment expliquer le contraste dans les rapports qu'entretiennent à cette époque syndicats et mouvement homosexuel dans ces pays voisins, entre solidarité et animosité ?

Nous reviendrons tout d'abord sur les relations tendues entre syndicats et mouvement homosexuel à l'orée de l'affaire Croissant en France et de l'affaire du bar Gran Santander

4. Nous utilisons tout au long du chapitre le terme « homosexuel ». Terme d'époque utilisé tant par les organes de l'État que par les militant-es elleux-mêmes, ce terme chapeaute l'ensemble des réalités gaies, lesbiennes, bisexuelles et trans dans les deux contextes nationaux, même s'il tend à les invisibiliser.

5. La CGT (créée en 1895) occupe la première place en nombre d'adhérent-es (1,6 million de membres en 1968, soit trois fois plus que la CFDT, qui en compte 544 000). La CGT connaît son apogée en matière de syndicalisation de la fin des années 1960 jusqu'au début de la décennie 70 avec 1,9 million d'adhérents, avant de connaître un lent déclin à partir de 1973. Voir Dominique Labbé, *Syndicats et syndiqués en France depuis 1945*, Paris, L'Harmattan, 1996.

6. Nos analyses s'appuient, dans le cas français, sur les archives conservées dans le fonds Vandemborghe du Centre mémoire des sexualités à Marseille, les archives du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir à Paris, le fonds Bruno Hérial au CEDRATS à Lyon, et les archives Croissant abritées au sein du fonds Chomarar à la Bibliothèque municipale de Lyon. Nous nous basons également sur des archives de presse, qu'il s'agisse de quotidiens nationaux ou de revues militantes. Dans le contexte espagnol, la difficulté pour accéder aux archives syndicales et homosexuelles a été contournée au moyen du dépouillement extensif de la presse généraliste et des revues homosexuelles, politiques et syndicales de l'époque, grâce à l'aide de Piro Subrat. Pour compléter les archives écrites, nous nous appuyons sur des archives orales, dont 25 entretiens biographiques longs couvrant la période abordée dans l'article.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

à Barcelone. Dans un second temps, nous verrons que ces dernières cristallisent des tensions tout en catalysant des changements importants au sein des syndicats, les réactions en interne n'étant ni homogènes ni unilatérales. Enfin, nous verrons que ces affaires ont contribué à des rapprochements entre syndicats et mouvement homosexuel dans les années 1980, en particulier dans la lutte contre les interdictions professionnelles, de manière inégale dans les deux pays.

SYNDICATS ET MOUVEMENT HOMOSEXUEL DANS LES ANNÉES 1970 EN FRANCE ET EN ESPAGNE AU-DELÀ DES APPARENCES

Une solidarisation à géométrie variable lors des manifestations du 1^{er} mai

Dès 1971 en France, à partir de 1976 en Espagne, les militant·es homosexuel·les sont visibles à l'occasion des manifestations du 1^{er} mai. Cette présence, qui inscrit le mouvement homosexuel sur l'échiquier politique et traduit les solidarités qui existent avec le mouvement ouvrier, est bien acceptée dans le contexte espagnol mais très mal reçue dans le contexte français.

En France, le service d'ordre de la CGT est réputé pour agir avec violence sur l'ensemble du territoire, notamment lors de la manifestation emblématique du 1^{er} mai 1976. Le niveau de violence perpétrée par le service d'ordre (SO) de la CGT dont rend compte le film de Carole Roussopoulos et Delphine Seyrig « Où est-ce qu'on se mai⁷ ? », est très élevé, qu'elle soit physique ou verbale. Le point de vue officiel de la CGT sur les événements est exprimé à travers un communiqué, signé par Monique Beaussier, adhérente depuis 1968 à la CGT, membre de la commission exécutive confédérale de 1971 à 2002, et secrétaire de la région parisienne depuis 1975 :

7. Ioana Wieder et Delphine Seyrig, *Où est-ce qu'on se mai*, Paris, Centre audiovisuel Simone de Beauvoir, 1976.

D'une part les mots d'ordre dépassaient largement le cadre fixé (le viol...), d'autre part le groupe a permis que s'imbrique derrière lui et à lui les homosexuels, les anarchistes dont les mots d'ordre n'avaient rien à voir avec la lutte des classes et nos revendications (grossièretés, provocations, femmes nues, lesbiennes en exhibition)⁸.

Si les violences décrites sont fondamentalement misogynes, l'un des ressorts de la colère des « gros bras » réside dans le fait que le cortège féministe abrite « les homosexuels ». Les lesbiennes, visibles à travers leurs slogans et leurs banderoles, sont perçues comme « en exhibition », ce qui suscite à la fois l'opprobre et leur sexualisation. Toutefois, les membres du SO ne sont pas représentatifs de l'ensemble des manifestant-es qui défilent sous cette bannière. Les féministes de la CGT ainsi que certain-es jeunes militant-es s'opposent plus ou moins frontalement à ces violences. Plusieurs sources témoignent de femmes de la CGT qui, sous l'émotion, « indignées du comportement de leur service d'ordre, déchirent leur carte⁹ ». Odile est membre du syndicat des Chèques postaux depuis 1968, secrétaire de la fédération des PTT, avant d'entrer à la Commission exécutive confédérale en 1975. Selon elle, bien que les féministes de la CGT aient été très critiques à l'égard du mouvement de libération des femmes (MLF) et des groupes femmes d'entreprise, celles-là prenaient toutefois leur défense lorsque leurs camarades masculins les insultaient en les traitant « de gouines ou de PD¹⁰ ». En dépit de cette solidarité déclarée, cette militante affirme que les femmes de la CGT n'ont pas pris publiquement la défense des féministes en 1976. Elle met ces altercations sur le compte de l'époque qu'elle juge violente : « C'était une période comme ça, le début des années 1970. » Monique Beaussier indique également qu'« il révèle une situation particulièrement tendue à l'issue d'une manifestation qu'il faut replacer dans le contexte de l'époque...¹¹ ».

8. Monique Beaussier, « La CGT, les femmes et le premier mai », *Libération*, 15 mai 1976.

9. Marie-Jo Bonnet, *Mon MLF*, Paris, Albin Michel, 2018, p. 258 ; Ioana Wieder et Delphine Seyrig, *Où est-ce qu'on se mai*, *op. cit.*

10. Entretien réalisé par téléphone avec Odile, le 10 juillet 2020.

11. Correspondance personnelle avec Monique Beaussier, mail envoyé le 3 novembre 2022.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

Des positions contrastées s'expriment donc au sein de l'organisation, même si les résistances en interne sont plus fortes à la base qu'au sommet de l'organisation.

Les militants du Front de libération gaie de Catalogne (FAGC) se réunissent chaque semaine à l'occasion des événements organisés par le mouvement ouvrier, dans le but de faire pression autant que de se solidariser¹². Selon Germa Pedra, membre fondateur du FAGC qui s'est présenté aux élections de Catalogne en 1980, les relations avec le mouvement ouvrier (syndicats et partis de gauche), non exemptes de quelques confrontations, étaient généralement bonnes : « on participait avec la FAGC au 1^{er} mai et eux ils participaient au 28 juin [manifestation homosexuelle en hommage à Stonewall]¹³ ». Jordi Petit explique lors de notre entretien téléphonique que « le FAGC en tant que groupe participe aux actions générales et unitaires du mouvement ouvrier parce que sa composition n'est autre que celle des camarades de l'UGT [Union générale du travail], des Commissions ouvrières, de la CNT [Confédération nationale du travail] et divers autres syndicats et partis de classe ». Le mouvement homosexuel mobilise un discours marxiste qui est considéré comme une « ressource culturelle disponible [...] qui légitime l'action collective¹⁴ », ce qui conduit notamment le FAGC à envisager une « ample lutte idéologique qui doit être assumée par la classe ouvrière à partir de ses organisations de masse¹⁵ ». Cette solidarité, très marquée en Catalogne, s'étend également au pays valencien et à l'Euskadi¹⁶.

12. Armand de Fluvià y Escorsa et Vicent Canet i Martínez, *El moviment gai a la clandestinitat del franquisme (1970-1975)*, Barcelona, Laertes, 2003 [1978], p. 157 ; Ramón Martínez, *Lo nuestro sí que es mundial: una introducción a la historia del movimiento LGTB en España*, Barcelone, Egales Editorial, 2017, p. 100.

13. De Fluvià *et al.*, p. 67-68.

14. Jordi M. Monferrer Tomàs, *Identidad y cambio social: transformaciones promovidas por el movimiento gay/lesbiano en España*, Barcelone, Egales Editorial, 2010, p. 69.

15. Manuel Ángel Soriano Gil, *La marginación homosexual en la España de la transición*, Barcelone, Egales Editorial, 2005, p. 127.

16. Ramón Martínez, *op. cit.* p. 126.

Une autonomisation relative du mouvement ouvrier

À Barcelone et à Paris, la première manifestation homosexuelle a lieu la même année, en 1977. En France, elle est organisée à l'appel du MLF et du Groupe de libération homosexuel – Politique et quotidien (GLH-PQ) par solidarité avec les mouvements états-uniens en proie à la campagne homophobe menée par la chanteuse Anita Bryant. En Espagne, il s'agit de demander la légalisation du FAGC ainsi que l'abrogation de la loi de dangerosité et de réhabilitation sociale de 1970. Dans les deux cas, l'objectif est en effet de montrer ses propres forces et de faire l'économie du travail organisationnel réalisée par les centrales syndicales. Selon Marie-Jo Bonnet, historienne, lesbienne et ancienne militante du MLF : « On était venus avec quelques draps transformés en banderoles, on n'avait pas de sono. C'était très simple comme manif, organisée avec les moyens du bord¹⁷. » En Espagne, selon Armand de Fluvià, figure historique du mouvement homosexuel barcelonais,

à partir de [1976], le FAGC a commencé à faire acte de présence le jour de la femme, le premier mai [...]. Jusqu'à ce qu'avec les réseaux de soutien tissés avec tout type de mouvement ils considèrent avoir les forces pour convoquer leur propre manifestation¹⁸.

La différence entre les deux manifestations réside dans le caractère beaucoup plus unitaire de la manifestation barcelonaise. Empar Pineda, militante étudiante, communiste et lesbienne très influente, raconte que les syndicats, les partis, les mouvements de voisins et le mouvement féministe se sont joints très vite à l'appel de la manifestation par le FAGC. Mercè Otero, militante féministe barcelonaise, parle d'une manifestation « très unitaire » et s'être sentie « très accompagnée ». L'importance des alliances avec d'autres mouvements s'inscrit dans un contexte où les organisations homosexuelles, encore illégales, doivent « ruser » avec la loi pour solliciter l'autorisation de manifester, et cela jusqu'en 1980. L'année

17. Marine Bourrier, « Quelques draps transformés en banderoles », *Le Monde*, 25 juin 2022.

18. João França, « 1977 : el día en que la homosexualidad salió de la clandestinidad para tomar la calle », *El diario.es*, 25 juin 2017.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

suiuante, « le FAGC appelle dans ses rangs tous les homosexuels en général, et aussi ceux qui militent dans les partis et les syndicats de gauche, car notre choix n'est pas partisan ou de pouvoir, mais unitaire au mouvement ouvrier dans son ensemble¹⁹ », tandis que les principaux partis politiques et syndicats de gauche (CC.OO. et UGT notamment) signent l'appel à manifester.

D'autres éléments du répertoire d'action du mouvement ouvrier, comme les meetings et les fêtes, sont repris par le mouvement homosexuel naissant. Ces événements sont l'occasion de témoigner de sa capacité d'organisation et de rentrer dans un nouveau rapport de force avec les organisations de gauche. C'est particulièrement le cas en Espagne. Après la première manifestation de 1977, le mouvement homosexuel, ayant fait la démonstration de sa force et de sa capacité à fédérer, peut désormais critiquer le caractère timoré des syndicats. Le 25 juin 1979, se tient un rassemblement à Casa de Campo (Madrid) où, après la lecture d'une sévère diatribe contre Staline, Mao et Fidel pour leurs crimes homophobes, le communiqué « de CC.OO. reçoit une huée mémorable²⁰ ». Ces dissensions notables ne surviennent pas uniquement dans la capitale. Le 16 décembre 1978, la fête populaire du FAGC, réunissant 6 000 personnes, est l'occasion d'« un terrible coup de sifflet au salut de l'union locale de Barcelone de CC.OO.²¹ ». Sur un ton amical et fraternel, l'article de Jordi Petit paru dans l'organe officiel de la Commission ouvrière nationale de Catalogne (CONC) en février 1979 revient sur cet événement fâcheux, dans le but de sauver les relations qui unissent le FAGC et l'union locale des CC.OO.²². Ainsi, les militant-es du FAGC oscillent entre deux postures en apparence contradictoires : d'un côté la recherche volontariste d'alliances, et de l'autre, une quête d'autonomie qui permet une liberté de ton, pouvant prendre une forme accusatrice.

19. « 25 de juny. Diada Internacional d'Alliberament Gai », *L'Hora Socialista*, PSC, n° 29, 24 juin 1978, p. 14.

20. José-Miguel Ullán, « ¡Viva la anormalidad! », *El País*, 26 juin 1979, p. 23.

21. Jordi Petit, « Els gais y CC.OO. », *Lluita obrera*, CONC (III Época), n° 15, 25 janvier-15 février 1979, p. 2.

22. *Ibid.*

En France, le premier meeting du Comité d'urgence antirépression homosexuelle (CUARH), le 31 mai 1980 (en pleine affaire Croissant) à la Mutualité illustre un phénomène proche. À une friction avec la représentante du journal hebdomadaire *Révolution* du PCF, succède une tentative de réconciliation. Un brouillon de lettre²³ est adressé par un militant du CUARH à la direction du journal et à la CGT. Dans ce brouillon, il est frappant de voir le militant à la fois se gargariser de la capacité de mobilisation d'un comité à peine mis sur pied, en même temps qu'il supplie les représentants du journal *Révolution* et de la CGT de ne pas rompre complètement le dialogue avec eux. On observe donc dans les deux contextes nationaux une critique croissante des organisations syndicales, tout en ayant à cœur de ne pas trop brusquer les « organisations démocratiques²⁴ ».

**INTERDICTIONS PROFESSIONNELLES :
DES RAPPROCHEMENTS PRÉCOCES
PAR LE TRUCHEMENT DE DEUX AFFAIRES**

La lutte contre les interdictions professionnelles, plus fréquemment appelée lutte contre la discrimination au travail dans le contexte espagnol, contribue significativement à rapprocher les syndicats majoritaires du mouvement homosexuel dans les deux pays.

Le cas Marc Croissant en France

De l'affaire Croissant, la presse, notamment homosexuelle, tout comme la littérature académique²⁵, ont retenu l'idée

23. Brouillon de lettre trouvé dans le fonds Jacques Vandemborghe, Centre mémoire des sexualités, Marseille. Fonds non classé.

24. Mathias Quéré a montré ce double mouvement de solidarisation et d'autonomisation dans son article « Lesbiennes et pédés. Ne rasons plus les murs ». Une histoire des marches homosexuelles dans la France des années 1970 et 1980 », art. cit.. Dans ce chapitre, nous élargissons l'analyse à d'autres éléments du répertoire d'action et à un autre contexte national.

25. Vincent Legret, *Conflit du travail et négociations. Le conflit Croissant-mairie d'Ivry. Janvier 1979-mai 1980*, mémoire de master 2, Conservatoire national des Arts et métiers, Paris, 1979; Antoine Idier, *Les Alinéas au placard: l'abrogation du délit d'homosexualité, 1977-1982*, Paris,

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

d'une CGT «évidemment très timorée», «son propre syndicat condamn[ant] la prise de position de Croissant, et n'exige[ant] même pas la réintégration dans son poste²⁶». Contrairement à cette idée d'une CGT parfaitement alignée sur les positions du PCF, cette affaire a généré des rapports de force et des négociations complexes, au sein de la CGT d'une part, entre la CGT et les organes du PCF d'autre part.

En janvier et février 1979, au tout début de l'affaire, le Syndicat national des personnels des associations, organismes et centres culturels (SNPAOCC), auquel appartient Croissant, défend avec vigueur son adhérent et s'oppose fermement à son licenciement. La menace de faire appel à l'ensemble des organisations de la CGT est présente dans les deux premières lettres au maire²⁷. Un compte rendu de réunion et une lettre²⁸, trouvés dans les archives de Marc Croissant, témoignent du fait que ces menaces sont suivies de fait, et que différents syndicats de la CGT sont sollicités à cette occasion. Dans les notes de réunion du 13 février 1979, il est dit que «la position du syndicat [est] partagée par Marc²⁹». Malgré un ton véhément et la volonté de se battre contre l'employeur, la section syndicale du travailleur finit par modérer ses propos, avant de disparaître complètement à la suite de pressions politiques, qui ne viennent pas seulement de la municipalité, mais de la direction du PCF. Alors qu'il a eu du mal à s'imposer comme interlocuteur auprès desdites mairies, persévérer dans la défense de Croissant «équivaldrait [pour ce syndicat] à voir des portes se refermer³⁰». Face à l'inefficacité de son syndicat, le salarié sollicite d'autres interlocuteur-ices de la CGT, et notamment les organes dirigeants, en la personne du secrétaire général

Cartouche, 2013, p. 115-138; Mathias Quéré, «*Quand nos désirs font désordres*». *Une histoire du mouvement homosexuel français de 1974 à 1986*, op. cit.

26. Plaquette «Le CUARH contre les interdictions professionnelles», document non daté du fonds Jacques Vandemborghe.

27. Lettre du SNPAOCC au Maire d'Ivry, 30 janvier 1979, archives de Marc Croissant; Lettre du SNPAOCC au Maire, 9 février 1979, archives Croissant.

28. Lettre manuscrite de Daniel Hofnung à Gérard Bonnefow, 6 avril 1979, archives Croissant.

29. Compte rendu manuscrit du 13 février 1979, archives Croissant.

30. Vincent Legret, *Conflit du travail et négociations*, op. cit.

Alliances syndicales et partisans

Georges Séguy, le 17 avril 1979. L'affaire tend pourtant à s'enliser, et on assiste à une suite de renvois de balles à l'intérieur de l'organisation syndicale, témoignant de l'impasse dans laquelle elle se trouve.

Malgré cet enlissement et l'abandon de Marc Croissant par son syndicat, certain-es militant-es CGT de la base prennent sa défense, au moyen de lettres envoyées au maire ou de pétitions. Dans sept lettres de soutien, dont trois envoyées au maire, les auteur-ices mettent en avant leur engagement à la CGT comme un gage de crédibilité. Les courriers témoignent de l'exemplarité du militant, ainsi que de sa « fragilité psychologique », imputée à sa condition minoritaire. Si l'ensemble des signataires de ces lettres précise ne pas être d'accord sur le fond avec l'homme défendu, iels ne reprennent pas uniquement à leur compte la revendication portant sur le licenciement et s'alignent sur les positions de la CFDT, qui visent à empêcher le changement de poste de Croissant. Le 23 avril 1979, une pétition en sa faveur remporte 144 signatures au nom des

membres soussignés du CMPP (centres médico-psychopédagogiques) d'Ivry dont tous les syndicats CGT Cadres et non-cadres t[enant] à faire savoir leur accord avec la prise de position de la section CFDT des Communaux d'Ivry rendue publique en date du 10 avril 1979, au sujet de la réintégration de Marc Croissant dans son poste de conseiller culturel.

Enfin, des militant-es de la CGT expriment publiquement leur désaccord avec la direction de leur syndicat au moment de la conférence de presse de soutien au salarié, organisée le 19 novembre 1979 par le CUARH Paris et la section locale de la CFDT³¹.

Le cas Gran Santander en Espagne

En Espagne, l'affaire du licenciement du serveur homosexuel José María Pérez Cuadrado du bar Gran Santander a également permis un rapprochement entre syndicats et

31. Cassette audio, « Conférence de presse du CUARH. de Paris et de l'Union locale CFDT d'Ivry-sur-Seine », 1979, archives Croissant.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

mouvement homosexuel. La presse militante de l'époque atteste du fait que l'affaire du Gran Santander a supposé un changement qualitatif dans les relations entre ces deux espaces militants. Comme le dit Jordi Petit durant notre entretien : « ça a amélioré les relations parce que ça unissait un problème de travail avec un problème d'orientation sexuelle ». Dans les articles de la presse militante, parus fin 1979 et début 1980, le rapprochement entre syndicats et mouvement homosexuel suscite l'enthousiasme de l'auteur Jordi Petit³². Dès la connaissance de l'affaire, des membres du syndicat CC.OO. de l'hôtellerie de Barcelone contactent immédiatement le FAGC. Contrairement à l'affaire Croissant, cette affaire est immédiatement médiatisée, et l'ensemble des syndicats de classe apportent leur soutien. Un communiqué commun du FAGC et des syndicats est largement diffusé dans l'industrie hôtelière, et plus largement dans d'autres entreprises (telle que Seat), dans la rue et dans les bars du « ghetto ». Le 16 novembre, un premier rassemblement a lieu devant le bar Gran Santander, occasionnant une sortie des consommateurs et des travailleurs du bar. Une manifestation est organisée le 4 février 1980. Cette lutte représente un défi pour le mouvement homosexuel, qui a besoin de l'aide des syndicats. Jordi Petit nous confie par téléphone : « nous ne connaissions pas grand-chose dans ce domaine, maintenant oui, mais dans les années quatre-vingt nous commençons juste. Alors que c'était le domaine des syndicats ». Les syndicats appuient le rassemblement devant le bar. Surtout, c'est CC.OO. qui porte le cas devant la magistrature du travail. Un autre défi pour le mouvement homosexuel réside dans la nécessité de constituer un soutien économique. Il s'agit en effet de ne pas céder au piège tendu par l'employeur de vouloir offrir de l'argent pour que la plainte soit retirée dans l'attente de l'audience. La solidarité économique s'est finalement largement répandue, 20 000 pesetas étant récoltés par l'Institut Lambda et différents bars du « ghetto ».

32. Jordi Petit, « Una nova experiència de lluita: moviment gai/moviment obrer », *Debat Gai*. Butlletí del FAGC, n° 4, hivern 1979-1980, p. 3; Jordi Petit, « Movilización contra la discriminación sexual », *Lluita obrera* (CONC - Commission ouvrière nationale de Catalogne), n° 26, février 1980, p. 6.

Grâce au travail conjoint du FAGC et des syndicats, l'affaire est victorieuse : le tribunal déclare nul le licenciement³³. La réadmission n'est toutefois pas rendue possible par la loi de l'époque : c'est le dédommagement économique qui prévaut. Cette décision constitue un précédent, et permet aux personnes licenciées pour orientation sexuelle de sortir de l'ombre, ainsi que de montrer à la société l'alliance entre le mouvement homosexuel et le mouvement ouvrier. Pour résumer, Jordi Petit affirme dans l'organe officiel de la Commission ouvrière nationale de Catalogne (CONC) que

l'unanimité des syndicats pour prendre en charge le dossier et prendre le FAGC comme interlocuteur valable, la diffusion de la dénonciation unitaire au sein de la classe ouvrière et des médias, l'action du Front dans les bars stoppant la musique, informant et rassemblant la solidarité économique, les actions menées dans la rue, supposent, avec toutes les limites que l'on veut, une avancée et une démarche conjointe indéniable et remarquable du mouvement gai et du mouvement ouvrier³⁴.

Toutefois, un tel enthousiasme est largement tempéré une fois le verdict du tribunal rendu. Dans un article du 30 juin 1980, Jordi Petit évoque après coup toutes les limites de cette alliance. Le rassemblement du 16 novembre et la manifestation du 4 février regroupent selon son témoignage « une assistance limitée ». Il fait également état du fait que le FAGC s'est heurté à la

résistance et à l'incompréhension existant dans le mouvement ouvrier en général, y compris les syndicats eux-mêmes. C'est-à-dire qu'en réalité la défense de J. M. Pérez ne s'est pas basée sur un réel contenu syndical mais sur la dénonciation FAGC-syndicats et la participation de l'avant-garde de ces derniers³⁵.

33. Jordi Petit, « Iniciativas tras la lucha del Bar Santander », *Lluita obrera*, n° 30, juin 1980.

34. *Debat Gai*, n° 4, hiver 1979-1980.

35. *Idem*.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

Il continue en évoquant le « rare travail idéologique qui s'est réalisé dans le champ syndical sur la sexualité » et souligne le rôle des travailleuses féministes en ce domaine, d'où leur présence importante lors des actions solidaires avec José Maria Pérez Cuadrado. Et de conclure que « le thème est encore très vert au sein du mouvement ouvrier et de ses militants et syndicalistes homosexuels anonymes et autoréprimés ».

LES CONSÉQUENCES DE CES DEUX AFFAIRES : LA LUTTE CONTRE LES INTERDICTIONS PROFESSIONNELLES DANS LES ANNÉES 1980

En France, contre l'idée d'un évanouissement et d'une commercialisation du mouvement, faisant suite à la fin de la discrimination face à l'âge de la majorité sexuelle en 1982³⁶, des travaux récents montrent un regain de l'activité militante dans les années 1980³⁷. En Espagne, la dépénalisation de l'homosexualité a généré une baisse drastique du militantisme³⁸, nuisant du même coup aux objectifs fixés d'entreprendre des actions communes avec les syndicats. Le rapprochement entrevu entre syndicats et mouvement homosexuel en 1979 lors des affaires Croissant et du Gran Santander marque-t-il un coup d'arrêt dans les années 1980, ou connaît-il au contraire de nouveaux déploiements ?

Une convergence des agendas militants autour de la lutte contre les interdictions professionnelles en France

Dans le contexte français, on peut faire l'hypothèse avec Jaques Fortin (membre du GLH de Marseille, adhérent à la

36. Frédéric Martel, *Le Rose et le Noir : les homosexuels en France depuis 1968*, Paris, Éditions du Seuil, 2008 [1996].

37. Mathias Quéré, « *Et que vivent nos amours !* » *Une histoire du Comité d'urgence antirépression homosexuel de 1979-1986*, mémoire de master 2 en histoire, université Toulouse-Jean Jaurès, 2017 ; Massimo Prearo, *Le Moment politique de l'homosexualité*, *op. cit.*

38. Ramón Martínez, *op. cit.*, p. 147.

CGT et militant à la Ligue communiste révolutionnaire) que l'affaire Croissant a eu des effets importants au niveau national et a joué un rôle de catalyseur sur les positions défendues par la CGT et le PCF³⁹. La CGT, relativement mal vue par la presse homosexuelle, est la première organisation syndicale à rencontrer le CUARH, le 20 août 1979⁴⁰, pendant l'affaire Croissant. Le compte rendu de cette rencontre nuance la « légende noire » de la CGT. Gérard Gaumé, le secrétaire de la CGT qui rencontre le CUARH, énonce une solidarité de principe avec les luttes de cette organisation⁴¹. Certes, certaines réserves sont formulées, allant dans le sens de celles énoncées par d'autres syndicats, y compris le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN) de la CFDT, rencontré par le CUARH le 25 juin 1980, et qui jouit d'une réputation de *gayfriendliness* chez les militant-es de cette période⁴². Dans les deux cas, les syndicats invoquent la frilosité des adhérent-es pour justifier le rythme selon lequel s'opèrent les changements. Gérard Gaumé admet « un retard sur toutes ces questions-là » en dépit de « l'évolution qui s'est produite à l'intérieur de la CGT⁴³ », possiblement à l'issue de l'affaire Croissant. La justification de ce retard, toujours la même, consiste à dire que « sur cette question, la mentalité du travailleur français n'est pas ce qu'il faudrait⁴⁴ ». À la seule lecture de ces comptes-rendus, on n'observe donc pas une différence substantielle dans le traitement de l'homosexualité entre le SGEN et la CGT.

Les choses s'accroissent alors que l'Assemblée nationale vote le 11 avril 1980 l'amendement visant à rétablir l'alinéa 2 de l'article 331 (amendement proposé par Jean Foyer) supprimé par le Sénat, qui différencie l'âge de la majorité

39. Entretien avec Jaques Fortin, le 25 mai 2020 par téléphone.

40. « Le CUARH rencontre la CGT », *Le CUARH déchainé*, n° 0, 1979.

41. Le fait que Gérard Gaumé prenne position en son nom propre sur cette question tient peut-être à sa position minoritaire au sein du bureau confédéral, étant donné qu'il est le seul membre à être un militant socialiste. Son nom ne doit toutefois pas masquer le nom d'une autre secrétaire, Jacqueline Lambert, également militante féministe, qui est celle qui a porté ces questions en sous-main.

42. Plusieurs témoignages oraux de militant-es homosexuel-les affirment que le SGEN était un allié du mouvement, contrairement à la CGT.

43. « Le CUARH rencontre la CGT », art. cit.

44. *Idem*.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

sexuelle entre les homos et les hétéros, au détriment des premiers. Face à ce retour répressif, le CUARH convoque la création d'un Collectif national pour les droits et libertés des homosexuels (CDLH) visant à rassembler « toutes les organisations politiques, démocratiques et syndicales⁴⁵ ». Une marche est prévue à l'automne, comptant le soutien de la CGT, le SGEN-CFDT, et la CFDT. Gérard Gaumé rédige le premier communiqué de la CGT sur le sujet le 23 octobre 1980, s'élevant contre cet amendement⁴⁶. Il reprend position contre toute discrimination touchant les homosexuel·les, en particulier au travail, en mai 1981⁴⁷. De plus, la CGT vient en aide à l'organisation de la grande manifestation du CUARH à Paris, le 4 avril 1981. S'opère à cette date un retournement de situation. Jean-Paul Pouliquen témoigne en effet à « Ciel mon dimanche » du fait que « le responsable masculin du SO [de la marche du 4 avril] est aussi membre du SO de la CGT et du PCF⁴⁸ ». Plusieurs articles de presse attestent de ce changement : « tout s'est terminé par un rapide meeting à Beaubourg, où les organisateurs ont remercié les organisations qui soutenaient la marche : le PS, le MRG, le PSU, la LCR et d'autres, dont la CGT⁴⁹ ». Contrairement à la manifestation de 1977, cette manifestation se voit octroyer par l'opinion le statut de « vraie » manif organisé[e]. Des gros bras pour le SO, des banderoles bien léchées avec ses trous en cas de vent. Voilà donc les homosexuels repartis à l'appel du CUARH, bien en rang, pas « folles » du tout [...] ⁵⁰ ». Outre l'impact de l'affaire Croissant, on peut ici émettre l'hypothèse que des membres de la CGT se rallient aux manifestations homosexuelles dès lors qu'elles présentent un visage plus respectable, tant sur le fond des revendications que sur la forme de la manifestation. En dépit de ces changements, les

45. « Tous à Paris le 31 mai pour les droits et libertés des homosexuels (hommes et femmes) », non daté, fonds Jacques Vandemborghe.

46. Communiqué n° 471/80 de Gérard Gaumé, 23 octobre 1980, fonds Jacques Vandemborghe.

47. « Déclaration de Gérard Gaumé, secrétaire de la CGT », *Homophonies*, mai 1981.

48. Conférence organisée au Centre LGBT de Paris, le 28 octobre 2018.

49. Jean-Yves Huchet, « Le ghetto c'est foutu, les homos sont dans la rue », *Le Matin*, 6 avril 1981.

50. « Le droit à la différence », source de presse inconnue, 7 avril 1981, fonds Bruno Hérail.

militant-es du CUARH se posent la même année la question de savoir si une « agression du SO » de la CGT le premier mai 1981 doit être rapportée à la presse ou non, Geneviève arguant du fait que c'est « maladroit de mentionner une altercation avec CGT dans la période électorale⁵¹ ». En outre, les changements du côté de la CGT à la suite de l'élection de 1981 se résument selon certains à « refai[re] leur maquillage et [mettre] leur main de fer homophobe dans un gant de velours⁵² ».

Toutefois, les syndicats n'agissent pas uniquement sous la pression du CUARH. Certaines initiatives relèvent des seuls syndicats, notamment au niveau local. Si en 1979, CGT et CFDT s'affrontent à l'occasion de l'affaire Marc Croissant sur fond de fin de l'union de la gauche, l'année suivante, la CGT et la CFDT rédigent un tract commun, visant à défendre la liberté d'expression d'un comité d'entreprise parisien souhaitant organiser une rencontre sur l'homosexualité, contre la direction de l'entreprise⁵³. Quatre ans plus tard, en octobre 1984, les Unions départementales CGT et CFDT du Calvados soutiennent le Bilboquet, un lieu de rencontre homosexuel dont le président est accusé d'incitation de mineurs à la débauche par le procureur de la République, bien que des réserves soient à nouveau émises⁵⁴. Le contexte politique a en effet changé depuis l'affaire Croissant, la droite étant la gagnante des élections locales, et le Front national venant d'apparaître dans le paysage politique.

Bien que les années 1980 soient considérées comme le moment d'un repli militant généralisé, jamais les liens entre le mouvement homosexuel et les syndicats n'ont été aussi réguliers, aussi fréquents et aussi formalisés qu'à l'époque du CUARH. Les syndicats répondent à l'appel, en dépit de certaines réticences toujours palpables.

51. Document manuscrit non daté, compte rendu de réunion CUARH, fonds Vandemborghe.

52. Marc Roy, « Défilé syndical, je me défile! », *Gai Pied*, 30 avril 1984,

53. Tract « Non à la censure », de la CGT et de la CFDT, du 24 juin 1980. Provenance inconnue.

54. Communiqué de l'UIS-CFDT, 26 octobre 1984, fonds Catherine Gonnard; Communiqué de l'UD-CGT de Caen, 30 octobre 1984, fonds Catherine Gonnard.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

Changer pour que rien ne change ? La lutte contre la discrimination au travail dans la décennie 1980 en Espagne

Contrairement au CUARH, la Coordination des fronts de libération homosexuelle de l'État espagnol (COFLHEE) ne se fonde pas directement sur la lutte contre les discriminations au travail et précède l'affaire du bar Gran Santander. Créée le 21 mai 1977 à Barcelone, la COFLHEE vise à coordonner les fronts de libération entre eux. De la même manière que le CUARH, la COFLHEE met en avant une stratégie de solidarité avec la classe ouvrière.

Outre la participation renforcée à différentes manifestations du premier mai, dont celle de 1980 à Barcelone (où les membres du FAGC adhérents aux CC.OO. ont leur propre banderole), un indicateur des évolutions réside dans les changements internes aux syndicats. Or, immédiatement à la suite de l'affaire du Gran Santander, en juin 1980, un accord de CC.OO. Catalogne « de lutte contre la discrimination sexuelle au travail » est signé :

CC.OO. Contre les discriminations au travail en raison de l'orientation sexuelle de la personne. Cet accord a été pris lors du dernier Congrès de l'Union locale de CC.OO. de Barcelone (l'année dernière, le Congrès de CC.OO. éducation a également pris des accords dans ce sens à l'égard des étudiants et des enseignants)⁵⁵.

Malgré les timidités dont parle Jordi Petit dans l'article du 30 juin 1980 mentionné plus tôt, on peut supposer que ce premier changement de taille fait suite à l'affaire du Gran Santander, étant donné les rapports conflictuels qu'entretenaient, encore un an plus tôt, cette Union locale et le FAGC. Autre prolongement de l'affaire : au large de la Catalogne, on détecte de nouvelles mobilisations sur l'île de Majorque, cinq ans après l'affaire, à la suite de la décision du maire de fermer des bars gais. Or, plusieurs sources confirment le franc soutien apporté par CC.OO. tout au long de la mobilisation⁵⁶.

55. *Infogai*, n° 11, juin 1980.

56. « Crònica de Ciutat de Mallorca », *Infogai*, n° 36, février-mars 1985, p. 1 et 2 ; « Los gais y el alcalde », *Servir al pueblo*, n° 240, 11 au 23 janvier 1985, p. 2.

Malgré ces changements substantiels, l'engagement du syndicat reste timoré, en plus de manquer de constance. Tout d'abord, le FAGC et le JAG (Joves per l'alliberament hai) lancent une campagne «Pro d'agressions i discriminacions als homosexuals» en 1988 qui condamne tout type de répression touchant les homosexuels et les lesbiennes. Malgré le soutien de CC.OO. et de la CNT-Catalunya, le manifeste déplore la timidité des syndicats :

En milieu de travail, la discrimination envers les personnes qui expriment ouvertement leur homosexualité est une constante. [...] Jusqu'à présent, les syndicats et les groupes de travailleurs n'ont pas été en mesure de répondre à de telles agressions. Il devient nécessaire qu'ils assument un rôle clair de défense et de dénonciation dans les cas de discrimination à l'emploi, en raison de l'orientation sexuelle⁵⁷.

Près de 10 ans après l'affaire du Gran Santander et le vote d'une motion lors du congrès de CC.OO. Catalogne, les choses n'ont donc pas tant changé. En outre, l'union locale est blâmée quelques jours après la signature du manifeste pour n'avoir pas assisté à un rassemblement contre l'agression des gays et lesbiennes au travail le 29 juin⁵⁸. Cette absence est d'autant plus remarquée que ses militant·es s'étaient engagés à y participer et que d'autres syndicats y ont assisté. Le fait que CC.OO. ne tienne pas sa promesse d'assister à cet événement confirme les dires de Jordi Petit, selon lesquels si le syndicat ne refuse la signature d'aucun manifeste, leur engagement quotidien n'est pour autant pas continu et approfondi.

Après une décennie de creux, les organisations et mouvements de libération homosexuels sont parvenus à remobiliser les syndicats à la toute fin de la décennie. En 1989, la COFLHEE mène une campagne en faveur de la «Loi antidiscriminatoire contre la discrimination au travail». À l'issue de la cinquantième assemblée de la COFLHEE à Bilbao, la version définitive d'un projet de loi est élaborée, corrigeant

57. «Pro d'agressions i discriminacions als homosexuals», *Todos a una*, n° 13, mai-juin 1988, p. 26.

58. «Campanya "Prou agressions i discriminacions als ahomosexuals"», *Infogai*, n° 45, juin 1988.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

les chapitres discriminatoires de différents ordres juridiques, et proposant des mesures de prévention. Une fois le projet fini, la Coordination met en marche une campagne de diffusion auprès des partis, syndicats et autres associations, « en leur demandant leur solidarité et soutien à la loi antidiscriminatoire⁵⁹ ». C'est ainsi que la COFLHEE publie un manifeste à l'occasion du 1^{er} mai 1989, co-signé par de nombreuses organisations syndicales, et engageant « à dénoncer n'importe quel type de situation qui porte atteinte à la liberté et à l'égalité de droits de n'importe quel travailleur ou travailleuse en raison de son orientation sexuelle, ainsi qu'à soutenir ces travailleurs et travailleuses dans la défense de leur propre et légitime sexualité⁶⁰ ». La plupart des organisations syndicales (au moins des grandes régions industrialisées telles que le Pays basque et le pays valencien) ont soutenu les associations et mouvements de libération gais dans le vote d'une loi antidiscriminatoire, et ce, malgré l'absence de mobilisation sur ces questions durant la décennie qui a précédé⁶¹.

L'image de relations idylliques entre les syndicats et le mouvement homosexuel espagnol, de même que celle d'un combat permanent entre la CGT et le mouvement français, sont largement caricaturales. Si les syndicats espagnols se solidarisent davantage au cours de la décennie 1970, de telles alliances se concentrent principalement en Catalogne et connaissent d'importantes limites. En France, les réactions violentes et hostiles du service d'ordre de la CGT n'empêchent pas les militant-es homosexuel-les de témoigner leur solidarité avec le mouvement ouvrier, et réciproquement. Dans les deux contextes nationaux, les facteurs de changements de l'attitude des syndicats sont relativement semblables. On distingue en effet le rôle des militantes féministes syndicalistes, celui des médias et celui des luttes conjointes contre les interdictions professionnelles, en particulier deux affaires ayant une répercussion importante. Alors que les syndicats CGT sont présentés en France par la presse

59. « Una COFLHEE histórica », *Entiendes*, n° 9, juin-juillet-août 1989, p. 11.

60. « Ante el 1 de mayo de 1989... », *Entiendes*, n° 9, juin-juillet-août 1989, p. 12.

61. Papers Gais, MAG-PV, hiver 1989, « Organizaciones que han apoyado el proyecto de Ley Antidiscriminatoria elaborado por la COFLHEE ».

Alliances syndicales et partisans

homosexuelle comme étant unanimement homophobes, on constate en fait une pluralité de points de vue et de prises de position, qui sont tributaires du genre et de la position plus ou moins marginale occupée dans le syndicat. À l'inverse, les syndicats espagnols sont présentés par la presse espagnole venant en aide comme un seul homme au mouvement de libération homosexuel en Catalogne, la réalité étant pourtant plus ambiguë. Les syndicats français – majoritairement sous l'impulsion du CUARH – sont plus mobilisés dans les années 1980 que les syndicats espagnols, le passage à la démocratie occasionnant une baisse des mobilisations dans ce dernier contexte. La fin des années 1980 est l'occasion dans les deux contextes nationaux d'un regain des mobilisations homosexuelles, à travers la lutte contre le VIH-sida, dont les syndicats se feront tôt ou tard les porte-paroles.



DEUXIÈME PARTIE
PARCE QUE LE PRIVÉ
EST POLITIQUE :
CONTESTER LES NORMES
MÉDICALES ET FAMILIALES



CHAPITRE 3

SELF-HELP FÉMINISTE
ET CRITIQUE LESBIENNE
DU POUVOIR MÉDICAL

LES CONDITIONS
DE LA (NON-)PROBLÉMATISATION
LESBIENNE DE LA SANTÉ
EN FRANCE ET EN SUISSE
(1973-1991)

Lucile Quéré

Au printemps 1969 à Boston se tient l'une des premières conférences du *Women's Lib* au cours de laquelle huit femmes se réunissent en atelier pour échanger sur les femmes et leur corps. Elles abordent des thèmes liés à la sexualité et à la reproduction, et expriment leur méfiance vis-à-vis de leurs propres médecins. Le groupe décide de continuer à se réunir, d'abord dans le but de créer une liste de « bons médecins », puis pour rassembler des informations sur leur propre corps et ainsi ne plus dépendre de leurs médecins¹. Leurs

1. Kathy Davis, *The Making of Our Bodies, Ourselves. How Feminism Travels Across Borders*, Durham, Duke University Press Books, 2007.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

rencontres régulières donnent lieu à la publication en 1970 d'un livret intitulé *Women and Their Bodies*, qui devient en 1973 la « bible » du *self-help*, l'ouvrage *Our Bodies, Ourselves*. Ce manuel de santé féministe incarne la critique féministe du pouvoir médical portée par le courant de *self-help*. Devenu célèbre, il constitue un emblème « du combat des féministes pour la libre disposition de leurs corps² » et « la prise en main de leur santé par les femmes elles-mêmes et la récupération d'un certain contrôle sur leur sexualité³ ». L'ouvrage est aussi représentatif de la très forte circulation des idées féministes de la « deuxième vague » au niveau global et des processus d'adaptation locale de ses contenus : il a été traduit dans de nombreux pays en Europe, en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient.

Également en 1969, Carol Downer, une femme au foyer de la classe ouvrière blanche et mère de six enfants, s'engage dans les luttes pour la libéralisation de l'avortement en Californie. Se désintéressant rapidement d'une mobilisation axée sur la légalisation, elle milite pour que les femmes prennent elles-mêmes en charge la pratique abortive. Lors de l'apprentissage de ce geste, elle découvre comment prendre en main un spéculum et comment s'en servir. Le 7 avril 1971, lors d'une réunion dans l'arrière-salle d'une librairie féministe de Los Angeles, Carol Downer fait la démonstration devant un groupe de femmes de l'auto-observation du col de l'utérus à l'aide d'un spéculum, d'un miroir et d'une lampe de poche. Les participantes présentes ce jour-là commencent à se réunir régulièrement et pratiquent l'auto-examen du col de l'utérus au sein de ce qu'elles désignent sous le terme de groupes de *self-help*⁴. En 1972, les militantes ouvrent le Los Angeles Feminist Women's Health Center, l'une des premières cliniques de santé et d'avortement contrôlées par des femmes.

2. Michelle Zancarini-Fournel, « Notre corps, nous-mêmes », in Éliane Gubin et al., *Le Siècle des féminismes*, op. cit., p. 209.

3. Sandra Morgen, *Into Our Own Hands. The Women's Health Movement in the United States, 1969-1990*, New Brunswick, Rutgers University Press, 2002, p. 3.

4. Hannah Grace Dudley Shotwell, *Empowering the Body. The Evolution of Self-help in the Women's Health Movement*, thèse en philosophie, Greensboro, University of North Carolina, 2016, p. 2.

Dès 1973, le *self-help* féministe voyage en Europe, *via* la diffusion outre-Atlantique de *Our Bodies, Ourselves* et ses traductions d'une part, et la tournée de six semaines et demie réalisée par Carol Downer et Debra Law à l'automne 1973 dans huit pays européens d'autre part. Ces voyages contribuent à étendre l'influence du *self-help* sur les mouvements féministes européens et conduisent au développement de groupes et de pratiques de santé autonomes dans plusieurs pays⁵. Ce chapitre propose de relire l'histoire de la réception du *self-help* féministe en Europe à travers le cas de son appropriation par les militantes lesbiennes. Il s'appuie sur une analyse comparée de la réception du *self-help* à Paris et à Genève pour comprendre les conditions de possibilité de l'élaboration d'un point de vue lesbien sur la santé. Il s'attache ainsi à saisir la manière dont les lesbiennes ont pu retravailler (ou non) la critique féministe du pouvoir médical⁶.

L'histoire croisée des appropriations lesbiennes du *self-help* montre qu'à Paris et à Genève, le corpus pratique pour la reprise en main des savoirs sur les corps et la santé a été reçu et approprié de manière différenciée, ne laissant pas aux militantes lesbiennes la même possibilité de s'en saisir. La timide réception du *self-help* en France dans les années 1970 n'empêche pas son appropriation par des militantes lesbiennes à la fin des années 1980 et l'émergence d'une conceptualisation proprement lesbienne de la santé. En Suisse au contraire, l'élaboration d'une critique lesbienne du pouvoir médical

5. Clara Jourdan, *Insieme Contro. Esperienze dei consultori femministi*, Milan, La Salamandra, 1976; Ilse Lenz (dir.), *Die neue Frauenbewegung in Deutschland: Abschied vom kleinen Unterschied Eine Quellensammlung*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2008; Vanessa D'Hooghe, « Spéculum, miroir et identités: le self-help gynécologique à Bruxelles dans les années soixante-dix », in Vanessa D'Hooghe et Julie De Ganck, *Regards sur le sexe*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 2013, p. 143-156; Lucile Ruault, *Le Spéculum, la Canule et le Miroir. Les MLAC et mobilisations de santé des femmes, entre appropriation féministe et propriété médicale de l'avortement (France, 1972-1984)*, thèse en science politique, université Lille 2, 2017.

6. Pour ce faire, il s'appuie sur l'étude des archives du Mouvement de libération des femmes et du dispensaire des femmes à Genève et des archives du Groupe santé lesbienne déposées au sein des Archives recherches et cultures lesbiennes à Paris. Ce volet est complété par 13 entretiens avec des militantes s'étant investies dans ces différents groupes des années 1970 au début des années 1990.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

a rencontré des obstacles alors même que l'appréhension élargie du principe de libre disposition du corps a, dans un premier temps, été plus favorable à l'appropriation de pratiques de *self-help* par les militantes lesbiennes.

DES GROUPES *SELF-HELP* AU GROUPE SANTÉ LESBIENNE

La tournée européenne de 1973 de Carol Downer et Debra Law constitue, en France, le premier vecteur de l'importation du *self-help*. Elle conduit à la création immédiate d'au moins deux groupes de *self-help* à Paris. Mais c'est surtout la deuxième moitié des années 1970 qui marque une étape plus soutenue de la réception et de l'implantation du *self-help* en France. La traduction en français de *Notre corps, nous-mêmes* en 1977 y participe grandement. Lucile Ruault a dénombré l'existence d'une douzaine de groupes de *self-help* en France entre 1973 et le début des années 1980, avec une nette augmentation du nombre de groupes à partir de 1977. Néanmoins, les divers groupes entretiennent peu de liens entre eux, si ce n'est aucun. S'ils sont (faiblement) intégrés dans la nébuleuse internationale du *self-help* via des échanges internationaux, la structuration au niveau national ne se fait pas et signe la « marginalisation du mouvement de santé parmi les réseaux féministes⁷ ». Lors de la première tentative d'importation en 1973, l'action collective féministe est principalement mobilisée sur la question de la légalisation de l'avortement, ce qui ne favorise pas l'émergence d'une critique plus globale du corps médical. Il n'en demeure pas moins que le *self-help* « opère une influence diffuse au sein du mouvement féministe⁸ ». Le *self-help* contribue en effet à donner un nouveau souffle aux pratiques des Mouvements pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC) qui ont continué les pratiques profanes d'avortement sécurisé après le passage de la loi Veil en 1975⁹, sans toutefois

7. Lucile Ruault, *Le Spéculum, la Canule et le Miroir...*, op. cit., p. 692.

8. *Idem*, p. 688.

9. Lucile Ruault, « La circulation transnationale du self-help féministe : acte 2 des luttes pour l'avortement libre ? », *Critique internationale*, n° 70, 2016, p. 37-54.

contrer les processus de désengagement militant qui caractérisent le début des années 1980. La plupart des MLAC et des groupes *self-help* disparaissent au milieu de cette décennie.

Le *self-help* a ainsi exercé des influences à long terme en France. L'étude de l'évolution du Groupe santé lesbienne parisien du milieu des années 1980 au début de la décennie 1990 donne à voir une influence un peu plus tardive, et encore méconnue, du *self-help* dans ce pays. Alors même que le *self-help* a souvent été associé en France à une préoccupation de femmes hétérosexuelles¹⁰, notamment du fait de sa jonction avec les luttes pour l'avortement libre, c'est paradoxalement au sein du militantisme lesbien qu'il rencontre le plus d'écho à partir du milieu des années 1980, où il est investi comme une ressource par les réseaux militants pour penser la spécificité de la santé des femmes lesbiennes. C'est, par exemple, le cas du Groupe de réflexion et de recherches sur la santé des lesbiennes qui émerge au milieu des années 1980 à Paris au sein du réseau Saphonie, une « association culturelle¹¹ » lesbienne fondée dans l'optique de créer des « lieux de vie » et de rencontre entre lesbiennes. Prenant d'abord la forme d'un « atelier santé » qui réfléchit notamment à la possibilité de pratiquer des auto-examens, le Groupe santé lesbienne se forme ensuite avec pour objectif « d'analyser le fonctionnement du pouvoir médical et de mettre en évidence le sexisme du corps médical¹² ». Il diffuse en 1986, à travers le magazine *Lesbia*, un questionnaire portant sur la santé des lesbiennes et compte s'appuyer sur celui-ci pour « ouvrir un débat sur la santé¹³ ». À la suite de l'analyse des données recueillies auprès de 200 lesbiennes, les militantes dressent le constat que 70 % des lesbiennes ayant répondu n'ont pas de suivi gynécologique. Dans le premier numéro de *La Feuille de consult'* un bulletin créé par le Groupe santé lesbienne en 1989, elles mettent en cause la « peur de l'examen¹⁴ » et le manque d'information et d'intérêt pour une spécialité médicale qui

10. Lucile Ruault, *Le Spéculum, la Canule et le Miroir...*, *op. cit.*, p. 703.

11. Michèle, née en 1952, MLAC, puis Saphonie, Groupe santé lesbienne, Paris, juillet 2017.

12. « Questionnaire sur la santé des lesbiennes », non daté (1986), archives, recherches, cultures lesbiennes (ARCL).

13. *Idem.*

14. *La Feuille de consult'*, n° 1, 1989, ARCL.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

serait «uniquement tourné[e] vers l'hétérosexualité: contraception, maternité, stérilité, interruptions volontaires de grossesse¹⁵...», envisagées comme autant de «“bonnes excuses” pour ne pas se soucier de la prévention de maladies graves, pour ne pas tenter d'en finir avec ses douleurs de règles¹⁶». Adoptant l'optique de prévention propre à la discipline gynécologique, le groupe s'inquiète de ce constat et ouvre à partir de juin 1988 une consultation gynécologique mensuelle à destination des lesbiennes. Assurée par une gynécologue du Planning familial, elle vise à offrir «une autre forme de consultation gynécologique qui donnerait la possibilité d'être accueillie et de rencontrer d'autres lesbiennes¹⁷». La consultation avec la gynécologue est précédée d'un Groupe d'accueil ouvert «à toute lesbienne qui désire avoir une réflexion collective sur la santé». Il s'agit «d'y réfléchir sur “comment se réapproprier nos corps?” et aussi d'y agir (apprendre à faire des frottis, la palpation des seins, essayer de se relaxer...)»¹⁸. Six mois plus tard, en janvier 1989, le groupe décide de «repenser la consultation et [de] l'élargir vers d'autres disciplines». Pour ces raisons, la consultation reçoit aussi «une homéopathe-acupunctrice-phytothérapeute et une allopathe également acupunctrice¹⁹».

En juin 1989, le deuxième numéro de *La Feuille de consult'* fait état de la déception des membres face au désintérêt pour cette consultation. Un an après sa création, il est décidé d'y mettre un terme. *La Feuille de consult'* continue cependant de paraître jusqu'en septembre 1991. Les articles la composant sont imprégnés d'un vocabulaire propre au *self-help*, qui met à distance l'optique préventive initialement adoptée par le Groupe santé lesbienne. On y trouve une référence à la pratique d'auto-examen, une critique de la médecine masculine et patriarcale, un appel à la «re-connaissance de son corps», une dénonciation de «la prise en charge à outrance par le médical de notre santé», ou encore des réflexions sur

15. «Vous avez dit: consultation gynécologique pour lesbiennes???» , non daté (environ 1986), ARCL.

16. *La Feuille de consult'*, n° 1, *op.cit.*

17. *Idem.*

18. Brochure de présentation de la consultation gynécologique pour lesbiennes, non datée (1988), ARCL.

19. *La Feuille de consult'*, n° 1, *op. cit.*

«le pouvoir médical». On y voit aussi poindre la valorisation des thérapies dites alternatives et de la «réappropriation d'une médecine correspondant au plus près des besoins [des lesbiennes]²⁰», le constat que «depuis la création du Groupe santé, [les lesbiennes du groupe prennent] davantage en main leur vie et donc leur santé²¹» et la critique de «la dépendance [au] savoir et [au] pouvoir médical²²». Il y est aussi fait mention du «droit, de refuser un examen, de demander une explication, d'exprimer notre demande», ainsi que des «violences médicales et sexistes». Ces numéros semblent ainsi constituer une première étape de la mise en forme contemporaine d'un discours sur les «violences gynécologiques²³» et sont imprégnés d'un cadre référentiel issu de l'influence diffuse du *self-help* sur le féminisme français.

Ces différents éléments donnent à voir l'émergence d'une problématisation proprement lesbienne de la santé qui comporte deux volets principaux. En premier lieu, l'idée que les enjeux de santé ne sont pas les mêmes pour les lesbiennes que pour les femmes hétérosexuelles. C'est ce que montre cet extrait :

Et nous, lesbiennes, marginales par excellence, parce que non nommées, non «répertoriées», non «écrites», dans le domaine de la santé, ne pouvons trouver les informations, conseils... pour notre corps; car le corps lesbien n'est pas le «corps femme» pas les mêmes vies – quotidiennes, érotiques –, pas les mêmes choix; donc pas les mêmes plaisirs – stress – maladies..., pas les mêmes symptômes physiques ou psychologiques; pas les mêmes causes en tout cas! Alors, souvent nous ne participons pas à cette folie actuelle qu'est la prise en charge à outrance par le médical de notre santé et nous

20. *La Feuille de consult'*, n° 3, 1989, ARCL.

21. *Idem*.

22. *La Feuille de consult'*, n° 5, 1990, ARCL.

23. Lucile Quéré, «Luttes féministes autour du consentement. Héritages et impensés des mobilisations contemporaines sur la gynécologie», *Nouvelles Questions féministes*, vol. 35, n° 1, 2016, p. 32-47; Virginie Rozée et Clémence Schantz, «Les violences gynécologiques et obstétricales: construction d'une question politique et de santé publique», *Santé publique*, vol. 33, n° 5, 2021, p. 629-634.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

délaissions le minimum faute de trouver une écoute véritable²⁴.

En second lieu, une critique lesbienne du pouvoir médical et de la manière dont il s'exerce sur leurs corps. *La Feuille de consult'* est l'occasion de diffuser des témoignages de lesbiennes sur leurs expériences dans les cabinets médicaux et gynécologiques et de proposer une première problématisation des violences médicales spécifiques dont sont l'objet les lesbiennes. C'est le cas du témoignage suivant :

Je me redresse et demande [au gynécologue], en termes strictement médicaux, s'il veut me refaire un examen gynéco. Il me répond : « je sais bien que je serais un des rares hommes à avoir le privilège de vous pénétrer » [...] Je me suis sentie violée [...]. Je n'étais plus qu'un vagin qu'un homme devait pénétrer, parce que c'est tellement insupportable pour lui, pour eux, de penser qu'ils ne nous sont pas, à nous lesbiennes, indispensables²⁵.

Le *self-help* est investi comme une ressource pour contrer le désintéret militant pour les questions de santé. Il invite les militantes à interroger à la fois l'invisibilisation des problèmes lesbiens dans la prise en charge gynécologique et la médicalisation croissante de leur santé à travers la montée en puissance du cadre préventif. La continuité du Groupe santé lesbienne et de ses initiatives avec le *self-help* a notamment été facilitée par le recrutement de ses militantes. Le cas de Danielle²⁶, très active au sein du Groupe santé lesbienne, en témoigne. Issue d'une famille de classe populaire (père ouvrier, mère secrétaire) politisée à gauche, Danielle a grandi dans une banlieue ouvrière de la région parisienne. Militante dans des organisations d'extrême gauche, elle participe au MLAC-18^e avant de créer elle-même un MLAC dans un quartier populaire de la banlieue parisienne où elle réside. Elle y « accompagn[e] des avortements²⁷ ». Elle se souvient aussi avoir pratiqué

24. Michèle Larrouy, « Santé-maladie : peur et attraction ?... », *La Feuille de consult'*, n° 2, 1989, ARCL.

25. Dominique Baruch, « Témoignage », *La Feuille de consult'*, n° 1, *op. cit.*

26. Son prénom est anonymisé.

27. Entretien avec Danielle, née en 1952 (MLAC, puis Saphonie, Groupe santé lesbienne), Paris, juillet 2017.

Parce que le privé est politique

l'auto-examen lors d'un séjour collectif dans les Cévennes alors qu'elle avait un peu plus de 20 ans. Mais sa trajectoire n'est pas isolée au sein du groupe : la plupart des militantes sont en effet passées par les MLAC ou des groupes femmes au sein desquels elles ont été initiées, de manière plus ou moins intensive, à une critique pratique du pouvoir médical sur la santé des femmes.

EN SUISSE, LES CONDITIONS DE LA NON-PROBLÉMATISATION LESBIENNE DE LA SANTÉ

L'adaptation du *self-help* en Suisse connaît un sort différent. Si, comme ailleurs en Europe, le *self-help* n'a pas donné lieu à un mouvement social structuré de santé, l'acclimatation du *self-help* y a néanmoins été considérablement plus soutenue qu'en France. À Genève en particulier, le *self-help* connaît une trajectoire remarquable, notamment parce que l'importation du *self-help* donne lieu à l'ouverture du dispensaire des femmes (1978-1987), la seule clinique féministe francophone en Europe sur le modèle des Feminist Women's Health Clinics états-uniennes. Alors même que Genève a constitué un environnement plus favorable que le contexte français à une appropriation du *self-help* par les militantes lesbiennes, l'institutionnalisation du *self-help* au sein du dispensaire des femmes a finalement empêché l'émergence d'une problématisation spécifiquement lesbienne de la santé et du pouvoir médical.

Le Mouvement de libération des femmes (MLF) genevois est né au cours de l'année 1971. À l'instar des mobilisations féministes européennes de l'époque, il se saisit dès ses débuts de la question de l'avortement libre²⁸. Depuis 1942 en Suisse, l'avortement constituait un délit pénal au niveau national, sauf si la grossesse représentait un danger grave et permanent sur la santé ou la vie de la femme enceinte. Au cours des années 1960, les cantons les plus progressistes,

28. Kristina Schulz et Leena Schmitter, « Women's Liberation and the "Right to Choose". Struggling for Abortion in the United Kingdom and Switzerland », in Silvia De Zordo, Joanna Mishtal, et Lorena Anton (dir.), *A Fragmented Landscape. Abortion Governance and Protest Logics in Europe*, New York et Oxford, Berghahn, 2017, p. 66-82.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

parmi lesquels le canton de Genève, ont adopté une définition de plus en plus large de la notion de santé – y incluant la santé mentale et le bien-être psychique – et « faisaient une interprétation très libérale des indications médicales autorisées par le code pénal de 1942²⁹ ». Les Genevoises ayant déjà un accès facilité à l'avortement, elles adoptent très tôt une conception élargie du principe de libre disposition de leur corps par les femmes. C'est notamment ce qui apparaît dans le tract qui annonce la venue à Genève de Carol Downer et Debra Law lors de leur tournée européenne. Diffusé en octobre 1973, ce texte lie intimement le thème de l'avortement aux libertés reproductives et au « monopole du savoir médical » :

Libérer nos corps ou libérer l'avortement ? La lutte pour la liberté de l'avortement est en train de prendre un sens nouveau. En effet, dans de nombreux pays, les lois concernant l'avortement ont été libéralisées, ce qui a permis à de nombreuses femmes de voir que l'avortement n'est qu'un aspect du contrôle de leur corps. Il y a de nombreux autres moments de notre vie de femmes où nous sommes complètement à la merci des médecins. [...] En brisant le monopole du savoir médical, nous devenons capables de revendiquer le type de contraception, soins, méthode d'avortement ou d'accouchement que nous voulons vraiment. [...] Brisons les tabous concernant les organes sexuels et génitaux, à commencer par les nôtres. [...] Nous voulons plus que le "droit" d'avorter. Nous voulons la possibilité effective d'être bien dans notre peau, d'avoir ou de ne pas avoir des enfants sans devoir payer en argent, en angoisse et en souffrance³⁰.

On décèle dans ce texte la construction du *self-help* comme l'outil privilégié à la fois pour l'accès à l'avortement libre, mais aussi, plus largement, pour remédier au monopole

29. Isabelle Engeli, *Controverses, décisions et politiques de la reproduction: une comparaison des politiques d'avortement et de procréation médicalement assistée en France et en Suisse*, thèse en science politique, université de Genève et université Pierre Mendès France, 2007, p. 257.

30. « Réunion avec les femmes des U.S.A », 1973, Archives contestataires, MLF-GE/S4/SS8.

médical des savoirs et savoir-faire sur les corps féminins. Autrement dit, l'encadrement légal de l'avortement en Suisse, qui plaçait déjà l'acte sous la responsabilité des médecins, a constitué un terreau propice au développement d'une critique féministe de la médecine dont les revendications dépassent l'accès aux droits reproductifs.

À la suite de la démonstration d'auto-examen³¹ réalisée par Carol Downer et sa comparse lors de leur visite à Genève, un groupe *self-help* constitué d'une petite dizaine de femmes alors âgées de 21 à 33 ans est créé au sein du MLF Genève. Pendant près de deux ans, le groupe entreprend, dans une démarche collective propre au *self-help*, d'élaborer un ensemble de savoirs sur la santé et les corps et participe à la circulation de ces pratiques et savoirs au niveau local et national. Plusieurs militantes lesbiennes font partie de ce groupe. En parallèle, le Groupe lesbiennes du MLF, créé en 1972, se saisit lui aussi de l'auto-examen et du *self-help*. Maryse me raconte ainsi :

Moi de mon côté j'étais à l'époque dans les tout débuts du mouvement lesbien, du coup ça faisait encore un interdit de plus à franchir et une maîtrise de plus à avoir. Donc c'est quelque chose qui m'a motivée aussi d'avoir un rapport aux gynécos où on n'était pas soumises³².

Contrairement à ce qui se passe alors en France, l'adoption d'un cadre élargi d'appréhension du principe de libre disposition du corps au sein du MLF Genève semble faciliter l'appropriation du *self-help* par les militantes lesbiennes.

Pourtant, l'institutionnalisation du *self-help* sous la forme du dispensaire des femmes n'a pas permis l'émergence d'un point de vue lesbien sur la santé et sur le pouvoir médical. C'est dès 1976 que le groupe *self-help* genevois se transforme en Groupe dispensaire dans l'optique de créer une structure sur le modèle des cliniques de santé des femmes états-uniennes. La première mention d'un projet de création d'un « service de femmes pour les femmes » à Genève se trouve dans un texte daté du 30 novembre 1975 signé par Reine, une militante lesbienne du groupe *self-help*.

31. Maryelle Budry et Edmée Ollagnier, *Mais qu'est-ce qu'elles voulaient ? Histoires de vie du MLF à Genève*, Lausanne, Éditions d'en bas, 1999, p. 126.

32. Maryse, née en 1945, février 2017.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

Ce texte atteste du refus précoce à Genève d'une tactique fondée sur la pratique profane des avortements selon la méthode Karman. Il s'agit alors de créer un « collectif de femmes médecins [ou] infirmières³³ » commençant à pratiquer l'avortement dans les cantons progressistes. À la fin de l'année 1976, Reine, alors infirmière, renouvelle plus formellement l'invitation à participer à un tel projet collectif. Elle revient alors d'un voyage de plusieurs mois aux États-Unis, lors duquel elle a notamment rencontré le collectif à l'origine de *Our Bodies, Ourselves* et visité des Feminist Women's Health Centers. Elle a aussi effectué un stage au sein du Women's Health Service de Colorado Springs. Dans le document qu'elle écrit pour l'occasion, Reine se dit « encore plus déterminée à travailler à l'ouverture d'une clinique féministe en Suisse³⁴ ». Dans ce texte, elle propose une limitation stricte de la pratique abortive au corps médical, tout en émettant un doute sur la possibilité de l'existence même de la pratique abortive au sein d'un tel projet.

À la suite de ce texte, le collectif pour travailler à la création du dispensaire est créé. Il réunit des membres du groupe *self-help*, du groupe avortement du MLF Genève, ainsi que des « professionnelles critiques³⁵ » (infirmières et sages-femmes). Malgré les réserves exprimées par Reine, la question de la pratique de l'avortement acquiert une place centrale dans le projet. Joséphine se souvient qu'il s'agissait de fournir aux femmes un lieu où l'avortement serait réalisé selon les conditions exigées par le MLF afin de leur permettre d'« avoir une expérience positive par rapport à ça ». Ces différences de positionnement par rapport à la pratique de l'avortement peuvent notamment s'expliquer par les origines sociales des militantes. Reine et Joséphine, à l'instar de nombreuses membres du collectif de création du dispensaire, sont toutes les deux issues des classes supérieures – le père de Reine est banquier, celui de Joséphine est médecin. Elles ont aussi toutes les deux été formées au travail de santé – Reine est infirmière, Joséphine psychologue. Pour autant, elles n'ont

33. « Avortement : impasse ou peut-être la rupture ? », 30 novembre 1975, Archives contestataires, MLF-GE/S4/SS35/D56.

34. « Pour la création d'une clinique féministe », non daté (1976), Archives contestataires, MLF-GE/S4/SS35/D56.

35. Rina Nissim, *Une sorcière des temps modernes. Le self-help et le mouvement femmes et santé*, Genève, Éditions Mamaméris, 2014, p. 26.

pas politisé l'avortement de la même manière. Joséphine, hétérosexuelle, en est venue à s'engager dans le groupe de travail pour la création du dispensaire via le groupe avortement, au sein duquel elle a milité pour un meilleur accès à l'interruption de grossesse et de meilleures conditions de réalisation de l'acte. Au contraire, Reine a fréquenté assidûment, en plus du groupe *self-help*, le groupe lesbien du MLF genevois. Ce groupe a fait de l'affirmation de l'homosexualité un autre moyen de lutter pour la réappropriation du corps et de la sexualité, au-delà du seul enjeu de l'avortement³⁶. Dans un tract rédigé en 1972, les lesbiennes écrivent ainsi :

L'homosexualité n'est pas un thème prioritaire de la lutte des femmes, mais il traverse tous les problèmes de la lutte des femmes. Il faudra en parler comme d'une alternative réelle et possible à la contraception, à l'avortement, à la sexualité-reproductrice-génitocentrée-dirigée-par-l'homme, à la famille, etc.³⁷

Les tensions apparues au sein du MLF genevois sur la question de l'homosexualité suite au constat du désintérêt et du manque de solidarité des hétérosexuelles se sont cristallisées sur l'avortement. Si ce dernier a été un enjeu fédérateur au sein du MLF, les militantes du groupe lesbiennes ont néanmoins critiqué les militantes hétérosexuelles pour ne pas leur avoir retourné la solidarité sur une problématique qui ne les concerne pas directement. Le tract cité ci-dessus continue ainsi : « Nous acceptons bien le slogan "Nous sommes toutes des avortées", qu'en est-il de : "Nous sommes toutes des lesbiennes ?"³⁸ » Les différences de positionnement des militantes sur la question de la pratique de l'avortement au sein du groupe de travail pour la création du dispensaire sont ainsi façonnées par des rapports politiques différenciés à l'avortement, lesquels sont en partie tributaires

36. Sylvie Burgnard, *Produire, diffuser et contester les savoirs sur le sexe. Une socio-histoire de la sexualité dans la Genève des années 1970*, Berne, Peter Lang, 2015.

37. Sappho l'faire, « Quelques remarques sur l'homosexualité, qui finiront bien un jour par former un tout cohérent ! », Genève, décembre 1972, retranscrit dans Pirouette et Girouette, « Zazie dans le rétro », *CLIT 007*, n° 8, septembre 1983, p. 15.

38. *Idem*.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

de positions différentes dans les hiérarchies sociales liées à la sexualité. Pour diverses raisons, dont ces désaccords, l'avortement ne sera finalement jamais pratiqué au sein du dispensaire des femmes, qui ouvre ses portes à Genève en mai 1978³⁹.

Le dispensaire constitue la seule expérience d'institutionnalisation du *self-help* sur le modèle des cliniques féministes américaines en Europe francophone. Pendant près de dix ans, ce centre promeut la « démedicalisation » de la santé des femmes et propose en conséquence des consultations fondées sur le principe de redistribution des savoirs des expertes vers les profanes. En pratique, plusieurs stratégies sont mises en œuvre : la mise à disposition d'ouvrages et de brochures informatives dans les espaces communs du dispensaire, notamment sur les moyens de contrôler les naissances ; la proposition faite aux usagères de poser le spéculum par elles-mêmes lors de la consultation et l'apprentissage de l'autopalpation de la poitrine ; l'extension de la durée de consultation pour permettre la transmission d'informations ; la présence de deux travailleuses du dispensaire à chaque consultation, dont une non-médecin ayant pour rôle de rendre accessible le vocabulaire médical aux consultantes ; l'extension de l'offre des traitements par la proposition systématique d'un traitement allopathique et d'un traitement « alternatif » (homéopathie, phytothérapie, acupuncture) ; l'organisation de groupes thématiques d'information et de discussion, dans la lignée du *self-help*.

Si le contexte suisse a été plutôt favorable à une appropriation du *self-help* par les lesbiennes, le dispensaire genevois n'a pas constitué un terrain particulièrement favorable pour penser la spécificité de la santé des lesbiennes et retravailler ainsi la critique du pouvoir médical d'un point de vue proprement lesbien. Des éléments dénotent certes une attention à la manière dont les rapports sociaux liés à la sexualité, au même titre que ceux liés à l'âge ou à l'appartenance raciale, façonnent la prise en charge en santé. Par exemple, alors que le dispensaire a été rapidement contraint dans sa capacité d'accueil du fait de son succès, l'équipe a décidé de limiter les

39. Plusieurs facteurs expliquent cet état de fait, au premier rang desquels l'impossibilité des militantes à trouver des médecins formées aux techniques d'avortement et souhaitant le pratiquer.

nouvelles demandes aux femmes considérées les plus vulnérables face au corps médical, et parmi elles les lesbiennes :

Malheureusement le DF [dispensaire des femmes] ne peut plus accepter de nouvelles usagères, l'effectif ayant atteint son maximum. Nous faisons pourtant des exceptions pour les adolescentes, les femmes ménopausées, les lesbiennes, les prostituées et les femmes de couleurs et du tiers monde⁴⁰.

Pour autant, la thématisation des liens entre santé, pouvoir médical et lesbianisme est restée embryonnaire. À titre d'exemple, aucun des groupes thématiques d'information et de discussion organisés au sein du dispensaire dans le souci de redistribuer les savoirs experts et de valoriser les savoirs profanes n'a porté sur ces questions. Comme le résume Andrée-Anne, « les travailleuses homosexuelles du dispensaire [...] avaient à défendre aussi leur statut, mais c'était pas ça du tout qui était mis en avant dans le dispensaire⁴¹ ». La mise en sourdine des préoccupations lesbiennes peut s'expliquer par le fait qu'au sein du collectif ce sont bien plus les rapports de pouvoir liés à l'appartenance professionnelle (travailleuses « médicales » d'un côté, « non médicales » de l'autre) qui ont été problématisés que ceux liés à la sexualité. Les travailleuses lesbiennes, sans formation médicale, ont surtout été en quête de reconnaissance professionnelle de leurs savoirs sur les corps et la santé, en particulier face aux médecins du dispensaire. Elles ont ainsi choisi de se former à des médecines dites « alternatives » (acupuncture, physiothérapie, aromathérapie, homéopathie, etc.), à l'instar des travailleuses hétérosexuelles sans formation médicale et ce afin de réduire les hiérarchies entre médecins et non-médecins. Contrairement à ce qui s'est passé au sein du Groupe santé lesbienne en France, constitué à la fois exclusivement de lesbiennes et de non-médecins, les conditions organisationnelles du dispensaire n'ont pas permis l'élaboration d'une critique lesbienne du pouvoir médical.

40. « Le dispensaire des femmes », non daté (environ 1980), Archives contestataires, MLF-GE/S4/SS35/D56.

41. Andrée-Anne, année de naissance inconnue, infirmière au dispensaire des femmes, décembre 2016.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

L'enjeu de l'avortement a été central tant dans les différences de réception du *self-help* à Paris et à Genève au début des années 1970 que dans les différences d'appropriation de ce courant critique par les militantes lesbiennes dans les deux villes. Facteur tant de rassemblement que de conflictualité dans les mobilisations féministes de l'époque, l'avortement faisait aussi l'objet d'un encadrement légal différencié dans les deux contextes étudiés qui a mené à une structuration différente des luttes féministes sur ces questions. C'est ce qui a plus ou moins favorisé l'adaptation de la critique féministe du pouvoir médical puis son appropriation – ou non par les militantes lesbiennes.

À Paris, la jonction du *self-help* avec les luttes pour l'avortement libre a conduit à associer le *self-help* à une préoccupation d'hétérosexuelles, ce qui n'a pas facilité l'appropriation du corpus de pratiques pour la reprise en main de leur corps par les lesbiennes. L'appréhension élargie du principe de libre disposition de leur corps par les femmes à Genève, permise par un encadrement légal de l'avortement plus souple, a au contraire soutenu l'émergence d'une critique féministe de la médecine centrée sur la libération des corps au-delà de la seule libération de l'avortement. Celle-ci a été plus favorable à un investissement du *self-help* par les lesbiennes, lesquelles y ont vu un moyen de plus de reprendre en main le contrôle de leur corps. Pour autant, alors que la réception du *self-help* à Genève a été plus favorable à son appropriation par les lesbiennes qu'en France, c'est paradoxalement à Paris et non à Genève que peut émerger une critique proprement lesbienne de la santé et du pouvoir médical. L'institutionnalisation du *self-help* à Genève sous la forme du dispensaire des femmes, au sein duquel des militantes lesbiennes se sont transformées en travailleuses pour la santé des femmes, n'a en effet pas permis l'émergence d'une critique du pouvoir médical depuis un point de vue lesbien. Au contraire, la non-mixité lesbienne au sein du Groupe santé parisien a été plus favorable à l'élaboration d'une problématisation proprement lesbienne de la santé.

CHAPITRE 4

MÈRES LESBIENNES
EN PROCÈS :
STRATÉGIES DE DÉFENSE
CONTRE LES RETRAITS
DE GARDES D'ENFANTS
(1976-1982)

Doris Varichon

Dans les années 1970, il n'est pas rare que les lesbiennes soient encore ou aient été mariées à des hommes. Lorsque ces femmes réalisent qu'elles sont lesbiennes, ou décident de vivre avec une autre femme, leurs (ex-)maris entrent parfois en conflit. Le contexte social est une invisibilisation globale des lesbiennes, sans répression pénale spécifique et systématique contrairement aux hommes homosexuels¹. Les lesbiennes sont davantage orientées vers la psychiatrie ou des dispositifs de protection². La répression se joue

1. Voir Marianne Schulz, «Lesbiennes: les silences du droit», *Revue des temps modernes*, n° 598, mars-avril 1998; Jérémie Gauthier et Régis Schlagdenhauffen, «Les sexualités “contre nature” face à la justice pénale. Une analyse des condamnations pour “homosexualité” en France (1945-1982)», *Déviance et Société*, vol. 43, n° 3, 2019.

2. *Idem*.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

également sur le terrain du droit du divorce : à partir de la mise en place du divorce par consentement mutuel en 1975, l'un-e des époux-ses obtient la garde, l'autre un droit de visite. Dans les divorces impliquant une personne homosexuelle, la question de la garde d'enfant apparaît sur un fond de répression. Il est ainsi possible pour le mari ou ex-mari de dénoncer l'homosexualité de la mère et ses impacts psychologiques sur l'enfant pour lui en faire perdre la garde³.

À Lyon, un pan important des luttes féministes se déroule au Centre des femmes, ouvert en 1975. Un groupe non mixte de lesbiennes se crée au sein du Centre, en février 1976 et prend une grande place dans les mouvements lesbiens français jusqu'à son déclin en 1980⁴. Avec son journal *Quand les femmes s'aiment...*, moteur de politisation des enjeux lesbiens et de création d'une conscience communautaire, le groupe permet de rompre l'isolement des lesbiennes. Le sujet de la maternité est abordé par certaines membres du groupe, qui posent la question du désir d'enfant et de sa place dans les relations lesbiennes. Plusieurs d'entre elles risquent de perdre la garde de leurs enfants dans le cadre d'un divorce. Elles constituent par la suite une commission juridique, puis une association pour organiser leur combat. Malgré la fermeture du Centre des femmes en 1980, les luttes des mères lesbiennes lyonnaises lui survivent jusqu'en 1982.

3. Cette sanction sur la garde peut être interprétée dans la lignée des écrits d'Adrienne Rich comme un pan de la contrainte à l'hétérosexualité. En s'appropriant ou retirant les enfants des lesbiennes, les hommes exercent une composante du réseau de contraintes « aboutissant à la conviction chez les femmes que le mariage et l'orientation sexuelle vers les hommes sont des composantes inévitable de leur existence, même si elles sont vécues comme insatisfaisantes ou oppressives », voir Adrienne Rich, « La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne », *Nouvelles Questions féministes*, n° 1, mars 1981, p. 22. Cependant, les hommes homosexuels font aussi l'objet de cette mesure en plus de la répression pénale. Il est donc impossible d'affirmer que le retrait de garde est un mode de répression essentiellement genré.

4. Voir le Centre lyonnais d'études féministes (CLEF), *Chronique d'une passion. Le Mouvement de libération des femmes à Lyon*, Paris, L'Harmattan, 1989 ; Doris Varichon, *Le groupe de lesbiennes du Centre des femmes de Lyon. Construction d'une subjectivité lesbienne (1976-1982)*, mémoire de master 2, université Lyon 2, sous la direction de Marianne Thivend, 2020.

Ce chapitre⁵ fait apparaître l'insertion du droit civil dans la vie privée des familles. S'il s'agit de jugements sur des thématiques intimes et exercés derrière les portes des tribunaux, ils s'articulent avec la réalité d'une répression politique et sociale organisée. Le slogan « le privé est politique » prend ici tout son sens. Les lesbiennes doivent organiser leurs luttes, et former un réseau d'alliances dans un contexte de publication et de libération de l'homosexualité. Un cas emblématique illustre ces luttes : celui d'Evelyne, mère lesbienne en procès à Lyon.

Il convient alors de se demander quelles sont les justifications de cette répression juridique. Par la suite, quelles stratégies ces femmes mettent-elles en place pour se défendre ? Quelles alliances cela les amènent-elles à former ? En quoi sont-elles le reflet d'une reconfiguration des luttes homosexuelles au tournant des années 1980 ?

LA COMMISSION JURIDIQUE DES MÈRES LESBIENNES : DE L'IDENTIFICATION DE L'OPPRESSION À LA LUTTE COLLECTIVE

Didier Le Gall, sociologue, a mené des recherches sur les divorces de couples hétérosexuels avec reconfiguration homosexuelle⁶. L'auteur constate que la pérennité des relations est possible quand le mari n'a pas trop de préjugés négatifs, voire lorsqu'il était au courant de la bi ou de l'homosexualité de la

5. Pour ce chapitre, j'ai pu m'appuyer sur le fonds Louise Labé de l'université Lyon 2 constitué par les chercheuses du CLEF, également autrices de *Chronique d'une passion*. La lecture de la presse lesbienne a également été d'une grande importance. L'utilisation du journal du groupe de lesbiennes a été articulée avec d'autres journaux lesbiens et homosexuels pour une meilleure compréhension du contexte général. Enfin, une campagne d'entretiens menés entre 2020 et 2022 avec d'anciennes membres du groupe a fait apparaître des parcours et histoires individuelles. Il est important de noter ici que ce chapitre s'appuie sur une recherche toujours en cours, avec des entretiens prévus au courant de l'année 2023 et un élargissement de la recherche à d'autres villes que Lyon. Les conclusions et hypothèses seront peut-être amenées à se préciser et évoluer par la suite. Je tiens par ailleurs à remercier Martine, Huguette, Chantal et Hélène pour nos discussions enrichissantes et leur disponibilité pour des entretiens.

6. Didier Le Gall, « Familles à beau-parent homosexuel », in Martine Gross (dir.), *Homoparentalités. État des lieux*, Toulouse, Éditions Érès, 2005.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

mère dès le départ. Dans le cas contraire, la lesbophobie du mari/ex-mari exclut toute possibilité de négociation. Souvent, c'est « avec le dévoilement de l'orientation sexuelle de la femme [que] le conflit prend naissance », et les (ex-)conjointes se tournent vers les tribunaux. Dans ce cas, l'homosexualité de la mère « est toujours mise en avant pour lui dénier, sans autre analyse, toute compétence, voire l'invalider en tant que personne ». Bien que réalisées *a posteriori* de la période étudiée, ces résultats reflètent les récits observés dans les cas étudiés des années 1975-1980 : la découverte de l'homosexualité de la mère est souvent le centre du conflit de garde.

Dans le journal *Quand les femmes s'aiment...*, Chantal, membre du groupe de lesbiennes du Centre des femmes de Lyon, raconte les difficultés rencontrées par les mères lesbiennes. Elle-même a quitté son mari, grand chef d'une entreprise de région rurale, pour une femme avec laquelle elle s'est installée à Lyon. Son ex-mari veut alors lui retirer la garde de leur fils. Ce divorce conflictuel est finalement réglé en évitant le tribunal. Chantal peut garder son fils. Pour ce faire, Chantal a menacé le père d'une pression militante : « Tu auras tous les groupes homosexuels de France contre toi⁷ ! » Marquée par cette expérience, elle veut lutter pour les mères lesbiennes.

En 1978 via *Quand les femmes s'aiment...*, Chantal fait appel à l'organisation d'une défense collective, face à l'actualité du sujet pour le groupe lyonnais⁸. Pour elle, les mères lesbiennes sont en danger, à moins de se cacher, ou d'avoir « de la chance au niveau individuel ». Chantal cherche des cas de jurisprudence afin de construire une défense juridique et d'organiser « une association au niveau national » dans laquelle le groupe lyonnais servirait « d'agent de liaison ». Afin d'obtenir des informations pour préparer cette défense nationale, elle utilise le journal pour poser des questions : « qui sommes-nous ? », « comment vivons-nous ? » et « que dire de cette fonction de mère pour une lesbienne ? ». Elle interroge également l'impact de la stigmatisation des mères lesbiennes sur les enfants. Chantal étudie aussi l'aspect juridique : la loi ne protège pas spécifiquement les mères

7. Entretien du 12 juin 2022.

8. Chantal, « La commission juridique et les mères lesbiennes », *Quand les femmes s'aiment...*, n° 5, mai 1979, p. 8.

lesbiennes, le risque de perte de la garde pour motif d'homosexualité est bien réel.

Au groupe de lesbiennes, une dizaine de mères en difficulté fondent avec Chantal la commission juridique du Groupe de lesbiennes en 1979, dont la création est annoncée dans *Quand les femmes s'aiment...* Le but affiché de cette commission juridique est double : d'une part, informer, réfléchir à des stratégies personnelles et apporter un soutien moral, d'autre part, obtenir que l'homosexualité d'un·e parent·e ne soit pas un motif d'opposition à son droit de garde. Les conseils prodigués par le biais du journal sont notamment les suivants : faire appel à la commission, ne pas céder au chantage, avoir un travail pour assurer les ressources nécessaires à la prise en charge d'un enfant et faire attention à son propre état psychologique. L'autrice insiste sur le fait que l'état mental de la mère est particulièrement important dans un contexte de psychiatisation des lesbiennes.

Par rapport à ce qu'écrit Chantal dans le numéro 2 du journal, les revendications se concrétisent avec l'objectif d'une protection spécifique des parent·es homosexuel·les dans les textes de loi. Cette montée en puissance peut être expliquée par l'effervescence féministe et lesbienne du moment : création de groupes, rencontres (inter)nationales, partage de lectures et de modes de luttes, etc. Elle est aussi à mettre en lien avec le fort développement des mouvements homosexuels mixtes contre la répression, à la fin des années 1970.

L'appel à l'organisation nationale de défense des mères lesbiennes est renouvelé par la commission afin de répertorier l'ensemble des cas et d'y opposer un front unifié. Lyon n'est en effet pas la seule ville où des cas de répression des mères lesbiennes ont lieu. Des réunions nationales sont organisées, notamment par le biais du Comité d'urgence antirépression homosexuelle (CUARH)⁹. Malgré ces appels, Chantal constate l'échec de la création d'une commission nationale spécifique à la question de la garde des enfants en France. Elle y voit le résultat d'un « manque des forces

9. Dans son objectif antirépressif, le CUARH soutient les personnes en difficulté pour la garde de leurs enfants. Ainsi, une réunion a, par exemple, eu lieu à Dijon les 9 et 10 février 1980, avec des femmes de Paris, Lyon, Besançon, Nancy, Strasbourg et Dijon, voir « On reproche aux homos de ne pas faire d'enfants, quand ils en font en les leur enlève... », *Quand les femmes s'aiment...*, n° 6, mars 1980, p. 11.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

nécessaires pour prendre la responsabilité de cette organisation». Toutefois, la commission permet en mai 1979 la résolution à l'amiable de deux cas, par la seule menace de la pression militante. Si les affaires vont jusqu'au procès, il faut alors établir une défense juridique.

LA DÉFENSE JURIDIQUE : DÉMONTRER SA RESPECTABILITÉ

Plusieurs groupes lesbiens ont travaillé sur les stratégies à adopter lors des procès à la même période, y compris à Paris. Dans le journal lesbien *Désormais*¹⁰, les éléments concernant la procédure de divorce sont précisés. D'une part, on apprend que les relations homosexuelles ne sont pas, aux yeux de la loi, assimilées à de l'adultère mais « à une injure pouvant justifier le prononcé du divorce¹¹ ». L'adultère et l'injure sont des manquements aux obligations du mariage et peuvent justifier un divorce pour faute, motif de divorce le plus grave¹². Juridiquement, sortir du cadre de l'adultère est moins risqué, toutefois l'accusation d'injure invalide la sexualité de la mère : ce ne sont pas des relations sexuelles authentiques donc ce n'est pas considéré comme de l'adultère.

Pour que le lesbianisme de la mère soit considéré comme une injure, le mari doit prouver que ces relations lesbiennes constituent bien, d'une part, une violation grave ou renouvelée des droits et obligations du mariage, et, d'autre part, que cette violation rend effectivement intolérable le maintien de la vie commune. L'appréciation du caractère injurieux et outrageux repose sur les tribunaux, « selon les circonstances et le contexte conjugal¹³ ». Aussi, point très important pour la stratégie à établir, il appartient au conjoint qui allègue le lesbianisme, et donc la faute, « de rapporter la preuve des faits qu'il avance ». Le Code civil admet tout mode de preuve.

10. Journal lesbien parisien autofinancé créé en 1979.

11. Eva, « Le divorce », *Désormais*, n° 2, juillet 1979, p. 10.

12. Voir l'article 229 du Code civil. Le divorce pour faute était régi par les articles 242 à 246 du Code civil dans leur ancienne version, qui a été actualisée mais demeure sensiblement identique. Le Code civil a été modifié depuis, permettant entre autres le divorce sans juge pour faciliter les divorces par consentement mutuel.

13. Eva, « Le divorce », art. cité, p. 10.

Dans le deuxième article de *Désormais*, l'autrice considère que « le cas de figure où le mari est au courant du lesbianisme de la mère est le plus dangereux “surtout dans la mesure où il établit que [son] mode de vie est incompatible” avec le fait d'élever des enfants ». L'autrice conseille aux mères de ne pas se laisser « prendre au dépourvu » et d'aller chercher des témoignages en leur faveur dès qu'elles reçoivent leur citation en conciliation. La défense implique de s'appuyer sur les preuves des qualités de la mère. Le cas échéant, elle peut aussi insister sur les piètres capacités paternelles de son (futur) ex-mari. Le but est, selon l'autrice, d'apporter suffisamment d'éléments pour que le juge constate que « les deux époux semblent avoir autant de raisons que l'autre de revendiquer la garde des enfants » et qu'il ordonne une enquête sociale. Cette dernière lui permet de se forger un avis sur les qualités parentales de chacun-e et peut donner un verdict en faveur de la mère. Cette tactique juridique ne cherche pas à excuser ou justifier l'orientation sexuelle de la mère, mais à montrer qu'en dépit de « ses penchants¹⁴ », cette dernière peut permettre à ses enfants de mener une vie équilibrée. Ce ne sont donc pas les arguments du rejet de l'expertise des juges ou des psychiatres et la critique de l'homophobie qui priment, mais une stratégie basée sur le système déjà en place et les façons de le tourner à l'avantage de la mère. Cela relève donc d'une logique de respectabilité, en prouvant selon la loi et la moralité en vigueur que ces femmes sont des mères dignes. Les arguments plus radicaux contre l'homophobie sont réservés à d'autres espaces comme les manifestations¹⁵.

Dans les deux articles de *Désormais*, l'autrice se veut rassurante. Elle rappelle que les juges décident essentiellement « selon leur propre conception du rôle de parent » et qu'il y a « autant de conceptions différentes que de magistrats, surtout [...] avec le rajeunissement de la magistrature¹⁶ ». Ces conseils juridiques sont essentiels pour les mères qui sont

14. *Idem*.

15. Ces revendications plus radicales sont notamment visibles dans les manifestations en soutien à Evelyne, présentées en troisième partie de cet article.

16. Eva, « Votre “ex” peut-il prétendre vous retirer la garde de vos enfants en alléguant vos mœurs non conformes à la morale bourgeoise? », art. cité, p. 19.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

sous la menace d'une procédure judiciaire ou déjà en procès. C'est le cas d'Evelyne, mère lesbienne lyonnaise.

FEMMES ACCUSÉES D'HOMOSEXUALITÉ
ET MATERNITÉ : SE DÉFENDRE
PAR JEUX D'ALLIANCES

Au début des années 1980, une période de profonde mutation politique et sociale est observée. D'importantes campagnes antirépressives sont menées à l'échelle nationale concernant l'homosexualité. Des alliances avec la gauche, qui rencontre notamment le CUARH, ainsi que l'élection de François Mitterrand, permettent de relayer ces revendications¹⁷. Le succès de ces mobilisations est illustré par la marche du 4 avril 1981 qui dénombre 6000 à 12000 participant-es¹⁸. C'est dans ce contexte qu'à Lyon, le cas d'Evelyne rassemble les luttes pour les mères lesbiennes au niveau national.

Evelyne est mariée à un homme hétérosexuel avec qui elle a un jeune fils. Le divorce des parent-es est prononcé en juillet 1979. Evelyne obtient la garde et le père a un droit de visite libre qui peut être modifié en cas de désaccord¹⁹.

En mai 1980, Evelyne est amenée « pour différentes raisons, à appliquer ce droit de visite minimum prévu dans la convention de divorce ». Le père dépose alors une requête en vue de l'extension de son droit de visite « invoquant des "circonstances particulières" » et introduit la question de l'homosexualité de la mère et de sa vie commune avec une femme. Il est débouté fin décembre 1980, le juge estimant « qu'aucun motif grave depuis le divorce ne [peut] être

17. Ce tournant dans le mouvement est détaillé dans Mathias Quéré, « chapitre 7. Une nouvelle orientation pour la mobilisation. Le Comité d'urgence antirépression homosexuelle ou l'affirmation du mouvement homosexuel », in Mathias Quéré, « *Quand nos désirs font désordres.* » *Une histoire du mouvement homosexuel français de 1974 à 1986*, op. cit., p. 368-444.

18. *Ibid.*, p. 452.

19. Fonds Anne-Marie Charles, Centre des archives du féminisme, 38 AF 2 Groupe FAHM, appel à mobilisation en soutien à une mère lesbienne à Lyon, date estimée entre novembre et début décembre 1981, p. 1.

retenu ». Au lieu de faire appel, le père dépose en février 1981 une nouvelle requête en vue d'un changement de garde. Cette fois-ci, « toute la requête est basée sur l'homosexualité de la mère ». Le père argue qu'Evelyne et sa partenaire traitent l'enfant « comme une petite fille ». Afin de se prononcer sur la situation, le juge ordonne un examen psychologique de l'enfant en juin 1981. Les questions posées au médecin psychiatre sont les suivantes :

1. L'homosexualité de la mère peut-elle avoir un effet sur l'équilibre de l'enfant et sur sa conscience de son identité sexuelle²⁰ ?
2. La vie de l'enfant avec sa mère et sa compagne modifie-t-elle ou pourra-t-elle modifier en lui l'idée traditionnelle du couple, telle qu'un enfant de son âge devrait l'avoir ?
3. Est-il souhaitable que les relations entre le père et l'enfant soient maintenues à leur période actuelle [...] ou faudrait-il au contraire envisager l'extension [de son droit de garde]²¹ ?

Evelyne reproche à l'ordonnance d'examen ses aspects « tendancieux et discriminatoires ». Elle préférerait obtenir une enquête sociale, plutôt que de placer l'homosexualité sur le terrain de la psychiatrie. Cependant, la demande d'expertise est maintenue par la cour d'appel en octobre 1981 : « la cohabitation de la mère et de sa compagne » constituerait « un fait nouveau » et « un motif grave justifiant la révision des dispositions de la convention définitive relatives à la garde » ». C'est bien ici l'homosexualité de la mère qui pose problème.

Un expert psychiatre doit alors déposer son rapport en janvier 1982. Evelyne souhaite faire de son cas une affaire

20. Ici, on remarque à la fois un continuum perçu par les juridictions entre l'orientation sexuelle et l'identité de genre, mais aussi une peur que des facteurs sociaux puissent influencer le sens de la sexualité d'une personne. Cela confirme les observations de Louis-Georges Tin qui montrent que, bien que l'hétérosexualité soit souvent considérée comme naturelle, elle est également construite dans plusieurs aspects de la vie. Voir Louis-Georges Tin, *L'Invention de la culture hétérosexuelle*, Paris, Autrement, 2008.

21. Fonds Anne-Marie Charles, Centre des archives du féminisme, 38 AF 2 Groupe FAHM, appel à mobilisation en soutien à une mère lesbienne à Lyon, date estimée entre novembre et début décembre 1981, p. 2.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

politique²². La commission juridique du groupe de lesbiennes se constitue en association en 1980 et prend le nom de Femmes accusées d'homosexualité et maternité (FAHM²³). Elle entreprend d'organiser plusieurs actions, dont une manifestation qu'elle souhaite d'envergure nationale. Les soutiens sont nombreux : Planning familial départemental, CUARH, groupes de femmes régionaux. Une première manifestation a lieu à Lyon, le 12 décembre 1981. La mobilisation est importante, un millier de personnes auraient participé²⁴. On retrouve dans les archives des tracts de soutien provenant de diverses régions. Sur l'affiche qui annonce la manifestation, dont l'en-tête indique « L'homosexualité en procès », on peut lire :

En solidarité nous serons dans la rue pour dire :

Non aux discriminations envers des personnes vivant des relations homosexuelles.

Non à la criminalisation et à la psychiatrisation des minorités et des différences.

L'homosexualité ne regarde pas la justice, pourquoi la justice regarde-t-elle l'homosexualité²⁵ ?

Ici, les revendications ne sont donc pas de même nature qu'au tribunal. Une volonté politique est clairement affichée, plutôt que de tenter de prouver les qualités de mère d'Evelyne. Un récit de cette manifestation paraît dans le numéro 15 d'*Homophonies*. Il décrit un « cortège coloré dont le froid n'arrivait pas à ternir l'enthousiasme [...] qui faisait de toute évidence sensation²⁶ ».

Malgré les protestations, l'expertise psychiatrique a bien lieu. Les militantes diffusent le compte rendu de l'expertise

22. Entretien avec Chantal du 11 juin 2022.

23. Prononcé « femme ».

24. Françoise Renaud, « Lyon : les homos place des Terreaux (d'hétéro ?) », *Homophonies*, n° 15, janvier 1982, p. 12.

25. Fonds Louise Labé, archives départementales du Rhône, LABE 034, « L'homosexualité en procès », Lyon, fin 1981 (mouvement des femmes – CLEF, ancienne cotation).

26. Françoise Renaud, « Lyon : les homos place des Terreaux (d'hétéro ?) », art. cit., p. 12.

qui montre, entre autres, que pour ces experts, il existe un continuum entre l'identité de genre et l'hétérosexualité :

Les psychiatres ne parlent plus d'homosexualité mais ils vérifient quand même si l'enfant a bien conscience de son identité sexuelle et s'il sera bien hétérosexuel plus tard. Ainsi mentionnent-ils [...] que « l'enfant a manifestement bien pris en compte le privilège sur la fille que lui confère la possession de quelque chose en plus » et que, si l'inscription de la filiation apparaît correctement établie, il est manifestement trop tôt pour dire si l'équivoque perçue dans l'image féminine aura ou non un prolongement dans l'approche de l'hétérosexualité. Mais selon eux il apparaît d'excellent pronostic [...]»²⁷.

L'entière motivation de l'expertise est ici la crainte que l'enfant ne soit pas hétérosexuel et qu'il n'intègre (et n'use pas) son privilège masculin, conçu comme partie de son identité.

Le 24 avril 1982, une nouvelle manifestation nationale a pour mot d'ordre : « Homosexualité, ni juge ni psychiatre ! » Le collectif d'organisation considère que : « sous prétexte d'intérêt de l'enfant c'est l'homosexualité qui est mise en procès²⁸ ». L'ampleur de la mobilisation permet à Evelyne de conserver la garde de son fils, après trois ans de bataille.

L'observation de ce cas permet d'étudier un système d'alliances important mis en place par les militantes lyonnaises. Dans leur pétition en soutien à Evelyne, elles appellent à une solidarité féministe :

Toutes les femmes sont concernées par cette lutte contre la restriction de notre liberté de vivre, d'aimer, d'échanger. Nous sommes partie prenante des luttes du mouvement de libération des femmes²⁹.

27. Fonds Louise Labé, archives départementales du Rhône, LABE 034, collectif d'organisation de la manifestation du 12 décembre, appel à réunion le vendredi 5 février pour organiser le soutien d'Evelyne, Lyon, 25 janvier 1982 (mouvement des femmes – CLEF, ancienne cotation).

28. Fonds Louise Labé, archives départementales du Rhône, LABE 034, « L'homosexualité en procès », Lyon, fin 1981 (mouvement des femmes – CLEF, ancienne cotation).

29. Fonds Anne-Marie Charles, Centre des archives du féminisme, 38 AF 2 Groupe FAHM, appel à mobilisation en soutien à une mère lesbienne à Lyon, Lyon, date estimée entre novembre et début décembre 1981, p. 1.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

De plus, elles sont en lien avec le CUARH, et le GLH, dont l'un des membres a géré la comptabilité de FHAM³⁰, et différents groupes et organisations féministes, lesbiennes, pédés, homosexuelles mixtes, ou plus largement situées à gauche³¹.

L'article du journal *Homophonies* permet d'observer ces alliances. L'autrice, Françoise Renaud, membre du CUARH et favorable à la mixité des mouvements homosexuels³², note la forte présence de personnes hétérosexuelles, qu'elle salue comme «heureuse» et considère comme preuve d'une «prise de conscience sur un cas de répression homosexuelle qui dépasse le milieu homo³³». Elle compte environ 50 % d'hommes, homos ou non, dans le cortège. Elle déplore cependant une relative absence des féministes hétérosexuelles parmi ces soutiens et s'interroge sur la hiérarchie entre les luttes pour l'avortement ou le travail, et celles pour les lesbiennes. Il semblerait néanmoins que certaines mères féministes aient soutenu Evelyne, comme le groupe Femmes, maternité, patriarcat (FMP), qui s'est joint à la lutte en 1982. Ce dernier n'est pas spécifiquement lesbien et choisit des arguments féministes pour justifier son soutien à Evelyne :

30. Fonds Anne-Marie Charles, Centre des archives du féminisme, 38 AF 2 Groupe FAHM, appel à mobilisation en soutien à une mère lesbienne à Lyon, Lyon, date estimée entre novembre et début décembre 1981; entretien avec Martine, Lyon, juin 2020.

31. «Appellent également: Centre du Christ libérateur – Centre culturel d'Eventail – “CHOISIR” La cause des femmes – Collectif homosexuel de Strasbourg – Comités communistes pour l'autogestion – Comité d'urgence antirépression homosexuelle – Expression gai – Groupe femmes “pratique santé” – Groupe de libération homosexuelle Angers – Groupe de libération homosexuelle Metz – Ligue communiste révolutionnaire – Médecins gais – Mouvance folle lesbienne – MLAC Paris – Mouvement d'informations et d'expansion des lesbiennes – Rencontre des homosexualités en Île-de-France. Soutiennent: Femmes et pouvoir – Ligue des droits de l'homme (comité central et délégation régionale) – Parti socialiste unifié». Voir fonds Louise Labé, archives départementales du Rhône, LABE 034, «L'homosexualité en procès», Lyon, fin 1981 (mouvement des femmes – CLEF, ancienne cotation).

32. Mathias Quéré, «*Et que vivent nos amours!*» *Une histoire du Comité d'urgence antirépression homosexuelle de 1979 à 1986*, mémoire de master 2 en histoire contemporaine, université Toulouse-Jean Jaurès, 2017, p. 120-122.

33. Françoise Renaud, «Lyon: les homos place des Terreaux (d'hétéro?)», art. cit., p. 12.

Nous, femmes, autorisons-nous les juges à décider de notre sexualité? Leur donnons-nous droit de regard sur nos choix? Ici comme ailleurs, notre corps ne nous appartient-il pas? Autorisons-nous l'intervention des psychiatres [...] ? Autorisons-nous le pouvoir patriarcal à nous enfermer jour après jour dans l'image de la « bonne mère »? Condamnées à perpétuer le système qui nous opprime, sous peine de sanction, cautionnerons-nous la répression par notre silence? [...] « Femmes, mères ou non, lesbiennes ou non. Nous sommes toutes concernées et solidaires »³⁴.

Ainsi, l'oppression des lesbiennes est analysée comme partie d'un continuum de la répression de la sexualité et de l'autonomie des femmes, contre laquelle doivent lutter toutes les féministes. Il est possible de faire l'hypothèse qu'un sujet qui rassemble le parcours d'un grand nombre de femmes et d'hommes, à savoir la parenté, a permis de tisser un réseau d'alliances conséquent sur une thématique fédératrice. Preuve du retentissement de l'affaire, l'avocate renommée Gisèle Halimi aurait également été intéressée par le cas d'Evelyne. Le tract de FMP indique qu'elle plaidera en faveur de cette dernière. Sa célébrité, pour sa défense de l'IVG entre autres, pourrait rallier des sympathies et rendre cette lutte plus légitime. Je n'ai pas pu confirmer actuellement l'information selon laquelle Gisèle Halimi aurait effectivement plaidé pendant le procès. Toutefois, la fondatrice de la commission juridique des mères lesbiennes m'a confirmé que l'avocate a rencontré Evelyne³⁵. L'ampleur du réseau mobilisé est donc considérable.

Toutefois, le sujet met également en évidence les tensions présentes dans les luttes féministes, lesbiennes et homosexuelles. Des cas comme ceux d'Evelyne peuvent ainsi être à l'origine de scissions avec des branches militantes refusant radicalement la parenté. Une partie des membres du

34. Fonds Louise Labé, archives départementales du Rhône, LABE 034, groupe « femmes, maternité et patriarcat », « appel du groupe "femmes, maternité et patriarcat (mlf) – Procès de Lyon », Lyon, le 11 mars 1982 (mouvement des femmes – CLEF, ancienne cotation), p. 1. La critique de l'intervention des psychiatres est par ailleurs intéressante dans un contexte de rejet de la psychiatrie et de sa prétendue objectivité, et de développement des mouvements antipsychiatriques.

35. Mail de Chantal en juin 2021.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

groupe de lesbiennes du Centre des femmes de Lyon, et plus généralement des lesbiennes, rejette en effet la maternité. Des interviewées racontent ainsi la séparation des espaces d'existence entre les lesbiennes mères et celles sans enfants³⁶. De même, dans le numéro 1 du journal lesbien franco-suisse *Madivine*, un article mentionne le refus de la maternité. Les autrices insistent sur leur exaspération face à l'injonction à accepter les enfants dans les milieux lesbiens et à interagir avec elleux³⁷. Il peut donc être complexe d'allier d'une part le rejet politique de l'injonction à la maternité, les arguments d'autonomie féministe et la lutte pour les mères lesbiennes.

En 1982, l'article 331-2 du Code pénal (ancien) qui donne un caractère délictuel à certaines relations homosexuelles est abrogé, ce qui montre une avancée sociale vers la considération des homosexuel·les³⁸. Malgré cela, des cas de divorce et de problèmes de gardes d'enfant peuvent encore être répertoriés après les années 1980. Le cas d'Evelyne n'a pas fait jurisprudence en France, au sens où il n'a contraint aucun autre juge du fond à suivre la décision de ne pas retirer la garde au motif de l'homosexualité d'un·e parent·e. En 1997, la Cour européenne des droits de l'homme rend un arrêt considérant qu'une procédure de retrait de garde pour cause d'homosexualité n'est pas conforme avec la Convention européenne des droits de l'homme³⁹. Cette décision s'impose en principe aux États membres du Conseil de l'Europe. Pour autant, des procédures discriminantes ont encore lieu dans les tribunaux, comme le montre le livre de Constance Debré, *Love me tender*⁴⁰. Dans son ouvrage paru en 2020, l'autrice raconte son divorce et sa bataille pour récupérer la garde de

36. Entretien téléphonique du 22 août 2020 avec une ancienne membre du groupe de lesbiennes.

37. Hélène, «Ne nous énervons surtout pas», *Madivine*, n° 1, octobre 1983, p. 31.

38. Ce dernier instaurait une discrimination envers les personnes homosexuelles en inscrivant un âge de majorité sexuelle plus élevé et permettait une répression pénale accrue.

39. Les articles visés sont l'article 8 de la Convention relatif au respect de la vie privée des personnes, et l'article 14 qui garantit le droit de ne pas subir de discrimination dans la jouissance des droits et libertés garantis par la Convention, voir CEDH, Salguero Da Silva Mouta c/Portugal, 21 décembre 1999.

40. Constance Debré, *Love me tender*, Paris, Flammarion, 2020.

son fils. Devenue lesbienne, elle relate les stratégies de son ex-mari qui consistent à l'accuser de violences envers l'enfant et de mise en danger par sa fréquentation d'autres homosexuels. On voit également que la juge censée établir des faits de droit peut dans sa position faire valoir une morale personnelle. Si Constance Debré récupère le droit de garde de son fils, le livre se termine sur l'étiollement de leur relation qui n'est pas sans lien avec cette épreuve.

Depuis une vingtaine d'années, on peut tout de même relever que le droit protège davantage les personnes homosexuelles. On peut citer ici la prise en compte de l'homosexualité comme motif de discrimination en 1994, la création d'une circonstance pénale aggravante lorsqu'une agression est commise en raison de l'orientation sexuelle supposée de la victime (2003), ou encore la mise en place du « mariage pour tous » en 2013. Cependant, l'exemple récent de Constance Debré montre bien que la privation de la garde demeure encore possible, dans les faits, pour motif d'homosexualité⁴¹. De plus, on peut noter des similitudes avec le retrait de garde pour cause de transidentité des parent-es ou de soutien de la transidentité des enfants par les parent-es. Par exemple, des propositions sont actuellement étudiées aux États-Unis sur ce point. La visibilité accrue des personnes trans dans les médias est suivie d'un fort retour de bâton notamment en France. La proximité de certaines organisations féministes et/ou lesbiennes avec ces mouvances transphobes d'extrême droite peut à ce titre paraître paradoxale. En effet, les arguments employés sont similaires à ceux mobilisés pour réprimer les parentés homosexuelles dans les années 1970 et au moment du « mariage pour tous ».

41. Si l'auteurice gagne son procès, on peut cependant considérer que la capacité de garde et de lien avec son fils a été largement diminuée. En effet, le traumatisme causé par des années de procédure judiciaire et de harcèlement de l'ex-mari a causé la détérioration de leur relation.



CHAPITRE 5

S'ORGANISER
POUR LA SANTÉ LESBIENNE
AU TEMPS DU SIDA :
LE GROUPE SANTÉ LESBIENNE
DE PARIS (1984-1998)

Yaël Eched

« Rencontrons-nous, réfléchissons ensemble, mobilisons-nous et agissons pour notre santé, la préserver ou la retrouver¹. » Le Groupe santé lesbienne de Paris (GSL), à l'origine de cet appel, est l'un des premiers collectifs à tenter de rassembler des militantes mues par la volonté de produire des savoirs et d'agir sur leur santé². À partir de 1984, le Groupe se construit autour du constat de la « production

1. Claude (Groupe santé lesbienne de Paris – GSL), « Agissons », *La Feuille de consult*, n° 3, novembre 1989.

2. L'autrice tient à remercier Mona Le Bris et Lydie Porée, archivistes, qui ont participé à l'inventaire du fonds conservé aux Archives lesbiennes de Paris (ARCL) sur lequel se fonde ce chapitre.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

de l'ignorance³ » sur la sexualité, la santé et les conditions de vie des lesbiennes. Outre la collecte et la diffusion de savoirs en matière de santé, le GSL a aussi porté des missions d'accompagnement : diffuser des listes de soignantes lesbiennes, produire des enquêtes quantitatives, proposer une consultation médicale mensuelle ou des espaces de parole autour des questions de santé lesbienne sont autant d'initiatives originales dans le contexte des mobilisations féministes et homosexuelles de l'époque. Le fonctionnement du Groupe, dont font état les comptes rendus de réunions, alterne ainsi entre groupe de parole, de soutien et d'action : « le Groupe santé lesbienne existe pour que nous prenions soin de nous, pour que nous ne démissionnions pas devant toutes ces difficultés, pour que nous parlions ensemble des sujets qui nous concernent, pour nous redonner un peu de force et d'énergie quand nous en avons perdu⁴ ».

Du début des années 1980 à la fin des années 1990, le GSL se place dans le sillage des mobilisations pour la santé reproductive des femmes des années 1970. On retrouve de nombreux documents émanant du mouvement féministe dans l'ensemble des archives du GSL⁵, que ce soit au sujet de la santé reproductive, de la lutte contre les violences ou du cancer du sein. Le GSL s'inscrit dans la tradition des MLAC⁶ et des groupes de self-help : pensé comme un groupe d'auto-gynécologie, le GSL vise à se réappropriier les outils médicaux. Les comptes rendus de réunion font état ainsi de la volonté de pratiquer des « auto-examens, nécessité d'établir des contacts assez profonds, groupe de conscience⁷... ». Ce positionnement féministe se perçoit

3. Émilie Council et Emmanuel Henry, « Produire de l'ignorance plutôt que du savoir ? », *Travail et Emploi*, n° 148, 2016, p. 5-29.

4. GSL, notes de réunion du groupe, 8 juin 1995, ARCL, Paris.

5. Les archives du Groupe santé lesbiennes de Paris sont conservées aux archives, recherches, cultures lesbiennes (ARCL, Paris) et constituent une partie d'un fonds plus large dédié à la santé des lesbiennes.

6. Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (1972-1984). On retrouve par ailleurs dans le fonds du Groupe santé lesbienne quelques productions de groupes MLAC locaux, notamment du Groupe Abbesses à Paris. Voir Lucile Ruault, *Le Spéculum, la Canule et le Miroir...*, *op. cit.*

7. GSL, dossier contenant des notes, articles de presse et comptes rendus de réunions 1986-1995.

Parce que le privé est politique

aussi dans les valeurs d'écoute, d'horizontalité et de solidarité revendiquées par le GSL⁸.

En outre, le Groupe a pu se maintenir plus de dix ans grâce à des partenariats noués avec des mouvements davantage structurés et à son insertion dans un vaste réseau associatif féministe. Le Planning familial accueille les consultations et divers groupes ou associations féministes parisiennes, comme Elles tournent la page ou la Maison des Femmes, hébergent une boîte postale, proposent des salles de réunion, accueillent des initiatives et relaient des informations.

En diffusant les sources d'information sur le VIH, son actualité et les réseaux de soin. Les associations homosexuelles mixtes, où militent des gays et des lesbiennes pour leurs droits, comme le CUARH⁹, ou les organisations de lutte contre le VIH contribuent également aux activités de veille et de sensibilisation du GSL.

Le Groupe santé lesbienne se trouve au croisement de deux mouvements dont il rend visibles certains angles morts : pour le mouvement féministe, en dépit d'un certain soutien, la santé des lesbiennes demeure une affaire d'homosexuels et n'a que peu à voir avec la mobilisation des femmes pour leur autonomie et la maîtrise de leurs corps ; pour le mouvement homosexuel, pris dans l'urgence de la crise du sida, les problèmes des lesbiennes passent au second plan.

Le GSL constitue un exemple original de mobilisation lesbienne dans le champ de la santé. Ce chapitre ambitionne ainsi d'illustrer comment la double position minoritaire des lesbiennes, au sein du mouvement féministe et des luttes homosexuelles, a empêché, autant qu'elle a nourri, la structuration d'un mouvement lesbien autonome.

8. GSL, cahier de notes de réunions 1994-1995 ; 1990-1991 et 1988-1998.

9. Le Comité d'urgence antirépression homosexuelle est une organisation rassemblant divers groupes homosexuels et lesbiens, qui coordonne des actions communes entre 1979 et 1987. Voir notamment le chapitre de Justine Fourgeaud dans cet ouvrage, p. 151.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

« FAIRE COMPRENDRE QU'ON N'A PAS CONFIANCE
EN EUX¹⁰ » : FACE AU POUVOIR MÉDICAL,
CONSTRUIRE LA SANTÉ LESBIENNE

La réflexion sur le pouvoir médical et ses alternatives constitue le point de départ de la mobilisation des militantes du Groupe. Cette approche, comme la volonté de s'émanciper du système de soin, irrigue les activités du groupe pendant toute son existence. La contestation de ce pouvoir, héritée des mouvements *self-help*¹¹, se nourrit d'une expérience profondément violente du soin. Les témoignages de violences médicales, sexistes et lesbophobes, s'enchaînent dans *La Feuille de consult'*, bulletin publié par le GSL à partir de 1989 :

Je m'allonge sur la table d'examen et, sans un mot, il commence à vouloir enlever mon jeans. Je ne comprends pas, je me redresse et lui demande, en termes strictement médicaux, s'il veut refaire un examen gynéco. Il me réponds [*sic*] : « Je sais bien que je serais un des rares hommes à avoir le privilège de vous pénétrer »¹².

Le pouvoir et les violences médicales trouvent, d'après les militantes du GSL, à s'exercer avec d'autant plus de force sur les lesbiennes en raison de leur marginalisation et des déficits de connaissance sur le « corps lesbien » :

Nous, lesbiennes, marginales par excellence, parce que non nommées, non « répertoriées », non « écrites » [par la médecine allopathique hétéropatriarcale], dans le domaine de la santé ne pouvons trouver les informations, conseils... pour notre corps ; car le corps lesbien n'est pas le « corps femme » : pas les mêmes vies – quotidiennes, érotiques – pas les mêmes choix ; donc pas les mêmes plaisirs – stress – maladies..., pas les mêmes

10. GSL, extrait du compte rendu de la réunion du 30 novembre 1994.

11. Ces mouvements féministes articulés autour de la santé gynécologique et reproductive visaient à former les femmes pour leur permettre de se réapproprier les savoirs médicaux. Certains groupes pratiquaient des avortements, des accouchements et faisaient circuler des contraceptifs. Voir Lucile Ruault, *Le Spéculum, la Canule et le Miroir, op. cit.*

12. Dominique, « Témoignage », *La Feuille de consult'*, n° 1, 1989.

symptômes physiques ou psychologiques; pas les mêmes causes en tout cas¹³!

Très focalisée sur la santé gynécologique, la médecine des femmes reste destinée à rendre leur corps disponible pour le travail reproductif, la maternité et l'hétérosexualité¹⁴. Cette distinction se retrouve tout au long de la période d'activité du groupe:

Dans l'analyse de tous nos maux, nous ne devons jamais mettre de côté la place sociale où nous nous trouvons: – «d'apparence» femme (c'est-à-dire de sexe féminin) nous sommes appropriables (dans la rue, au travail). Le refus de subir cette contrainte nous met dans une situation de tension plus ou moins grande¹⁵.

Pour autant, les militantes défendent une affirmation positive du lesbianisme: «Différenciation femmes/lesbiennes [...]. Nous créons la culture lesbienne, alors que les femmes hétéros ont déjà le poids de l'institution derrière elles¹⁶». Le mode d'existence lesbien apparaît comme un facteur protecteur et une ressource pour se sentir bien. Les militantes semblent se réapproprier l'idée que le lesbianisme «protège»: «Nous sommes plus protégées que les autres femmes par rapport aux maladies dites féminines. Alors ne nous en créons pas d'autres¹⁷.» Nombre de témoignages retrouvés dans les courriers ou publiés dans *La Feuille de consult'* font état du soulagement lié au «devenir lesbienne» des militantes.

Les solidarités communautaires et l'organisation de la vie commune avec d'autres femmes constituent une ressource

13. Michèle, «Santé – maladie: peur et attraction», *La Feuille de consult'*, n° 2, 1989.

14. Voir Aurore Koechlin, *Suivre et être suivie: l'émergence, la consolidation et la déstabilisation de la norme gynécologique en France (1931-2018)*, thèse en sociologie, université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, 2021; Ilana Löwy et Jean-Paul Gaudillière, «Médicalisation de la ménopause, mouvements pour la santé des femmes et controverses sur les thérapies hormonales», *Nouvelles Questions féministes*, vol. 2, n° 25, 2006, p. 48-65; Monique Membrado, «Les femmes dans le champ de la santé: de l'oubli à la particularisation», *Nouvelles Questions féministes*, vol. 2, n° 25, 2006, p. 16-31.

15. GSL, plaquette de présentation du groupe (1997-1998).

16. GSL, extrait du compte rendu de la réunion du 25 juillet 1986.

17. Michèle, «Lesbiennes», *La Feuille de consult'*, n° 3, 1989.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

précieuse face à la maladie, la vieillesse ou la dépendance. Le groupe écrit ainsi, lors d'une discussion « sur ce qu'est la santé, sur ce qu'être en bonne santé quand on est lesbienne » :

Nous sommes capables de nous avertir, de nous aider entre nous avant d'avoir recours aux médecins... de nous accompagner lorsque les maladies nous dépassent. Il faut accepter de "porter" celles qui sont très mal¹⁸.

Cela explique aussi l'intrication des espaces de sociabilité, de rencontre amicale ou affective et de militantisme. « Rester seule, quand on est lesbienne, c'est se rendre vulnérable », écrit Nicole Genoux en réponse à un témoignage publié dans *La Feuille de consult'*¹⁹. Pour le groupe, militer sur la santé permet d'abord de résister au pouvoir des médecins, pensés comme les agents du système hétérosexuel, et de s'organiser collectivement pour améliorer l'équilibre physique comme psychique de ses membres.

La publication dans *Lesbia* en avril 1986 d'un premier questionnaire adressé aux lesbiennes²⁰ pour mieux connaître leurs besoins en santé est l'une des premières actions du groupe. L'analyse des réponses fait émerger les difficultés d'accès des lesbiennes à des consultations gynécologiques, ce qui conduit les membres du GSL à mettre en place une consultation réservée aux lesbiennes, dans les locaux du Planning familial de Paris. La première se tient en juin 1988 mais une alerte est donnée six mois plus tard quant à sa faible fréquentation : « Afin de pouvoir continuer cette consultation, nous avons besoin d'être plus nombreuses. Nous invitons toutes celles qui seraient intéressées par cette consultation santé lesbienne ainsi que par *La Feuille de consult'* à venir à un de nos prochains groupes d'accueil²¹ ». En juin 1989, l'échec de l'initiative est établi :

Depuis janvier [1989] peu d'entre vous sont venues : 6 consultantes en 5 consultations. [...] Nous ne pensons

18. GSL, notes de réunion du groupe, 8 juin 1995.

19. Nicole Genoux, « Une réponse au premier témoignage », *La Feuille de consult'*, n° 2, 1989.

20. GSL, questionnaires de 1986 et 1994 relatifs à la santé, au bien-être et au rapport avec les médecins des lesbiennes.

21. Anonyme, « Éditorial », *La Feuille de consult'*, n° 1, 1989.

Parce que le privé est politique

pas poursuivre la consultation. [...] Nous n'avons pas su susciter votre demande. Les raisons de cet échec sont diverses. Notre expérience servira-t-elle à d'autres²² ?

La faible fréquentation de la consultation médicale met le groupe à l'épreuve: certaines expriment l'idée qu'il est difficile de continuer *La Feuille de consult'* si la consultation s'arrête, d'autres pensent qu'il est « important de laisser des traces²³ ». Finalement *La Feuille de consult'* continue de sortir jusqu'en 1993, plus de deux ans après l'arrêt de la consultation gynécologique. Plusieurs contributrices se relaient pour rédiger l'éditorial ou les articles qui peuvent être des comptes rendus de lecture, des points de vue, des témoignages. Les thématiques les plus fréquemment abordées sont le rapport au pouvoir médical et la définition de la santé, en particulier de la santé lesbienne.

L'AUTONOMIE DANS LE SOIN ET SES LIMITES

Combinée avec de réelles difficultés pour accéder aux soins²⁴ en raison du stigmate attaché à l'homosexualité, la conscience que le lesbianisme place les lesbiennes en marge d'une normalité sociale conduit le Groupe à investir fortement les médecines alternatives, en développement depuis les années 1970²⁵. Les pratiques énergétiques, la médecine chinoise, l'homéopathie, l'acupuncture, les massages, la médecine des plantes ou encore l'ostéopathie reviennent souvent dans les pratiques comme dans les discours du groupe, ainsi que dans les contributions à *La Feuille de consult'*: chacun des huit numéros contient un ou plusieurs articles sur ces thématiques. En 1989, l'équipe de la consultation destinée aux lesbiennes intègre deux médecins homéopathes et une phytothérapeute lesbiennes; on

22. Allo Pat, « Éditorial », *La Feuille de consult'*, n° 2, 1989.

23. GSL, notes de réunion du groupe, 8 juin 1995.

24. Dans l'enquête par questionnaire conduite par les militantes en 1986, elles constatent que 70 % des répondantes déclarent ne pas consulter de gynécologue (« Éditorial », *La Feuille de consult'*, n° 1, 1989). Les réponses contiennent aussi de nombreuses mentions de violences médicales et une grande méfiance vis-à-vis des médecins.

25. Anne-Cécile Bégot, *Médecines parallèles et cancer: une étude sociologique*, Paris, L'Harmattan, 2010.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

invite une masseuse, lesbienne également, à intervenir dans une soirée du groupe santé et les coordonnées d'une thérapeute manuelle sont indiquées dans la correspondance du groupe²⁶. Dans une enquête par questionnaires menée en 1994, les questions portant sur l'alimentation, l'homéopathie et la phytothérapie sont considérées au même titre que les pratiques sanitaires conventionnelles. La critique féministe du pouvoir médical s'accompagne d'une prise de distance vis-à-vis des pratiques thérapeutiques conventionnelles, notamment concernant la prise de médicaments. Des cas de refus de chimiothérapie ont, par exemple, été mentionnés par des militantes en entretien.

L'approche holistique du corps et de la santé – on parlerait aujourd'hui de « santé globale » – traverse toutes les activités du groupe. L'alimentation, en particulier, fait l'objet d'une grande attention. Lors des événements du groupe, les buffets, systématiquement végétariens et biologiques, figurent comme des arguments à mettre en valeur sur les flyers. C'est donc pour pallier les manques de ce que les militantes appellent « la science » et le « pouvoir médical », mais aussi pour faire face aux refus de soin et aux violences, que le groupe développe des pratiques thérapeutiques alternatives. La documentation relative aux médecines alternatives se développe ainsi à partir du moment où l'arrêt de la consultation a été acté en 1989. L'insertion du Groupe dans l'économie des médecines parallèles constitue un cas classique de tentative, pour des dominées, de développer des pratiques de soin à d'autres paradigmes épistémologiques que ceux qui leur font violence.

AGIR POUR LA SANTÉ LESBIENNE
AU TEMPS DU SIDA

La crise que constitue l'épidémie du VIH agit comme le révélateur des difficultés que rencontrent les lesbiennes à s'emparer de leur santé. Avec l'épidémie, la figure repoussoir de la lesbienne séropositive se développe et hante les publications du groupe, les petites annonces de *Lesbia* ou

26. GSL, courriers (1993-1995).

Parce que le privé est politique

le courrier des lectrices²⁷. Soupçonnée d'être « toxico » ou « bisexuelle », « la séropo » est violemment rejetée hors de l'espace du lesbianisme. Que ce soit par la consommation de drogue ou la sexualité avec des hommes, la contamination est en effet pensée comme une déviance, produite par le monde hétérosexuel. Le rejet de la sexualité avec les hommes se reconfigure, à la faveur de l'épidémie, en peur d'être contaminée par le virus. Une correspondante écrit ainsi au groupe en 1994 :

Je pense qu'il est nécessaire de ne pas considérer de la même façon les bisexuelles, les femmes devenues lesbiennes après avoir été hétéros pendant une période plus ou moins longue de leur vie et les femmes exclusivement lesbiennes depuis l'enfance. Les risques gynécologiques ne sont pas les mêmes. Comme le disait très justement une gynéco à l'une de mes amies, dans ce dernier cas, « vous n'avez pas besoin de subir un examen tous les ans. Ce sont les hommes qui polluent les femmes »²⁸.

Face à la suspicion de compromission hétérosexuelle ou d'usage de drogues par injection, la séropositivité des lesbiennes est présentée comme une menace pour leur intégrité sanitaire et symbolique.

Pour lutter contre ces stigmates, le GSL propose des groupes de parole et tente d'ouvrir la discussion dans son bulletin : « Nous avons eu envie de dire, d'écrire sur nos dépendances, afin d'aider chacune dans la réflexion mais aussi pour nous/vous permettre de dépasser certains tabous lesbiens²⁹. » Michèle, militante du GSL, se remémore :

C'était une période pas facile entre les lesbiennes qui s'identifient complètement à la pandémie des garçons, qui passaient leur temps à soigner, accompagner,

27. Petites annonces, *Lesbia*, n° 81, mars 1990, p. 47, citées dans Jade Almeida, *Étude de contenu de la presse lesbienne : Lesbia Magazine, de 1982 à 2012*, mémoire de master 2 en histoire contemporaine, université Paris 1-Panthéon Sorbonne, 2015, p. 108-109.

28. GSL, courrier du 31 oct. 1994.

29. Nicole, « Éditorial », *La Feuille de consult'* n° 5, 1990.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

enterrer les copains. Et celles qui disent circulez y'a rien à voir, qui avaient peur des toxicos.

Les discours contradictoires, auxquels sont confrontées les lesbiennes sur leur vulnérabilité face à l'épidémie, ne facilitent pas non plus la mobilisation sur ce sujet. L'urgence les conduit ainsi à s'appuyer, faute de mieux, sur les ressources médicales dont elles se méfient. C'est ainsi que des médecins sont invitées à intervenir aux « discussions/débats ». À l'occasion d'une soirée d'information consacrée au sida en octobre 1988, on s'interroge sur la manière de faire changer les pratiques hospitalières : « Dans les questionnaires sur le sida qui sont mis à disposition dans les centres de dépistage ou hôpitaux peut-on voir apparaître les lesbiennes (différenciées des homos)³⁰ ? » demande une militante. Au fur et à mesure des années, les réflexions du groupe et ses projets cherchent de plus en plus à entrer en dialogue avec l'institution médicale : influencer sur les pratiques, former les médecins, autant de revendications et d'actions militantes qui infléchissent notablement la culture du *self-help* héritée du mouvement féministe. Ce souci d'autoformation sur l'épidémie se poursuit la décennie suivante, notamment lors d'un weekend de formation dit « week-end l'Impatiente », en août 1995, où des ateliers traitent de l'immunologie, des bases du principe de réplication virale ou encore de l'effet du VIH/sida sur les enfants.

Le groupe s'approprié aussi les pratiques préventives développées pour les gays et participe à la promotion de formes de prévention barrière telles que les gants ou la digue dentaire en latex :

Il faut se responsabiliser et ne pas hésiter à prendre des précautions, surtout si on connaît mal sa partenaire. Afin d'éviter le contact de la peau des mains, souvent porteuses de petites plaies avec les sécrétions vaginales et vulvaires ou le sang des règles, il est possible d'utiliser des gants de caoutchouc très fins, dits de chirurgiens, disponibles en pharmacie. Il existe également des protections bucco-linguales, en latex très fin, qui, hélas, sont pratiquement introuvables en France, qui évitent

30. GSL, compte rendu de la soirée, octobre 1988.

Parce que le privé est politique

le contact entre la langue et la muqueuse buccale, d'une part, et les sécrétions vaginales et vulvaires, le sang et la muqueuse anale, d'autre part³¹.

Cette appropriation des pratiques de sexualité à moindre risques (*safer sex*) constitue, à l'époque, une démarche originale, dans un contexte épidémique encore très largement pensé au masculin.

L'angoisse de la contamination favorise aussi l'appropriation d'une approche épidémiologique en termes de « groupe à risque ». La première brochure diffusée par le Groupe santé lesbiennes sur le sida date de 1988 et précise qu'il n'existe pas de données comparatives permettant d'affirmer avec certitude que « les lesbiennes font partie du groupe qui risque le moins de contracter ou de transmettre le virus du sida³² ». Lors de la « soirée sida » en octobre 1988, une participante remarque : « c'est vrai qu'en France, quand on regarde les modes de classification des séropositifs ou des déclarations de sida, la rubrique lesbienne en tant que telle n'existe bien entendu pas » ; « pour les stats, répond une autre, il faudrait encore accepter de se déclarer lesbienne en allant faire le test³³ ». La position proprement lesbienne du groupe lui permet donc de développer une approche mixte de la santé sexuelle, puisant à la fois dans les outils féministes de la santé des femmes et dans ceux de la lutte contre le VIH. De sa proximité avec les mouvements homosexuels et de lutte contre le VIH, le groupe tire son souci d'infléchir les pratiques médicales et de développer des pratiques de santé communautaires ; de son ancrage profondément féministe, il questionne le sens même de la « santé ».

Initialement centrées sur la santé gynécologique, les activités du groupe sont profondément influencées par l'épidémie du VIH. L'absence de données sur la vulnérabilité des lesbiennes est au centre de la réflexion du Groupe :

Information et prévention sont maintenant choses courantes et c'est très bien. Les pratiques sexuelles

31. Fabienne, « Le sida : connaître la maladie pour s'en protéger », *La Feuille de consult'*, n° 1, 1989.

32. GSL - Vanille-Fraise, « Le sida nous concerne aussi », brochure diffusée par le GSL, Genève, 1988.

33. GSL, notes, compte rendu du débat, octobre 1988.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

homos et hétéros dites « à haut risque » sont disséquées, décrites par le menu dans nos quotidiens. Pas un mot, pas une allusion à la sexualité lesbienne. Serions-nous à l'abri d'une transmission possible ? Ne rêvons pas, il semble plus probable que cette absence soit le reflet du silence, pour ne pas dire de la négation, qui entoure notre mode de vie et nos pratiques sexuelles³⁴.

Le Groupe entame alors un vaste travail de collecte et de diffusion d'informations.

Des traductions d'articles scientifiques ou militants sont entreprises, des brochures sont rédigées et diffusées, des soirées de sensibilisations sont organisées, dans un contexte scientifique qui ignore encore largement les risques auxquels les femmes, et *a fortiori* les lesbiennes, sont exposées. Cela ne les empêche pas d'intervenir directement sur leur terrain en distribuant des digues dentaires, en animant des ateliers santé, par exemple sur l'alimentation, le rapport au corps, le vieillissement ou encore de mettre en place des groupes de paroles³⁵. Cette conception du soin, développée à l'occasion de l'épidémie est ensuite étendue aux autres sujets développés par le groupe comme le cancer, la santé mentale, la psychiatrie ou le vieillissement, qui font l'objet de veille documentaire, de revues de presse, d'ateliers de formation et de vulgarisation scientifique. Les notes et les cahiers de réunions gardent des traces des recherches et des sources utilisées par les militantes, qu'elles présentent ensuite lors de ces ateliers. La promotion du dépistage en matière de cancer du sein s'inspire aussi des méthodes et des argumentaires mobilisés pour la santé sexuelle.

La diffusion de l'information produite par le groupe est une autre des activités majeures du GSL. Les courriers reçus émanent de toute la France mais aussi de Belgique, de Suisse, d'Allemagne ou d'Angleterre. Ils demandent des informations sur les publications du groupe (en particulier *La Feuille de consult'*), des redirections auprès de soignantes lesbiennes

34. Fabienne, « Le sida : connaître la maladie pour s'en protéger », art. cit.

35. Fabienne, « Éditorial », *La Feuille de consult'*, n° 1, 1989 ; Nicole, « Ce qui aurait pu se dire... », *La Feuille de consult'*, n° 1, 1989 ; GSL – cahier de notes de réunions 1995-1997.

ou la création de réseaux avec d'autres lesbiennes sur des problèmes spécifiques, comme l'insémination artificielle.

Ces activités permettent au groupe de s'insérer dans les réseaux de la lutte contre le VIH et d'obtenir une relative reconnaissance institutionnelle. Dans la correspondance, on retrouve ainsi des courriers émanant d'associations plus institutionnalisées, à l'instar de AIDES qui sollicite le groupe en 1997 dans le cadre de la mobilisation autour de l'union civile. Des lettres de parlementaires lui sont également envoyés, ce qui témoigne de sa notoriété à la fin des années 1990. Cette relative reconnaissance se retrouve aussi dans les projets de diversification des sources de financements. Alors que ces derniers reposent essentiellement sur les adhésions des membres, la vente de publications et la participation aux frais des événements, le groupe réfléchit en 1997 à solliciter des subventions européennes et le ministère des affaires sociales³⁶, rendu possible par sa transformation en association loi 1901.

La mobilisation du GSL dans la lutte contre le VIH infléchit non seulement ses modes d'action, mais constitue aussi une ressource importante dans son développement. Les partenariats noués par le GSL avec les organisations de lutte contre le VIH ont aussi permis de faire circuler les enjeux de santé des femmes vis-à-vis du VIH au sein du mouvement sida qui se développe dans la deuxième moitié des années 1990. La fin du Groupe est ainsi liée tant à l'épuisement de ses membres et de ses ressources qu'à l'appropriation de ses revendications par des organisations mieux dotées, plus structurées et à plus forte audience.

En dépit de moyens matériels et militants réduits, le Groupe santé lesbienne a produit, sur deux décennies, un important travail de réflexion et d'action au service de la santé des lesbiennes. Encore cantonné aux souvenirs de ses anciennes militantes, son héritage est important, tant pour le mouvement féministe que pour la lutte contre le VIH. Dans un contexte où la santé des femmes se concentre sur la santé reproductive, le GSL a été l'un des groupes pionniers à s'emparer de sujets encore largement ignorés, comme les cancers ou les addictions. Les difficultés que le groupe rencontre

36. GSL, compte rendu de la réunion du 2 juillet 1997.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

pour maintenir ses activités et leur faible écho explique en partie la place très importante qu'il donne progressivement aux médecines alternatives. Les archives du GSL sont ainsi une illustration de la manière dont les défaillances du système de soin et son incapacité à prendre en charge les maux de groupes minorisés alimentent les pratiques paramédicales. Cette distance avec les pratiques sanitaires majoritaires n'empêche cependant pas le groupe de mobiliser les outils épidémiologiques et médicaux développés à l'occasion de l'épidémie.

Le syncrétisme entre la politisation féministe de la santé et une approche que l'on peut qualifier, *a posteriori*, de santé communautaire est une originalité du GSL. Ce double positionnement lui permet d'être parmi les premières à porter des revendications de femmes au sein de la lutte contre le VIH. Le Groupe est un bon exemple de la manière dont les luttes lesbiennes et féministes ont nourri les mobilisations homosexuelles, en particulier dans le cadre de la lutte contre le VIH. Si le mouvement des femmes a été, dans les années 1970, un modèle pour les mouvements de libération homosexuelle³⁷, ce sont en grande partie les lesbiennes féministes qui ont œuvré à l'articulation de ces deux luttes.

37. Sébastien Chauvin, «Les aventures d'une "alliance objective". Quelques moments de la relation entre mouvements homosexuels et mouvements féministes au XX^e siècle», art. cit.

CHAPITRE 6

HOMOPARENT ÉMERGENCE D'UNE IDENTITÉ POLITIQUE

Emmanuelle Yvert

L'homoparentalité a été reconnue en France en 2013 par la loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples homosexuels. En 2021, la révision de la loi de bioéthique a ouvert l'accès à la procréation médicalement assistée (PMA) aux couples lesbiens. Ces deux avancées majeures pour les droits des gays et des lesbiennes sont le fruit d'années de luttes menées par différents groupes et individus en faveur de la reconnaissance de l'homoparentalité¹. Particulièrement médiatisées à partir des années 2000, les premières réflexions autour de la parenté des gays et des lesbiennes sont nées en France dès les années 1980. À Lyon par exemple, où un collectif débat de la place de la maternité dans la vie des lesbiennes² ou à Paris, lorsqu'une poignée de personnes se réunit et fonde en 1986 l'Association des parents gays (APG). Simple groupe

1. Emmanuelle Yvert, *Des mobilisations victorieuses sans mouvement social. La construction de la cause de l'homoparentalité et sa traduction législative en France (1986-2013)*, thèse en science politique, université Paris-Saclay, 2021.

2. Voir le chapitre de Doris Varichon dans cet ouvrage, p. 101.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

de parole et de réflexion à ses débuts, l'APG est néanmoins la première association et longtemps la seule à penser ensemble deux questions alors considérées comme antinomiques, l'homosexualité et la famille. Rebaptisée Association des parents et futurs parents gays et lesbiens en 1995, l'APGL reste en marge des mouvements gays et lesbiens jusqu'à la fin des années 1990. Ses revendications sont ignorées ou rejetées et son positionnement politique souvent critiqué par les militant-es homosexuel·les de l'époque, tandis que ses fondateurs ont eux-mêmes longtemps cherché à se distancier de ces mouvements. Peu documentée par la recherche³, cette association, qui s'est longtemps présentée comme apolitique, a pourtant joué un rôle historique dans la reconnaissance de l'homoparentalité et dans la transformation des normes familiales par la remise en cause du caractère hétérosexué de la parenté qu'elle a portée.

Ce chapitre propose donc de retracer la genèse de l'APGL et de mettre en lumière son rôle dans l'émergence, la médiatisation et la politisation de la cause homoparentale en analysant la façon dont celle-ci a fait apparaître une nouvelle identité politique, celle de l'*homoparent*, construite dans une tension entre subversion et reproduction des normes familiales dominantes.

Il s'appuie sur une enquête empirique menée à partir d'observations ethnographiques au sein de l'APGL entre 2011 et 2016 (réunion d'accueil des adhérent·es, séminaire de recherche, réunions publiques, colloques et meetings organisés par l'association, célébrations anniversaires) et sur la réalisation d'entretiens approfondis et semi-directifs avec la quasi totalité des président·es de l'association pour l'ensemble de la période étudiée (1986-2013), avec des responsables de commissions et avec une des représentant·es de l'APGL au sein de l'European Region of International Lesbian and Gay Association (ILGA-Europe). Ce travail a été complété par le recueil non systématique de certaines archives personnelles de responsables de l'APGL⁴. Enfin, il

3. À l'exception du travail d'Ashveen Peerbaye, *L'invention de l'homoparentalité. Acteurs, arènes et rhétoriques autour de la question de la filiation homosexuelle*, mémoire de DEA de sciences sociales réalisé sous la direction de Jacques Commaille, ENS Cachan, 2000.

4. Ces archives comprennent des comptes rendus d'assemblées générales, des documents relatant des discussions internes, des statistiques,

Parce que le privé est politique

s'appuie sur le recueil et l'analyse d'un corpus d'archives issu de la presse nationale consacré à l'homoparentalité entre 1986 et 2011.

La première partie du chapitre revient brièvement sur les origines de l'association, les mutations qu'elle a connues depuis 1986 et les réflexions qu'elles a menées jusqu'au début des années 2000 autour de l'articulation entre homosexualité et parenté afin de montrer en quoi l'APGL a été un *lieu de construction infra politique d'une identité en devenir*, celle d'homoparent. La seconde partie analyse l'un des modes d'action privilégiés par l'association pour faire avancer la cause à partir de la fin des années 1990, la visibilité des familles homoparentales dans les médias à des fins de pédagogie et de légitimation de l'homoparentalité par le biais du témoignage de familles. L'analyse de ce répertoire d'action met en exergue la façon dont se dessinent l'*identité politique de l'organisation* et les *figures légitimes de l'homoparent et du militant* qui s'y attachent dans l'espace public.

LA FABRIQUE DE L'IDENTITÉ ET DES REVENDICATIONS HOMOPARENTALES

À partir de la fin des années 1980, les réflexions et les pratiques autour de nouvelles formes de « faire famille » et le travail de cohésion interne mené au sein de l'association pour éviter les dissensions ont progressivement fait émerger de nouvelles revendications, à l'intersection de l'homosexualité et de la famille d'une part, et d'autre part, une identité commune qui a constitué le socle de leur mobilisation politique.

À l'origine, Philippe Fretté, ancien membre du Comité d'urgence antirépression homosexuelle (CUARH) à Paris, souhaite réunir dans un esprit convivial des personnes homosexuelles parents ou désirant le devenir. Son choix de fonder une association est motivé par une prise de conscience qu'homosexualité et désir d'enfant ne sont pas incompatibles. L'homosexualité est encore fortement stigmatisée par

des discours et des textes diffusés aux adhérent-es. Loin d'être exhaustifs, ces documents ont néanmoins été précieux pour rendre compte des constructions progressives de la catégorie homoparentale, des revendications de l'association et des transformations qui l'ont affectée.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

la société tandis que les militant-es homosexuel-les héritier-es des mouvements des années 1970 axés sur la contestation politique se veulent en rupture avec les institutions du mariage et de la famille. L'APG est alors, entre 1986 et 1995, un espace de parole et de rencontres entre des personnes partageant une expérience commune de double marginalité vis-à-vis des représentations dominantes de l'homosexualité et de la famille.

Durant cette période, l'association est majoritairement investie par des pères ayant eu des enfants dans un cadre hétérosexuel. L'annonce de leur homosexualité à leur entourage les amène à questionner ce qu'ils vivent souvent comme des identités incompatibles. L'entre-soi lors de rencontres conviviales et informelles leur permet de discuter librement de leur vécu et de leurs préoccupations. La plupart de ces pères gais vivent des divorces ou des séparations difficiles en raison de leur homosexualité et trouvent un soutien auprès de personnes vivant des situations similaires. L'APG fonctionne comme un espace de partage d'expérience et de solidarité pour ces pères qui vivent des situations nouvelles de stigmatisation, de rejet social ou de discrimination. Des conseils s'échangent, notamment sur la façon de faire valoir ses droits parentaux lorsque l'homosexualité est utilisée contre eux dans les procédures judiciaires liées au divorce et à la garde des enfants. Pour ces pères « ex-hétéros », comme ils se nomment eux-mêmes, l'homoparentalité – terme encore anachronique – renvoie avant tout au fait qu'une personne combine deux caractéristiques sociales antinomiques dans le contexte socio-historique de l'époque, être homosexuel et être le parent légal d'un enfant. Leur préoccupation principale est le respect de leurs droits parentaux.

La deuxième question centrale qui occupe l'APG à ses débuts est celle de l'adoption par des célibataires homosexuel-les. À l'époque, seuls les couples mariés – donc hétérosexuels – sont en droit d'adopter conjointement un enfant, mais l'adoption est ouverte aux personnes célibataires. L'enfant n'a alors qu'un seul parent légal. L'adoption monoparentale est ainsi une voie possible pour un gay ou une lesbienne qui souhaite devenir parent. Certain-es y parviennent, la plupart du temps sans dévoiler leur homosexualité. À l'inverse, Philippe Fretté entame des démarches en 1992 sans dissimuler son orientation sexuelle et se voit

refuser l'agrément au motif que celle-ci n'est pas compatible avec l'accueil d'un enfant, au risque d'« en faire un malade⁵ ». Il s'engage alors dans un long parcours judiciaire jusqu'à la Cour européenne des droits de l'homme pour demander l'annulation de cette décision administrative, sans succès⁶. L'histoire du fondateur de l'APG illustre l'attitude discriminatoire des pouvoirs publics face aux demandes d'adoption des célibataires homosexuel·les. Avec l'arrivée en 1991 de Martine Gross, sociologue, figure historique et présidente de l'APGL de 1999 à 2003, l'association entame une réflexion sur ce sujet. Dès lors, la question de la discrimination en raison de l'orientation sexuelle dans les procédures de demande d'agrément par des célibataires devient l'une de leurs principales thématiques de travail. À ce stade de leurs réflexions, l'adoption n'est néanmoins envisagée qu'au prisme de l'adoption individuelle. L'articulation entre homosexualité et parenté n'est pas encore pensée comme la possibilité d'un lien de filiation entre un enfant et un couple de même sexe. La revendication de l'adoption conjointe ne sera élaborée que dans la deuxième moitié des années 1990.

Quelques gays et lesbiennes qui ont envie de concrétiser un projet d'enfant rejoignent aussi l'association afin de trouver un partenaire de « coparentalité ». Quelques années plus tard, l'APGL crée un groupe « coparentalité » parmi les différents parcours possibles qu'elle propose pour fonder une famille, favorisant ainsi des rencontres entre gays et lesbiennes qui optent pour ce mode d'entrée en parenté. Choisie en partie en raison du manque d'alternatives dans les années 1990, la coparentalité traduit aussi malgré tout les conceptions dominantes de la parenté imaginable et souhaitable des adhérent·es de l'époque. Si être homosexuel·le n'est pas incompatible avec le fait d'être parent, il ressort que l'enfant doit, idéalement, avoir un père et une mère. Si des compagnes ou des compagnons des parents peuvent s'agréger au projet, ils et elles ne sont toutefois pas assimilés à un autre parent.

Enfin, concernant l'insémination artificielle avec donneur (IAD), celle-ci n'est que faiblement encadrée et rien n'interdit aux femmes seules d'y recourir en France avant la mise en

5. Entretien avec Philippe Fretté, 11 avril 2014.

6. Voir l'arrêt Fretté c. France, n° 36515/97.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

place de la première loi de bioéthique en 1994. Les quelques femmes qui arrivent à l'association au début des années 1990 commencent à en parler⁷ mais, comme l'explique Martine Gross, cette pratique ne fait pas consensus :

À l'époque, même au sein de l'APG, l'IAD bon, c'était quand même des bébés éprouvette. Les gens n'étaient pas à l'aise avec ça. Ils n'étaient pas à l'aise non plus avec l'idée d'être deux pères ou deux mères. Je l'ai montré dans mes recherches, il y a eu une évolution là-dessus. À la fin des années 90, il y avait encore des gens à l'APGL qui disaient : « Ça ne se peut pas d'être deux mamans, un enfant, il a un père et une mère... ». Et d'ailleurs, la première étude que j'avais faite en 1997 montrait qu'il y avait des gens dont les enfants appelaient la partenaire par son prénom ou par un nom ou par « marraine ». Il n'y avait personne qui appelait l'autre mère « maman ». Ça, c'est quelque chose qui est venu petit à petit⁸.

Jusqu'au début des années 2000, les réflexions sur l'homoparentalité au sein de l'APGL sont encore ainsi marquées par une conception de la parenté soumise au dogme de « l'universalité de la différence des sexes » prônée, entre autres, par la sociologue Irène Théry⁹ dont la rhétorique sera longtemps reprise par les adversaires politiques d'une conception égalitaire de l'homoparentalité.

L'année 1995 marque les prémisses du développement, de la structuration et du tournant militant de l'association. Mais c'est surtout à la faveur des débats sur le Pacs (1997-1999) que celle-ci bénéficie d'une forte médiatisation et connaît une croissance exponentielle de sa population à partir de la fin des années 1990. De 70 adhérent·es en 1995, l'association passe à 300 membres en 1997 jusqu'à en compter 1 400 en 2001 (graphique 1). Cette croissance, qui permet à l'association

7. Armelle Andro et Virginie Descoutures (propos recueillis par), « Naissance de l'homoparentalité. Entretien avec Martine Gross », *Mouvements*, 2015, n° 82, p. 159-170.

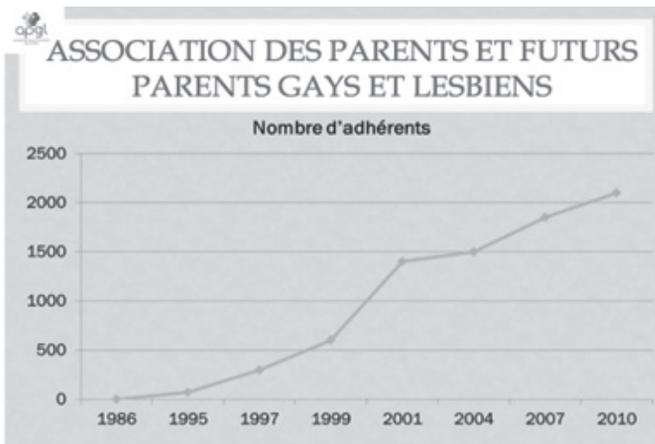
8. Entretien avec Martine Gross, 8 octobre 2015.

9. Irène Théry, Marianne Schulz, « Le contrat d'union sociale en question », *Esprit*, n° 10, octobre 1997, p. 159-187. Par la suite, Irène Théry, compagne de lutte de l'APGL, s'engagera en faveur de l'ouverture du mariage et de l'adoption aux couples homosexuels, de leur accès aux techniques de reproduction et pour la reconnaissance des familles homoparentales.

Parce que le privé est politique

d'être forte numériquement pour espérer peser politiquement, implique en retour une gestion de l'hétérogénéité de sa population qui s'est diversifiée et particulièrement féminisée. Or, contrairement aux organisations politiques gaies et lesbiennes dont les membres se situent généralement massivement à gauche ou à l'extrême gauche de l'échiquier politique, les adhérent-es de l'APGL sont de sensibilités politiques diverses. Venant avant tout pour fonder leur famille et non pour militer, ils et elles ne partagent pas *a priori* de position politique commune. En outre, la diversification des configurations homoparentales (graphique 2) entraîne une plus forte hétérogénéité de la population apégélienne qui conduit à des tensions au sein de l'association. Tandis que certain-es sont réfractaires à l'usage qui se développe des technologies de reproduction, d'autres sont heurté-es par le choix de la coparentalité dans laquelle conjugalité et parenté sont dissociées.

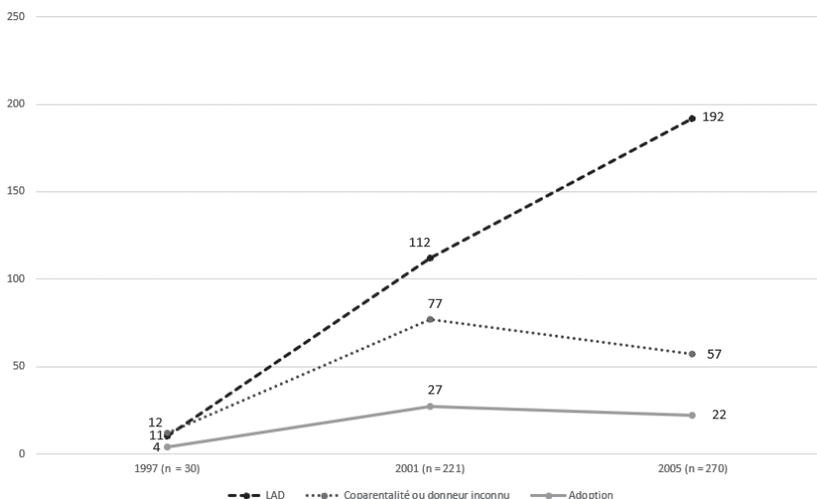
GRAPHIQUE 1. ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ADHÉRENT-ES DE L'APGL ENTRE 1986 ET 2010¹⁰



10. Ces statistiques sont faites à partir des adhérent-es ayant accepté de participer à l'enquête de Martine Gross. Pour plus de détails sur la participation à cette enquête, voir l'article de Martine Gross, « Deux mamans ou deux parents. Évolution de la désignation des liens dans les familles lesboparentales », in Didier Le Gall (dir.), *Identités et genres de vie. Chroniques d'une autre France*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 199-216. Le graphique 1 et 2 sont des reproductions de graphiques originaux et proviennent des mêmes sources..

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

GRAPHIQUE 2. ÉVOLUTION DES MODALITÉS D'ACCÈS À LA PARENTÉ
PARMI LES ADHÉRENT·ES DE L'APGL ENTRE 1997 ET 2005



Dans un contexte très fortement marqué par le rejet de l'homoparentalité, pour neutraliser les désaccords et faire front commun face à la situation de double marginalité de ses adhérent·es à l'égard des normes gaies et lesbiennes et des normes familiales dominantes, l'APGL adopte une double doctrine. D'abord, elle réaffirme son caractère apolitique afin d'éviter les dissensions liées aux différences partisans. De nombreux travaux sociologiques¹¹ portant sur les mouvements dits apolitiques ont montré que, loin de signifier que les acteurs mobilisés sont eux-mêmes dénués de croyances politiques, cet affichage constitue un atout pour décloisonner la cause en ralliant des publics d'obédiences très diverses mais pouvant se réunir autour du respect des libertés individuelles. Ensuite, l'association adopte pour principe la

11. Johanna Siméant, « Un humanitaire "apolitique" ? Démarcations, socialisations au politique et espaces de la réalisation de soi », in J. Lagroye (dir.), *La Politisation*, Paris, Belin, 2003; Sylvie Ollitrault, « Les mobilisations humanitaires. Du global au local, créer un "apolitisme" militant », in Lionel Arnaud et Christine Guionnet (dir.), *Les Frontières du politique. Enquêtes sur les processus de politisation et de dépolitisation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 79-109.

doctrine du « non-jugement » entre adhérent·es sur les modes de conception des familles. Ces deux fondamentaux prônés par l'APGL permettent de faire tenir ensemble des militant·es et des adhérent·es aux propriétés et aux expériences sociales, aux opinions politiques et aux conceptions du genre et de la famille hétérogènes afin de surmonter les tensions internes. Leur capacité à neutraliser les enjeux idéologiques et politiques a ainsi permis de transcender les clivages. De la même manière que les groupes de parole des réunions Tupperware qui dans les années 1970 ont participé à une conscientisation féminine et féministe pour des femmes éloignées des luttes féministes de l'époque, l'APGL n'est pas initialement « investie sur un mode politisé¹² » par les personnes qui y entrent. Néanmoins, « la fonction sociale d'échange et d'entraide¹³ » des activités conviviales et des groupes de parole qui ont été mis en place ont eu pour effet de faire émerger une prise de conscience collective sur l'absence des droits et sur la précarité des familles homoparentales qui en résulte. Cet aspect fédérateur de l'association a favorisé l'émergence d'une identité collective à l'intersection de la famille et de l'homosexualité. Celle-ci a permis de transcender les clivages et a constitué le socle sur lequel la contestation politique a été rendue possible à partir des années 1990.

Enfin, forger une identité collective a aussi nécessité l'invention d'un nouveau terme qui a permis de regrouper sous une même catégorie l'ensemble des situations familiales variées auxquelles était confrontée l'association. En 1997, l'APGL crée le néologisme « homoparentalité » afin de désigner « toute situation familiale où il y a un parent qui est ouvertement homosexuel ou qui s'auto-définit comme tel¹⁴ ». Son invention marque l'apparition de l'association sur la scène publique.

12. Catherine Achin, Delphine Naudier, « La libération par Tupperware ? Diffusion des idées et pratiques féministes dans de nouveaux espaces de sociabilité féminine », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 29, 2009, p. 135.

13. *Ibid.*

14. Entretien avec Martine Gross, 8 octobre 2015.

LA FIGURE MÉDIATIQUE DE L'HOMOPARENT : ENTRE SUBVERSION ET RESPECTABILITÉ

Le travail de légitimation de la cause homoparentale entrepris par les membres de l'APGL à partir du milieu des années 1990 est en partie le fruit d'une stratégie politique de visibilité des familles homoparentales dans les médias. À travers la question de la publicisation de la cause, c'est aussi l'identité même du mouvement et la figure publique de l'homoparent qui se jouent et se construisent. Les acteurs des mobilisations de groupes minoritaires et minorisés, pour lesquels la dimension « identitaire » est forte et constitue un enjeu en soi, sont confrontés à des choix stratégiques déterminants dans la « présentation de soi » qu'ils mettent en avant dans l'espace public¹⁵. Un groupe stigmatisé et minorisé peut choisir une stratégie de confrontation, par une critique de la norme en vigueur et par une valorisation des traits distinctifs qui fondent sa stigmatisation, ou mettre l'accent sur ce qui le rapproche de la majorité dont il recherche l'acceptation¹⁶.

Dès les premières années, les militant-es de l'APGL font le choix de la pédagogie auprès des politiques, des journalistes et de l'opinion publique ainsi que celui de l'intégration à la norme. À l'inverse, ils et elles choisissent de se distinguer des méthodes d'action d'autres mouvements LGBT et plus particulièrement de celles d'Act Up-Paris, organisation LGBT la plus médiatisée à cette période. D'une part car, contrairement à Act Up, les militant-es de l'APGL ne se considèrent pas à cette époque dans une situation d'urgence telle qu'elle les amènerait à opter pour des actions radicales. D'autre part car l'illégitimité encore très forte de la cause homoparentale et le fait qu'elle implique des enfants les conduisent à se placer dans « des logiques de visibilité et de responsabilité¹⁷ » et à rejeter tout mode d'action apparenté à une quelconque forme de violence physique ou symbolique

15. Lilian Mathieu, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Éditions Textuel, 2004.

16. Mary Bernstein, « Celebration and Suppression: The Strategic Uses of Identity by the Lesbian and Gay Movement », *American Journal of Sociology*, 1997, vol. 103, n° 3, p. 531-565.

17. Entretien avec Éric Dubreuil, 24 novembre 2015.

considérée comme incompatible avec une demande de reconnaissance de leur qualité de parent. Le choix politique de la visibilité répond et renvoie au contraire à une stratégie de diffusion progressive de la cause homoparentale en vue d'un changement social et juridique à long terme. Utiliser les médias, et plus particulièrement le témoignage, pour rendre visibles les familles homoparentales a pour objectif de sensibiliser, c'est-à-dire de familiariser et d'accoutumer l'opinion publique à un phénomène social nouveau en vue de convertir progressivement une majorité de Français-es et les représentant-es politiques à leur cause.

La médiatisation passe donc par le témoignage des familles. À partir du milieu des années 1990, de plus en plus de reportages radiophoniques, écrits et télévisés, sont consacrés au vécu des familles homoparentales. La mise en scène des familles dans les reportages télévisés est particulièrement intéressante à analyser. Par exemple, dans un reportage réalisé à l'occasion de la première édition des « journées européennes de l'homoparentalité » pour le journal de 20 heures de France 2, on voit à la fois la joie et l'épanouissement des enfants et l'amour et la tendresse de leurs parents. Dans ce type de reportage, l'accent est aussi souvent mis sur la responsabilité des homoparents au travers d'images sur le soin aux enfants et l'attention portée à l'éducation scolaire malgré l'évocation des difficultés liées à leur non-reconnaissance légale et à la marginalité de leur situation¹⁸.

Si ce cadrage relève en grande partie du travail journalistique, il répond aussi à la stratégie promue et défendue par les représentant-es de l'APGL et, en premier lieu, par Éric Dubreuil qui fait figure de spécialiste des médias. Ancien ingénieur puis consultant en management, Éric Dubreuil a monté à la fin des années 1990 une société de formation et de coaching qui propose, entre autres, de former des managers à la prise de parole. Il met à disposition du groupe ses compétences professionnelles en communication en proposant ponctuellement et de manière informelle des formations de *media training* aux adhérent-es volontaires pour témoigner.

18. Reportage réalisé par Laetitia Legendre Troussel à l'occasion de la première édition des « journées européennes de l'homoparentalité » pour le journal de 20 heures de France 2, intitulé « Homosexuels et bons parents? », 21 septembre 2010.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

Ces témoignages sont conçus pour incarner les revendications de l'association en rendant palpable pour les téléspectateur·ices, les lecteur·ices et les auditeur·ices la réalité quotidienne des familles homoparentales par un recours au registre émotionnel plus que politique afin de susciter leur empathie et l'identification par la mise en scène d'une expérience commune, la parenté.

Illustrant, en creux, la position de l'APGL, une ancienne responsable de la commission politique qui s'est impliquée dans l'association entre 1995 et 2005 après avoir longtemps milité dans les années 1980 et 1990 dans des mouvements féministes et lesbiens aux États-Unis puis en France, me fait part de ses critiques quant à cette méthode. Figure atypique parmi les militant·es de l'APGL, fille d'une militante féministe du MLF et petite-fille de libertaires espagnol·es exilé·es sous Franco, elle évoque les effets véhiculés par ce type de témoignage sur les représentations de l'homoparentalité :

Maya : Au bout d'un moment, ça m'a étouffée cette obligation de conformisme qu'il y avait à l'APGL. Mais il faut aussi comprendre pourquoi. L'idée, à l'époque, c'était d'avoir le maximum d'articles qui disent que les enfants issus des familles homoparentales étaient équilibrés. C'est ce que la société avait envie d'entendre et ce que les parents avaient envie d'entendre et de lire. Moi après, ça m'était insupportable cette obligation de... voilà, cette avalanche de témoignages, d'enfants merveilleux, de familles merveilleuses.

Emmanuelle : Vous n'avez jamais témoigné ?

Maya : Non, parce que je pense qu'on aurait donné une image totalement dysfonctionnelle.

Emmanuelle : Qu'est-ce que vous appelez dysfonctionnel ?

Maya : Ben, c'est-à-dire qu'on n'est pas... je ne sais pas, on n'est pas... [rires]. Je ne sais pas, c'est... [Elle réfléchit]. Je suis fille de parents divorcés, je ne sais pas comment vous dire... on n'est pas la famille parfaite quoi. Mais pour moi, la famille, c'est ça. [...] C'est vrai que je n'ai jamais témoigné alors qu'il y avait beaucoup d'appels à témoignage mais parce que je pense qu'on aurait peut-être desservi la cause, voilà, c'est ça, on l'aurait desservie

Parce que le privé est politique

parce que je pense que les gens à l'époque avaient envie de... l'APGL cherchait à montrer qu'on arrivait à reconstruire une cellule familiale suffisamment stable pour que les enfants s'épanouissent et grandissent avec les repères suffisants pour devenir des adultes¹⁹.

Cette dernière phrase fait écho aux propos entendus dans certains reportages télévisés dans lesquels les homoparents évoquent la pression sociale et le sentiment de culpabilité qui pèsent sur elles et eux et qui entraînent une sur-attention de leur part aux moindres signes de difficulté ou de mal-être des enfants. La moindre faille est analysée au prisme du contexte familial de l'enfant et nécessairement expliquée en raison d'un manque de « référent maternel » ou de « référent paternel » selon le cas de figure. Les homoparents se savent constamment « attendus au tournant²⁰ » et conscients de « ne pas avoir droit à l'erreur²¹ ».

Au-delà d'un potentiel conformisme se traduisant par une forme d'alignement sur le modèle le plus classique de la famille qui pourrait être lié aux parcours des membres de l'association, il faut donc aussi comprendre la logique du témoignage – avec ce qu'elle charrie de représentations les plus normatives – comme la construction d'une identité stratégique²². Les propos de Maya Salvado-Ferrer mettent particulièrement en évidence la dimension construite d'une figure idéale des homoparents. Or, on ne peut comprendre cette construction sans l'articuler aux mobilisations des opposant-es à l'homoparentalité et sans la resituer dans le contexte homophobe de l'époque. La fin des années 1990 est marquée par les débats sur le Pacs lors desquels éclatent des controverses particulièrement virulentes durant lesquelles les détracteurs de la proposition de loi, et plus largement de l'homoparentalité, vont jusqu'à associer l'homosexualité à la zoophilie et l'homoparentalité

19. Entretien avec Maya Salvado-Ferrer, 25 novembre 2015.

20. Je cite ici les propos d'une des mères interviewées dans le reportage de France 2, « Homosexuels et bons parents ? », *op. cit.*

21. Entretien avec Maya Salvado-Ferrer, 25 novembre 2015.

22. Annie Collovald, « Identité(s) stratégique(s) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1988, vol. 73, n° 1, p. 29-40.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

à la pédophilie²³. En retour donc, l'APGL cherche à construire une figure « présentable » pour les médias et le public qui se veut « inattaquable ».

Dans les deux extraits d'entretiens suivants avec Martine Gross et Éric Garnier, d'ancien·nes président·es, on comprend davantage encore ce qui se joue à travers la question de la visibilité et de la méthode adoptée, le témoignage :

Éric Dubreuil était pour la visibilité. Il encourageait les adhérents à répondre positivement aux demandes des journalistes, des médias, en disant : « il faut que les gens nous voient. Tant que les gens pensent à nous comme à quelque chose d'abstrait et qu'ils ne se figurent pas qu'on est des familles avec les mêmes préoccupations que tout le monde, avec les mêmes inquiétudes pour nos enfants, avec les mêmes souhaits pour eux, ils voient ça comme quelque chose de monstrueux ». Et puis comme dans la tête des gens, être parents, c'est avoir procréé ensemble, forcément, il y a quelque chose de monstrueux à imaginer des parents de même sexe. Donc Éric Dubreuil a beaucoup œuvré pour qu'on se montre à la télé²⁴.

Nous, ce qu'on disait c'est que si les médias nous demandent de témoigner, allez-y ! Montrez-vous. Montrez que vous êtes des êtres humains, voilà, vous avez les mêmes questionnements, les mêmes problèmes que les autres, que vous vivez au milieu des autres²⁵.

Si l'on prête attention au registre lexical employé, plusieurs couples d'oppositions se dégagent en creux et nous éclairent sur la construction identitaire des familles homoparentales dans les médias : abstraction *versus* réalité, monstruosité *versus* humanité, exclusion *versus* intégration, communautarisme *versus* universalisme.

Multiplier les témoignages en insistant sur les parcours individuels a pour vocation d'incarner la cause en mettant des visages sur un concept abstrait pour la majorité de la

23. Daniel Borrillo et Pierre Lascoumes, *Amours égales ? Le Pacs, les homosexuels et la gauche*, Paris, La Découverte, 2002.

24. Entretien avec Martine Gross, 8 octobre 2015.

25. Entretien avec Éric Garnier, 26 octobre 2015.

société – l’homoparentalité – et perçu comme monstrueux par une partie de celle-ci. Dans ce type de reportages, les personnes interviewées ne produisent généralement pas de discours politique très construit, n’argumentent pas nécessairement en faveur des revendications homoparentales et ne remettent pas forcément en question les normes de genre et de sexualité. On pourrait classiquement analyser ce type de discours comme une forme de dépolitisation de la question homoparentale. Pourtant, la politiser consiste plutôt dans ce cas à mettre en avant des situations singulières afin de faire émerger ce que la multitude de cas a en commun – l’absence de statut – et de révéler l’enjeu politique de ces situations – la reconnaissance des familles homoparentales – plutôt que de produire des discours qui pourraient être perçus comme trop abstraits hors des milieux militants LGBT les plus politisés. L’incarnation de la question homoparentale à travers le témoignage des familles permet ainsi de mettre l’accent sur l’appartenance à une communauté d’expérience en soulignant avant tout que la qualité de parent transcende toutes les autres caractéristiques, et notamment celle de l’orientation sexuelle.

Ainsi, parce que l’homoparentalité subvertit en partie les normes sexuelles et familiales dominantes et que les mobilisations en faveur de sa reconnaissance sont interdépendantes de celles de ses détracteur·ices et des représentations souvent violentes et dégradantes qu’elles véhiculent, l’APGL mène un travail de pédagogie et de légitimation des familles auprès de l’opinion publique en mettant en scène dans les médias des « familles idéales ». En cherchant à transformer le regard porté sur ces configurations familiales atypiques pour défaire le stigmate lié à l’homosexualité, ce travail de médiatisation véhicule en même temps des représentations stéréotypées ou normatives des familles homoparentales.

À ce titre, Virginie Descoutures, dans son enquête réalisée auprès de mères lesbiennes²⁶ et bien que portant sur des espaces sociaux différents, observe les mêmes mécanismes que ceux propres aux logiques médiatiques. En étudiant le positionnement adopté par les mères lesbiennes et leur investissement au sein de l’institution scolaire, elle

26. Virginie Descoutures, *Les Mères lesbiennes*, *op. cit.*.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

interroge la « visibilisation » comme forme de militantisme.
V. Descoutures rappelle que

à la différence d'autres moments contestataires, la visibilité ne constitue pas un acte public de prise de position comme l'est la Lesbian and Gay Pride qui, une fois dans l'année, fait exister la « communauté ». En dehors de ces moments, auxquels bien souvent elles participent également, les mères lesbiennes enquêtées n'affichent par leur appartenance à une communauté spécifique, mais à celles des parents, parents d'élèves, etc.²⁷

Comme je l'ai souligné à propos du témoignage dans les médias, elle explique que :

Dans un contexte hétéronormatif où l'homosexualité peut être considérée comme une déviance de l'individu, les mères lesbiennes n'adoptent pas un discours du « droit à la différence » et n'opèrent pas une critique forte de la société hétéronormative²⁸.

L'absence de posture militante revendiquée par ces mères et leur demande de « droit à l'indifférence » doivent être comprises comme les moyens de ne pas souligner leur particularisme et d'accéder à « l'universalisme » des droits dont dépendent ceux qu'elles réclament. Il serait donc réducteur d'analyser ces discours comme étant nécessairement et uniquement le reflet d'un désir de mise en conformité aux normes dominantes du modèle hétéronormé de la parenté. En outre, si ce désir peut exister chez certaines familles, on a pu voir en exposant les logiques de publicisation de la cause et les outils mis en place comme la formation des adhérent-es aux médias que la mise en scène de la « normalisation » des situations pour les médias n'est pas uniquement le produit d'un désir individuel des homoparents de se conformer mais plutôt (ou aussi) le produit d'un travail collectif, organisé et cadré par l'APGL dans un but politique.

Les militant-es de l'APGL ont ainsi su se saisir des médias et en faire une ressource essentielle à la diffusion de la cause et à la transformation des représentations sociales

27. *Ibid.*, p. 132.

28. *Idem.*

Parce que le privé est politique

concernant la parenté et la parentalité homosexuelles. En construisant une image conventionnelle des familles et du « mouvement » afin d'extraire celle-ci du stigmate de l'homosexualité dans le but de rallier à la cause un public large en passant par une stratégie politico-médiatique d'éducation, c'est malgré tout à une subversion discrète des figures du parent et de la famille que l'on assiste par la remise en cause du caractère hétérosexué de la parenté.

L'analyse de la mise en scène de leur identité politique à travers les médias, dont on a dit qu'elle était en partie contrainte par l'objet même de leur lutte – la reconnaissance de leur légitimité à être parent – et par le contexte dans lequel elle a lieu, a permis de questionner les formes de politisation de la question homoparentale ainsi que les formes de contestation déployées par l'association et leurs effets sur les représentations de l'homoparentalité. À travers les luttes symboliques autour de la représentation et la légitimation des familles homoparentales, on observe une tension entre le caractère subversif de ces nouvelles familles et des revendications portées par l'APGL, et la tentation normative produite par la mise en scène médiatique des homoparents et par les discours de l'association sur ces « familles comme les autres ». Si cette tension a pour effet d'exclure certaines situations qui ne correspondent pas aussi bien, aux yeux des acteur·ices mobilisé·es, à cette image publique inattaquable de « famille idéale », la construction publique de cette figure par le rapprochement des expériences parentales homosexuelles et hétérosexuelles dans leurs dimensions les plus normées et « normalisatrices » entraîne une montée en généralité par l'universalisation de la parenté qui favorise la conversion de l'opinion à leur cause et qui permet, au moins symboliquement, de faire entrer ces familles atypiques dans l'institution familiale.

Au terme de trente années de lutte, grâce à l'APGL et à d'autres associations gaies et lesbiennes mais aussi grâce à la mobilisation d'avocat·es, de magistrat·es, de journalistes, de chercheur·ses et d'une poignée d'hommes et de femmes politiques engagé·es en faveur de l'homoparentalité, une première victoire a été acquise en 2013 au nom de l'égalité des droits. Avec la loi du 17 mai 2013, les couples gais et lesbiens peuvent désormais se marier et adopter des

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

enfants. Laissant de côté la réforme de la filiation et l'accès à la PMA pour les lesbiennes, excluant toute réflexion sur la légalisation de la gestation pour autrui, cette réforme a surtout été un outil pour reconnaître des familles homoparentales déjà constituées sans donner aux gays et aux lesbiennes les moyens de les fonder en leur ouvrant l'accès aux techniques reproductives. Il a ensuite fallu attendre la révision des lois de bioéthique en 2021 pour que les couples lesbiens – et les femmes seules – aient accès, au même titre que les couples hétérosexuels, à la PMA. Si ces deux lois permettent désormais que la parenté ne soit plus soumise au cadre légal et à une vision hétérosexué-es de la famille, celle sur la PMA exclut encore les personnes trans. En outre, sa mise en œuvre n'a pas été accompagnée de moyens supplémentaires pour les centres de PMA afin de gérer l'affluence liée à ces nouvelles demandes. Enfin, l'absence de campagne de communication pour pallier la pénurie des dons de spermatozoïdes rend la prise en charge des lesbiennes et des femmes seules dans des délais raisonnables encore difficile sur l'ensemble du territoire français.

TROISIÈME PARTIE
DES IDENTITÉS MULTIPLES
EN TENSION ET EN DÉBAT



CHAPITRE 7

L'ÉPREUVE DE LA MIXITÉ HOMOSEXUELLE LES MILITANTES LESBIENNES AU SEIN DU COMITÉ D'URGENCE ANTIRÉPRESSION HOMOSEXUELLE

Justine Fourgeaud

Lorsque le Comité d'urgence antirépression homosexuelle (CUARH) est fondé en 1979, la mixité au sein du mouvement homosexuel français est loin d'être une évidence. Si le Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR), fondé en 1971 ainsi que plusieurs groupes de libération homosexuels (GLH), créés à travers la France durant les années 1970, étaient mixtes, pour autant, la place des lesbiennes et de leurs revendications y a été souvent marginale. Le FHAR en particulier, fondé par des lesbiennes proches du Mouvement de libération des femmes (MLF), devient rapidement majoritairement masculin et les femmes sont nombreuses à le quitter¹.

1. Sur la place des lesbiennes et des revendications féministes dans les groupes homosexuels mixtes français, voir Justine Fourgeaud, « *On n'est pas des mecs, on est pédés.* » *Place du féminisme au sein des mouvements homosexuels mixtes français (1971-1985)*, mémoire de master 2, Sciences Po Paris, 2017.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

Durant la décennie 1970, de nombreuses lesbiennes militent au sein du MLF et dans des collectifs féministes. Néanmoins, à partir de la deuxième moitié des années 1970, des critiques de l'universalisme du MLF, qui tend à invisibiliser le vécu des lesbiennes, commencent à apparaître et la théorisation d'une identité lesbienne, qui ne se confond pas avec l'identité commune des femmes revendiquée par le MLF, se développe². Au début des années 1980, les lesbiennes radicales rejettent à la fois la mixité au sein du mouvement homosexuel et la possibilité pour les lesbiennes de militer au sein du mouvement féministe.

La possibilité d'un militantisme commun entre hommes homosexuels et lesbiennes qui prendrait sa source dans une même identité doit donc être justifiée et théorisée par le CUARH, en particulier par les lesbiennes qui, en l'intégrant, font le choix de la mixité. Créé lors de la première université d'été homosexuelle (UEH) à Marseille en juillet 1979, le comité rassemble des associations et des collectifs homosexuels et lesbiens, mixtes ou non, de la France entière. Parmi eux, plusieurs GLH et Comités homosexuels d'arrondissement parisiens (CHA)³, ainsi que le groupe David et Jonathan (homophiles chrétiens), Beit Haverim (juifs homosexuels) ou encore le Centre du Christ libérateur (CCL) du Pasteur Doucé, auxquels s'ajoutent ensuite plusieurs groupes lesbiens comme le Mouvement d'information et d'expression des lesbiennes (MIEL). Ces collectifs aux identités et revendications très diverses s'unissent dans le but de combattre les répressions et discriminations légales subies par les hommes homosexuels et les lesbiennes en France : la différence dans la majorité sexuelle (15 ans pour les relations hétérosexuelles, 18 ans pour les relations homosexuelles), les peines renforcées en cas d'outrage public à la pudeur, la difficulté d'accès au logement ou encore la perte de la garde des enfants⁴. Dans le contexte de l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand en 1981, le CUARH

2. Ilana Eloit, « Trouble dans le féminisme. Du "Nous, les femmes" au "Nous, les lesbiennes" : genèse du sujet politique lesbien en France (1970-1980) », art. cit., p. 129-145.

3. Créés à l'occasion des élections législatives de 1978.

4. Voir Mathias Quéré, « *Et que vivent nos amours!* », *une histoire du Comité d'urgence antirépression homosexuelle de 1979 à 1986*, mémoire de master 2, université Toulouse - Jean Jaurès, 2017.

organise plusieurs campagnes pour que le gouvernement se saisisse des questions de discriminations liées à la sexualité. Cette volonté de réformes légales et sociales explique en partie l'engagement en faveur d'un militantisme mixte, les lois françaises discriminant l'homosexualité concernant à la fois les femmes et les hommes. Pour autant, l'expérience de la répression n'est pas identique pour les homosexuels et les lesbiennes. Alors que les hommes sont très largement majoritaires parmi les condamnés pour « délit d'homosexualité » (7 559 hommes condamnés entre 1953 et 1978 pour 106 femmes), les lesbiennes sont davantage invisibilisées et subissent au quotidien les discriminations liées à leur sexualité et à leur genre (violences sexistes et sexuelles, difficulté d'emploi et de logement)⁵. Ces différences de vécus sont au cœur des questions et débats soulevés au sein du CUARH dans la construction d'un sujet politique homosexuel mixte.

La volonté d'intégrer les lesbiennes au CUARH est affichée dès sa fondation et elle devient rapidement effective. L'entrée de groupes lesbiens au CUARH crée des tensions autour de la nécessité et de l'efficacité de la mixité, interroge l'androcentrisme du militantisme homosexuel et le sexisme vécu par les militantes lesbiennes au sein de l'organisation.

Dans ce chapitre, nous proposons d'étudier la place des lesbiennes au sein du CUARH et la façon dont la mixité est théorisée, revendiquée et concrètement mise en œuvre. Nous nous demanderons dans quelle mesure le CUARH est parvenu à « inventer la mixité⁶ » dans le mouvement homosexuel français. Nous verrons que la mixité est théorisée comme indispensable au mouvement par les militant-es, que la visibilité des lesbiennes au sein du groupe est mise en avant par différentes actions et que la mixité effective du collectif a permis l'apparition de nouveaux thèmes et débats au sein du mouvement, malgré le sexisme subi par les militantes lesbiennes.

Ce travail s'appuie principalement sur l'étude d'*Homophonies*, mensuel publié par le CUARH de novembre 1980 à

5. Jérémie Gauthier, Régis Schlagdenhauffen, « Les sexualités “contre nature” face à la justice pénale. Une analyse des condamnations pour “homosexualité” en France (1945-1982) », *Déviance et Société*, vol. 43, n° 3 2019, p. 421-445.

6. Entretien réalisé auprès de Jean-Michel Rousseau, 13 avril 2022 ; entretien réalisé auprès de Catherine Gonnard, 20 novembre 2021.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

juin 1986, dans lequel le comité de rédaction aborde régulièrement la question de la mixité du mouvement ainsi que les débats qui traversent le militantisme homosexuel et lesbien. Cette étude permet de voir comment ces débats sont médiatisés par le CUARH. À cette étude s'ajoutent trois entretiens réalisés auprès d'ancien-nes militant-es ayant participé au comité de rédaction d'*Homophonies*: Annie Cariou et Catherine Gonnard qui, après avoir milité au sein de plusieurs associations féministes et homosexuels à Brest puis à Paris, ont rejoint le CUARH en 1981, lorsque le MIEL dont elles faisaient partie a intégré le comité, ainsi que Jean-Michel Rousseau (qui écrit sous le nom de Mélanie Badaire) qui fut l'un des membres fondateurs du CUARH en 1979, après avoir été successivement membre du GLH de Rennes, de Tours et de Marseille. Ces entretiens permettent de compléter l'analyse d'*Homophonies* en abordant le vécu concret et quotidien des militant-es et de toucher aux débats qui ont eu lieu au sujet de la mixité, notamment au sein du comité de rédaction de la revue.

LA THÉORISATION D'UNE MIXITÉ INDISPENSABLE AU FONCTIONNEMENT DU CUARH

La mixité du mouvement homosexuel étant au cœur de nombreux débats à la fin des années 1970, la démarche du CUARH demande à être expliquée et justifiée, ce que les militant-es s'emploient à faire tout au long de l'existence du mouvement.

Féminisme et militantisme homosexuel :
une alliance nécessaire ?

Le 3 septembre 1979, une réunion se tient à Paris qui débouche sur la fondation du CUARH-Paris, déclaré comme une association loi 1901 ayant pour objet « de porter secours à tout homosexuel des deux sexes en lutte⁷ ». La dimension mixte du CUARH est donc attestée dès la fondation de sa

7. Mathias Quéré, « *Et que vivent nos amours!* », une histoire du Comité d'urgence antirépression homosexuelle de 1979 à 1986, *op. cit.*

branche parisienne. Néanmoins, les premiers groupes qui rejoignent le CUARH sont masculins et, malgré l'arrivée successive de groupes comme le MIEL au début des années 1980, les organisations militantes lesbiennes restent minoritaires. On dénombre en 1983 quatorze groupes lesbiens sur un total de soixante-et-un groupes membres de l'organisation⁸.

La question de la mixité est néanmoins au cœur des débats portés par le mouvement dès sa création, ce dont témoigne la récurrence du sujet dans le mensuel *Homophonies* dès ses premiers numéros. Le lien entre oppression des femmes et oppression des homosexuels est mis en avant par les militants, qui sont, pour certains, imprégnés des idées féministes développées durant les années 1970. Ainsi, en 1982, un éditorial d'*Homophonies* demande, par solidarité, le remboursement de l'IVG. Homosexuels et féministes combattent les mêmes institutions politiques, judiciaires et médicales pour le contrôle de leur sexualité et doivent s'unir dans ce combat. De plus, en soutenant les féministes, les homosexuels peuvent espérer obtenir leur soutien en retour⁹. Lors de discussions tenues par le CUARH sur la mixité en 1981, c'est cette idée d'alliance tactique qui est mise en avant pour justifier la mixité entre hommes homosexuels et lesbiennes, leurs vécus étant perçus comme trop différents pour être à l'origine d'un véritable militantisme mixte. Un participant ajoute que le regard différent des lesbiennes, lié à leur expérience de femmes, est une richesse pour le CUARH car il permet de mettre les hommes face au sexisme et à l'hétéronormativité de leurs comportements. Cependant, l'idée d'une identité homosexuelle commune aux deux sexes, qui justifierait la mixité, n'est pas abordée¹⁰.

Durant les premières années d'existence du CUARH, la mixité est donc pensée avant tout comme permettant une convergence des luttes féministes et homosexuelles par les hommes membres du mouvement.

8. *Homophonies*, n° 27, janvier 1983, p. 18.

9. *Homophonies*, n° 25, novembre 1982, p. 2

10. *Homophonies*, n° 3, janvier 1981, p. 13.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

La défense de la mixité : une nécessité pour les lesbiennes du CUARH

La question de la mixité est, en réalité, davantage discutée par les lesbiennes du CUARH. Il leur est nécessaire de justifier leur choix de la mixité vis-à-vis des mouvements féministes de l'époque, souvent non mixtes, et des Lesbiennes de Jussieu, collectif de lesbiennes radicales fondé en 1979, puis du Front des lesbiennes radicales, créés en 1982. S'inspirant des écrits de Monique Wittig et de la controverse ayant suivi la publication de ses articles « La pensée Straight » et « On ne naît pas femme » dans la revue *Questions féministes* en 1980, les lesbiennes radicales considèrent le lesbianisme non pas comme une simple pratique sexuelle mais comme une résistance politique à l'hétéronormativité. Elles rejettent le sujet « femme » universel défendu par le MLF et défendent la nécessité d'un militantisme lesbien spécifique. Elles refusent donc la possibilité d'une lutte commune avec les féministes hétérosexuelles ou avec les hommes. Un clivage apparaît alors entre lesbiennes radicales et lesbiennes féministes, qui défendent la solidarité entre lesbiennes et hétérosexuelles au sein des groupes féministes¹¹.

Face à ces débats, les lesbiennes du CUARH justifient leur choix de la mixité. Pour certaines, il s'agit avant tout d'un choix par défaut, rendu nécessaire par l'absence de groupes lesbiens se concentrant sur la lutte contre les discriminations légales¹² ou par un rejet des positions des lesbiennes radicales :

Il n'existe que deux mouvements au sein desquels les lesbiennes peuvent militer en tant que telles à Paris : le groupe de Jussieu, le CUARH. Or, si l'on refuse cette fausse dialectique qui consiste à répondre au terrorisme par un autre terrorisme et à se considérer comme le peuple élu (c'est la pratique de Jussieu), on se trouve devant l'alternative : le CUARH ou rien du tout¹³.

11. Natacha Chetcuti-Osorovitz, « Lesbianisme radical », in Christine Bard et Sylvie Chaperon (dir.), *Dictionnaire des féministes. France XVIII^e-XXI^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 2017.

12. *Homophonies*, n° 2, décembre 1980, p. 16

13. *Ibid.*, p. 13

Cette citation de 1980 montre à la fois la violence des débats qui traversent alors le militantisme lesbien français mais aussi le développement de l'idée d'une identité lesbienne, différente de l'identité « femme », qui justifie un militantisme lesbien mais rejette les idées portées par les lesbiennes radicales.

À l'inverse, pour d'autres membres du groupe, la présence au CUARH est un choix délibéré de la mixité¹⁴. Ce choix est justifié par la défense du réformisme qui, en remettant en cause les législations en place, peut améliorer concrètement la vie des lesbiennes. Il s'agit aussi pour elles d'affirmer que « nous ne sommes pas lesbiennes par politique d'abord, notre lesbianisme n'est pas un moyen pour mieux chambouler la vieille société; c'est une réalité de tous les jours¹⁵ ». Ici, l'idée selon laquelle le lesbianisme serait une attitude politique est donc rejetée: il s'agit d'une expérience quotidienne que le combat au sein du CUARH pourrait améliorer en faisant changer les lois. La question d'une identité lesbienne est donc à nouveau posée, mais celle-ci se définit avant tout par l'expérience des discriminations, ce qui justifie le fait de militer au CUARH. La mise en avant des questions de législation est alors un argument fréquemment utilisé pour justifier la mixité.

L'expérience de la répression légale comme catalyseur d'une identité homosexuelle commune

Le fait que le CUARH ait pour objectif la lutte contre la répression légale touchant les hommes homosexuels et les lesbiennes justifie, pour les militant-es, la mixité. La défense face aux renvois abusifs ou à la perte du logement, qui concernent hommes et femmes homosexuel-les, est centrale dans le CUARH. Ainsi l'affaire Eliane Morissens, enseignante belge suspendue sans solde en 1981 après avoir évoqué son homosexualité à la télévision, est largement médiatisée par *Homophonies*, qui relaie les appels à des manifestations de soutien en sa faveur¹⁶.

14. *Ibid.*, p. 6.

15. *Idem.*

16. *Homophonies*, n° 18, avril 1982, p 8.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

Bien que la répression ne prenne pas toujours des formes similaires, la solidarité entre lesbiennes et homosexuels est mise en avant. Catherine Gonnard souligne ainsi que, même si les arrestations dans les lieux de rencontres homosexuelles concernaient surtout les hommes, « en tant que lesbienne je me sentais concernée complètement par ce qui leur arrivait¹⁷. » L'expérience de la répression anti-homosexuelle crée donc un sentiment d'identité commune aux lesbiennes et aux hommes homosexuels, qui permet de penser la solidarité militante.

L'étude des affaires judiciaires soutenues par le CUARH permet de voir l'organisation réelle de la solidarité face à la répression légale. Selon Catherine Gonnard, l'un des premiers combats du CUARH a été contre la perte de la garde des enfants par les femmes lesbiennes qui quittaient leur mari pour vivre leur homosexualité¹⁸. Ainsi, en 1981, Nadia a perdu la garde de ses enfants parce qu'elle vit avec une femme depuis son divorce. Le groupe des lesbiennes de Nantes organise alors un comité de soutien en s'alliant aux groupes femmes de la ville et en contactant le CUARH pour obtenir son aide. Le GLH de Nantes, mixte, entre également dans le comité, ainsi que les antennes locales de différents partis et syndicats¹⁹. À l'échelle locale, dans le cas d'une affaire précise, un réseau de soutien se crée donc, qui inclut des mouvements homosexuels, mixtes ou non, féministes et des organisations politiques d'ampleur nationale. La prise en compte de cette dimension locale, ponctuelle et concrète est essentielle pour comprendre le fonctionnement réel du CUARH et de sa mixité et saisir l'intérêt stratégique que pouvait représenter la mixité pour les lesbiennes.

Une mixité stratégique et nécessaire à l'échelle locale

À l'échelle locale, la mixité répond à des nécessités concrètes de financement et de fonctionnement qu'il faut prendre en compte, le CUARH rassemblant des groupes de la France entière. En effet, si, à Paris, la multiplicité des mouvements rend possible et nécessaire le débat sur la mixité, ce

17. Entretien réalisé auprès de Catherine Gonnard, 20 novembre 2021.

18. *Idem*.

19. *Homophonies*, n° 3, janvier 1981, p. 10.

n'est pas le cas dans de nombreuses villes de France. Ainsi sur les quatorze groupes lesbiens intégrés au CUARH en 1983, onze sont en dehors de Paris, tandis que trois groupes de « province » s'affichent comme mixtes et vingt-neuf ne donnent pas de précision sur leur organisation²⁰. Le faible nombre de groupes lesbiens montre les difficultés d'organisation du mouvement homosexuel et lesbien en dehors de la capitale, beaucoup de villes n'ayant qu'un groupe homosexuel, qui rassemble hommes homosexuels et lesbiennes.

Dans une interview à *Homophonies* en juin 1983, Chantal, membre du Collectif d'information et d'expression des lesbiennes (CIEL) de Lorraine, explique que le collectif fait partie d'un mouvement mixte car, devant l'impossibilité de financer seules un local, elles ont dû s'associer à un groupe masculin pour pouvoir se réunir. Elle souligne que la communication avec les groupes lesbiens de Paris est difficile, car on leur reproche leur manque de réflexion politique sur la mixité. Elle conclut que les militantes lesbiennes parisiennes « ne comprennent pas notre situation en province²¹ ». Cet exemple souligne non seulement les difficultés financières rencontrées par de nombreux groupes lesbiens et homosexuels en France, mais montre également une réalité militante différente : alors que les groupes parisiens, plus nombreux et divers, mettent en avant des différences idéologiques parfois fortes (notamment entre lesbiennes radicales et lesbiennes féministes sur les questions de mixité), dans certaines villes, comme à Metz ou Rennes, les groupes sont avant tout des lieux de rencontres et de discussion sans avoir nécessairement un ancrage idéologique fort. La question de la mixité ne s'y pose alors pas de la même façon qu'à Paris²².

La mixité au CUARH est donc défendue par ses militant-es comme nécessaire, pour des raisons idéologiques, stratégiques ou de fonctionnement concret. La mixité est notamment justifiée par l'idée d'une identité homosexuelle commune aux hommes et aux femmes, liée à l'expérience

20. *Homophonies*, n° 27, janvier 1983, p. 18.

21. *Homophonies*, n° 32, juin 1983, p. 15.

22. Voir Camille Morin-Delaunay, *L'Histoire politique et sociale de la construction du mouvement lesbien dans les villes de Paris et de Rennes (1976-1994)*, op. cit.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

de la répression. La mise en œuvre de cette mixité reste un sujet de débat entre les militant-es tout au long de l'existence du CUARH.

LE COMBAT POUR LA VISIBILITÉ DES LESBIENNES : LA PRATIQUE DE LA MIXITÉ PAR LE CUARH

Le CUARH n'est pas le premier groupe homosexuel à revendiquer une mixité. Le FHAR, de 1971 à 1974, ainsi que plusieurs GLH à travers la France à partir de la moitié des années 1970 sont officiellement mixtes²³. Néanmoins, les femmes sont souvent minoritaires dans ces groupes et de nombreuses lesbiennes considèrent que leur présence et leurs revendications y sont ignorées par les hommes. La réalité de la mise en œuvre de la mixité dans le CUARH est donc à étudier et à questionner. Les acteurs et actrices rencontré-es considèrent que le CUARH est atypique par la volonté réelle de ses militant-es de faire vivre la mixité, attitude rare à l'époque, y compris en dehors du mouvement homosexuel. Catherine Gonnard souligne qu'« il faut faire le parallèle avec les autres mouvements d'extrême gauche où les filles disent qu'elles en ont marre de servir le café²⁴ ». Au-delà des intentions, la prise en compte réelle de la présence et de la parole des femmes est un enjeu permanent au CUARH, qui en fait une exception aux yeux de ses militant-es.

La visibilité des lesbiennes : une question centrale

La question de la visibilité des lesbiennes est cruciale au CUARH et plusieurs décisions sont prises pour mettre en avant leur existence et leurs revendications dans les actions du groupe et dans *Homophonies*. Les illustrations des couvertures de la revue alternent chaque mois entre hommes et femmes et le comité de rédaction s'efforce de respecter une mixité dans le contenu du journal, en évoquant les affaires

23. Michael Sibalès, « L'arrivée de la libération gay en France. Le Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR) », art. cit. ; Mathias Quéré, *Qui sème le vent récolte la tapette. Une histoire des groupes...*, op. cit.

24. Entretien réalisé auprès de Catherine Gonnard, 20 novembre 2021.

judiciaires concernant des femmes, mais également en consacrant des articles au développement du mouvement lesbien en France²⁵ ou à la création de lieux et d'initiatives culturelles lesbiens. Annie Cariou met en avant l'importance de cette visibilité, particulièrement pour les femmes : « On se rend vite compte, mais on le savait déjà : l'existence des [lesbiennes] c'était de les voir en photo, de voir les signatures, de voir des thèmes. Le souci c'est la visibilité²⁶. » En effet, *Homophonies*, tout comme d'autres revues comme *Lesbia* (publiée à partir de 1982) est parfois l'un des seuls liens avec le mouvement lesbien et de nombreuses lettres de lectrices, publiées dans la revue, soulignent qu'elle leur permet de sortir de l'isolement en relayant la présence de groupes lesbiens ou de rencontres organisées dans leurs régions²⁷.

Cette visibilité des lesbiennes passe par différentes initiatives du CUARH qui allient mixité et non-mixité. Ainsi, le 4 avril 1981 et le 19 juin 1982, le CUARH organise la marche nationale des homosexuels et des lesbiennes. En 1982, un cortège non mixte réservé aux lesbiennes est organisé en tête de la marche : « L'année dernière après la marche du 4 avril, la presse avait parlé de nous en faisant l'impasse la plus totale sur le lesbianisme [...]. Il faut reconnaître le fait lesbien : et pour vaincre les doutes il fallait que chacun puisse voir pour croire²⁸. » Cette initiative montre que la mixité du CUARH n'empêche pas des moments ponctuels de non-mixité, qui donnent aux lesbiennes des espaces de discussion et renforcent leur visibilité.

Cependant, le débat entre non mixité et mixité est permanent au sein du CUARH et du mouvement homosexuel au début des années 1980. Le cortège non mixte de la marche de 1982 est l'objet de nombreuses critiques dont certaines sont relayées par *Homophonies*. Ainsi, une description de la journée du 19 juin se conclut par ces mots : « Une petite ombre cependant, je n'ai pas très bien compris l'attitude ségrégationniste des lesbiennes en tête de la marche²⁹. »

25. *Homophonies*, n° 12, octobre 1981, p. 19; *Homophonies*, n° 21, juillet-août 1982, p. 25.

26. Entretien réalisé auprès d'Annie Cariou, 19 février 2022.

27. Par exemple, dans *Homophonies*, n° 40, février 1984, p. 56.

28. *Homophonies*, n° 21, juillet-août 1982, p. 12-13.

29. *Homophonies*, n° 24, octobre 1982, p. 31.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

Certain-es militant-es considèrent notamment que le dialogue entre hommes homosexuels et lesbiennes est empêché par la non-mixité³⁰.

Ce débat est d'autant plus important que les lesbiennes membres du CUARH sont confrontées à de nombreuses difficultés pour faire entendre leur voix dans l'organisation.

Faire vivre la mixité au quotidien

Le fonctionnement d'*Homophonies* et la réalité de la mixité dans la revue font régulièrement l'objet de critiques de la part des militantes et des lectrices. Malgré la volonté de mixité affichée par le comité de rédaction, 57 % des lectrices interrogées en 1984 trouvent *Homophonies* « pas assez mixte »³¹. La mixité du journal soulève également des problèmes concrets. Jean-Michel Rousseau explique que l'alternance entre couvertures masculines et féminines a failli être abandonnée car les couvertures féminines se vendaient moins bien que les couvertures masculines, ce qui mettait en difficulté financière la revue³². 80 % des personnes répondant à l'enquête lancée par la revue en 1984 sont des hommes, ce qui laisse penser que les hommes sont plus nombreux parmi les lecteur-ices³³.

Le choix de certaines illustrations a pu également poser problème. Ainsi, en 1982, une photographie de phallus est publiée dans *Homophonies*, ce qui fait réagir le MIEL, qui dénonce la photographie comme une agression pour les lesbiennes³⁴. Plusieurs lecteur-ices apportent leur soutien au MIEL en insistant sur la mixité de la revue. Néanmoins, cet incident crée un débat sur la possibilité même de la mixité. Un article de septembre 1982 pose la question de la réalité et de la possibilité de la mixité si « le symbole et le support de notre sexualité sont perçus comme un viol par celles avec qui nous nous battons et que cela ne peut être remis en cause³⁵ ».

30. *Homophonies*, n° 35, septembre 1983, p. 36.

31. *Homophonies*, n° 49, novembre 1984, p. 39.

32. Entretien réalisé auprès de Jean-Michel Rousseau, 13 avril 2022.

33. *Homophonies*, n° 49, novembre 1984, p. 39.

34. *Homophonies*, n° 19, mai 1982, p. 19.

35. *Homophonies*, n° 23, septembre 1982, p. 26.

Le débat entre expression de leur sexualité par les hommes homosexuels et critique de la phallocratie par les lesbiennes est vivace au sein du CUARH et dans l'ensemble du mouvement homosexuel. Ainsi, à l'UEH de 1981, où les femmes étaient bien plus nombreuses qu'à la première UEH (elles étaient presque absentes en 1979 et environ une centaine en 1981), elles sont accusées de « pudibonderie » lorsqu'elles dénoncent le fait que les hommes exposent leur sexualité d'une façon qu'elles perçoivent comme agressive³⁶. Cet exemple souligne la différence de vécu entre hommes homosexuels et lesbiennes. L'expression de la sexualité est perçue comme une libération pour les hommes : la critique, par certaines lesbiennes, de cette expression comme étant celle de la domination masculine revient, pour eux, à leur demander de nier leur sexualité³⁷. Les femmes membres de la rédaction d'*Homophonies* dénoncent à nouveau l'association des lesbiennes à la « pudibonderie » en 1985³⁸. Ce conflit persiste ainsi tout au long de l'existence du mouvement.

Le vécu des lesbiennes au sein du CUARH et leur confrontation au sexisme dépend également des rapports individuels des militant·es au féminisme. Malgré l'affirmation répétée du lien nécessaire entre lutte féministe et combat des homosexuels et l'intégration d'une critique féministe à l'argumentaire des militant·es du CUARH, Annie Cariou explique que certains hommes membres du groupe et du comité de rédaction d'*Homophonies* étaient peu sensibilisés à ces questions. En avril 1984, elle crée un dossier sur les mutilations sexuelles³⁹, mal accepté par certains membres de la rédaction qui comparent l'excision à la circoncision sans comprendre la spécificité des mutilations subies par les femmes et leur poids culturel et social ou l'intérêt d'intégrer un dossier sur le sujet à une revue homosexuelle⁴⁰. Malgré la volonté de mixité affichée par le CUARH et les mesures prises pour la rendre effective, la place des lesbiennes au sein de l'organisation demeure donc conflictuelle tout au long de l'existence du mouvement. Les militantes sont ainsi

36. *Homophonies*, n° 11, septembre 1981, p. 20.

37. *Idem*.

38. *Homophonies*, n° 53, mars 1985, p. 41.

39. *Homophonies*, n° 42, avril 1984, p. 25-33.

40. Entretien réalisé auprès d'Annie Cariou, 19 février 2022.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

confrontées à un sexisme important et à une incompréhension de leur vécu et de leurs revendications. Néanmoins, cette mixité a également pu être féconde pour les militant·es du CUARH.

Une mixité féconde

Dès les premiers numéros d'*Homophonies*, les militants revendiquant la mixité insistent sur « l'autre forme de regard » que la présence des lesbiennes apporte au groupe⁴¹. En raison de leur différence de vécu, de leur lien avec les groupes de femmes et le mouvement lesbien national et international, les militantes poussent le CUARH à aborder des thèmes qui étaient jusque-là peu développés ou ignorés par le militantisme homosexuel en général. Le premier d'entre eux est la parentalité homosexuelle. Les lesbiennes sont davantage concernées par les cas de perte de la garde des enfants lors de divorces et un dossier consacré au sujet dans *Homophonies* est proposé par les lesbiennes du Comité lillois antirépression homosexuelle en 1983⁴². Selon Jean-Michel Rousseau, la question est avant tout abordée par les femmes car la possibilité de parentalité pour les hommes, qui doivent passer par l'adoption, est trop éloignée des réalités de l'époque pour être un véritable sujet⁴³.

Le sujet du viol et du consentement est plus systématiquement traité par le CUARH. Catherine Gonnard explique que l'expérience des militantes dans les mouvements de femmes, où la question du viol et des agressions sexuelles est centrale dès la moitié des années 1970, leur a permis d'aborder le sujet au CUARH et que le fait que les lesbiennes parlent de ces questions a permis à des hommes de parler des agressions qu'eux-mêmes avaient pu subir⁴⁴. Lorsqu'un dossier est consacré au sujet du viol en avril 1985, plusieurs articles présentent le point de vue masculin, en publiant des témoignages d'hommes victimes, notamment dans l'armée⁴⁵. L'expérience des victimes masculines de viol étant encore

41. *Homophonies*, n° 3, janvier 1981, p. 13.

42. *Homophonies*, n° 30, avril 1983, pp. 21 à 26.

43. Entretien réalisé auprès de Jean-Michel Rousseau, 13 avril 2022.

44. Entretien réalisé auprès de Catherine Gonnard, 20 novembre 2021.

45. *Homophonies*, n° 54, avril 1985, p. 38-40.

peu discutée dans la société française, on peut considérer que le contact avec des militantes lesbiennes féministes a libéré la parole des militants sur ces sujets.

La question du consentement rejoint celle de la pédophilie, qui est l'objet de débats importants au sein du CUARH et du mouvement homosexuel de l'époque en général. Pour comprendre ces débats, il faut les replacer dans un contexte post-mai 1968 et dans la continuité des années 1970: le CUARH s'inscrit dans une démarche de libération de la sexualité qui remet en cause le modèle hétéronormé dominant et développe notamment une réflexion sur la sexualité des jeunes et des enfants. Le Groupe de recherche pour une enfance différente (GRED), qui revendique la pédophilie comme une sexualité à part entière, fait partie du CUARH, tout comme plusieurs groupes pédophiles font partie de l'*International Lesbian and Gay Association (ILGA)* et sont en lien avec les groupes homosexuels et lesbiens. De nombreux articles sont consacrés dans *Homophonies* à la question de la pédophilie, où est notamment développée l'idée de consentement des enfants, dont la sexualité serait étouffée par la famille⁴⁶. Dans la première moitié des années 1980, les groupes pédophiles sont peu à peu exclus du mouvement homosexuel, certains groupes n'étant plus acceptés à l'ILGA ou aux UEH⁴⁷. Le rôle des lesbiennes dans cette exclusion est ambigu. Les femmes participent aux débats autour de la pédophilie menés dans *Homophonies* en développant notamment l'idée de koréphilie, comme équivalent lesbien de la pédophilie⁴⁸. L'idée de sexualité entre adultes et enfants ou adolescentes est donc acceptée par certaines militantes. Néanmoins, Catherine Gonnard et Jean-Michel Rousseau ont tous deux souligné que ce sont les lesbiennes qui ont les premières remis en cause la place des pédophiles dans le mouvement, notamment suite à la proposition du GRED de monter la garderie demandée par les militantes lesbiennes lors de l'UEH de 1983, proposition qui a

46. *Homophonies*, n° 4, février 1981, p. 9.

47. Julian Bourg, « Boy Trouble: French Pedophilic Discourse of the 1970s. », *From Revolution to Ethics: May 1968 and Contemporary French Thought*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2007.

48. *Homophonies*, n° 49, novembre 1984, p. 30.

scandalisé de nombreuses militantes⁴⁹. Pourtant cet événement n'est pas évoqué dans *Homophonies*. La séparation progressive entre pédophiles et militants homosexuels n'y est pas claire et des articles consacrés à la pédophilie y sont publiés jusqu'au dernier numéro en juin 1986. Cependant, l'exclusion des groupes pédophiles d'institutions comme l'ILGA et la dénonciation de la pédophilie par les groupes lesbiens à l'échelle internationale apparaissent clairement ; par exemple, un article relate le fait que les lesbiennes américaines demandent la condamnation des pédophiles⁵⁰. Le rôle des lesbiennes dans ce débat a donc pu être, au-delà du contexte national, celui d'être les passeuses d'opinions développées par des groupes lesbiens à l'étranger, avec lesquels elles sont en lien à travers *l'International Lesbian Information Service* (ILIS). L'expérience au sein des mouvements féministes, qui permet aux lesbiennes de théoriser la question du consentement et de la domination sexuelle et de faire du viol un sujet central d'*Homophonies*, est également un facteur de rejet de la pédophilie.

Certains sujets sont donc abordés au CUARH et dans *Homophonies* en raison du vécu particulier des lesbiennes, de leur expérience au sein du mouvement des femmes et de leur lien avec le mouvement lesbien international.

Le CUARH a développé tout au long de son existence, un rapport particulier à la mixité. La présence des femmes y est affirmée et présentée comme nécessaire et plusieurs initiatives sont prises pour qu'elle soit effective et non pas seulement théorique. Les militantes qui en font partie s'inscrivent dans un réseau politique alliant mixité et non-mixité et se battent pour leur visibilité et l'affirmation de leurs revendications au sein du mouvement. Malgré les difficultés réelles rencontrées par ces femmes et le sexisme qu'elles ont pu subir, la mixité du CUARH a permis le développement de nouvelles problématiques. Les conflits et tâtonnements permanents n'ont pas remis en cause la volonté de mixité qui participe à diffuser l'idée d'une identité commune aux hommes homosexuels et aux lesbiennes. C'est pourquoi Jean-Michel Rousseau comme Catherine Gonnard

49. Entretien réalisé auprès de Catherine Gonnard, 20 novembre 2021 ; Entretien réalisé auprès de Jean-Michel Rousseau, 13 avril 2022.

50. *Homophonies*, n° 4, février 1981, p. 9.

Des identités multiples en tension et en débat

considèrent aujourd'hui que le CUARH a « inventé la mixité » dans le mouvement homosexuel français.



CHAPITRE 8

POUR UNE CARTOGRAPHIE
INTERSECTIONNELLE
DES TERRITOIRES
HOMOSEXUELS LILLOIS
INVESTISSEMENTS DIFFÉRENCIÉS
DES LIEUX COMMERCIAUX
ET ASSOCIATIFS (1970-1986)

Sébastien Landrieux

Capitale des Flandres, Lille centralise, dès le XIX^e siècle, une communauté homosexuelle et lesbienne¹ importante, structurée autour d'un certain nombre de territoires dédiés aux interactions sexuelles et/ou aux sociabilités communautaires². En tant qu'individus marginalisés par un univers

1. Les territoires évoqués dans ce chapitre concerneront majoritairement les gays. Les sociabilités lesbiennes s'exprimant essentiellement dans la sphère de l'intime, les territoires lesbiens n'apparaîtront qu'au travers des espaces militants et de quelques espaces commerciaux fréquentés par les gays et les lesbiennes.

2. Sébastien Landrieux, « La ville "afollée" : les Lillois et les spatialités de la drague homosexuelle (1891-1986) », actes du colloque *Peurs urbaines*, CEMMC, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2023.

reposant tant sur la nécessité d'une sexualité reproductive que sur le respect d'une norme de virilité hégémonique, les homosexuels s'exposent à un certain nombre de comportements homophobes, étatisés ou individuels, visant le maintien d'un ordre hétérosexuel dominant. Cette nécessité de normalisation des pratiques sexuelles se traduit, par exemple, par une surveillance policière accrue de certains espaces de rencontres jugés par la municipalité trop exposés aux regards hétérosexuels, mais également par des peines plus lourdes vis-à-vis des personnes qui y sont arrêtées. Cette marginalisation s'exprime également par le contrôle médical des corps et des sexualités, ou par la diffusion dans le langage courant de l'insulte homophobe, rappelant à l'homosexuel qui l'entend que sa sexualité ne s'intègre pas à la norme sociale. Cette homophobie latente invite donc les homosexuels à se retrouver dans l'espace public, espace garantissant un minimum d'anonymat. Ces rencontres sexuelles et/ou sociales ont lieu traditionnellement dans deux types d'espaces : d'une part, les lieux qui garantissent une forme de promiscuité dans l'espace public, à l'image de jardins publics ou de certains urinoirs, d'autre part, les espaces communautaires à caractère commercial ou militant comme les cafés, les bars ou les boîtes de nuit. La surveillance policière de ces espaces, ainsi que la répression qui y est liée baissent drastiquement à partir de 1973 et de l'arrivée de Pierre Mauroy à la mairie de Lille. Alors même qu'en 1970, dix-neuf individus ayant des pratiques homosexuelles sont condamnés par le tribunal correctionnel de Lille pour « outrage public à la pudeur » ou pour des « actes impudiques ou contre nature avec individu du même sexe, mineur de 21 ans » (et majeur de 15 ans), commis dans un espace public lillois, ils ne sont plus que huit en 1971 et trois en 1972. Encore faut-il prendre en compte que ces quelques individus sont majoritairement condamnés pour avoir commis des actes de fellation ou de sodomie au sein d'espaces fréquentés parfois par des enfants et, très souvent, en plein jour. Entre 1974 et 1986, ce sont au maximum deux individus qui sont condamnés chaque année pour ces mêmes délits³. À l'inverse, sur la même période, la

3. Base de données de la délinquance sexuelle jugée par le TGI de Lille entre 1974 et 1986. À titre de comparaison, au plus fort de la répression, en 1947, ce sont au minimum 108 individus qui sont condamnés pour

présence de l'insulte homophobe se déploie dans le langage courant. Alors qu'en 1971, 9,5% des insultes relevées dans les procès pour outrage à agents de la force publique sont des « pédés » ou des « enculés », ces deux insultes homophobes représentent 18,1% de l'ensemble des insultes relevées en 1976 et 22,5% en 1985⁴. La période courant de 1970 à 1986 est donc marquée, à Lille, par une forte baisse de la répression policière et judiciaire, mais aussi par un accroissement notable de la présence de l'insulte homophobe dans le langage courant, dans un contexte culturel marqué par une plus grande visibilité culturelle, politique et médiatique de la communauté homosexuelle. Cependant, cette visibilité collective n'implique pas forcément la visibilité individuelle. En effet, dans un contexte qui reste profondément homophobe et qui continue à exposer les personnes identifiées comme homosexuelles à des formes de stigmatisation diverses, allant de l'insulte à l'agression physique (voire au meurtre) en passant par le licenciement professionnel ou l'isolement social ou familial, l'individu continue à mettre en place un ensemble de stratégies d'évitement, dont l'invisibilisation fait partie. L'homosexuel investira donc différemment les espaces d'homosexualité qu'il fréquente. Certains bénéficient de capitaux (dans son acception bourdieusienne⁵), sociaux ou culturels, suffisamment importants et de privilèges (dans son acception intersectionnelle⁶), à savoir des individus socialement et professionnellement insérés dans la société, détenteurs du privilège blanc⁷ et pour lesquels seules leurs sexualités les marginalisent, pour s'autoriser, dans les temporalités variables, une relative visibilité. D'autres individus, moins bien dotés en capitaux (car paupérisés, racisés ou transgressant les normes sociales de la virilité dominante)

des faits identiques (selon la base de données de la délinquance sexuelle jugée par le TGI de Lille en 1947).

4. *Idem.*

5. Pierre Bourdieu, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979.

6. Sirma Bilge et Patricia Hill Collins, *Intersectionnalité: une introduction*, Paris, Amsterdam, 2023; Sarah Mazouz et Éléonore Lépinard, *Pour l'intersectionnalité*, Paris, Anamosa, 2021.

7. J'entends le privilège blanc comme la capacité d'un individu à être catégorisé comme blanc et d'être donc protégé du racisme et des discriminations qui en découlent.

investissent des démarches d'invisibilisation généralisées, impulsées par la nécessité de s'isoler du monde hétérosexuel ou d'un monde homosexuel qui les discrimine également. Ces comportements sociaux impliquent des stratégies d'implantation territoriales différentes à l'échelle de la ville de Lille. Il semble donc pertinent de comprendre pourquoi les différentes catégories d'individus qui composent la communauté homosexuelle investissent des territoires différents et de définir une cartographie sociale de l'homosexualité lilloise dans sa diversité.

LA VISIBILITÉ COMMERCIALE DU « LILLE GAY » : LES ESPACES DES HOMOSEXUELS PRIVILÉGIÉS

Le 16 juin 1984, François C., étudiant roubaisien de 19 ans, remporte le titre de Mister Samouraï 1984 dans la catégorie junior lors d'une soirée parisienne sur les toits de Beaubourg⁸. Dans les mois qui suivent, Claude Barri, envoyé spécial pour la revue homosexuelle *Samouraï International* qui a organisé ces élections, se fait guider par François C. dans le Gay-Lille. Il publie le résultat de ses pérégrinations dans le numéro de février 1985⁹, révélant des espaces de sociabilisation nombreux et un cadre de vie riche en opportunités de rencontres.

« Les gens du Nord ont dans le cœur le soleil qu'ils n'ont pas dehors. » Et toc ! on ne pouvait éviter cette citation d'Enrico – qui n'a guère passé son enfance à Lille, mais il résume à la perfection la mentalité lilloise. Pourtant, ce n'est pas de gaieté de cœur qu'il nous a fallu, rubrique « Régions » oblige, envisager un séjour à Lille. Le doute planait, les préjugés s'accumulaient... Chtis, coronis, rude climat du Nord... Rien de vraiment encourageant. Une fois sur place, la surprise fut totale.

Ne vous fiez pas aux apparences. Bien que le gay lillois ait du mal à trouver sa place, il fait bon vivre à Lille. Tout nous a séduit [...]. Si ce n'est pas de l'amour, ça risque

8. *Samouraï International*, numéro double, été 1984, p. 23.

9. *Samouraï Magazine*, nouvelle série, n° 2, février 1985, p. 77-80.

de le devenir! Une ville (et son agglomération) qui n'a rien d'extraordinaire mais qui mérite le détour [...]. Lille semble une réplique de Paris. On y retrouve le bois de Boulogne, le Champ-de-Mars, les boulevards extérieurs, le périphérique, le métro, les clochards... Il est rare et prétentieux de comparer une ville de province à la capitale mais c'est pourtant l'impression qui s'en dégage.

S'ensuit un article rappelant l'importance économique et démographique de l'agglomération de Lille-Roubaix-Tourcoing, sa proximité avec la Belgique et l'Angleterre, le sens de la fête et de l'accueil des Nordistes, la richesse de sa vie culturelle et intellectuelle, l'efficacité et la modernité de ses transports en communs – Lille possédant un métro, la VAL, totalement automatisé depuis 1983 – ou encore l'intérêt de son patrimoine historique. Tout concourt à présenter la vie lilloise comme une destination touristique à ne pas négliger.

Cependant, loin de se limiter à de simples informations généralistes, c'est aussi la vie homosexuelle lilloise, ou en tout cas celle qui est connue et identifiée par François C., qui se dessine. Reprenons notre lecture :

Lorsque vous débarquez à la table des copines, vous n'avez pas la sale impression de tomber tel un cheveu sur la soupe. Il faut dire que les gays lillois ont fort besoin de se serrer les coudes [...] car, de ce côté, Lille ne rend pas aux gays les tiers de commodités dont bénéficient les hétéros. Peu de bars, très peu même : un seul 100 % gay.

En fait, c'est un peu au petit bonheur la chance. Des gays, il peut y en avoir dans tous les bars de Lille, s'ils décident de changer d'air en prenant en grippe celui dont ils ont fait leur quartier général : Le Molière. Plusieurs boîtes ont tenté d'ouvrir, mais elles n'ont jamais tenu le coup, comme étouffées par on ne sait quelle mafia – tel est le mot employé là-bas.

Depuis un certain temps les descentes de police se font plus rares. Toujours ça de gagné. Même l'unique sauna de la ville a fermé ses portes.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

Alors, en semaine et le week-end, on se retrouve surtout au Molière. Sympathique bien que tristounet; les mauvaises langues y divulguent dans un éclat de rire général les derniers potins. À Lille, on connaît jusqu'au nom des chiens du quartier. Avec si peu de possibilités au niveau des endroits gays, on a vite fait le tour. Mais la sympathie des gays lillois donne envie de rester avec eux plus longtemps. Car là aussi, les Lillois ont le goût de la fête. Et lorsqu'ils ne vont pas danser en Belgique, ils courent au Gai Tapant. Ce lieu associatif animé par le CLARH [Comité lillois anti-répression homosexuelle, rattaché au Comité d'urgence anti-répression homosexuel] quoiqu'il ne parvienne pas à réunir la majorité des gays, organise des soirées à thèmes certains samedis soir pour regrouper ce petit monde. À cela, beaucoup préfèrent aller s'éclater au Gay-Club.

D'ailleurs – possibilité restreintes mais ambiance garantie – voici la liste des activités gays :

Les bars

Le Molière (10, rue Léon Trullin). Ouvert tous les jours à partir de 17 heures c'est le seul bar gay de Lille

Les Échos (place du Théâtre). Quelques gays pour beaucoup d'hétéros.

Le Queen Victoria (rue [du] Pas). Un pub. Une clientèle mixte et très BCBG. D'excellentes bières comme seuls les Belges en ont le secret.

Les boîtes

Le Gay Club (7, rue du Faubourg). Autoroute A27, direction Bruxelles, sortir à Peruwelz. La boîte gay la plus proche de Lille (50 km). Entrée gratuite. Une ambiance bonne enfant avec de la bonne musique, une danse du tapis¹⁰ fort sympathique.

10. Aussi appelée la farandole, la danse du tapis consiste en une ronde autour d'un tapis. Un premier individu sort de la ronde, va y chercher un second individu, l'invite à s'agenouiller avec lui sur le tapis et lui fait une bise. Si le second individu est interpellé par son invitante, la bise se transforme en baiser. Le premier retourne alors dans la ronde et le

La drague

À la porte de Roubaix: quelques gigolos parmi les dragueurs nocturnes. Le bois de Boulogne lillois est moins dangereux que celui de Paris. Pas de travelos brésiliens [*sic*] mais quelques minous et messieurs en manque d'affection. Les tasses de la place du Théâtre¹¹. D'une propreté à réveiller un mort!

Dernier espace cité dans cet article: «la pizzeria La Californie (15, rue des Arts). L'accueil de Christian et Patrick est chaleureux. Au premier étage, une salle est "réservée" à la clientèle gay, surtout en semaine. Les pizzas sont délicieuses».

Cet article décrit un certain nombre d'espaces homosexuels: un bar, le Molière, et une boîte belge, le Gay Club, mobilisés exclusivement par les gays et lesbiennes lillois, deux bars hétérosexuels fréquentés également par des homosexuels, Les Échos et Le Queen Victoria, et trois espaces de drague gay en extérieur: la Porte de Roubaix (à savoir une zone de fortifications jouxtant le quartier de la gare), le bois de Boulogne et la tasse dite du Grand-Théâtre, à savoir l'Opéra de Lille. Cependant, le dépouillement des archives judiciaires¹² et policières de Lille, celui des rubriques publicitaires issues d'autres revues homosexuelles des mêmes années, ainsi que les échanges avec une quinzaine d'homosexuels¹³ ayant fréquenté Lille, témoignent de l'existence de bien d'autres territoires. La liste d'espaces dressée ici relève d'une sélection: elle met en exergue soit les territoires

second va chercher un troisième individu pour l'inviter sur le tapis. Et ainsi de suite, le temps d'une chanson ou deux.

11. Espace exclusivement masculin, la promiscuité de l'édicule et la nécessité de l'exhibition des parties sexuelles permettent en effet d'explicitement discrètement une sexualité à un voisin de passage. Sur la place de l'urinoir dans l'univers homosexuel, voir Marc Martin, *Les Tasses: toilettes publiques, affaires privées*, Paris, Agua, 2019; Bruno Proth, *Lieux de drague: scènes et coulisses d'une sexualité masculine*, Paris, Octarès, 2002.

12. Registres des minutes du tribunal correctionnel de Lille/archives départementales du Nord.

13. Une quinzaine d'interviews ont été réalisées, dans le cadre d'entretiens de deux à sept heures, réalisés à domicile. Ces archives orales ont été complétées par des anecdotes relevées sous forme de prises de note, et évoquées au détour d'une station de la visite du «Lille Gay d'antan», visite menée une vingtaine de fois.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

homosexuels identifiés (et éventuellement fréquentés) par un étudiant roubaisien de 19 ans (François C.), soit le parti pris empreint de parisianisme d'un journaliste qui écrit pour l'un des principaux journaux contribuant à diffuser les éléments d'une identité et d'une culture homosexuelles. Ces choix peuvent aussi être motivés par l'économie du journal et son financement publicitaire. S'il n'apparaît jamais dans les souvenirs des individus gays et lesbiennes interviewés, le Queen Victoria, établissement économiquement puissant, a ainsi pu mobiliser les moyens nécessaires à des campagnes de communication récurrentes dans la presse spécialisée. De la même manière, comment expliquer que Le Molière soit autant valorisé, alors que Le Flore¹⁴ ou La Baraque¹⁵, établissements tout aussi anciens, identifiés et spécifiques dans leur clientèle, ne soient pas nommés ? Il semblerait que la réponse s'inscrive à la convergence de ces deux hypothèses : l'étudiant et le journaliste, tous les deux dotés en capitaux sociaux et culturels, valorisent, consciemment ou non, les espaces qu'ils fréquentent et connaissent.

Depuis la Belle Époque, la vie homosexuelle commerciale lilloise se déploie dans le cœur de ville, à savoir sur la Grand'Place et dans un rayon de 250 m autour de celle-ci¹⁶. À partir de la fin des années 1960, les espaces commerciaux fréquentés par les gays et les lesbiennes pouvant s'exposer au regard hétérosexuel se déploient entre la Grand'Place (et le petit urinoir des Halles-Saint-Nicolas, situé sous les escaliers de la Grand'Garde) et le principal urinoir lillois, l'urinoir du Grand'Théâtre, 150 m plus au nord. Le long de cet axe composé essentiellement de la Grand'Place, de la rue des Manneliers, de la place du Théâtre et de la rue Léon Trullin vont s'implanter un certain nombre d'établissements recevant de manière plus ou moins officielle et exclusive une population homosexuelle (voir carte 1). Le doyen des bars homosexuels lillois en activité dans les années 1970 et 1980, La Baraque, a été créé par M^{lle} Gras en 1964. Cet établissement, qui se situe dans une petite rue adjacente

14. Le Flore, 12, rue-des-Manneliers.

15. La Baraque, 2, rue-des-Trois-Couronnes.

16. Sébastien Landrieux, *Contribution à une histoire des homosexualités dans le Nord (1890-1940) : Stratégies d'évitement et modalités de résistance face aux homophobies*, mémoire de master 2 d'histoire contemporaine dirigé par Florence Tamagne, université de Lille, 2018, p. 133-178.

Des identités multiples en tension et en débat

Établissements commerciaux

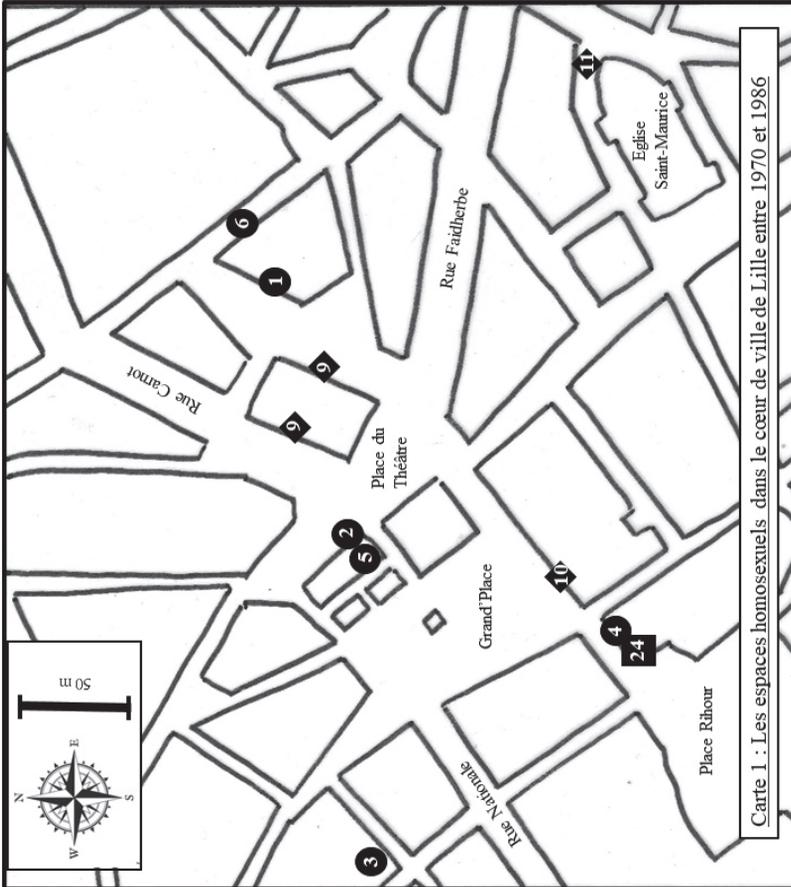
1. Le Moïère
2. Les Echos
3. Le Queen Victoria
4. Le Flore
5. La Baraque
6. La Californie

Lieux de drague homosexuelle

7. Porte de Roubaix
8. Bois de Boulogne
9. Urinoirs du Grand-Théâtre
10. Urinoir des Halles-Saint-Nicolas
11. Urinoirs de Saint-Maurice
12. Square Foch
13. Jardin Vanban
14. Bois de la Basse-Deuille
15. Champs de Mars
16. Petit Paradis
17. Stade Grimonprez-Jooris
18. Friche des Dondaines
19. Gare Lille-Flandres
20. Rue des Jardins
21. Quartier de la Poterne
22. Porte de Grand

Espaces militants

23. Le Gai Tapant
24. La Chicorée
25. SchizoDiffusion
26. Du Côté des Femmes
27. Le Caméleon
28. L'Île noire



©Sébastien Landreux

Carte 1 : Les espaces homosexuels dans le cœur de ville de Lille entre 1970 et 1986

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

à la Grand'Place, au 2 de la rue des Trois Couronnes, bénéficie d'une conformation propre aux établissements des années 1950 et 1960, période où la discrétion était encore réellement de rigueur¹⁷. Les plans de l'établissement révèlent un petit espace articulé autour d'une cheminée, d'un bar et de quatre tables, dissimulés derrière une vitrine en verre dépoli. Dans les années 1980, il accueille encore les habitués des premiers jours¹⁸. Ses usagers, âgés généralement de plus de quarante ans et bourgeois, recherchent une forme de discrétion et un espace de sociabilisation entre individus du même cercle¹⁹.

Bénéficiant d'une période de plus grande visibilité médiatique et culturelle²⁰ ainsi que du relâchement de la répression policière²¹, les établissements qui ouvrent à partir des années 1970 proposent un autre type d'espace. Implanté sur des axes passants, arborant des vitrines ouvertes sur la rue, il est plus facile de circuler entre ces bâtiments qui accueillent plus de monde. Ces nouveaux établissements ont également un autre point commun : celui de bénéficier de terrasses permettant la surveillance de l'entrée d'une pissotière. C'est le cas, par exemple, du Molière²², qui ouvre au début des années 1970, dont la terrasse est située à moins de 20 m de l'entrée de l'un des deux urinoirs du Grand-Théâtre (celui de la rue Léon Trullin). Il s'agit du principal urinoir mobilisé par les homosexuels, et également le plus surveillé, depuis son ouverture en 1915²³. La terrasse et l'étage vitré du Chagnot, qui devient le Flore dans les années 1980 tout en gardant la même clientèle, permet la surveillance du même urinoir. Le Belfroi, qui devient Les Échos dans les années 1980²⁴, permet

17. Julian Jackson, *Arcadie. La vie homosexuelle en France, de l'après-guerre à la dépénalisation*, Paris, Autrement, 2009.

18. Interview de F.V. du 3 juin 2021.

19. Interview de A.P. du 14 mai 2018.

20. Note de visite n° 12 du 10 juillet 2021.

21. Le nombre d'homosexuels arrêtés à Lille s'effondre au milieu de l'année 1973, concomitamment à l'arrivée de Pierre Mauroy à la mairie de Lille (base de données des condamnations, minutes correctionnelles du TGI de Lille; relevé quotidien des arrestations du commissariat central de Lille).

22. *Samourai Magazine*, Nouvelle série n° 2, février 1985, p. 77-80.

23. Sébastien Landrieux, « Sous l'Opéra de Lille », in Marc Martin, *Les Tasses : toilettes publiques, affaires privées, op.cit.*, p. 136-137.

24. Les Échos, 21, Place du Théâtre.

quant à lui de guetter les allers et venues du second urinoir du Grand-Théâtre (côté rue Carnot). Ces établissements reçoivent une population principalement masculine (même si certaines interviews relèvent la présence de lesbiennes et occasionnellement d'individus *a minima* travestis parmi la clientèle), essentiellement blancs et cisgenres, et ayant la capacité financière pour consommer dans un bar. Dès le début des années 1970, ces établissements profitent d'une plus grande permissivité des forces de l'ordre lilloise : les descentes de police semblent rares – aucun témoin n'en a vécu – mais les vérifications d'identité par la tenancière y sont assez fréquentes. En effet, à partir des années 1970, les seules raisons envisageables judiciairement pour faire fermer un établissement homosexuel sont liées à la présence d'individus mineurs, de 21 ans (jusqu'en 1974) ou de 18 ans (après 1974). Les tenancières, car les établissements homosexuels lillois sont souvent tenus par des femmes « qui, de mémoire d'hommes, ont toujours été vieilles²⁵ », négocient donc la paix de leurs clients en s'assurant de leur âge via un contrôle d'identité et un filtre à l'entrée, à savoir une sonnette. Il n'est pas à exclure, même si les archives sont muettes à ce sujet pour cette période et pour ce type d'espace, que la tranquillité ait également été accordée via des contreparties financières confidentielles à destination des forces de l'ordre²⁶.

C'est également la législation sur la minorité sexuelle qui explique le développement important de boîtes de nuit homosexuelles de l'autre côté de la frontière belge (pays qui connaît, depuis 1965, une législation – l'article 372 bis du code pénal – distinguant l'âge de la majorité sexuelle en fonction de l'orientation sexuelle, défavorable aux homosexuel•les²⁷). Ces boîtes de nuit sont très souvent implantées dans la rase campagne du Hainaut, à une distance de 20 à 45 km de Lille, ce qui limite leur fréquentation par des individus non détenteurs du permis de conduire. Certains de ces établissements

25. Interview de A.P. du 14 mai 2018.

26. Renseignés très occasionnellement dans les archives du TGI de Lille, ce sont les intéressements financiers ou en nature qui précipitent la dissolution de la brigade mondaine en 1975 et la création de la brigade de répression du proxénétisme (Véronique Willemin, *La Mondaine. Histoire et archives de la police des mœurs*, Paris, Hœbeke, 2009).

27. Wannes Dupont, Elwin Hofman, Jonas Roelens, *Verzwegen verlangen : een geschiedenis van homoseksualiteit in België*, Antwerpen, Vrijdag, 2017.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

sont éphémères mais d'autres accueillent pendant plus de vingt ans les soirées homosexuelles lilloises, à l'image de l'Escargot, boîte de nuit strictement gay implantée dans une petite maison isolée à Pipaix, en banlieue de Leuze-en-Hainaut²⁸. Contrairement à ce que semble évoquer Claude Barry dans *Samourai Magazine*, le monde homosexuel des boîtes de nuit ne se limite donc pas exclusivement au Gay Club, qui s'avère n'être qu'un établissement parmi les dix-huit boîtes homosexuelles frontalières référencées entre 1970 et 1986²⁹. De taille généralement réduite, souvent gratuits, ces établissements se dissimulent derrière les façades d'anciennes granges et leur accès contraint à la confrontation, au travers d'un judas, à une tenancière³⁰. À partir de 1985 et de l'ouverture du Zénith au 74 de l'avenue de Flandres à Villeneuve-d'Ascq³¹, les gays bénéficient d'une boîte de nuit plus proche de Lille. Sa taille réduite n'en fait toutefois le plus souvent qu'une étape sur la route qui mène aux boîtes belges. Il faut attendre 1986 et l'ouverture de l'Apollon 2000 à Peruwelz, à une cinquantaine de kilomètres de Lille, pour que la population homosexuelle lilloise dispose d'une boîte de nuit officiellement gay. Ces établissements annoncent les établissements actuels de par leurs grands volumes, par leurs espaces différenciés et dédiés à divers usages (bar, piste centrale et éventuellement secondaire, espace de repos en extérieur, backroom³²), ainsi que la présence d'un parking. Les boîtes de nuit frontalières, situées généralement dans le Tournaisis, font également le succès d'un espace de *crusing* sur l'aire d'autoroute de Bourgambray de la E42, les samedis et dimanches matin³³. Les homosexuels lillois bénéficient également d'autres espaces répartis sur la métropole lilloise. Le cinéma pornographique l'Omnia sur la Grand'Place, la piscine Max Dormoy à Lille ou, à partir de

28. Interview de M.M. du 30 mai 2019.

29. Ces espaces ont été identifiés dans les éditions de *Gay Pied* et de *Samourai International*, liste complétée et confirmée par les souvenirs des homosexuels interviewés.

30. Interview de F.M. du 3 juin 2021.

31. Si l'on excepte l'expérience de quelques mois du Christoph's bar (3, rue de la Barre à Lille) en 1975.

32. La backroom est un espace généralement plongé dans l'obscurité totale et dévolue aux interactions sexuelles.

33. Interview de A.M. du 29 avril 2018.

1973, la piscine municipale de Marcq-en-Barœul (et en particulier son hammam) à 25 minutes de tramway du centre ville de Lille³⁴ sont en effet des lieux de rencontre assez fréquentés par les homosexuels, mais impliquant un minimum de discrétion. À Villeneuve-d'Ascq, les alentours de l'université Lille III-Charles de Gaulle, dans le quartier de Pont-de-Bois à Villeneuve-d'Ascq³⁵, les toilettes du dernier étage de la bibliothèque universitaire³⁶ ou la seconde rame du VAL, le métro lillois, sont également des espaces de rencontre, essentiellement entre étudiants³⁷.

LE MONDE MILITANT ET SES TERRITOIRES

Certains de ces établissements commerciaux de cœur de ville sont également investis par le monde associatif. Le Nord est en effet un vivier associatif important, même si la situation géographique, démographique et sociologique en a fait un territoire militant assez spécifique. Département extrêmement peuplé et attirant les populations homosexuelles et trans³⁸ de nombreux départements limitrophes et de Belgique, les ressources militantes y sont importantes et les expérimentations associatives nombreuses. Cependant, la proximité de la Belgique et de Paris, tout en permettant des interconnexions nombreuses, a aussi siphonné une partie des militants nordistes. Territoire profondément industriel, les clivages sociaux y sont extrêmement marqués, au même titre que les tensions entre catholiques et laïcs radicaux. Cette diversité sociologique a produit dans le Nord une réelle diversité d'espaces militants, aspirant pour les uns à fondre le mode de vie homosexuel dans les cadres définis par le modèle hétérosexuel, pour d'autres à porter un projet de société

34. Interview de A.P. du 14 mai 2018.

35. Villeneuve-d'Ascq est une ville neuve créée en banlieue lilloise en 1970, essentiellement autour de l'installation des pôles excentrés des universités autonomes de Lille 1 et Lille 3, pour désengorger la ville. C'est dès sa création la première ville universitaire du Nord.

36. Interview de M.M. du 30 mai 2019.

37. Dès le début des années 1980, suite à un slogan lancé par la RATP « Démarquez-vous, prenez la seconde rame », les secondes et dernières voitures des métros deviennent des lieux de rencontre homosexuels dans de très nombreuses villes. Interview de A.P. du 14 mai 2018.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

reposant sur la remise en cause du modèle hétéro-patriarcal. En 1975, l'antenne lilloise d'Arcadie³⁸ se crée autour d'un petit cercle de membres³⁹, généralement socialement privilégiés. Pour les membres d'Arcadie, les discriminations homophobes ne sont pas légitimes puisque le vécu homosexuel repose sur les mêmes fondements que le vécu hétérosexuel : un couple uni par l'amour et la fidélité contribuant par le travail de ses membres au développement économique de la nation. Le siège social de l'association est implanté dans une salle communale de Villeneuve-d'Ascq, 5, Allée de la Frange, à quelques dizaines de mètres de l'université des Lettres de Lille III-Charles de Gaulle, mais ne semble être mobilisé que pour quelques réunions entre membres du bureau. Les temps de convivialité de l'association se déroulent à Lille, au sein d'espaces privatisés de restaurants, généralement le Flore ou la Chicorée⁴⁰, dans le cœur de ville. Lorsque des espaces plus ouverts sur la ville sont nécessaires, les membres de l'association font jouer leurs réseaux. C'est ainsi que lorsque Christian Gury vient à Lille pour présenter son ouvrage *L'Homosexuel et la Loi* le 28 février 1982⁴¹, Arcadie privatise un établissement tenu par un couple d'hommes, La Brocante, rue des Sarrazins, dans le cœur vivant et populaire du quartier de Wazemmes. De même, l'antenne lilloise de David & Jonathan, association de chrétiens homosexuels, créée en 1975, soit quatre ans après la création de l'association nationale, prend également ses quartiers dans le cœur de ville. Dans un premier temps, cette structure bénéficie de l'accompagnement logistique de l'évêché de Lille, qui leur avait concédé la possibilité de se réunir au sein du couvent des Dominicains dans le quartier de Saint-Maurice-Pellevoisin, puis au sein du presbytère de l'église Saint-Maurice. Assez rapidement toutefois, le siège de l'association est transféré dans une salle communale de Villeneuve-d'Ascq. Les membres de David & Jonathan continuent toutefois à mobiliser le cœur de ville de Lille puisqu'ils continuent à suivre l'office de Notre-Dame de la Treille, la

38. Julian Jackson, *Arcadie : la vie homosexuelle en France...*, *op. cit.*.

39. *Arcadie*, n° 265, 1976.

40. La Chicorée, 15, place Rihour.

41. Aldric Gury [Christian Gury], *Journal d'Arcadie*, Paris, Non-Lieu, 2017, p. 186.

cathédrale de Lille, et à fréquenter les salons privés des restaurants du centre ville.

A contrario, les structures prônant un militantisme politiquement plus radical et œuvrant à la mise en place d'un nouveau modèle social font des choix d'implantation urbaine très différents et s'éloignent petit à petit du cœur de ville (voir carte 2). Structure militante la plus ancienne à Lille, le Groupe de libération homosexuelle (GLH) de Lille est créé en décembre 1975, quatre ans après sa création nationale⁴² et investit très rapidement un tiers lieu créé en 1974, Schizo Diffusion. Installé au 78 de l'étroite rue Saint-Étienne, dans le Vieux Lille populaire, cette librairie regroupe un ensemble de mouvements désireux de faire perdurer l'héritage de mai 1968, dans un souci d'intégration de toutes les luttes d'émancipation des minorités opprimées.

Fréquentant également Schizo Diffusion mais n'y ayant pas installé leur siège social, les militantes du Mouvement de libération des femmes et du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception ont fait le choix d'une implantation institutionnelle. Alors implantées au sein de la maison de la nature et de l'environnement⁴³, elles décident de se structurer en 1974 et d'accompagner la création d'un espace féministe appelé Du côté des femmes⁴⁴, initialement situé rue Basse. Elles déménagent en 1976 juste en face de la cathédrale Notre-Dame de la Treille, toujours dans le Vieux Lille paupérisé. Installé dans un bâtiment à plusieurs étages, le rez-de-chaussée est dévolu à une librairie associative consacré à la littérature féministe et les étages servent de bureaux pour les composantes associatives féministes, dont un groupe lesbien. L'année suivante, l'espace venant à manquer, les membres des associations adossées à Du côté des femmes prennent possession de l'immeuble voisin, le n° 19, bâtiment municipal non occupé. Cet agrandissement permet d'installer un bar associatif et militant dans les étages. Ce bar devient très rapidement le principal, si ce n'est le seul, espace de socialisation strictement

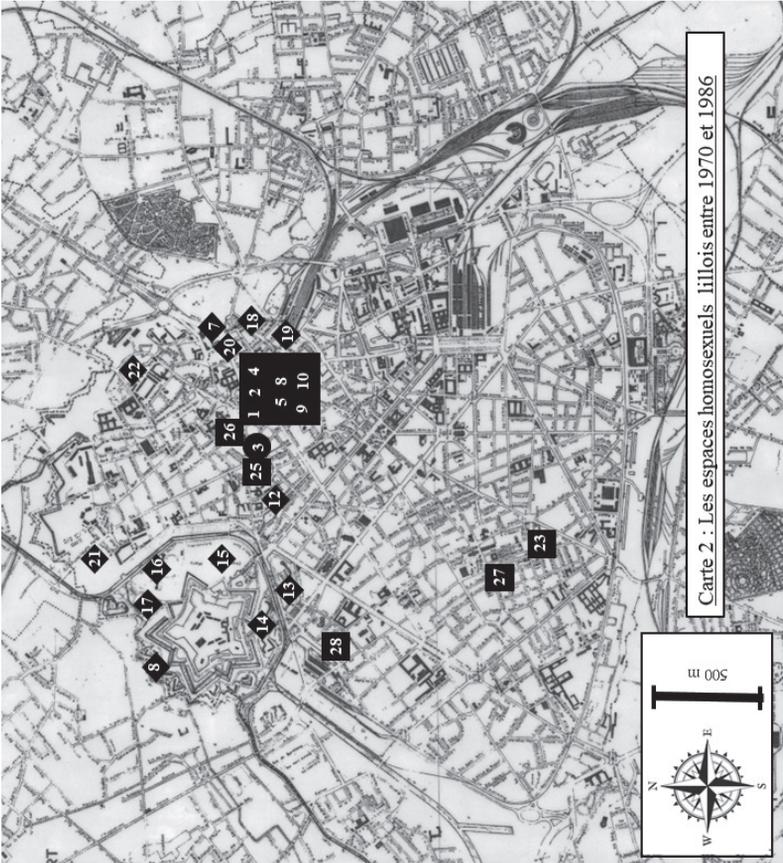
42. Mathias Quéré, « *Qui sème le vent récolte la tapette.* » *Une histoire des groupes...*, *op. cit.*

43. Maison de la nature et de l'environnement, 23, rue Gosselet. La MNE, ancêtre de la maison des associations, héberge quasi automatiquement toute association lilloise n'ayant pas les moyens d'avoir des locaux propres.

44. Archives de l'association Du côté des femmes.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

- Établissements commerciaux
 - 1. Le Molière
 - 2. Les Echos
 - 3. Le Queen Victoria
 - 4. Le Flore
 - 5. La Baraque
 - 6. La Californie
- Lieux de drame homosexuelle
 - 7. Porte de Roubaix
 - 8. Bois de Boulogne
 - 9. Urinoirs du Grand-Théâtre
 - 10. Urinoir des Halles-Saint-Nicolas
 - 11. Urinoirs de Saint-Maurice
 - 12. Square Foch
 - 13. Jardin Vanban
 - 14. Bois de la Basse-Detle
 - 15. Champs de Mars
 - 16. Petit Paradis
 - 17. Stade Grimonprez-Jooris
 - 18. Friche des Doudaines
 - 19. Gare Lille-Flandres
 - 20. Rue des Jardins
 - 21. Quartier de la Poterne
 - 22. Porte de Grand
- Espaces militants
 - 23. Le Gai Tapant
 - 24. La Chicorée
 - 25. SchizoDiffusion
 - 26. Du Côté des Femmes
 - 27. Le Camelot
 - 28. L'Île noire



©Sébastien Landreux

lesbien. En effet, quoique que fréquentés par quelques femmes, les établissements commerciaux gays et lesbiens sont fréquentés très majoritairement par des hommes. Dans les années 1970, l'espace public restant majoritairement masculin, les sociabilités lesbiennes étaient renvoyées à la sphère privée.

Lorsque le GLH est dissous, certain•e•s de ses militant•e•s, généralement des cadres et professions intellectuelles supérieures, des professions intermédiaires et des étudiants, s'investissent dans deux associations politiquement complémentaires, tout en ayant des objectifs et des stratégies territoriales divergentes. Le Groupement homosexuel pour l'expression des minorités (GHEM)⁴⁵, dont l'objet associatif vise essentiellement la création de moments de visibilités et de sociabilités homosexuelles, organise à partir de 1982 ses soirées au Caméléon, une boîte de nuit de Wazemmes. Ces soirées étant de plus en plus fréquentées et le local devenant étroit, l'association décide de profiter du prêt par la mairie de Lille de la salle municipale du Beffroi, un espace en sous-sol situé sous l'Hôtel de ville⁴⁶. À l'inverse, le Comité lillois antirépression homosexuel (CLARH), créé le 19 mars 1981⁴⁷ par des militant•es bénéficiant majoritairement de réels capitaux culturels et attentifs à mobiliser autant les lesbiennes que les gays et initialement installé au sein de la maison de la nature et de l'environnement, fait le choix du quartier populaire des Moulins pour des raisons financières⁴⁸. Il ouvre ainsi le Gai Tapant⁴⁹ en mars 1983. Héritier politique du GLH, le CLARH propose un nouvel espace pour les gays et lesbiennes : il héberge à la fois des bureaux pour les associations ou les collectifs qui en font la demande, ainsi qu'un bar en autogestion ouvert tous les soirs, qui organise régulièrement des soirées le samedi. Association mixte, militant tant pour les droits des gays que des lesbiennes, l'espace est fortement fréquenté par la frange la plus attentive à déconstruire le modèle hétérosexuel de la population homosexuelle lilloise. Cependant, ce lieu semble

45. Procès-verbal de création du GHEM.

46. *Nouvelle Série. Homophonies, mensuel d'information et de liaison des lesbiennes et des homosexuels du CUARH*, n° 2, 1985, p. 3.

47. Procès-verbal de création du CLARH.

48. Dès la fin des années 1970, sous l'impulsion du maire de Lille Pierre Mauroy, le Vieux Lille connaît un mouvement rapide de gentrification et une augmentation significative du montant des loyers.

49. Gai Tapant, 32, rue Arago.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

avoir mauvaise presse auprès de structures plus *mainstream* : un prospectus du Gai Tapant conservé dans les archives de Du côté des femmes porte la mention «Lieu de perdition» au crayon de bois⁵⁰. La projection de films pornographiques homosexuels lors des soirées peut éventuellement expliquer ce geste de mise à distance militante. Le Gai Tapant ferme ses portes en 1984, faute de ressources financières, et l'un des membres les plus actifs de la structure tente de faire perdurer l'esprit des lieux en ouvrant un bar place Catinat, l'Île noire. Le décès du propriétaire, fauché par le sida en 1994, met définitivement fin à cette expérimentation⁵¹.

AUX MARGES DE LA VILLE, LES MARGES HOMOSEXUELLES ET TRANS

Les espaces de centre ville évoqués jusqu'à présent s'adressent très majoritairement à un type de population assez uniforme : des homosexuels masculins, blancs, d'âges compris entre 18 et 40 ans, cisgenres et socialement relativement bien insérés⁵². Les marges de la communauté homosexuelle, en particulier les homosexuels racisés et les trans', ne trouvent pas ou peu leur place au sein de la ville et sont renvoyées à des territoires plus confidentiels de *cruising* aux marges de la ville. Ces espaces, dont la fonction première repose sur une consommation sexuelle immédiate, peuvent également être considérés comme de véritables lieux de sociabilité⁵³, en particulier pour des populations qui n'auraient pas accès aux commerces ou qui ne désireraient pas

50. Archives départementales du Nord.

51. Interview de M.M. du 30 mai 2019.

52. C'est en tout cas ce qui émerge de l'analyse des interviews effectuées.

53. Marianne Blidon, «Jalons pour une géographie des homosexualités», in Philippe Pinchemel, Marie-Claire Robic, Jean-Louis Tissier (dir.), *Deux siècles de géographie française. Une anthologie*, Paris, Éditions du CTHS, 2011, p. 514-519; Colin Giraud, «La vie homosexuelle à l'écart de la visibilité urbaine. Ethnographie d'une minorité sexuelle masculine dans la Drôme», *Tracés. Revue de sciences humaines*, n° 30, 2016; Emmanuel Jaurand, «La sexualisation des espaces publics dans la subculture gay. Entre-soi masculin et territorialisation», *Géographie et Cultures*, n° 95, 2015, p. 29-58; Stéphane Leroy, «Tu cherches quelque chose? Ethnographie de la drague et des relations sexuelles entre hommes dans le bois de Vincennes», *Géographie et cultures*, n° 83, 2012, p. 51-68.

être identifiées à une communauté aux comportements jugés caricaturaux et trop marginaux. Notons également que ces derniers espaces, tout en étant moins visibles que les établissements commerciaux, n'en sont pas moins connus de la population lilloise hétérosexuelle, qui évite la fréquentation de certains lieux, tout du moins à certaines heures⁵⁴. À Lille, ces espaces se situent à l'ouest, le long du canal de la Basse-Deûle, et au nord, le long des anciennes fortifications, encadrant le quartier du Vieux-Lille. Ils forment un territoire continu dévolu aux sexualités marginales où chaque forme de sexualité s'inscrit dans un ensemble d'espaces qui se jouxtent sans pour autant se confondre. À 400 m au sud de la Grand'Place, les squares Foch et Jussieu forment le premier espace dédié à la drague homosexuelle. Fréquentés le jour par une population de messieurs âgés, marginalisés au sein d'établissements commerciaux diffusant une culture jeune et sexualisée, qui cherche de la compagnie et s'isole occasionnellement dans l'urinoir du Square Jussieu. À la nuit tombée, ces messieurs sont remplacés par de jeunes prostitués venant racoler des clients qui tournent en voiture autour du square Foch⁵⁵. La drague homosexuelle se déporte alors de 500 m vers le jardin Vauban, un jardin à l'anglaise, disposant d'une grotte rocaille dénommée affectueusement « Grotte de la Sainte Verge », isolé de la ville par le boulevard Vauban et le canal. Ce jardin, épicerie de la drague homosexuelle nocturne lilloise depuis sa création sous le Second Empire, accueille des individus de tous âges, des individus racisés ou non, le plus souvent en recherche de relations non tarifées. À proximité immédiate, le bois de la Basse-Deûle, permet de s'isoler. En remontant le canal, le Champs-de-Mars, le plus grand parking lillois, abrite à la nuit tombée les relations sexuelles passagères de toutes orientations sexuelles. Au-delà, le lieu-dit du « Petit Paradis » permet d'entrer dans la partie du bois de Boulogne utilisée par les homosexuels, qui s'étend des fossés qui ceignent le stade Grimonprez-Jooris, aux pelouses et aux fortifications qui protègent la Citadelle⁵⁶. Derrière l'écluse de la Basse-Deûle,

54. Interview de B.B. du 26 juin 2021.

55. Interview de M.M. du 30 mai 2019.

56. Interview de M.M. du 30 avril 2019.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

un espace plus encaissé, entre la Deûle et un monticule de terre, abrite le commerce diurne des prostitués.

Entre le quartier de la Poterne et la porte de Gand, la prostitution hétérosexuelle a pris ses quartiers. Cependant, certains individus travestis et/ou trans' fréquentent également cet espace, en particulier les friches industrielles et les bâtiments militaires désaffectés⁵⁷. La porte de Gand sert symboliquement de frontière entre des espaces hétérosexuels à l'est et homosexuels à l'ouest. En effet, entre la porte de Gand et les espaces en friche des Dondaines se déploient les espaces investis par les homosexuels racisés. Prostitués ou cherchant des relations non tarifées, les Algériens et Marocains qui y draguent se retrouvent très majoritairement dans le *no man's land* de fossés, de poternes et de terrains vagues de cette zone de fortification, ainsi que dans l'obscurité des portes de Gand et de Roubaix. La proximité des derniers baraquements lillois hébergeant encore au début des années 1970 les travailleurs étrangers, la proximité du quartier populaire de Fives ou encore des sex-shops et des rues de prostitution du quartier peuvent expliquer cette implantation. La quasi-absence de cette population dans les espaces commerciaux peut également s'expliquer par la grande précarité des travailleurs immigrés, ainsi que par l'existence de phénomènes de fétichisation des corps maghrébins au sein de la culture homosexuelle des années 1970 et 1980, ayant invité ces derniers à privilégier le confort de l'entre-soi. Au-delà de la friche des Dondaines, les gares routières et Lille Flandres, ainsi que la rue du Lombard et rue des Jardins sont une zone de prostitution de jeunes gens⁵⁸. C'est donc sur ce parcours de 5,5 km, ceinturant la ville au nord, que se situent les principaux espaces d'expression des sexualités homosexuelles pratiquées par des populations marginales. Relevons enfin que l'intégralité de cet espace qui ceinture la ville dans sa partie septentrionale, et se positionnant sur les anciennes zones de fortification constitue un espace continu dévolu aux sexualités marginales (ou aux sexualités pratiquées par les marges) mais que ceux-ci se jouxtent sans pour autant se superposer.

Une approche cartographique des espaces d'homosexualité lilloise permet donc de mettre en avant une période

57. Interview de A.M. du 29 avril 2018.

58. Archives du professeur Huriez.

d'émancipation temporaire dans la continuité des implantations urbaines héritées de la Belle Époque. Les années 1970 et le début des années 1980 se caractérisent en effet par la multiplication d'établissements commerciaux identifiés et visibles dans l'espace urbain. Il n'en reste cependant pas moins que ces émancipations ne bénéficient pas à toute la communauté ; la visibilité étant réservée à sa frange la plus privilégiée. Pas d'espaces dévolus aux populations racisées ou aux populations trans' et peu de présence de ces populations dans les établissements identifiés comme communautaires, pas d'espaces strictement lesbiens en dehors d'un bar associatif. À partir de 1986, un certain nombre de ces établissements ferment assez rapidement, réduisant la cartographie des homosexualités lilloises à quelques espaces de *cruising* et à quelques établissements commerciaux. En effet, l'arrivée du sida contraint l'univers homosexuel à une réelle restructuration de ses territoires. La peur de la maladie, voire la maladie et le décès des usagers, réduit fortement la clientèle de certains établissements, impliquant la fermeture des plus fragiles. Dans ce contexte épidémique, la fermeture du dernier urinoir de cœur de ville, l'urinoir de l'Opéra, en 1986, est précipitée par la municipalité et renvoie les pratiques de *cruising* aux marges de la ville. Les structures militantes arrêtent leurs activités, parce qu'elles estiment que l'abrogation des lois discriminantes au début des années 1980 est un aboutissement politique, parce que leurs membres sont fortement impactés par la pandémie⁵⁹, ou parce qu'elles considèrent que l'heure est à des mobilisations davantage axées sur la lutte contre le VIH⁶⁰. S'ouvre alors une période où les espaces sont certes moins nombreux et géographiquement plus éclatés, mais également plus inclusifs. C'est le cas du bar le Tropicana qui, dans le Vieux Lille, a brassé à partir de 1986 une population racialement plus diversifiée, plus féminine, socialement plus hétérogène et bien plus inclusive vis-à-vis des individus sortant des champs de la binarité de genre⁶¹.

59. Entre 1986 et 1998, c'est plus d'un tiers des individus masculins actifs dans les structures militantes lilloises qui décèdent à moins de 40 ans.

60. Mathias Quéré, « Quand nos désirs font désordres. » ne histoire du mouvement homosexuel français de 1974 à 1986, *op. cit.*; Massimo Prearo, *Le Moment politique de l'homosexualité*, *op. cit.*

61. Interview de A.M. du 29 avril 2018.



CHAPITRE 9

IDENTITÉS, POLITISATION
ET CONTRE-CULTURE
LESBIENNES
DANS LES ANNÉES 1980
LE CAS RENNAIS

Françoise Bagnaud, Clémentine Comer,
Camille Morin-Delaunay et Alice Picard

Les études consacrées aux militantismes gays et lesbiens, par l'intérêt qu'elles portent à la structuration de ces mouvements mais aussi à leurs filiations¹, ont permis de documenter la singularité de la politisation lesbienne, en ce qu'elle implique tout à la fois la remise en question de la centralité des problématiques hétérosexuelles dans « l'espace de la cause des femmes² » (avortement, contraception, maternité) et la revendication d'une non-mixité féminine homosexuelle

1. Natacha Chetcuti et Claire Michard (dir.), *Lesbianisme et féminisme: histoires politiques*, Paris, L'Harmattan, 2003; Christine Bard, « Le lesbianisme comme construction politique », chap. cit., p. 111-126; Sylvie Chaperon, Marine Rouch et Justine Zeller, « Introduction au dossier: Les années 1968, la décennie féministe et homosexuelle en région », *e-Storia. Les Cahiers de Framespa*, n° 29, 2018, p. 110.

2. Laure Bereni, « Du MLF au Mouvement pour la parité. La genèse d'une nouvelle cause dans l'espace de la cause des femmes », *Politix*, n° 78, 2007, p. 107-132.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

seule à même de mettre à distance la domination masculine exercée par les gays.

Le tissu associatif rennais de la décennie 1980, certes de taille limitée en comparaison d'une ville telle que Paris, se présente comme un espace d'affirmation de la cause lesbienne. Des caractéristiques locales permettent de comprendre les dynamiques de ce militantisme. D'abord, loin de Paris, de l'anonymat et de la permissivité que les grands centres urbains octroient³, le militantisme homosexuel se déploie dans une Bretagne fortement marquée par l'influence de l'Église et où la première génération d'étudiant-es et de jeunes travailleur-euses a grandi dans un environnement familial rural de tradition catholique. Dans ce contexte où les lesbiennes sont dépourvues de figures d'identification, ont peu accès aux produits d'avant-garde culturelle et entretiennent un rapport « honteux » à leur sexualité, la découverte puis l'acceptation de son homosexualité se posent comme des enjeux saillants de mobilisation. Cette quête de visibilité est appuyée par un contexte politique local lui étant favorable. En 1977, le parti socialiste remporte la majorité au sein du conseil municipal. Les mouvements féministes s'engagent alors dans un processus d'institutionnalisation⁴ et les associations bénéficient de soutiens financiers non négligeables des centres culturels, notamment la Maison des jeunes et de la culture (MJC) « La Paillette », épicerie de l'organisation des gauches radicales dans les années 1970, s'affirment comme hauts lieux d'une foisonnante vie culturelle et militante dans les années 1980.

Le paysage associatif rennais de la décennie 1980 permet également de repenser les liens et imbrications complexes entre féminisme et lesbianisme et entre mouvement homosexuel et lesbien. C'est en effet dans un contexte où la pensée lesbienne de Monique Wittig⁵ se diffuse, où les débats sur

3. Mathias Quéré, *Qui sème le vent récolte la tapette. Une histoire des groupes...*, *op. cit.*

4. Patricia Godard et Lydie Porée, *Les femmes s'en vont en luttes ! Histoire et mémoire du féminisme à Rennes (1965-1985)*, Rennes, Éditions Goater, 2014.

5. Monique Wittig affirme que les « lesbiennes ne sont pas des femmes » car elles échappent à la catégorie « femmes » construite par le patriarcat et l'hétérosexualité. Elle théorise l'hétérosexualité comme un régime social et politique qui a pour résultat d'occulter les existences lesbiennes. Cf. « La pensée straight », *Questions féministes*, n° 7, 1980, p. 45-53.

la critique de l'hétérosexualité divisent les mouvements féministes, et où la distinction entre « homosexuelle » et « lesbienne » s'affirme, que se constituent et s'affirment les groupes lesbiens de Rennes. Par ailleurs, la naissance du mouvement homosexuel national s'ancre dans un moment d'institution publique de l'homosexualité, favorisant sa politisation et la mise en évidence d'une politique identitaire au travers des groupes de libération homosexuels (GLH). S'il apparaît que l'affirmation de ces nouvelles idées politiques, et des tensions qu'elles charrient, éclaire utilement le mouvement rennais, nous voudrions montrer que les idées féministes et lesbiennes s'articulent dans des configurations originales et dépendantes du contexte local.

Notre démarche méthodologique s'inspire des études menées sur les engagements militants dans des métropoles régionales⁶, lesquelles participent à un mouvement de décentrement vis-à-vis de l'histoire parisienne. Elle s'appuie sur une ethnographie historique portant sur trois associations composées exclusivement ou en partie de lesbiennes (Groupe lesbien – GL; Femmes entre elles – FEE; La Cité d'Elles – CdE), renseignée sur la base d'entretiens biographiques réalisés auprès de militantes et l'exploitation de sources d'archives associatives.

Ces différents matériaux permettent de mettre en évidence des dynamiques propres à l'écosystème associatif lesbien rennais: très actif et relié aux dynamiques nationale et internationale, ce tissu associatif ne se reconnaît pas dans un corpus politique homogène, et ne parvient non plus à se regrouper derrière des revendications communes. En effet, des identités et pratiques associatives se façonnent à plus ou moins forte distance du lesbianisme comme support d'identification politique. Tandis que certaines construisent le lesbianisme comme une identité première et une pratique culturelle et politique indissociable de la non-mixité homosexuelle, d'autres conçoivent le lesbianisme avant tout sous le prisme du féminisme, dans sa version « radicale⁷ » .

6. Par exemple, Sophie Bérout, Olivier Fillieule, Camille Masplet et Isabelle Sommier (dir.), *Changer le monde, changer sa vie, op. cit.*

7. Diane Lamoureux, « De la tragédie à la rébellion: le lesbianisme à travers l'expérience du féminisme radical », *Tumultes*, vol. 21-22, n° 2, 2003, p. 251-263.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

C'est donc en revenant sur la genèse du militantisme lesbien rennais que nous saisissons l'articulation contrastée des sujets politiques « lesbiennes » et « femmes » des deux associations qui le portent. Nous montrerons ensuite comment les divergences théoriques n'empêchent pas les convergences en pratique autour d'une contre-culture lesbienne plurielle mais néanmoins faite de références, d'actions et de lieux de sociabilité communs.

UN CHAMP ASSOCIATIF BICÉPHALE : DES POLITISATIONS CONTRASTÉES DU LESBIANISME

Du militantisme homosexuel à la nécessité de l'entre-soi lesbien

Afin de « combattre sans relâche les discriminations et les ennuis quotidiens dont sont victimes les homosexuels⁸ », le GLH se structure dès 1976 à Rennes et devient officiellement une association en 1978. Plusieurs femmes lesbiennes, majoritairement issues des campagnes environnant la métropole, âgées de vingt à trente ans et, pour la plupart, salariées, commencent à fréquenter le groupe, dont elles apprennent l'existence par l'intermédiaire d'amis gays. Leur investissement au GLH les conduit à assurer les permanences qui se tiennent à la MJC la Paillette, à quelques réunions organisées au domicile des membres du GLH ou dans des librairies militantes. Dans un contexte marqué par l'homophobie, et où le degré de « permissivité sur les manières de vivre son homosexualité⁹ » est restreint, le besoin de briser l'isolement est un puissant moteur d'engagement pour nombre de lesbiennes, ce dont témoigne Chris¹⁰ : « Je me sentais isolée. Je ne connaissais personne avec qui partager

8. Journal *Gay West*, n° 1.

9. Mathias Quéré, *Qui sème le vent récolte la tapette. Une histoire des groupes...*, *op. cit.*, p. 84.

10. Le mode d'anonymisation a suivi la demande des enquêtées : certaines ont souhaité apparaître en nom propre, d'autres ont choisi un prénom fictif.

le quotidien de lesbienne¹¹. » Elle qui, comme beaucoup d'autres, « vivai[t] cachée », dit alors trouver au sein du GLH un moyen de s'abstraire du jugement social et moral que la société porte sur sa sexualité. Les motivations à intégrer le GLH répondent donc ouvertement à cette nécessité de « sortir de la clandestinité homosexuelle¹² » et de construire un entre-soi protecteur où peut se raconter une expérience commune des discriminations ; condition qui les solidarise avec la condition gay.

Cependant, la dizaine de lesbiennes qui fréquente le GLH se sent rapidement invisibilisée au sein du groupe. Elles sont en infériorité numérique face aux gays et peinent à faire entendre leur voix et leurs vécus spécifiques de lesbiennes. Elles se sentent notamment peu concernées par l'organisation de fêtes ou la fréquentation d'espaces de rencontre et de drague basées sur des socialisations majoritairement masculines. Comme leurs homologues lyonnaises¹³, elles ne tardent pas à manifester cet inconfort et à faire entendre leur voix, ce que souligne cet extrait de *Ronéo et Juliette*, bulletin interne du groupe lesbien du GLH de Rennes :

Il est encore nécessaire de rappeler que la non-mixité correspond à une volonté commune et concertée d'avoir des réunions non mixtes car le vécu n'est pas tellement le même [...] Les lesbiennes « victimes » de l'oppression spécifique des femmes ressentent la nécessité d'un tel fonctionnement. Le groupe lesbien fait remarquer que le rapport de force et la prise de parole des mecs font obstacle à l'expression des filles¹⁴.

Elles saisissent alors l'occasion d'une semaine consacrée à la visibilisation de l'homosexualité organisée au sein de la MJC La Paillette en mars 1978, pour créer le Groupe lesbien (GL) et tenir une table d'information. Ce n'est qu'un an plus tard, suite au festival cinématographique homosexuel « Autres paroles d'un autre désir » d'avril 1979, que la scission

11. Entretien avec Chris (FEE), réalisé à Rennes en mai 2015.

12. Ilana Eloit, « "Le bonheur était dans les pages de ce mensuel" : la naissance de la presse lesbienne et la fabrique d'un espace à soi (1976-1990) », art. cit., p. 94.

13. Massimo Prearo, *Le Moment politique de l'homosexualité*, op. cit.

14. Bulletin interne GLH, *Ronéo & Juliette*, 1979.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

est entérinée entre le GLH et le GL. À cette occasion, les tensions redoublent entre les militants gays et les lesbiennes lors de discussions concernant les choix de programmation, notamment la diffusion d'un film sur le désir lesbien¹⁵. Ainsi, à l'inverse d'autres villes françaises et notamment de la capitale, où l'autonomisation et la construction du mouvement lesbien se sont effectuées en tension et en rupture progressive vis-à-vis du mouvement féministe¹⁶, le mouvement lesbien rennais naît de la scission vis-à-vis du mouvement homosexuel.

Le GL autonome alors naissant se définit comme un «réseau de contact, lieu d'accueil, d'écoute et cercle de sociabilité¹⁷». L'acceptation ou la compréhension de son homosexualité par la rencontre d'autres personnes homosexuelles est une constante des récits de vie; sorte d'éclosion que nous livre Sylvie: «Avant je ne comprenais pas ce que je vivais [...] C'est seulement quand on était ensemble que ça devenait réalité¹⁸.» Parce que le groupe fonctionne comme réseau amical, pourvoyeur de sécurité affective et de compréhension mutuelle, il ouvre alors des «possibilités de vivre sa propre sexualité même si elle sort des schémas traditionnels¹⁹» et offre des *opportunités de rencontres amoureuses*. Le GL propose également plusieurs actions de visibilité lesbienne et d'appropriation de l'espace public, à l'instar d'embrassades dans les rues ou de sorties nocturnes pour coller des affiches ou dessiner sur les murs.

Dans le sillage du GL, des militantes créent en 1982 l'association Femmes entre elles (FEE), qui poursuit une même ambition d'«accueil du public, [de] lieu d'écoute et d'information», au moyen de permanences qui sont assurées les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois à la MJC

15. Nolwenn Letanoux, *Le Mouvement homosexuel rennais et le Mouvement national, des années 1970 à nos jours*, mémoire de DEA, université Rennes 2, 2001.

16. Ilana Eloït, «Quand les lesbiennes étaient “séparatistes”. Non-mixité lesbienne et résistances féministes (1970-1980)», art. cit.

17. *Le Rennais*, bulletin municipal n° 113, intitulé «Des femmes à Rennes», mars 1982.

18. Entretien avec Sylvie (GL puis FEE), réalisé à Rennes en décembre 2018.

19. *Le Rennais*, bulletin municipal n° 113, *ibid.*

La Paillette²⁰. Sa visée politique est toutefois plus marquée dans la mesure où FEE se donne explicitement pour objectif la « défense de la cause homosexuelle²¹ ». L'idée d'une visibilité lesbienne est également défendue, notamment via la publication des activités de l'association dans la presse locale et les journaux gratuits. Les pratiques de convivialité et de loisir demeurent toutefois les éléments centraux du répertoire associatif de FEE, qui propose à ses membres une palette d'activités récréatives, sportives et festives.

Le féminisme radical comme porte d'entrée du lesbianisme

S'articule aux activités de FEE un réseau tissé autour du Wendo, pratique d'autodéfense féministe qui émerge dans les années 1970 dans les milieux libertaires et cherche à doter les femmes des « moyens – physiques, émotionnels, mentaux – de se défendre²² ». Dans le cadre de cette pratique, des lesbiennes se politisent en investissant les fronts ouverts par le féminisme radical, à savoir les luttes pour la réappropriation de son corps et de sa sexualité et contre la violence faite aux femmes²³. Ce sont alors ces stages de Wendo qui servent de tremplin à la fondation de l'association la Cité d'Elles (CdE) en 1983. La CdE ne se revendique pas comme une association de défense de la cause lesbienne. Une partie de ses membres est hétérosexuelle et elle s'adresse explicitement à toutes les femmes, notamment en défendant l'ouverture des stages d'autodéfense aux hétérosexuelles. Elle joue pourtant *de facto* un rôle de socialisation au lesbianisme. Nombreuses sont en effet celles qui nouent des relations amoureuses homosexuelles au sein de l'association ou qui

20. Statuts de l'association déposés au Journal officiel, 1982.

21. Rapport moral, association Femmes entre elles, 1983.

22. Anne-Charlotte Millepiéd, « L'autodéfense féministe : entre travail sur soi et transformation collective », *Nouvelles Questions féministes*, 2017, vol. 36, n° 2, p. 52.

23. Line Chamberland, « Les lesbiennes sont-elles solubles dans le Nous femmes ? », in Francine Descarries et Lyne Kurtzman (dir.), *Faut-il réfuter le Nous femmes pour être féministe au XXI^e siècle ?*, Actes du colloque organisé par l'Institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM dans le cadre du 76^e congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas), Québec, 6 mai 2008.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

caractérisent leur entrée à la CdE comme une période de découverte, puis d'épanouissement de leur lesbianisme, à l'instar de Martine qui découvre le Wendo par une annonce dans *Ouest-France* :

L'élément déclencheur c'est dans ma vie d'adulte plus tard, avec le Wendo. [...] C'était une ouverture vers un autre monde, des rencontres, une ouverture d'espace. [...] J'avais un compagnon à l'époque [...]. Je l'ai quitté assez rapidement, en 1984-1985. La séparation est liée au Wendo et aux rencontres des lesbiennes. [...] C'est avec la création de cette association [la CdE] que je suis devenue lesbienne²⁴.

Les militantes les plus actives de la CdE diffusent le corpus idéologique du féminisme et dénoncent ouvertement les fondements de la société patriarcale. La plupart d'entre elles ont connu des parcours d'ascension sociale par l'acquisition d'un capital scolaire ou disposent d'origines bourgeoises à forte assise culturelle. Elles appartiennent aux classes supérieures et moyennes et exercent des professions intermédiaires principalement dans le secteur médico-social. Cette position les place au contact de « femmes en détresse dans [ce] système hétérosexuel²⁵ » ; système dont elles ont la sensation de s'être émancipées du fait de leur vécu lesbien. D'autres ont également connu une expérience militante préalable à leur engagement féministe, notamment dans la sphère syndicale ou au sein des gauches radicales. Les temps d'échanges dédiés au partage de références théoriques et au débat d'idées sont fréquents, en particulier lors des week-ends Wendo où des écrits de penseuses du lesbianisme et d'universitaires circulent.

Si la « remise en cause de l'hétérosexisme d'un point de vue à la fois féministe et lesbien²⁶ » infléchit donc les trajectoires socio-sexuelles des membres du groupe, le rapport de l'association et de ses membres au lesbianisme est toutefois caractérisé par une certaine ambiguïté. Un compte rendu de réunion signale que le terme « lesbienne »

24. Entretien avec Martine (CdE), réalisé à Rennes en mars 2019.

25. *Idem*.

26. Diane Lamoureux, « De la tragédie à la rébellion : le lesbianisme à travers l'expérience du féminisme radical », art.cit, p. 256.

est rejeté au motif qu'il « peut être ressenti comme un jugement de valeur envers les femmes qui ne le sont pas ». Est également mentionnée la « peur d'être perçue comme moins féministe si on n'a pas un vécu lesbien ». Et la réunion de se conclure ainsi : « Le mot "féministe" regroupe bien les femmes hétéro tout comme les femmes lesbiennes. La CdE se définit bien comme association féministe²⁷. » Dans cette logique, l'identité lesbienne devient presque politiquement encombrante quoiqu'elle puisse être source d'émancipation pour une partie des militantes. Ainsi, les militantes de la CdE ont une position ambivalente comparable à celle des lesbiennes engagées au sein de la Maison des femmes de Toulouse en ce qu'elles « ne souhaitent pas privilégier les revendications propres à leur sexualité puisqu'elles demeurent avant tout des femmes²⁸ ».

Une communauté lesbienne divisée : frange « politique » vs frange « culturelle » ?

Tandis que les membres de FEE cherchent à donner corps aux imaginaires lesbiens, les militantes de la CdE souhaitent quant à elles s'extirper de la tutelle masculine et promeuvent des pratiques offensives de mise à l'écart des hommes. Le féminisme radical dont se réclament les têtes pensantes de la CdE, dont Ulli, qui a fréquenté dans sa jeunesse allemande les milieux autogestionnaires féministes, produit une théorisation du féminisme lesbien selon la formule consacrée : « le féminisme est la théorie, le lesbianisme est la pratique²⁹ ». Si le Wendo sert de liant entre la CdE et FEE, certaines membres de FEE n'adhèrent pas aux discours politiques des instructrices. Plusieurs d'entre elles se rappellent leur malaise devant des prises de paroles péremptoires, « des propos cassants, trop radicaux », ce que Chris analyse également comme le marqueur

27. Compte rendu de la réunion du 4 décembre 1984. Notes manuscrites. Archives CdE.

28. Justine Zeller, « Réflexion sur les liens entre féminisme et "lesbianisme" : la Maison des femmes de Toulouse », art. cit.

29. Entretien avec Ulli (CdE), réalisé par visioconférence en septembre 2018. Cette formule est attribuée à la féministe radicale états-unienne Ti-Grace Atkinson.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

d'une ascendance de classe: « Il y avait des différences de milieux sociaux, de parcours et d'expériences de vie. C'était conflictuel, il y avait une radicalité excluante, des discussions qui séparaient les femmes³⁰. » Cette légitimation intellectuelle de positions ouvertement militantes et cette lecture agonistique des rapports femmes-hommes ne correspondent pas aux besoins de celles qui vivent la non-mixité, moins comme un outil théorique revendiqué du répertoire féministe, que comme une nécessité pratique, un moyen de se mettre à l'abri des pressions hétéronormatives du quotidien et surtout un support d'expression de la fierté lesbienne. Une même ligne de fracture se retrouve dans les représentations que véhiculent les militantes de la CdE à l'égard des membres de FEE, qu'elles qualifient de « lesbiennes subculture³¹ », ce qui revient à disqualifier un engagement jugé insuffisamment politique car centré sur des activités de sociabilité. Ce cantonnement de FEE à une association de convivialité reconduit la dichotomie classiquement retenue dans l'histoire du mouvement homosexuel entre la frange « politique » et la frange dite « culturelle »³².

Pourtant, quand on examine de plus près les activités de FEE, cette division mérite d'être nuancée tant il apparaît que la lutte pour la visibilité lesbienne et la revendication des droits des homosexuelles irriguent le quotidien associatif. Des actions de subversion et d'appropriation de l'espace public sont menées, à l'instar de la participation au collectif organisé pour lutter contre les publicités sexistes dans la ville et de la diffusion sur Radio Vilaine d'une émission consacrée aux lesbiennes tous les quinze jours. Relais d'informations à propos des activités des associations lesbiennes de l'Ouest et support de débats sur des sujets variés (vie de couple, maternité ou looks lesbiens), cette émission participe à la diffusion d'idées, de concepts et de clivages qui traversent et font vivre le mouvement lesbien. Visibiliser une culture marginalisée, c'est également lutter contre les discriminations qui brident

30. Entretien avec Chris (FEE), réalisé à Rennes en mai 2015.

31. Entretien avec Erin (CdE), réalisé par visioconférence en octobre et novembre 2018.

32. Christophe Brocqua et Olivier Fillieule, « Les mouvements homosexuels », chap.cit., p. 537-556.

explicitement l'expression du militantisme lesbien. C'est ce à quoi s'attache FEE lorsqu'elle engage en 1986 une démarche juridique contre « Le Pub », journal d'annonces gratuites, qui refuse de diffuser les annonces de l'association.

À Rennes, dans la décennie 1980, c'est donc un paysage associatif lesbien dual qui se dessine dans la mesure où le sujet politique qui sert de support d'identification et de luttes à FEE et à la CdE diffère : lesbiennes d'un côté, femmes de l'autre. Ainsi, la variation des modes de politisation du lesbianisme en lien ou à distance du féminisme débouche sur des discours et des associations contrastés. Toutefois, l'examen des pratiques associatives concrètes signale que c'est bien une organisation des relations sociales et des sociabilités en cohérence avec la critique des contraintes normatives de l'hétérosexualité que portent les deux projets associatifs.

CÔTE À CÔTE MAIS PAS DOS À DOS.

UNE CONTRE-CULTURE LESBIENNE EN PARTAGE

Quête d'autonomie des femmes
et création d'espaces communautaires lesbiens

L'opposition entre la CdE, d'un côté, et le GL et FEE, de l'autre, ne doit pas être réifiée. Au moins deux femmes rencontrées militent simultanément à FEE et à la CdE. De même, l'intellectualisation croisée de la cause féministe et de la cause lesbienne a principalement concerné un petit groupe de militantes à la CdE, très fortement investies dans l'animation de l'association. L'examen des archives associatives donne plutôt à voir un quotidien fait de circulation de références communes, de pratiques culturelles partagées et de fréquentation de mêmes lieux communautaires. Se forge ainsi une contre-culture lesbienne qui emprunte à la fois aux codes de la contre-culture gay en ce qui concerne la visibilité des identités, cultures et arts homosexuels ainsi qu'à ceux du féminisme, tout en se démarquant de chacun d'entre eux et en développant ses spécificités propres. Par la création de lieux et de temps non mixtes, les lesbiennes

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

se réapproprient des savoirs et savoir-faire culturellement accaparés par les hommes (comme les activités de réparation et de mécanique) et développent une « lesbosocialité »³³.

Dans un environnement culturel qui fait silence sur les relations affectives et sexuelles entre femmes, la découverte d'un corpus lesbien permet non seulement un renversement d'ordre social et politique mais également l'invention de nouveaux désirs. Des travaux ont à ce titre insisté sur le rôle de la presse lesbienne et féministe comme mouvement « où s'invente le sens d'une appartenance collective »³⁴. Dès sa création en 1982, FEE s'abonne à *Lesbia* et en 1984, la CdE formalise « un groupe abonnements revues ». Certaines militantes se rendent à Paris afin de se procurer les textes et ouvrages nécessaires à leurs échanges. Les militantes mentionnent notamment les revues *Vlasta*, *Sorcières*, *Désormais!*, *Lesbia*, mais également les ouvrages de Monique Wittig et d'Adrienne Rich. Pour cela, elles se tournent vers les archives lesbiennes ou vers la librairie parisienne homosexuelle Les Mots à la bouche.

La construction sociale, politique et culturelle d'un sujet lesbien passe également par la découverte de la capacité d'action autonome des femmes. Au sein de FEE comme de la CdE, la prise de confiance en soi et le *do it yourself* sont pensés comme des ressorts de subversion des rapports de genre. Parmi les activités qui poursuivent directement ces objectifs se retrouvent les ateliers de menuiserie, de mécanique automobile et d'électricité animés par des membres des groupes. Le Wendo occupe également une place centrale dans cette quête d'autonomie et les stages, auxquels participent des militantes de FEE et de la CdE, sont décrits comme des moments forts où se partagent de nouveaux codes sociaux tels que la réflexivité émotionnelle, la confiance dans sa résistance physique et le renversement du rapport de vulnérabilité. C'est également dans des pratiques de bien-être et l'expérimentation de médecines alternatives telles que les massages, le taï-chi ou encore la

33. Danielle Charest, « Les contrats apparentés au mariage: une fuite en arrière », in Natacha Chetcuti et Claire Michard (dir.), *Lesbianisme et féminisme. Histoires politiques*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 285.

34. Ilana Eloit, « "Le bonheur était dans les pages de ce mensuel": la naissance de la presse lesbienne et la fabrique d'un espace à soi (1976-1990) », art. cit., p. 100.

sophrologie, que s'exprime la volonté de se réappropriier et de connaître son corps, et notamment les relations affectives entre femmes, ce dont témoigne Martine quand elle revient sur son expérience à la CdE : « Ce sont aussi ces femmes-là qui m'ont appris les massages, qui m'ont appris le toucher à l'autre, qui m'ont sensibilisée, d'une certaine manière, à la relation à l'autre³⁵. » Ces espaces associatifs procurent alors des opportunités pour ce qu'Erin qualifie d'« exploration d'un érotisme inédit³⁶ ». De même, sphères amicales et militantes s'imbriquent étroitement et nombreuses sont les lesbiennes qui vivent en colocation avec des femmes rencontrées dans les associations. Dès lors, l'entrée dans le militantisme lesbien se traduit par l'expérimentation de relations affectives, amoureuses et sexuelles non conventionnelles, à distance du cadre conjugal monogame. La décohabitation et les relations libres marquent de nombreuses mises en couple à FEE comme à la CdE.

Un militantisme de réseaux : ancrage local et rayonnement international

Les liens que les associations FEE et la CdE nouent avec les MJC et avec le féminisme institutionnel en voie de construction font d'elles des partenaires publics largement insérés dans l'espace associatif rennais des années 1980. Ces partenariats permettent de nuancer la thèse selon laquelle les groupes lesbiens développeraient « une sous-culture qui leur est propre mais qui ne se révèle que très peu publiquement³⁷ ». C'est notamment la proximité géographique des sièges des associations avec la nébuleuse militante et associative qu'abrite dans les années 1980 la MJC La Paillette qui facilite leur inclusion dans les programmes et événements officiels. Ainsi, en mars 1984, une semaine d'animation « Images de femmes » est organisée à la MJC La Paillette. À cette occasion, des panneaux réalisés par

35. Entretien avec Martine (CdE), réalisé en mars 2019, à Rennes.

36. Entretien avec Erin (CdE), octobre et novembre 2018, par visioconférence.

37. Mathias Quéré, *Qui sème le vent récolte la tapette. Une histoire des groupes...*, *op. cit.*, p. 17.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

diverses associations de femmes de Rennes sont exposés dont ceux de FEE et la CdE.

Au-delà de cet ancrage dans le tissu associatif local, les groupes lesbiens rennais sont connectés aux réseaux régionaux, nationaux et internationaux féministes et lesbiens. Les lieux de vacances et maisons tenues par des femmes, notamment Le Prat et le Pouy dans le Gers ou Terra aux environs de Dijon, sont régulièrement cités comme destinations de villégiature par les enquêtées. Certaines militantes lesbiennes rennaises ont par ailleurs participé aux universités d'été homosexuelles (UEH) de Marseille de 1983. Elles se souviennent d'un moment enthousiasmant de rencontres avec d'autres groupes lesbiens, notamment des villes de Nantes et d'Angers, qui se concrétise dans la création d'une Coordination lesbienne de l'Ouest en 1983. Au sein de cette coordination, FEE joue un rôle structurant en s'investissant dans la préparation des rencontres de la Coordination durant toute la décennie 1980. Les militantes de la CdE participent également à la conférence ILIS (International Lesbian Information Service)³⁸, organisée à Genève en 1986, mais sur la base d'un engagement individuel, qui n'implique pas l'association.

Par les rapports étroits qu'elle tisse avec les militantes parisiennes et de l'Ouest, FEE co-fonde en 1985 les « Goudous télématiques », un réseau minitel *par et pour* les lesbiennes, conçu comme service de rencontres par la diffusion de petites annonces et pour la mise en lien des groupes lesbiens. FEE est le siège de l'association pendant un temps et plusieurs de ses membres assurent régulièrement, par le biais d'un forum, des permanences partagées avec des groupes de Marseille et de Paris.

Le Wendo joue un rôle majeur dans la structuration de ce maillage militant lesbien car il ouvre des espaces de rencontre dans diverses métropoles européennes, ainsi que le décrit Ulli : « On avait des adresses. Une lesbienne donnait l'adresse d'une autre, etc. Comme ça on pouvait voyager un peu partout. On

38. Fondé en 1980, ILIS est consacré à la promotion des droits et de la visibilité des lesbiennes dans le monde entier et à la mise en réseau des groupes et associations lesbiens. Cf. Ann Marie Wilson, « Dutch Women and the Lesbian International », *Women's History Review*, vol.31, n° 1, 2022, p. 126-153.

était toujours hébergée³⁹. » L'étude de la correspondance de FEE offre également la preuve que l'association jouit d'un rayonnement international. De nombreux courriers rédigés par des lesbiennes étrangères à la recherche d'informations lui sont adressés. Des homologues de Toronto, en voyage en Bretagne, la sollicitent, par exemple, au travers du *Gaia's International Travel Guide* pour trouver des solutions d'hébergement. Des envois similaires en provenance des États-Unis, d'Australie et d'Irlande du Nord parviennent jusqu'à l'association. Ces mobilités et ces liens avec les réseaux extranationaux forment des apprentissages sociaux de l'international qui sont autant d'occasions pour les militantes de Rennes de se confronter à des questionnements politiques nouveaux et de graviter dans des cercles cosmopolites.

L'étude du mouvement lesbien rennais des années 1980 permet d'explorer la constitution de deux pôles associatifs qui co-existent tout en proposant des définitions de soi en tant que lesbienne, des modes d'engagement mais également des politisations du lesbianisme différents. Très schématiquement, Femmes entre elles se présente comme un lieu d'accueil et de convivialité visant à combattre l'invisibilité culturelle et sociale mais également l'isolement persistant des lesbiennes, tandis que la Cité d'Elles apparaît comme un espace de théorisation où lesbianisme et féminisme sont pensés conjointement. Le lesbianisme est ainsi dans un cas envisagé comme la revendication d'une identité sexuelle socialement discriminée, intimement tue, se maintenant en dehors d'un régime d'assignation hétérosocial, et dans l'autre, comme une manière de s'extirper de la domination masculine en se soustrayant à l'hétérosexualité.

Découle toutefois de ces deux visions politiques un attachement commun à la non-mixité féminine alors vécue comme nécessaire à la construction d'une démarche d'affirmation identitaire collective et à l'épanouissement d'une sexualité homosexuelle. L'étude des activités associatives est également riche d'enseignements sur la manière dont se tissent des réseaux de sociabilité lesbiens au travers de liens entre groupes locaux, nationaux et internationaux mais

39. Entretien avec Ulli (CdE), réalisé par visioconférence en septembre 2018.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

surtout dont se construit et s'exprime une contre-culture lesbienne, incarnée dans l'appropriation des références et des concepts du corpus théorique lesbien, le partage de nouveaux codes relationnels et la mise en pratique des valeurs d'autonomie des femmes.

Le prolongement de l'analyse à la décennie suivante donne à voir un tout autre paysage associatif, au sein duquel les divergences tendent à s'estomper. Dans un contexte où s'institutionnalise le militantisme homosexuel, se structure la mobilisation contre le sida et enfin s'homogénéisent les propriétés sociales des militantes lesbiennes qui, pour nombre d'entre elles, accèdent à des parcours universitaires, les répertoires associatifs et les cadrages de la cause lesbienne s'alignent. Ainsi, La Cité d'Elles, qui devient À tire d'elles en 1990, partage son local avec FEE. Les deux associations sont à l'initiative de la première Lesbian and Gay Pride (LGP) de Rennes qu'elles coorganisent avec la communauté gay en 1994 et les militantes font du féminisme une dimension essentielle de leur identité, tout en maintenant un regard critique sur la dimension hétéronormée de son sujet politique.

CHAPITRE 10

UN CHOIX POLITIQUE ?
DÉFINIR LE LESBIANISME
EN TEMPS DE CONTROVERSES
FÉMINISTES

Léa Védie-Bretêcher

Quand les gens parlent de lesbianisme politique, c'est comme si des femmes choisissaient froidement, rationnellement, sans désir, d'aller vers un refuge glacé mais sécuritaire. Mon expérience, celle de mes amies, de mes sœurs, est chaude et bruyante, ancrée dans la douceur, la tendresse et l'intelligence. Car quelle joie, quelle joie d'être lesbienne !

Mirion Malle, *Well Well Well, La revue lesbienne*, n° 4, 2022, p. 8.

L'historiographie du Mouvement de libération des femmes (MLF) a retenu l'année 1980 comme étant celle de la dissolution du féminisme des années 1970¹. Cette scission est

1. Ce texte est le fruit d'une discussion inachevée. C'est en parlant avec mon ami Tal Piertraut-Merx du sens de nos identités lesbiennes et de notre rapport intime et politique au féminisme que nombre des réflexions que je présente ici ont pu voir le jour. Son suicide le 25 octobre 2021 laisse ce chapitre orphelin de la personne à laquelle j'aurais le plus aimé le faire lire. À l'heure où je le termine, restent le chagrin, la rage immense et la conscience aiguë de l'importance des archives communautaires pour prendre soin de la mémoire de ceux qui nous quittent.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

parfois imputée aux lesbiennes radicales parisiennes, qui accusent les hétérosexuelles de choisir le camp de l'oppressé, rompant ainsi la solidarité féministe face au patriarcat. Pour avoir porté ce genre de position politique, le Groupe de Jussieu, collectif de lesbiennes parisiennes, est exclu d'une rencontre nationale féministe à l'automne 1980: les tensions entre les féministes qui se réclament de l'héritage du MLF, d'une part, et les lesbiennes radicales, d'autre part, atteignent un point de rupture. Événement paroxystique de cette crise, le comité de rédaction de la revue *Questions féministes* éclate, la même année, en raison de désaccords profonds portant sur la question du lien entre lesbianisme et féminisme. Ce schisme est encore aggravé par la refonte de la revue sous un nom quasi similaire, peu de temps après: le procès qui s'ensuit, à l'automne 1981, entérine durablement le fossé entre féminisme universaliste² et lesbianisme radical. Pour l'historienne Françoise Picq, le conflit met ainsi en scène des militantes qui considèrent le lesbianisme non pas comme une « sexualité différente » mais comme un choix politique, « seu[l] cohéren[t] avec l'engagement féministe³ ». De l'autre bord, celles qui « refusent de faire de l'homosexualité un impératif et de considérer les hétérosexuelles comme traîtres à la cause⁴ » accusent les lesbiennes radicales d'un « suicide politique », portant au « MLF des années 1970 » et à son « idéal de sororité⁵ » un coup dont il ne se remettra pas.

Dans les discours portés au sein de ce conflit, le terme de *choix* occupe une place importante. Pour les lesbiennes du collectif Vanille-Fraise à Genève, qui assistent de loin aux divisions qui traversent les milieux féministes et lesbiens parisiens, c'est on ne peut plus clair :

2. J'emploie ce terme pour désigner des féministes attachées à l'unité du sujet politique « femmes ». Cette position est, par exemple, explicitée dans l'éditorial du premier numéro de la revue *Nouvelles Questions féministes*, en 1981: « les femmes, toutes les femmes, constituent une classe opprimée par la classe des hommes, et [...] le féminisme est la lutte contre une oppression commune à toutes les femmes » (collectif, « Éditorial », *Nouvelles Questions féministes*, 1981, n° 1, p. 6).

3. Françoise Picq, *Libération des femmes, quarante ans de mouvement*, Brest, Dialogues, 2011, p. 379.

4. *Idem*.

5. Marie-Jo Bonnet, *Mon MLF, op. cit.*, p. 390.

Un [peu] partout en Europe, on a assisté à une « scission » entre les lesbiennes politiques et les féministes hétéros. [...] La première leçon sans doute, c'est que les lesbiennes du MLF en ont eu marre du manque de solidarité réelle des hétérosexuelles et de leur limitation du lesbianisme à une préférence sexuelle alors que pour nous, il s'agit bien d'un choix politique⁶.

Depuis Paris, dans les pages du numéro précédent de la revue *Clit007*, revue lesbienne publiée par le collectif lesbien genevois Vanille-Fraise, Claire, Anne et Fulvie témoignent elles aussi de « l'hostilité croissante », au sein du féminisme, « face aux lesbiennes qui ont le courage de dire que s'affirmer lesbienne est un choix politique⁷ ». Le choix, semble-t-il, est un signifiant qui recouvre des enjeux politiques importants autour desquels des solidarités se défont et de nouvelles alliances apparaissent.

Mon propos est ici de comprendre les différentes significations possibles de cette assimilation du lesbianisme à un choix politique, à partir d'une démarche croisant philosophie et histoire. Sur une période couvrant toute la décennie 1980, depuis le schisme mentionné plus haut entre féministes universalistes et lesbiennes radicales jusqu'à ses derniers échos dans les pages des périodiques lesbiens, le corpus mobilisé comporte principalement des sources historiques⁸. Celles-ci sont majoritairement françaises, à l'exception du périodique genevois *Clit007*: véritable caisse de résonance des tensions et des débats qui traversent le militantisme lesbien de cette période, il joue un rôle privilégié de circulation des idées au sein de l'espace féministe francophone des années 1980. Dans une démarche philosophique, j'ai procédé à une analyse discursive de ce corpus,

6. Vanille-Fraise, « Continuez la résistance au patriarcat », *Clit007*, n° 1, octobre 1981, p. 9.

7. Claire, Anne et Fulvie, « Un tournant, oui!... mais lequel? », *Clit007*, n° 0, juillet 1981, p. 9.

8. Ce corpus contient exclusivement des sources écrites. Je n'ai pas mené ni exploité d'entretiens avec des actrices impliquées dans ces controverses. En cela ma démarche relève d'une méthode philosophique « classique », fondée sur l'analyse de sources écrites plutôt qu'orales. Il s'agit de documents d'archives (principalement celles du Front des lesbiennes radicales) et de périodiques lesbiens publiés de 1980 à 1989 (*Quand les femmes s'aiment...*, *Lesbia*, le *Journal des lesbiennes féministes*, le *Bulletin des archives, recherches et cultures lesbiennes* ainsi que *Clit007*).

ne retenant que les textes dans lesquels la ou les autrice(s) associe(nt) explicitement le terme de choix à un positionnement politique, afin de dégager les divers usages qui en sont faits. Dans le cadre de ces débats portant sur l'articulation entre patriarcat et hétérosexualité, trois significations du « choix politique » se dégagent. Le lesbianisme est un choix au sens où (1) il n'est pas une donnée psychologique immuable (critique anti-essentialiste); (2) il permet de mettre en évidence, par contraste, que l'hétérosexualité est une institution contraignante; (3) il s'accompagne toujours d'une attitude de résistance, consciente ou non, au patriarcat.

En démêlant quelques-unes des multiples couches de significations impliquées dans cette controverse, je collecte et assemble ici, en somme, des échos de cette affirmation théorique audacieuse: le lesbianisme est un choix politique. En effet, au vu de la richesse théorique de ces discussions, leur effacement de l'historiographie du MLF apparaît d'autant plus dommageable. Les désaccords qui divisent lesbianisme et féminisme en France au début des années 1980 contiennent de nombreux éléments dont nous avons besoin pour penser les enjeux actuels du féminisme: peut-on sortir de l'hétérosexualité? Comment, pourquoi les lesbiennes émergent-elles comme sujet politique? Qu'est-ce qu'une critique féministe de l'hétérosexualité?

AUX ORIGINES D'UN « CHOIX POLITIQUE » : SCANDALES ET QUIPROQUOS

Un choix politique, vraiment? Avant d'être explicitement soutenue par les lesbiennes radicales des années 1980, cette définition du lesbianisme véhicule un parfum de scandale. En témoigne le fait que cette position est déjà vivement critiquée, à un moment où, pourtant, personne ne la revendique encore. En 1972, à Paris, une membre anonyme des Gouines rouges écrit ainsi dans les pages du *Torchon brûle* à destination de celles qui, comme elle, « n'ont pas le choix (politique) »: « Depuis qu'on nous rabâche les oreilles de ce grand slogan: "devenez homosexuelle par choix politique", je commence à m'énerver, m'exciter... » Elle oppose l'idée selon laquelle elle n'a pas décidé de son attirance pour les

femmes. « Il ne peut pas y avoir de choix quand tous mes désirs les plus forts me portent vers et *uniquement* vers les femmes⁹. » Cependant, force est de constater que si, comme l'affirme cette contributrice, cette injonction est répétée parmi les féministes parisiennes du début des années 1970, elle n'a pas pour autant laissé de traces : pas de débat enflammé à ce sujet dans les pages de la presse féministe de l'époque, l'article du *Torchon brûle* constituant une rare exception.

Il faut attendre la création du Groupe des lesbiennes de Jussieu, à Paris en 1979¹⁰, et le conflit au sein du comité de rédaction de la revue *Questions féministes* pour que cette question soit réellement discutée dans la presse féministe et lesbienne. Dans le numéro de février 1980 de la revue *Questions féministes*, deux positions s'affrontent. La militante féministe Emmanuèle de Lesseps, hétérosexuelle, soutient que « dans la conversation quotidienne », ses camarades défendent fréquemment « l'idée du lesbianisme comme choix politique et celle du lesbianisme exclusif comme la ligne juste féministe¹¹ ». Or, défend-t-elle, les désirs sont irrémédiablement imperméables aux considérations rationnelles et donc aux convictions politiques : on ne peut les modifier par un simple acte de volonté.

Certaines lesbiennes se reconnaissent dans cet argument, comme Raphaëlle qui, dans les pages du n° 1 de la revue *Clit007*, ironise sur cette confusion entre désir et morale politique : « lesbiennes de mon cœur ou de mon choix politique¹² ? ». Violette, dans le même numéro, témoigne de son « ennui » vis-à-vis de ce débat, qu'elle décrit comme la dernière controverse à la mode au sein d'un militantisme parisien épris d'une esthétique de la radicalité. « Si les radicales de Jussieu et leurs acolytes veulent baiser...

9. Anonyme, « Pour les pauvres gouines qui n'ont pas le choix (politique...) », *Le torchon brûle*, n° 4, 1972, p. 16.

10. Les « lesbiennes de Jussieu » sont le « premier groupe lesbien à se réclamer du lesbianisme radical » (Ilana Eloït, *Lesbian Trouble: Feminism, Heterosexuality and the French Nation (1970-1981)*, *op. cit.*, p. 247). Il donnera lieu, par la suite, au Front des lesbiennes radicales, actif jusqu'en 1982.

11. Emmanuèle de Lesseps, « Hétérosexualité et féminisme », *Questions féministes*, n° 7, février 1980, p. 56.

12. Raphaëlle, « Lesbiennes de mon cœur ou de mon choix politique ? », *Clit007*, n° 1, octobre 1981, p. 7.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

par conviction politique (il paraît que maintenant c'est ça, être "lesbiennes"), libre à elles. Je les laisse à leur "effort historique"¹³!, conclut-elle avec humour.

Mais qui sont celles qui défendent qu'il est possible de rationnellement choisir et déterminer ses désirs ? Pas Monique Wittig, qui dans «La pensée *straight*», texte qu'elle publie dans le même numéro que l'article de Lesseps, n'utilise pas l'expression «choix politique». Pas même les «radicales de Jussieu», auxquelles Violette, citée plus haut, attribue l'assimilation du désir sexuel à une «conviction politique». Ainsi, si l'une des militantes de ce collectif, Graziella, défend explicitement le «choix politique du lesbianisme¹⁴», elle affirme également qu'«on ne peut pas [...] se découvrir lesbienne du jour au lendemain¹⁵». Les opposantes au lesbianisme radical prètent donc à ces dernières une définition du lesbianisme comme choix politique, selon une acception bien précise du terme de choix. Le choix est conçu comme la manifestation d'un sujet excessivement rationnel, pourvu d'un libre-arbitre qui fait de lui la seule et unique cause de ses actions et de ses valeurs. Or, si les lesbiennes radicales vont bel et bien revendiquer le terme de choix, elles n'adhèrent pas à ce tableau d'une militante féministe à la volonté toute puissante, dont la raison parvient à atteindre les régions psychiques les plus obscures et les plus incontrôlables. Il y a là un premier décalage : le sens que les militantes opposées à l'idée du lesbianisme comme choix politique donnent à la notion de choix *n'est pas celui que lui prêtent les lesbiennes radicales.*

L'ESSENTIALISME DE LA PRÉFÉRENCE SEXUELLE

Dès lors, en quel(s) sens les lesbiennes revendiquant l'idée du lesbianisme comme choix emploient-elles alors ce terme ? Des multiples voix qui ont laissé leur trace dans les brochures et les journaux lesbiens de cette époque n'émerge pas une

13. Violette, «Ennui-blues d'une vieille lesbienne», *Clit007*, octobre 1981, n° 1, p. 13.

14. Graziella, «Lesbiennes de nulle part, notre histoire nous appartient...», in Marion Page (dir.), *Front des lesbiennes radicales, textes de la rencontre de juin 1982*, auto-édition, 2010 [1981], p. 11.

15. *Ibid.*, p. 10.

définition claire et unifiée. Ce n'est pas une, mais trois significations différentes qui traversent les discours des lesbiennes radicales.

La première de ces trois définitions s'inscrit dans une démarche anti-essentialiste. L'idée de choix permet de signifier une *décision* : une caractéristique contingente, non nécessaire ; un trait qui n'est pas inscrit de manière définitive dans notre identité. Dire que le lesbianisme constitue un choix revient à dire que le fait d'être lesbienne (ou, *a contrario*, hétérosexuelle) ne relève pas d'un destin, d'une détermination psychique et identitaire figée et immuable. En définissant le lesbianisme comme un choix, les lesbiennes radicales refusent donc d'en faire une *donnée psychologique*. Une définition qui est parfois portée par leurs adversaires : pour Lesseps, par exemple, « l'orientation sexuelle des individus est [...] conditionnée dès l'enfance et structure profondément l'identité de chacun¹⁶ ».

Dans un texte où elle défend le « lesbianisme comme notre seul choix politique possible¹⁷ », Graziella, du Front des lesbiennes radicales, répond à cet argument. Elle dénonce un discours qui revient, selon elle, à naturaliser l'homosexualité.

Attraction vers les femmes, « penchant pour les femmes », « déviantes », voilà des termes du langage du pouvoir qui, du « naturel-magique » en passant par le « pulsionnel », nous mènent tout droit au « différent » [...]. On en vient par la même occasion à attribuer une « nature hétérosexuelle » aux femmes hétérosexuelles et à leur reconnaître leur « désir pour les hommes » comme « pulsionnels » ou « irrépressibles ». Cela aboutit en fait à renforcer le pouvoir d'un système qui a voulu nous-mêmes nous enfermer dans son idéologie[,] le « naturalisme »¹⁸.

Cette analyse permet de retourner le discours répandu sur le lesbianisme radical des années 1980, qui le présente comme un courant essentialiste : celui-ci considérerait que

16. Emmanuèle de Lesseps, « Hétérosexualité et féminisme », art. cit., p. 65.

17. Graziella, « Lesbiennes de nulle part, notre histoire nous appartient... », art. cit., p. 12.

18. *Ibid.*, p. 9-11.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

les hommes et les femmes se caractérisent par un ensemble de caractères immuables qui ne sont pas susceptibles de changer. Ce discours est présent chez les opposantes au lesbianisme radical, comme le montre Eloit, et se retrouve parfois dans l'historiographie du MLF. Au contraire, la revendication du lesbianisme comme choix politique permet de contrecarrer certains discours essentialistes sur la sexualité, qui tendent à la naturaliser, c'est-à-dire à la représenter comme un invariant psychologique. Cette définition du lesbianisme trouve ainsi un écho dans les théories *queer* et post-structuralistes développées à partir de la fin des années 1980. Ces théories préconisent notamment de se défier des effets disciplinaires et normatifs que véhiculent certaines conceptions du genre et de la sexualité, selon lesquelles on « est » homosexuel-le ou hétérosexuel-le en vertu d'une identité profonde, interne, immuable qui nous définit tout au long de notre vie¹⁹.

Cet éclairage permet de mieux comprendre pourquoi les lesbiennes genevoises du groupe Vanille-Fraise identifient la limitation par les féministes hétérosexuelle du « lesbianisme à une préférence sexuelle²⁰ » comme un point de rupture entre féminisme et lesbianisme politique. Ce discours qui fait du lesbianisme et de l'hétérosexualité de simples traits psychologiques est d'autant moins audible pour les lesbiennes radicales qu'il efface complètement l'hétérosexualité comme système contraignant. L'un des dangers réside en ce qu'il fait de l'homosexualité, et donc, symétriquement, de l'hétérosexualité une « fatalité » : nulle ne peut finalement y échapper.

L'HÉTÉROSEXUALITÉ COMME NON-CHOIX

Adrienne Rich insiste sur les effets désastreux de ce discours présentant le lesbianisme comme simple « préférence » dans le renforcement de la « contrainte à l'hétérosexualité ». Cette idéologie nous empêche de franchir le « pas immense » nécessaire si l'on veut pouvoir penser

19. Judith Butler, *Trouble dans le genre : le féminisme et la subversion de l'identité*, Cynthia Kraus (trad.), Paris, La Découverte, 2006, p. 91.

20. Vanille-Fraise, « Continuez la résistance au patriarcat », art. cit., p. 9.

l'hétérosexualité comme « quelque chose qui a dû être imposé, dirigé, organisé, répandu par la propagande et maintenu par la force²¹ ».

C'est ainsi qu'on passe d'une définition négative du choix politique (le choix comme l'envers d'une donnée psychologique) à une autre. Définir le lesbianisme comme un choix permet aux lesbiennes radicales d'affirmer, par contraste, que *l'hétérosexualité n'est pas un choix: elle est contrainte*. Le terme de choix désigne donc, en négatif, le *non-choix* des relations hétérosexuelles. C'est comme cela que l'on peut lire l'affirmation de Graziella, selon laquelle « si l'hétérosexualité ne se choisit pas, [...] l'homosexualité peut se choisir²² »; une affirmation qui fait écho à la manière dont Rich s'attache à « mettre en question l'hétérosexualité en tant que "préférence" ou "choix" pour les femmes²³ ». La politique du lesbianisme radical vise ainsi à révéler que l'hétérosexualité est une institution qu'on « impos[e] aux femmes d'une façon à la fois brutale et insidieuse²⁴ ».

En d'autres termes, le chantier immense consistant à dénaturiser l'hétérosexualité pour la penser comme une institution-clé dans l'oppression des femmes n'a pas pu être mené par les féministes. Parler de choix devient ainsi un moyen de désigner de manière percutante et provocatrice cet impensé de la contrainte à l'hétérosexualité. À Paris, les lesbiennes radicales se réclament fréquemment de Wittig et de sa critique du « contrat hétérosexuel²⁵ » qui permet de penser l'hétérosexualité comme une institution patriarcale. Elles parlent ainsi de « d'hétéropression » ou de « dressage hétérosexuel », tandis qu'en référence probable à Adrienne Rich, les lesbiennes suisses francophones emploient les termes de « contrainte à la sexualité » et de « sexualité obligatoire ». Au début des années 1980, tous les ingrédients sont donc réunis pour une critique politique de l'hétérosexualité; à la fois dans

21. Adrienne Rich, « La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne », in *La Contrainte à l'hétérosexualité et autres essais*, Genève, Éditions Mamamélis, 2010 [1981], p. 84.

22. Graziella, « Lesbiennes de nulle part, notre histoire nous appartient... », art. cit., p. 12.

23. Adrienne Rich, « La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne », *op. cit.*, p. 84.

24. *Idem.*

25. Monique Wittig, « La pensée *straight* », art. cit., p. 52.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

la lignée de et en rupture avec la dénonciation du patriarcat accomplie par les féministes des années 1970.

Pourtant, ces débats restent, encore aujourd'hui, confidentiels. En cause, l'influence d'un récit universaliste qui « contribue activement à effacer les différences entre les femmes²⁶ » et qui constitue un puissant levier pour empêcher la politisation de l'hétérosexualité comme institution contraignante. Dans ce contexte, les critiques féministes du lesbianisme politique doivent être lues avec une attention particulière. Derrière le refus catégorique et outré de certaines féministes à accepter l'idée du lesbianisme comme choix politique se dissimule le refus d'ouvrir la boîte noire des relations hétérosexuelles.

RÉSISTANCE ET COLLABORATION : L'AGENTIVITÉ DES FEMMES EN QUESTION

Enfin, si les analyses des lesbiennes radicales suscitent la colère et le rejet dans les rangs des féministes, c'est principalement en raison d'une troisième définition du choix politique, que je nommerai ici sa dimension morale. En parlant de choix, les lesbiennes radicales entendent affirmer leur agentivité politique : elles veulent négocier pour les femmes un interstice de liberté, une marge de manœuvre au sein d'une existence dont les possibilités sont drastiquement limitées par l'hétéropatriarcat. Elles définissent ainsi le lesbianisme comme résistance, et, en retour, l'hétérosexualité féminine comme une forme de consentement à sa propre domination.

Le lesbianisme comme résistance

Remarquons tout d'abord que certaines lesbiennes radicales expriment de la défiance vis-à-vis du terme de choix. C'est le cas, par exemple, d'Irène, du Front des lesbiennes radicales : celle-ci prend pour cible une « idéologie naturaliste » dans laquelle l'orientation sexuelle devient un « choix sexuel de vie²⁷ ». Or, nous avons vu que l'utilisation du terme

26. Ilana Eloit, *Lesbian Trouble...*, *op. cit.*, p. 32, ma traduction.

27. Irène, « De la collaboration de classes, Front des lesbiennes radicales », in Marion Page (dir.), *Front des lesbiennes radicales...*, *op. cit.*, p. 24.

de *choix politique* permettait justement à Graziella, également membre de ce collectif, de critiquer les conceptions essentialistes du lesbianisme, qui consistent à concevoir la sexualité comme une donnée immuable de notre identité. Ainsi, à partir d'une même critique anti-essentialiste, plusieurs militantes d'un même groupe semblent adopter des positions opposées quant à l'utilisation du terme de choix. Les divergences ne sont cependant pas aussi marquées qu'il y paraît. En effet, lorsque Irène rejette le discours du « choix sexuel de vie », elle désigne une préférence *individuelle*. Graziella, au contraire parle du choix comme d'une posture de « résistance à un système qui nous opprime²⁸ », un acte politique qui ne se conçoit qu'au sein d'une lutte *collective*. Ce désaccord apparent permet donc d'affiner les distinctions entre les différentes acceptions d'un même terme. Lorsqu'elles parlent de choix pour désigner leur propre positionnement politique, les lesbiennes radicales désignent l'adhésion consciente à une collectivité en lutte, dirigée contre un pouvoir qu'il s'agit de combattre.

Ainsi, dans les discours des lesbiennes radicales, le terme de choix politique est fréquemment associé à la notion de *résistance*: résistance au patriarcat, résistance à l'hétérosexualité obligatoire. Le terme de choix permet alors de signifier que des alternatives existent, et qu'il est possible de changer la vie, ici, maintenant. À Paris, les lesbiennes radicales disent être lassées d'attendre le « grand soir » et veulent « des forces sociales à mener dès maintenant²⁹ ». « Nous croyons à la possibilité de choisir », affirment des militantes du Front des lesbiennes radicales: « nous ne croyons pas aux “lendemains qui chantent”, mais aux “comment nous résistons” et créons des possibilités de vie dans une société qui nous asphyxie³⁰ ». Le lesbianisme est un choix au sens où il introduit dans l'existence des femmes, dont l'hétéropatriarcat réduit pourtant les horizons à peau de chagrin, de nouvelles possibilités d'agir. Pour Monique Plaza, du Groupe

28. Graziella, « Lesbiennes de nulle part, notre histoire nous appartient... », art. cit., p. 6.

29. Monique, « Bases d'envol, Front des lesbiennes radicales », in Marion Page (dir.), *Front des lesbiennes radicales...*, op. cit., p. 38.

30. Monique et Icamiaba, « Oppression, déterminisme et liberté: à propos de la collaboration », *Bulletin des archives recherches et cultures lesbiennes*, décembre 1987, n° 6, p. 52.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

de Jussieu, le lesbianisme radical œuvre à élargir un tant soit peu l'agentivité des femmes en offrant des « projets de lutte » : « du point de vue lesbien, le déterminisme ne peut être absolu³¹ ».

Les lesbiennes radicales veulent donc affirmer leur propre agentivité politique en dépit des déterminismes implacables auxquelles elles sont soumises. Ceci explique qu'au vocabulaire du choix sont régulièrement associés des termes tels que *révolte* ou *résistance*, qui leur permettent, justement, de signifier cette *capacité d'agir collectivement dans un régime de contrainte*.

La « Révolution » n'est pas un changement radical du jour au lendemain [...] : c'est la résistance. [...] Poser cette lutte quotidienne exige de supposer qu'il y a une marge de manœuvre, que toute l'énergie des femmes n'est pas mangée par l'oppression, qu'il y a toujours une conscience et une possibilité – aussi minime soit-elle – de liberté³².

Nombreuses sont celles qui assimilent ainsi le lesbianisme à une attitude de révolte. Graziella, du Front des lesbiennes radicales, affirme ainsi dans son texte déjà cité plus haut que « notre désir pour une femme, notre décision d'avoir un rapport avec elle, sont une véritable résistance³³ ». Claudie Lesselier, une des fondatrices en 1984 des archives, recherches et cultures lesbiennes, un centre d'archives et de documentation lesbiennes situé à Paris, affirme dans les pages du bulletin de l'association que « le lesbianisme est un vécu, un choix, une situation (que ce soit conscient ou non), de résistance au pouvoir patriarcal³⁴ ». Le lesbianisme est un choix politique au sens où il est la manifestation d'une révolte, même inconsciente, contre le patriarcat : à travers cette définition, on trouve une continuité avec les Gouines rouges du début de la décennie 1970. Une continuité que l'on n'attendait plus : on a lu plus haut l'agacement d'une

31. *Ibid.*, p. 51.

32. *Idem.*

33. Graziella, « Lesbiennes de nulle part, notre histoire nous appartient... », art. cit., p. 8.

34. Claudie Lesselier, « Quelques notes sur le mouvement lesbien en France aujourd'hui », *Bulletin des gf*, n° 8, février 1989, p. 17.

des Gouines rouges envers la rhétorique du choix politique. Pourtant, cette contributrice anonyme au *Torchon brûlé* est elle-même séduite par l'idée selon laquelle le lesbianisme résulte d'une décision, pas nécessairement consciente ou réfléchie, de se révolter et de résister au patriarcat. « L'acte homosexuel entre deux femmes [...] constitue en lui-même un potentiel énorme de révolte », écrit-elle ainsi. « Car faire l'amour avec une autre femme signifie pour la femme que je suis : se placer directement sur un terrain de lutte contre le système actuel sur lequel repose tout régime patriarcal : j'ai nommé "l'hétérosexualité"³⁵. »

L'hétérosexualité féminine comme collaboration

Définir le lesbianisme comme résistance implique, en retour, de définir l'hétérosexualité féminine comme une forme de consentement à sa propre soumission. Pour de nombreuses féministes, l'argument est irrecevable. « On ne peut réduire le désir hétérosexuel féminin à [...] la seule soumission à la norme hétérosexuelle³⁶ », objecte catégoriquement Emmanuèle de Lesseps. Et pour cause : en franchissant ce pas, on s'aventure sur un terrain où combien miné, celui de la responsabilité morale des femmes hétérosexuelles vis-à-vis des relations qu'elles nouent avec des hommes.

De fait, le débat sur la définition du lesbianisme comme choix politique se crispe principalement sur une poignée de signifiants : ceux qui assimilent l'hétérosexualité féminine à une forme de « collaboration ». Ainsi, pour Monique Plaza, « toutes les femmes doivent devenir lesbiennes, c'est-à-dire : solidaires, résistantes, non collaboratrices³⁷ » : en miroir de la définition du lesbianisme comme résistance, elle nomme clairement l'hétérosexualité féminine comme une attitude de collaboration. Le terme exacerbe les tensions, notamment à l'occasion d'une rencontre des « lesbiennes de Jussieu », à Paris en juin 1980, au cours de laquelle les participantes affichent des slogans qui font scandale : « une

35. Anonyme, « Pour les pauvres gouines qui n'ont pas le choix (politique...) », *Le torchon brûlé*, n° 4, 1972, p. 16.

36. Emmanuèle de Lesseps, « Hétérosexualité et féminisme », art. cit., p. 65.

37. Monique et Icamiaba, « Oppression, déterminisme et liberté : à propos de la collaboration », art. cit., p. 51.

“féministe” qui aime son oppresseur, c’est la collaboration. [...] hétéro-féministes = kapos du patriarcat³⁸». Pour de nombreuses féministes, ces slogans sont inacceptables. Le terme de «kapos», du nom de ces détenu-es de droit commun chargé-es de commander les autres prisonnier-es des camps de concentration nazis, «ranime le souvenir de la Seconde Guerre mondiale³⁹», et il est aussitôt suivi de protestations nombreuses. À Lyon, des membres du Centre des femmes se demandent «quel est l’intérêt d’une réunion où il ne s’agit que de distinguer les groupies et les collabos⁴⁰». Dans les pages du journal genevois *Clit007*, Raphaëlle s’indigne que ses «copines hétéro ou bisexuelles [soient] traitées de “collabo”⁴¹», tandis que Violette se dit fatiguée et agacée de cette rhétorique qui dit «femmes hétéros, vous êtes des collabos⁴²!». Du côté des lesbiennes radicales, on critique la stratégie consistant à focaliser les discussions sur un slogan provocateur afin d’évincer tout débat de fond. «Le slogan “hétéro-collabo” a été inventé par les féministes, il leur sert de paravent pour masquer [...] la netteté de leur propre choix politique. Elles ont constitué une magnifique rumeur autour de signifiants: “Jussieu”, “collabo”, etc. Ça a très bien marché⁴³», dénonce l’une d’entre elles. Pour Irène, du Front des lesbiennes radicales, le slogan ne fut «jamais prononcé⁴⁴». Implicitement, ces deux militantes défendent que les lesbiennes radicales n’ont jamais comparé les féministes hétérosexuelles aux «collabos» de la Seconde Guerre mondiale, ces résidant-es des pays occupés qui aidaient

38. Voir, par exemple: Ilana Eloit, *Lesbian Trouble...*, *op. cit.*, p. 248; Françoise Picq, *Libération des femmes, quarante ans de mouvement*, *op. cit.*, p. 379.

39. Colette Pipon, *Et on tuera tous les affreux : le féminisme au risque de la misandrie, 1970-1980*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 183.

40. Michèle et Patricia, «À propos de la rencontre de lesbiennes de paris les 21 et 22 juin à l’appel du groupe de lesbiennes de Jussieu ou “lesbiennes radicales” », *Quand les femmes s’aiment...*, n°7, juin 1980, p. 22.

41. Raphaëlle, «Lesbiennes de mon cœur ou de mon choix politique ? », *art. cit.*, p. 7.

42. Violette, «Ennui-blues d’une vieille lesbienne », *Clit007*, *art. cit.*

43. Monique, «À propos de l’antilesbianisme des lesbiennes féministes », *in* Marion Page (dir.), *Front des lesbiennes radicales...*, *op. cit.*, p. 27.

44. Irène, «De la collaboration de classes, Front des lesbiennes radicales », *op. cit.*, p. 22.

activement les forces nazies. Dans les pages des publications lesbiennes du début des années 1980, elles sont nombreuses à tenter d'éclaircir la question de la « collaboration » des femmes hétérosexuelles, afin de l'extraire de cet imaginaire métaphorique qui les dessert. En 1986, dans les pages du *Bulletin des archives, recherches et cultures lesbiennes*, Nicole Claude-Mathieu regrette ainsi la « connotation morale de trahison » que le terme de collaboration revêt « dans les débats politiques ». Pour elle, le terme de « collaboration » désigne une situation objective, et non un choix dont les femmes seraient moralement responsables ; il nomme le caractère particulièrement odieux de certains types d'oppression, qui « oblige[nt] des gens, par la contrainte et l'ignorance entretenue à travailler avec (co-laborare), c'est-à-dire à travailler pour le pouvoir, qu'ils le veulent ou non⁴⁵ ». En d'autres termes, lorsqu'on parle de collaboration, on impute l'infamie morale non pas aux dominé-es mais aux dominant-es. En vain : l'historiographie retiendra que le lesbianisme politique s'est égaré dans une course à la radicalité qui le conduit à considérer les femmes hétérosexuelles comme des « traîtress[es] à la cause féministe⁴⁶ ».

Bien sûr, il n'est pas infondé de regretter que le débat se soit exclusivement focalisé sur le signifiant « collabo » et ses implications particulièrement infamantes : le « collabo » est, après-tout, dans l'imaginaire français d'après-guerre, l'incarnation même de la trahison. Les résistances très fortes à la politisation de l'hétérosexualité comme régime de pouvoir ont sans doute contribué à rendre inaudibles les positions des lesbiennes radicales et à caricaturer leurs propos à l'excès. Cependant, il faut également souligner qu'en défendant le terme de collaboration, sans jamais commenter ses connotations historiques, tout en flirtant parfois sans distance critique avec des métaphores rappelant l'occupation nazie (en plus du terme « kapos du patriarcat » évoqué plus haut, mentionnons cette militante du Front des lesbiennes radicales qui décrit l'hétérosexualité comme une « terre ennemie où nous choisissons d'être en rébellion ouverte ou bien en compromis et en complicité

45. Nicole-Claude Mathieu, « Rectificatif », *Bulletin des archives, recherches et cultures lesbiennes*, n° 4, juin 1986, p. 18.

46. Colette Pison, *op. cit.*, p. 181.

avec l'occupant⁴⁷ »), les lesbiennes radicales jouent un jeu dangereux. En suggérant une analogie entre collaboration/résistance au nazisme d'une part, et hétérosexualité/lesbianisme d'autre part, elles participent à des procédés discursifs que la philosophe Elizabeth Spelman a identifiés comme prédateurs⁴⁸. L'antisémitisme français, donnée cruciale à la compréhension des phénomènes historiques de collaboration avec le régime nazi, est ainsi complètement effacé du tableau. En même temps qu'une renaturalisation de l'hétérosexualité, qui a rendu historiquement inaudibles les propositions du lesbianisme politique, on peut donc également regretter le peu d'écho rencontré par les voix de lesbiennes juives qui s'expriment, à la même époque, dans les pages de la presse lesbienne. En 1987 Marthe Rosenfeld, militante féministe lesbienne issue d'une famille juive française établie aux États-Unis pour fuir les persécutions nazies, déplore ainsi le double poids de « l'antisémitisme français » et de l'injonction à l'assimilation, à travers une conception française de l'État comme « culture unifiée⁴⁹ ». Nul doute que la situation est rendue plus complexe, encore, lorsque la mémoire de la collaboration et de l'antisémitisme français est réduite au statut de simple « véhicule spirituel⁵⁰ » d'une controverse entre féminisme et lesbianisme radical. La philosophe Elizabeth Spelman utilise cette expression pour désigner ces sujets dont les épreuves ne sont mentionnées que pour mieux attirer l'attention sur celles des autres, simples « porteur/se[s] d'une expérience dont d'autres peuvent bénéficier⁵¹ ». Elle analyse notamment certaines stratégies rhétoriques utilisées par les militantes suffragistes blanches aux États-Unis, au XIX^e siècle, qui consistent à établir une

47. Bernadette, « Complicités ou résistances », in Marion Page (dir.), *Front des lesbiennes radicales...*, op. cit., p. 35.

48. Selon le terme que j'utilise pour commenter les travaux de Spelman portant sur les usages épistémologiques et politiques de l'analogie dans les théories féministes. Voir Léa Védie, « Comment bien comparer ? », *Terrains/Théories*, n° 14, 23 novembre 2021.

49. Marthe Rosenfeld, « Identités lesbiennes et juives : quelques remarques sur la situation en France », *Bulletin des archives, recherches et cultures lesbiennes*, n° 5, février 1987, p. 19.

50. Ma traduction du concept de « *spiritual bellhops* » (Elizabeth Spelman, *Fruits of Sorrow: Framing our Attention to Suffering*, Boston, Beacon Press, 1997, p. 116).

51. *Idem*.

analogie entre la situation des femmes et celle des esclaves noir-es. En faisant cela, celles-ci « occup[ent] le même territoire expérientiel que [ces dernier-es] tout en effaçant de ce territoire les traces qu'ils et elles y ont laissées⁵² ».

Cette analyse peut s'appliquer aux métaphores mobilisées par certaines lesbiennes radicales. En assimilant la position politique de leurs adversaires à de la collaboration, sur fond de métaphores empruntées à l'imaginaire de la Seconde Guerre mondiale, la participation de la population française au génocide des Juif-ves est utilisée comme simple support analogique. Ce procédé constitue un puissant levier d'effacement de l'antisémitisme vécu par les lesbiennes juives.

QUEER OU PURITAINES ? LES PRÉMISSSES D'UNE CRITIQUE ANTI-ESSENTIALISTE

Le lesbianisme, un choix politique ? En définissant le lesbianisme de la sorte, les lesbiennes radicales cherchent à dénaturiser homosexualité et hétérosexualité, en montrant que cette dernière relève d'une institution sociale contraignante. Ainsi, lorsque leurs adversaires les dépeignent comme des « puritaines⁵³ » cherchant à réprimer les désirs des femmes pour mieux les conformer à une morale féministe, elles manquent leur objet : en parlant de *choix politique*, les lesbiennes radicales ne souscrivent pas à l'illusion selon laquelle le libre arbitre tout-puissant des féministes les rendrait capables de déterminer leurs propres désirs sexuels.

Bien au contraire, leurs analyses pourraient être précurseuses de la critique *queer*, adressée contre les relents naturalisant véhiculés, par des notions telle que celle d'identité de genre ou d'orientation sexuelle. Elles résonnent ainsi fortement avec les conclusions auxquelles parviendra Judith Butler en 1990, à l'occasion de la première publication de *Trouble dans le genre* : les « discours populaires sur l'identité de genre [...] conjuguent, sans esprit critique, le verbe "être" aux genres et aux sexualités », jusqu'à « revendiquer comme si cela ne posait pas problème le fait d'"être" »

52. *Idem.*

53. Emmanuèle de Lesseps, « Hétérosexualité et féminisme », art. cit., p. 58.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

une femme ou d’“être” hétérosexuel·le⁵⁴». Dès 1980, des théories anti-essentialistes sur le genre et la sexualité sont donc développées et défendues par les lesbiennes radicales françaises.

Les controverses portant sur la question de l’hétérosexualité comme « collaboration » soulèvent quant à elles des enjeux importants pour le féminisme. Outre l’effacement regrettable de l’antisémitisme français, auquel ces débats participent, ils exhibent le besoin de pouvoir penser l’agentivité des femmes en situation de domination – un débat bien plus complexe qu’une opposition binaire entre traîtresses et résistantes⁵⁵.

54. Judith Butler, *Trouble dans le genre*, *op. cit.*, p. 91.

55. Pour une discussion philosophique approfondie de cette question, qui manque malheureusement la question de l’hétérosexualité, voir Manon Garcia, *On ne naît pas soumise, on le devient*, Paris, Flammarion, 2018.

QUATRIÈME PARTIE
À L'ASSAUT DE LA CULTURE
ET DES MÉDIAS :
SE RENCONTRER, S'AIMER,
SE RÉINVENTER



CHAPITRE 11

LILITH FOLIES
ET LA VILLA LILITH
UNE SCÈNE LESBIENNE
ET FÉMINISTE À LYON
DANS LES ANNÉES 1970-1980 ?

Lorraine Wiss

Lilith

Les amantes ont utilisé le nom de la forte amante d'Ève pour baptiser leurs rassemblements. Le premier rassemblement à s'appeler Lilith a eu lieu en Gaule un peu avant l'âge de la gloire. Les petites amantes utilisent encore par jeu l'expression « aller à Lilith » pour dire aller à un rendez-vous secret, par référence à la clandestinité des amantes, qui se sont rendues à Lilith en Gaule¹.

Le 7 novembre 1975, les écrivaines Kate Millett, Muriel Cerf, Hélène Cixous et Ariana Stassinopoulos sont invitées sur le plateau de l'émission *Apostrophes* présentée par Bernard Pivot sur Antenne 2, pour parler – à partir de leurs ouvrages respectifs – de « La sexualité racontée par les femmes ». Kate Millett, connue pour son ouvrage féministe

1. Monique Wittig et Sande Zeig, *Brouillon pour un dictionnaire des amantes*, Paris, Grasset, 1976, p. 138.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

La Politique du mâle, vient alors tout juste de publier *En vol*, un texte autobiographique à la lisière de l'essai féministe, du témoignage historique sur le mouvement états-unien des femmes des années 1970 et de l'introspection, dans lequel elle évoque son coming out bisexuel et lesbien et les conséquences de celui-ci sur sa vie intime, professionnelle et militante. Dès la quatrième minute de l'émission, Bernard Pivot lui demande :

Bernard Pivot – Page 172 de votre livre, du moins page 172 de sa traduction française, vous écrivez : [il lit] « Lesbienne, il coupe le souffle, ce mot imprononçable. » Alors ce mot, je dois bien le prononcer car dans votre livre vous vous affirmez lesbienne, vous assumez votre homosexualité, votre bisexualité, puisque vous êtes mariée. Mais, je voudrais vous demander : est-ce que si [...] *Time magazine* ne vous avait pas accusée d'être lesbienne, est-ce que finalement vous auriez écrit ce livre ?

Kate Millett – Mais bien sûr. J'ai dit au *Time* depuis très longtemps que je participais au mouvement de libération homosexuelle [...] mais la presse avait peur de le dire, ou peut-être me protégeaient-ils, je ne sais pas²...

C'est la première apparition de Kate Millett à la télévision française, dans l'émission culturelle la plus populaire du petit écran, rassemblant plusieurs millions de téléspectateur·ices, et la voici d'emblée « accusée », autrement dit *coupable* d'être lesbienne. Pour Jeanne-Martine Vacher, jeune comédienne lyonnaise, homosexuelle, et pour l'heure « absolument pas féministe³ », qui regarde l'émission, cette prise de parole fait événement :

Un jour, je vois à la télé, dans *Apostrophes*, Kate Millett. Je n'avais jamais entendu parler de cette femme, c'était donc en 1975. Et tout d'un coup je vois cette femme qui avait un sourire absolument éblouissant [...], qui se met à parler politique, du féminisme mais aussi de sa vie, de

2. « La sexualité racontée par les femmes », *Apostrophes*, Antenne 2, 7 novembre 1975, émission présentée par Bernard Pivot, réalisée par François Chatel.

3. Entretien avec Jeanne-Martine Vacher, Paris, 27 avril 2022.

l'homme de sa vie, des femmes de sa vie, de son amour des femmes. Et ça, c'était vraiment la première fois que j'entendais ça sur les ondes de la télévision. [...] Elle en parlait d'évidence, [...] et en plus elle en parlait politiquement. J'ai acheté le livre, et ce livre m'a littéralement bouleversée, je crois que je peux dire que ce livre a vraiment changé ma vie⁴.

La suite de l'histoire, c'est la création d'un premier spectacle, crucial, une adaptation théâtrale du texte de Kate Millett, et d'une troupe nommée les Lilith Folies. Enfin, c'est la fondation d'un lieu à la programmation et à la structuration inédite, à Lyon : La Villa Lilith. Interrogée en 2022, Jeanne-Martine Vacher considère rétrospectivement que la lecture de cet ouvrage a été déterminante pour son cheminement vers le féminisme.

À l'époque de la diffusion de l'émission, elle est comédienne au sein du collectif lyonnais « Théâtre du Barroude » dont elle a participé à la création en 1975 aux côtés de Nicole Martin, Eliane Pouly, Marc Pracca et Yves Sylve. Quelques années plus tôt, à la fin des années 1960 et au début des années 1970, elle avait suivi les cours d'art dramatique de Jeanine Berdin au Conservatoire de Lyon ainsi que des cours particuliers auprès de Jean Meyer – alors directeur du Théâtre des Célestins – et des stages avec René Jeaunot et Jean Hurstel à la Maison de la culture de Reims. Avec le Théâtre du Barroude, le collectif revendique la recherche et l'invention d'« un autre théâtre⁵ » qu'ils et elles définissent comme un théâtre mené « à partir d'un travail collectif [pour] dire ce qui nous concerne, nous touche, nous révolte ou nous amuse, dans notre univers quotidien, à travers le regard que nous posons sur notre société⁶ ». Les pièces montées par cette première compagnie sont ancrées dans une démarche politique qu'on pourrait situer dans la lignée des démarches militantes de l'époque⁷. À titre d'exemple, leur pièce *L'Affaire Jeanne Voisin* écrite en 1975 vise, d'après un tapuscrit de

4. *Idem*.

5. Tapuscrit de présentation du collectif « Théâtre du Barroude », archives non déposées de Jeanne-Martine Vacher.

6. *Idem*.

7. Voir Olivier Neveux, *Théâtres en lutte. Le théâtre militant en France des années 1960 à aujourd'hui*, Paris, La Découverte, 2007 et Christian Biet,

présentation du spectacle, à « montrer et démonter un mécanisme dont les rouages fondamentaux sont le pouvoir financier, le pouvoir de l'information et de la publicité ».

Alors, quand Jeanne-Martine Vacher entend Kate Millett à la télévision, puis lit son livre, la volonté de porter à la scène ce texte apparaît comme une évidence, ce dont elle témoigne auprès du journal lesbien et féministe *Quand les femmes s'aiment...* :

Un livre qui me parlait de ce que je vivais, de ce que j'avais fantasmé de vivre. Mélange paradoxal, excitant : l'absolu de l'engagement (au sein du Mouvement de libération des femmes) mais aussi le doute, l'interrogation, la contradiction, la panique. Se défendre contre les pièges du système, contre soi-même, contre les autres vampires. Se préserver. Et la jouissance aussi d'un corps. Et cette vie-là parlait si intimement à la mienne, qu'il m'est venu l'idée brutale et forte d'en faire un spectacle⁸.

Elle commence, seule, un premier montage de textes issus du livre, puis écrit à Kate Millett pour lui demander l'autorisation de créer un spectacle à partir d'*En vol*. Dans la semaine qui suit l'envoi de cette lettre, l'autrice lui répond : « Vous faites ce que vous voulez de mon livre⁹. » Jeanne-Martine Vacher embarque alors avec elle trois camarades de route : Nelly Intersthoﬀ, Nicole Silve et Yves Silve¹⁰ ainsi qu'Édith Guedj-Rimbal, sa compagne. Quatre années séparent le visionnage de l'émission et la création du spectacle qui

Olivier Neveux (dir.), *Une histoire du spectacle militant (1966-1981)*, Vic-la-Gardiole, L'Entretemps, 2007.

8. « En vol », entretien de Jeanne-Martine Vacher avec Béatrice, in *Quand les femmes s'aiment...*, n° 8, mai 1979, p. 15-16.

9. Entretien avec Jeanne-Martine Vacher, Paris, 27 avril 2022.

10. Au sujet de la mixité de l'équipe, Jeanne-Martine Vacher s'en explique dans l'entretien accordé à la revue *Quand les femmes s'aiment...* : « Un mec ! Oui, au début c'était une question pratique. Il fallait quelqu'un pour la régie et il a accepté immédiatement. Il est le premier qui ait pris le risque. Il a joué un rôle important dans le collectif, au même titre que Nicole et Nelly sans jouer à "je vous ai comprises", sans se poser non plus "en tant que mec". Je ne voulais pas d'homme au départ, aujourd'hui, avoir pu le faire ensemble est important. C'est collectif, c'est politique, difficile à théoriser. » *Ibid.*, p. 15.

nécessite quant à lui cinq mois de travail avec la compagnie¹¹. La pièce s'intitule *En vol* et elle est portée par une nouvelle troupe dont le nom n'a rien d'anodin : Lilith Folies¹². Entre temps, Jeanne-Martine Vacher a commencé à fréquenter le Centre des femmes – un lieu fondé par des militantes du mouvement des femmes de Lyon¹³ – et à militer au sein du mouvement.

De la création d'*En vol* en 1979 à celle de *Vegetal Palace* en 1982, en passant par la fondation en 1981 d'un lieu culturel dédié aux femmes artistes, la Villa Lilith, les activités et l'histoire de la troupe des Lilith Folies s'inscrivent au cœur d'un moment charnière du mouvement de libération. Elles racontent une part de l'histoire politique et culturelle des lesbiennes en France, depuis leur invisibilité dans la société et dans le mouvement féministe, jusqu'à l'« identification de soi comme "lesbienne" » et « l'autonomisation » du lesbianisme au tournant des années 1980¹⁴.

11. Edith Guedj, Martine Vacher, Nelly Intershtoff, « *En vol* par les Lilith Folies », *Masques* n° 3, 1979-1980, p. 126-128. Un tapuscrit retrouvé dans les archives privées de Jeanne-Martine Vacher, intitulé « Lilith folies productions », précise : « Cette compagnie théâtrale crée en 1975, devient professionnelle en 1978. »

12. La référence aux figures d'Eve et de Lilith est fréquente dans les cultures lesbiennes et féministes. Dès 1903, la poétesse Renée Vivien lui consacre un poème éponyme dans le recueil *Du vert au violet*. Près d'un siècle plus tard, dans un article consacré à un lieu culturel et artistique féministe créé dans le Wisconsin au début des années 1990 et nommé « Apple Island » en écho à la pomme croquée par Ève, Stacy Wolf explique que la référence s'établit dans le cadre d'une réappropriation du « symbole patriarcal de la *bad girl* » et de son « désir pour le savoir ». Voir Stacy Wolf, « All About Eve: Apple Island and the Fictions of Lesbian Community », *New Theatre Quarterly*, n° 37, vol. 10, février 1994, p. 28-32.

13. Voir le chapitre de Marie Cabadi dans le présent ouvrage, p. 287

14. Christine Bard, « Le lesbianisme comme construction politique », chap. cit., p. 111-126. Concernant « L'identification de soi comme "lesbienne" », voir p. 114, et concernant « l'autonomisation des lesbiennes » ; voir p. 117.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

« SE DIRE LESBIENNE SUR UNE SCÈNE
DE THÉÂTRE » : DRAMATURGIES
DE LA FIERTÉ ET DE LA JOUISSANCE

[...] la mise en scène d'*En vol*, c'est aussi, pour nous la mise en acte de notre propre dire – je suis lesbienne – en fracas ou murmure, peu importe, il est, et de ce fait oblige à une reconnaissance¹⁵.

Découvert dans les pages d'*En vol*, le terme « lesbienne » provoque une déflagration pour nombre de ses lectrices. Il est ce « mot magique¹⁶ » teinté de la souffrance d'en avoir été si longtemps privée et porteur d'une relégation en même temps que d'une jouissance, celle de la rencontre amoureuse. Si Jeanne-Martine Vacher s'y identifie, c'est parce que le récit de Kate Millet est en même temps une histoire des amours entre femmes et l'histoire de la violence publique subie par l'autrice. Et c'est précisément cette contradiction, cette double histoire, qu'elle s'attache à mettre en scène dans la version scénique d'*En vol*.

Le spectacle est un montage de textes extraits du livre soigneusement sélectionnés, racontant cet entremêlement voulu par Millet de l'intime et du politique, du féminisme, du lesbianisme et des contradictions personnelles que pouvait provoquer pour elle le fait de mener une vie qui ne coïncidait pas en tout point avec sa théorisation du féminisme, quand bien même celle-ci serait porteuse d'un désir d'émancipation :

On avait mis volontairement des textes qui étaient, quand même, des provocations absolues : des textes érotiques. Parce que c'était ça qui était très subversif et révolutionnaire chez Millet, c'était complètement féministe au sens où nous on l'était. C'était à la fois une analyse politique et en même temps elle se servait de sa propre vie, des faiblesses de sa propre vie, des contradictions de sa propre vie pour essayer de dire exactement ce qu'on vivait. C'est-à-dire qu'on vivait une époque où, par exemple, il ne fallait plus être jaloux – ce qui était

15. Edith Guedj, Martine Vacher, Nelly Intershtoff, « *En vol* par les Lilith Folies », art. cit.

16. Kate Millet, *En vol*, Paris, Stock, 1975, p. 21.

extrêmement difficile – et tout ça elle le raconte parce qu'elle est dans des multi-relations et en même temps elle est jalouse à crever, et en même temps elle veut être bi, mais c'est compliqué... Dans cette espèce d'imbrication entre l'intime et le politique, qui chez elle, je trouve, a rarement été atteint aussi fort. C'est aussi ce qui faisait que des tas de gens la détestaient, parce qu'elle parlait d'elle, elle parlait de ses dépressions... et nous c'est ce qui fait qu'on l'aimait plus que tout¹⁷.

Jeanne-Martine Vacher en est l'interprète. Seule en scène, elle fait sien le « je » de Kate Millett, accompagnée par Edith Guedj-Rimbal en voix *off*. Du récit introspectif de Kate Millett, elles extraient les moments de doute qui fabriquent le mouvement politique, ici féministe : comment parler de la violence à l'intérieur du mouvement des femmes, entre les femmes ? Comment parler et combattre les injustices qui se commettent entre féministes ? Et comment vivre sa vie, comment construire sa propre vie en dehors de toutes injonctions ? Comment « trouver un moyen d'inventer le moi¹⁸ » ? La composition dramaturgique du spectacle suit la narration de Kate Millett qui décrit des moments d'errances personnelles, dans une écriture proche du journal intime, ses histoires d'amour avec des femmes, la lesbophobie qu'elle subit mais également certaines séquences cruciales du mouvement de libération des femmes états-unien.

Plus qu'un spectacle purement revendicatif, la version scénique d'*En vol* montre un processus de subjectivation, partant de la colère et du désespoir pour parvenir à la jouissance d'être soi. Ainsi, à la solitude de Kate Millett se faisant « arracher » par « ses “sœurs”, les radicales du mouvement [...] l'aveu public de son lesbianisme¹⁹ », répond – dans le spectacle – la mise en scène d'une manifestation. « Les pleins feux et les percussions, qui rythment la grande marche, bruit et fureur joyeuse (scène de la manif)²⁰ » sonnent comme un

17. Entretien avec Jeanne-Martine Vacher, Paris, 27 avril 2022.

18. Kate Millett, *En vol*, *op.cit.*, p. 560.

19. Edith Guedj, Martine Vacher, Nelly Intershtoff, « *En vol* par les Lilith Folies », art. cit., p. 127.

20. *Ibid.* La manifestation dont il est question ici est la marche sur Christopher Street évoquée en ces termes par Kate Millett dans *En vol*, *op. cit.*, p. 227 : « Il y a trois ans ce même jour, les “pédés” se sont battus

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

contrepoint fier et collectif opposé à cette violence première de la honte et de la solitude. Sur scène, «l'affirmation collective joyeuse» du moment politique l'emporte alors sur «la solitude et la honte», racontent-elles dans la revue *Masques*²¹.

En vol est avant tout une pièce intimement liée à leurs vies, qui mêle une parole et un désir personnels aux mots de Kate Millett, ainsi qu'en témoigne cet extrait d'interview :

J'avais mis à la fin un texte de questionnement et puis j'ai eu peur qu'il dilue le reste. En plus, ce qui me dérangeait c'est que, autant je suis complètement pour dire les problèmes de doute, de contradiction, de culpabilité, autant je n'ai pas envie que ça finisse là-dessus. Parce que, d'accord, on les porte ces problèmes, mais le plaisir aussi on le porte. Ce n'est pas que je veuille faire coûte que coûte une démonstration de «c'est tout beau tout bien». C'est que de ma vie je peux dire que la jouissance que j'ai est plus grande que l'oppression que je ressens²².

Loin d'une dramaturgie simpliste dépouillée des douleurs et des contradictions qui font le cœur de la réflexion de Kate Millett, la version scénique d'*En vol* cherche dans les chants de Janis Joplin²³ donnés à entendre pendant le spectacle, un écho, une « autre forme [...] du même discours²⁴ ». Ce procédé fait alterner la voix *off* d'Edith – qui oscille entre «doute», «folie» et «certitude» pour se poser «en travers du discours» – avec la performance scénique de Jeanne-Martine Vacher donnant corps au «souffle vital» de Millett. «Dans *En vol*, écrit la romancière Marie-Hélène Dumas, on

contre la police dans les rues à la suite du raid contre le Stonewall Bar. [...] Cette nuit-là les flics ont reculé devant notre rage et c'est dans cet acte de résistance que notre mouvement est né. »

21. Edith Guedj, Martine Vacher, Nelly Intershtoff, «*En vol* par les Lilith Folies», art. cit., p. 127.

22. «*En vol*», entretien de Martine Vacher avec Béatrice, in *Quand les femmes s'aiment...*, n° 8, mai 1979, p. 16.

23. Dans l'ouvrage quelle consacre à Janis Joplin en 2018 (*Sur la route de Janis Joplin*, Le mot et le reste, Marseille, 2018), Jeanne-Martine Vacher cite un entretien mené avec Pat Nichols, qui affirme au sujet de la bisexualité de Janis Joplin : «Beaucoup de groupes de lesbiennes ont vu en Janis la première lesbienne publiquement affichée.», p. 237.

24. Edith Guedj, Martine Vacher, Nelly Intershtoff, «*En vol* par les Lilith Folies», art. cit., p. 127.

n'entend que sa voix, son souffle haletant²⁵. » Si la jouissance, écrivent Edith, Martine et Nelly, provient des idées et des théories longuement discutées au cours de la création, elle s'incarne sur scène par le fait de débusquer dans les mots ce qu'ils portent de « dramatique », d'« émotionnel » et de charnel : « car notre politique, notre subversif, c'était là aussi que nous voulions le mettre²⁶ ». L'enjeu premier, expliquent-elles, n'est pas tant de faire « accepter théoriquement » ce qu'elles racontent du lesbianisme, « parce qu'à la limite c'est toujours faisable », mais « que ça leur parle *par* la charge émotionnelle même s'ils ne l'ont pas vécu²⁷ ».

Ainsi, l'histoire de la création d'*En vol* reste empreinte de contradictions : si l'œuvre met l'accent sur la reconnaissance lesbienne, l'amour entre femmes et la jouissance, Jeanne-Martine Vacher fait face aux mêmes questionnements que Millett : elle aussi, finalement, se retrouve à déclarer sur une scène, certes théâtrale, « je suis lesbienne » et connaît, *a posteriori*, la violence et « l'enfermement » de voir cette part d'intimité rendue publique, au point de se demander « mais est-ce bien sûr que, d'abord, je suis vraiment ça ? ». Edith, quant à elle, le vit très différemment : « elle avait été mariée, elle avait un enfant, donc c'est un peu comme si elle avait payé le prix *mainstream*. Elle se sentait donc plus libre, peut-être, de vivre sa vie, sans question identitaire²⁸ ».

En tournée dans toute la France dès 1979, il semble que les premières représentations aient eu lieu au Théâtre des Clochards célestes, du 9 au 29 juin 1979 lors du Festival de Lyon Théâtre Off, ainsi qu'au Festival Off d'Avignon du 14 au 24 juillet 1979 dans la salle Battements d'Elles. Il est ensuite repris en novembre 1979 aux Clochards célestes, puis au Forum du Jeune Théâtre de Villeurbanne le 8 novembre 1979. À Paris, *En vol* est présenté à La Souris papivore, un café-théâtre pour la dernière de l'année 1979, avant une

25. Marie-Hélène Dumas, *Kate Millett. Pour une révolution queer et pacifiste*, Montreuil, Libertalia, 2022, p. 122.

26. Edith Guedj, Martine Vacher, Nelly Intershtoff, « *En vol* par les Lilith Folies », art. cit., p. 127.

27. « *En vol* », entretien de Jeanne-Martine Vacher avec Béatrice, in *Quand les femmes s'aiment...*, art. cit., p. 16.

28. Ce récit fait *a posteriori* est celui de Jeanne-Martine Vacher dans un entretien qu'elle nous a accordé en 2022 suivi d'une discussion par e-mail en 2023.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

ournée dans le « circuit féministe », comme en attestent les petites annonces parues dans la revue *Des femmes en mouvements hebdo* en janvier et mai 1980. Deux « Fêtes de femmes » accueillent les Lilith Folies, à Saint-Nazaire puis à Lille où un débat est organisé avec les artistes à l'issue de la représentation.

Du côté de la réception et, particulièrement celle de la presse, la dimension lesbienne du spectacle est largement au cœur des discussions: « La Vénus de Lesbos » titre Dominique Vieu pour *La Dépêche du midi*, appelant à déjà réinviter Jeanne-Martine Vacher, qui « possède la violence nécessaire qui rappelle en version noir et feu que lorsque les femmes s'aiment, les hommes ne récoltent pas²⁹ ». Dans *Libération*, le 16 juillet 1979 la journaliste raconte sa soirée aux Clochards célestes et nous renseigne sur le public venu assister aux premières représentations d'*En vol*: « Un max de lesbiennes³⁰. » « Les hommes, poursuit-elle, comme d'habitude, se comptent sur le bout des strapontins. » Dans ce long papier, elle décrit précisément les thématiques abordées, la scénographie, le jeu de son et de lumière, la mise en scène et l'interprétation de Jeanne-Martine Vacher, l'euphorie de la scène de « manif des pédés et lesbiennes » mais aussi la gêne et la (fausse) pudeur du public face aux textes lesbiens érotiques :

Elle démarre lentement, à deux pas de la première rangée: récit de baise entre deux femmes, plaisir de gouine. Cru et minutieux. Dans les gradins, ça ne rate pas, tout le monde pique du nez, chacun(e) regarde ailleurs, singulièrement ravi(e). Elle, elle bouge à peine, les yeux calmes et droits balayant la salle, sur la détente. Silence de trois tonnes dans les rangs³¹.

Que cela puisse choquer ou non indiffère Jeanne-Martine Vacher, « c'est tellement notre vie », explique-t-elle à la revue *Quand les femmes s'aiment....* Si la culture gaie et lesbienne des

29. Dominique Vieu, « La Vénus de Lesbos », *La Dépêche du midi*, mars 1980, coupure de presse retrouvée dans les archives privées de Jeanne-Martine Vacher.

30. Non signé, « *En vol* de Kate Millett par Lilith Folies », *Libération*, 16 juillet 1979, coupure de presse retrouvée dans les archives privées de Jeanne-Martine Vacher.

31. *Idem*.

À l'assaut de la culture et des médias

années 1970-1980 participe des contre-cultures et « oppose des contre-discours aux discours qui circulent sur l'homosexualité, sur la sexualité, sur le corps, sur la famille³² », elle est aussi pour une large part autobiographique :

Dire. Dire le vrai. Dire une chose réelle. Sur la place publique. Nous pensons que le « je » gai et lesbien a cette valeur : il ne dit pas « je » simplement pour dire « je », mais pour dire concomitamment « ceci est vrai puisque je le vis » et « ceci est vrai pour moi »³³.

Travailler à la reconnaissance de soi dans le récit de l'autre et, sans doute aussi, sortir du silence et de la honte, est d'ailleurs la motivation première de Millett elle-même. L'historienne du théâtre Monique Surel-Tupin, qui a assisté elle aussi à une représentation, décrit ainsi l'ambiance dans la salle :

À la fin du spectacle, deux ou trois couples se lèvent et partent très vite. Les autres spectateurs restent, laissant lentement l'émotion refluer en eux. Des groupes d'homosexuelles se retrouvent, ravies. Elles commentent le spectacle que certaines ont vu plusieurs fois, tant est grande leur joie de sortir de leur ghetto et de voir représenté en scène ce dont elles vivent³⁴.

À ce titre, le spectacle suscite le débat et l'identification, ainsi qu'en témoigne Jeanne-Martine Vacher. Elle se souvient ainsi d'une représentation lors d'une grande fête ouvrière : « peut-être la plus belle [...] il y a eu des applaudissements sans fin. [...] Je crois que Millett avait réussi à être universelle d'une certaine façon ». Elle rapporte également avoir reçu des femmes et hommes, homosexuel-le-s, « planqué-e-s, qui débarquaient en larmes » :

Les hommes se projetaient parce que c'était une des premières fois que quelqu'un disait à la lumière, et ne le

32. Anne Rambach et Marie Rambach, *La culture gaie et lesbienne*, Paris, Fayard, 2003, p. 280.

33. *Idem.*

34. Monique Surel-Tupin, « La prise de parole des femmes au théâtre », in Jonny Ebstein, Philippe Ivernel (dir.), *Le théâtre d'intervention depuis 1968*, tome 2, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1983.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

disait pas – ça c'était notre obsession – de façon pleurnicharde ou tristounette ou uniquement revendicatrice. Nous ce qu'on voulait dire c'était « on jouit », voilà. Nous on baise, on jouit, on adore ça et c'est vachement bien³⁵.

Nous sommes en 1979 et il est probable qu'*En vol* des Lilith Folies soit à compter parmi les premiers spectacles français à affirmer l'amour lesbien et la fierté lesbienne, loin des représentations théâtrales et littéraires pathologisant les amours saphiques et les reléguant au vice, à la laideur, au crime et à la mort, seule à même de « rachete[r] » une vie considérée comme dissolue », ainsi que l'analyse, pièces à l'appui, Chantal Meyer-Plantureux au sujet de ce « théâtre des fantasmes masculins³⁶ ».

Contextuellement, explique Jeanne-Martine Vacher, ce geste s'inscrivait alors dans un moment où les femmes repartaient à la recherche de leur propre histoire et des figures de femmes, féministes, qui les avaient précédées. Les Lilith Folies poursuivent cette démarche à travers la création d'un nouveau spectacle, *Vegetal Palace*, en 1982. Après la douleur de voir s'achever leur première tournée de deux années en France et en Belgique, elles décident de poursuivre leur travail de représentation théâtrale du désir lesbien en partant à la recherche des textes de lesbiennes célèbres et oubliées.

Vegetal Palace est une pièce construite autour de l'histoire fictionnelle d'un couple de femmes (« E. et M. » interprétées par Edith et Jeanne-Martine) qui imaginent une fête pour l'autre si elle venait à mourir. *Vegetal Palace*, pensé comme la suite d'*En vol*, se fait alors cérémonie où sont conviées Gertrude Stein, Renée Vivien, Natalie Barney et Madame de Lamballe... pour fêter l'amour lesbien sur fond d'*Infinity*, une musique aux accents érotiques d'Irène Papas. Christine Rodes, dans *Lyon-Poche* salue la pièce et l'interprétation des deux artistes qui « cassent heureusement l'image ténébreuse et tragique de Sapho ». La pièce s'avère une véritable célébration de l'amour lesbien.

35. Entretien avec Jeanne-Martine Vacher, Paris, 27 avril 2022.

36. Chantal Meyer-Plantureux, « Les amours saphiques au théâtre : une difficile accession des lesbiennes à la scène (fin des années 1880-fin des années 1920) », *Revue d'histoire culturelle*, n° 4, 2022.

À l'assaut de la culture et des médias

Mais avant même de chercher à poursuivre leurs créations théâtrales, c'est un lieu qu'elles imaginent : « On a tout de suite vu très loin », explique Edith Guedj-Rimbal : « Pourquoi ne pas créer un lieu où on ferait essentiellement connaître, où on faciliterait essentiellement, les œuvres d'auteures femmes³⁷ ? » En 1981 naît la Villa Lilith, une salle de spectacle lyonnaise située au 18, rue Hippolyte Flandrin, conçue et gérée avec Josiane Gelot, consacrée aux spectacles créés par des femmes, dont le choix du nom n'a alors rien d'anodin :

Comment on l'appelle ? On ne va pas l'appeler « Théâtre », ça fait lourdingue... Allez, « Villa » ça fait festif ! Et comment on l'appelle après ? « Lilith » : la première femme déçue, éjectée du Paradis. Alors, on l'a appelée « Villa Lilith ». Et notre troupe, réduite à nous deux, et bien on l'a appelée les « Lilith Folies » ! On voulait mettre des accents festifs, féminins et rebelles avec Lilith. Mais enfin, c'était gentil. Voilà, c'est comme ça que tout a commencé³⁸.

LA VILLA LILITH : UNE SCÈNE POUR LES FEMMES, TREMPLIN DES METTEUSES EN SCÈNE

D'après Edith Guedj-Rimbal, la concrétisation de la fondation de la Villa Lilith est possible grâce à un financement attribué par le ministère des Droits des femmes mis en place suite à l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République en 1981. Ce ministère se dote d'une conseillère aux affaires culturelles, Michèle Coquillat, dont une partie de la politique est dirigée vers les créations des femmes. Jeanne-Martine Vacher se souvient :

Y'avait ce slogan de 68 « Soyons réalistes, demandons l'impossible », et je crois que de 1981 à 1983 on a vécu ce truc-là. Je me souviens, on atterrissait dans les ministères, on nous disait « vous voulez combien ? », telle subvention, tel machin... En plus, il y avait très peu de choses pour les femmes, donc nous, on est arrivées tout

37. Entretien avec Edith Guedj-Rimbal, 6 novembre 2017.

38. *Idem.*

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

de suite au début en disant : « on veut faire un lieu pour la création des femmes, ouvert à tout le monde, où il peut, dans ces créations, y avoir des hommes, mais on veut que ce soit entièrement dirigé par des femmes, et venant des femmes ». On s'est retrouvées avec plein de financements, un budget d'achat de matériel de théâtre énorme [...] et on avait cette petite salle de théâtre, la Villa Lilith, où on montait nos propres spectacles³⁹.

Pendant tout un été, raconte Edith Guedj-Rimbal, elles retapent le lieu à quatre copines puis l'ouvrent au public dès l'automne suivant :

C'était une petite salle de quarante places qu'on avait quand même entièrement aménagée : lumières, peintures, chaises. [...] On voulait que ce lieu si beau, dont on était si fières, accueille un programme qui soit aussi brillant que lui-même. Donc on a réfléchi⁴⁰.

En effet, si l'accès à un lieu pérenne pour créer leur permet d'imaginer la poursuite de leurs propres pièces et leur diffusion (car « il n'était pas sûr du tout que les autres aient envie de nous accueillir⁴¹ », raconte Edith en parlant du milieu théâtral professionnel), les Lilith Folies veulent également pouvoir accueillir des artistes proches de leur démarche. Subventionné par de l'argent public et ouvert sur la création théâtrale, la Villa Lilith s'impose comme un théâtre professionnel : création, diffusion, découvertes des écritures théâtrales contemporaines des femmes et ateliers sont les missions que se donnent les Lilith Folies pour faire vivre ce lieu. Côté création, la compagnie s'investit dans une dizaine de travaux entre 1981 et 1984, allant de lectures mises en espace (*Le Désert* de J. M. G. Le Clézio, *Les Variations Goldberg* de Nancy Huston, *Les Contemplatives* de Catherine Baker) à l'adaptation et à la mise en scène de textes non théâtraux (*La Triste Histoire de la séquestrée de Poitiers* d'après André Gide et l'adaptation de Micheline Zederman et Yveline Danard, *Chaste et flétrie* d'après Charles Mérouvel, *Mars* de Fritz Zorn, *Gioco dell'oca* d'après *Suite*

39. Entretien avec Jeanne-Martine Vacher, *op.cit.*

40. Entretien avec Edith Guedj-Rimbal, *op.cit.*

41. *Idem.*

À l'assaut de la culture et des médias

vénitienne de Sophie Calle, *Ceux qui prennent le large* de Patricia Highsmith et *Le Journal du séducteur* d'après Søren Kierkegaard créé avec Sylvie Mongin-Algan) et l'écriture de pièces (*Don Juan meurt en douce* d'Edith Guedj, présenté en diptyque avec *Le Journal du séducteur* sous le titre « Je serai votre leurre »). Enfin, à l'automne 1984, elles indiquent également avoir co-réalisé un film-vidéo : *Histoires en prison*. Dans un document présentant la compagnie, elles précisent ce qui sous-tend l'ensemble de ces créations :

à travers ces spectacles, un thème domine tous les autres : les passions amoureuses. Sentiments protéiformes, sentiments cannibales, douceurs et monstruosités... variations à l'infini : aimer l'autre, en aimer d'autres, aimer les autres, aimer sa mère, un homme, une femme, aimer l'enfant, s'aimer soi-même, être perdue, éperdue...

Parler, raconter, mettre en scène ces passions qui nous animent, qui nous abîment, qui nous font vivre...

Côté programmation et accueil au sein du lieu, la Villa Lilith se veut un lieu de vie qui regroupe des proches des deux initiatrices, des comédiens et comédiennes du monde théâtral lyonnais. La logique programmatrice tient ce fil essentiel de « promouvoir le théâtre d'auteurs féminins » explique Edith Guedj-Rimbal⁴², qui précise néanmoins qu'elles ne se définissaient pas alors comme des « militantes à tout crin », bien qu'étant passées par le mouvement des femmes des années 1970. Aussi, la sélection des artistes repose en premier lieu sur une exigence : les autrices des spectacles soient des femmes et, quel que soit le sujet de leur écriture, que ce soit « intéressant » aux yeux du collectif qui dirige la Villa. Si les archives restent très sommaires à ce jour concernant les saisons de la Villa Lilith, la presse féministe de l'époque et les fiches spectacles de la Bibliothèque nationale de France indiquent quelques-uns des spectacles diffusés et le nom de certaines artistes qui témoignent de l'importance de cette scène théâtrale que fut la Villa Lilith⁴³ : Françoise Maimone, Guillemette Grobon,

42. *Idem*.

43. À ce sujet, voir Lorraine Wiss, *Scènes féministes : histoire des dramaturgies des luttes des femmes dans les années 1970 en France*, thèse en

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

Marie-Hélène Leschiera et Natasha Bezriche, Muche, Sylvie Mandier et, pour la dernière saison (1984), Catherine Marnas, aujourd'hui directrice du Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine. Jeanne-Martine Vacher explique alors au *Journal Rhône-Alpes* avoir voulu créer « un point d'ancrage, parce que nous avons rencontré trop de femmes dans l'impossibilité de rencontrer un public, nous nous donnons un outil, ensuite nous discuterons ». Elle précise, à ce sujet, en 2023 :

La villa Lilith n'a jamais été catégorisée dans les lieux lesbiens, car dans notre esprit, elle n'en était pas un ! La villa Lilith était un lieu ouvert à toutes et tous, dédié à la promotion des femmes artistes, leur sexualité n'entrait absolument pas en ligne de compte. Programmer des artistes lesbiennes, ou affirmer nous-mêmes, dans nos créations, un amour, un désir, des aventures lesbiennes, nous y tenions beaucoup, mais c'était alors un acte autant artistique que politique, en rien, pour ce qui me concerne, pas plus que pour Edith, une revendication identitaire. Être une femme et féministe, oui, cela était, est pour moi, l'un des fondements de mon identité, être lesbienne absolument pas. Il m'est souvent arrivé de me ressentir plus proche, par exemple, d'une femme hétérosexuelle qui n'avait aucun désir d'enfant, que d'une lesbienne « obsédée » par la PMA. Pour moi, si la société n'avait pas été très répressive et méprisante, être lesbienne n'aurait été qu'une affaire de sentiments et de désirs, comme n'importe quel autre amour⁴⁴.

Si la programmation n'est revendiquée – dans la communication du lieu par exemple – ni féministe ni lesbienne, la Villa Lilith s'apparente à un entre-deux, une passerelle entre le mouvement des femmes, la culture lesbienne et l'histoire théâtrale, formant ainsi une étape importante de l'histoire culturelle féministe. Que ce soient les liens de Jeanne-Martine Vacher et Edith Guedj avec le mouvement des femmes ; leur création de spectacles lesbiens et féministes ; la sélection

études théâtrales sous la direction d'Olivier Neveux, université Lyon 2, 2020.

44. Propos tirés d'un échange d'e-mail avec Jeanne-Martine Vacher, 8 juillet 2023.

exclusivement féminine des autrices (adaptatrices, lectrices ou metteuse en scène) jouées à la Villa; le principe de solidarité qui préside à la création du lieu se voulant offrir un espace unique pour les créatrices; leur identification par la presse féministe et la presse lesbienne, mais également par la presse féminine, et l'occupation des lieux par des initiatives finalement très proches d'un « centre des femmes » (dans la continuité du Centre des femmes lyonnais qui vient alors de fermer⁴⁵)... L'ensemble de ces paramètres font de la Villa Lilith un lieu de sociabilité investi d'enjeux féministes participant de manière articulée au *continuum lesbien* conceptualisé par Adrienne Rich, où sont incluses « les multiples formes de rapports intenses et privilégiés entre femmes⁴⁶ » qui pourraient s'apparenter, ici, à une relation artistique privilégiée, entre femmes. C'est d'ailleurs ainsi que la revue *Marie-Claire* présente la Villa en octobre 1981 :

Le Centre des femmes n'est plus, mais le mouvement des femmes continue, la parole circule et les projets se concrétise. [...] Lieu privilégié pour la création des femmes, la « Villa Lilith » ouvrira une salle de spectacles où seront présentés pièces, films et vidéos; une bibliothèque qui rassemblera articles, publications et revues féministes françaises et étrangères depuis 1970 environ; un studio d'enregistrement pour des recherches sonores, de la fabrication de bandes-son et une discothèque. Il y aura également des expositions, des lectures publiques sur des thèmes précis [...]⁴⁷

La presse⁴⁸ identifie la Villa Lilith comme un lieu marquant un renouveau du militantisme féministe. Cependant, cette même presse n'évoque jamais sa dimension lesbienne. D'ailleurs, un article de Carole Beauchamp consacré aux lieux lesbiens et homosexuels à Lyon dans le numéro 19 de *Lesbia* présente la Villa Lilith comme « un lieu d'expression

45. Centre lyonnais d'études féministes, *Chronique d'une passion – Le Mouvement de Libération des femmes à Lyon*, op.cit.

46. Adrienne Rich, « La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne », chap. cit., p. 84-85

47. Coupure de presse, *Marie-Claire*, octobre 1981, retrouvée dans un dossier d'archives privées. N.S.

48. *Le Progrès*, tout comme *La Vie mutualiste*, établissent le même constat que la revue *Marie-Claire*.

féminin » qui s'adresse à vous « si vous ne vous dites pas homosexuelles, ni lesbiennes, mais simplement femmes et que vous ne cherchez pas de façon acharnée votre âme sœur, mais tout simplement à vous informer, à discuter, etc.⁴⁹ ». Est-ce l'absence de mention des termes « lesbiennes » et « homosexuelles » dans la communication autour de la Villa Lilith qui fait dire à Carole Beauchamp que ce lieu n'est pas à compter parmi les lieux lesbiens ? Et cela suffit-il à l'exclure de ce repérage, alors même qu'il est, malgré tout, cité par la presse lesbienne ? Est-ce la conséquence d'une absence de transmission de cette histoire (*En vol* a alors déjà cinq ans) et du caractère éphémère du spectacle vivant, qui présiderait à l'effacement historique de l'ancrage des Lilith Folies et de la Villa Lilith au cœur de la culture lesbienne des années 1970 et 1980 ? Pourtant, à considérer l'essor de représentations lesbiennes sur les scènes de théâtre au milieu des années 1980, les dix années de création des Lilith Folies et d'accueil au sein de la Villa Lilith en font un pilier incontournable de cette histoire. En effet, quelques spectacles me font dire que la décennie 1980 ouvre ce que Jeannelle Laillou Savona nomme « la scène lesbienne⁵⁰ ». Parmi eux, on peut déjà nommer : *Gertrude morte cet après-midi* de Monick Lepeu mis en scène par Rachel Salik avec Monick Lepeu et Élisabeth Magnin en 1984, qui aborde, à l'instar du travail des Lilith Folies, la passion amoureuse et érotique lesbienne, ici entre Alice Toklas et Gertrude Stein. D'ailleurs, des 1977, Monick Lepeu écrit et met en scène une pièce de théâtre sur le salon littéraire de Natalie Barney intitulé *20, rue Jacob*, puis, plus tard, en 1982, propose une adaptation pour la scène de *La Garçonne* de Victor Margueritte puis de *La Bâtarde* de Violette Leduc en 1987 sous le titre *Moi, zéro magnifique...* Cette même Violette Leduc qui, comme Gertrude Stein, devient personnage de théâtre avec *Violette Leduc, l'affamée*, d'après ses romans adaptés par Brigitte Mantel et mis en scène par Anita Picchiarini en 1984. Enfin, pour n'en rester qu'au début, impossible de ne pas nommer le très important *Voyage sans fin* de Monique Wittig en 1985. De ces spectacles

49. Carole Beauchamp, Rubriques « Correspondantes », *Lesbia*, n° 19, juillet 1984, p. 22.

50. Jeannelle Laillou Savona, « Lesbians on the French Stage: from Homosexuality to Monique Wittig's Lesbianization of the Theatre », *Modern Drama*, vol. 39, n° 1, printemps 1996, p. 132-155.

À l'assaut de la culture et des médias

qui réunissent, dans le secret de la pénombre d'une salle de spectacle, des spectatrices lesbiennes venues là se reconnaître probablement pour la première fois sur une scène de théâtre, nous ne savons encore que peu de choses, sinon qu'il nous reste encore à les découvrir pour reconstituer, « amener au jour et décrire » cette « existence lesbienne⁵¹ » et pour comprendre ce qu'elle bouleverse, modifie ou détermine de l'expérience théâtrale tout autant que de l'histoire culturelle et politique des lesbiennes.

51. Adrienne Rich, «La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne», art. cit.



CHAPITRE 12

LE DÉSIR AU RISQUE
DE LA FÉTICHISATION
RACIALE DANS LES PETITES
ANNONCES DE RENCONTRE
HOMOSEXUELLES
(ANNÉES 1970-1980)

Younes Lakehal

GROSSES CUISSES 1102019 Jeune homme français, 28 ans, viril, poilu, 1m75, 72 kg, cherche sur Paris mec arabe viril, 27-40 ans, poilu, avec de grosses cuisses aimant caresses et sentiments pour passer moments agréables. Gros, actif, passif, non motivés s'abstenir. Tel si poss¹.

La parole sexuelle – ici homosexuelle – implique souvent l'utilisation de référents renvoyant au genre², à l'orientation

1. « Chéri(e) - GROSSES CUISSES 1102019 », *Libération*, n° 849, 11 février 1984, p. 41.

2. Le genre est « un élément constitutif de rapports sociaux fondés sur des différences perçues entre les sexes, et le genre est une façon première de signifier des rapports de pouvoir. », définition de Joan W. Scott, « Genre: une catégorie utile d'analyse historique », Eleni Varikas (trad.), *Les Cahiers du GRIF*, n° 37-38, 1988, p. 141.

sexuelle, à la classe ou à la race³, pour qualifier le ou la désirant·e comme le ou la désiré·e. Dans cette petite annonce de rencontre, publiée au début des années 1980 dans le quotidien *Libération*, l'auteur mêle dans la description de son corps et de celui des hommes qu'il recherche des qualificatifs physiques (« poilu », « 1m75, 72 kg », « grosses cuisses »), moraux (« aimant sentiments »), sexuels (« actif, passif ») mais également des termes renvoyant à une masculinité considérée comme idéale, car imaginée, définie par une expression de genre (« viril ») et de race (« mec arabe ») ainsi que par une description par la négation (« non motivés s'abstenir »). Par un travail de « codage » et de « décodage » – pour reprendre les termes de Stuart Hall – les rapports de pouvoir de genre, de classe, de race, d'âge, interviennent dans l'énonciation des désirs⁴. L'idéal de masculinité se construit dans un dialogue entre désirs homosexuels et normes hétérosexuelles. Cette imbrication de rapports sociaux de domination et du langage de la rencontre amicale, sexuelle ou amoureuse, est constitutive de l'écriture des petites annonces de rencontre, et plus largement des différents médias par lesquels s'exprime la rencontre homosexuelle dans les années 1970 et 1980. Dans les mots et les représentations des annonces se forge une « hégémonie » : il y a dans les textes une « forme de masculinité [et par extension de féminité] culturellement glorifiée au détriment d'autres formes⁵ ». Il s'agit ici pour l'auteur de la petite annonce de tout à la fois se positionner racialement comme « français » (sous-entendu, blanc) et de dire son attrait pour les hommes arabes, associés à une masculinité « virile », excessive : c'est dans cette double assignation que réside le racisme sexuel à l'œuvre

3. On entend par race un rapport social fondé à l'origine sur une conception biologique et à partir duquel opèrent des relations hiérarchiques de pouvoir, ainsi qu'un ensemble de catégories auxquelles peuvent être assignés des groupes et des individus. (Voir notamment Sarah Mazouz, *Race*, Paris, Anamosa, 2020.)

4. Stuart Hall, « Encoding, decoding » in Simon During (dir.), *The Cultural Studies Reader*, Londres, Routledge, 1999, p. 208-209.

5. Sur la notion de masculinité hégémonique, voir Raewyn Connell, *Masculinités, enjeux sociaux de l'hégémonie*, Paris, Amsterdam, 2014. Son travail a été largement repris et développé, voir notamment Mimi Schippers, « Recovering the Feminine Other: Masculinity, Femininity, and Gender Hegemony », *Theory and Society*, vol. 1, n° 36, 2007, p. 94 sur la notion de « féminité hégémonique ».

dans les petites annonces de rencontre homosexuelles⁶. Les mots « français » et « arabe » se voient ici dotés d'une charge sexuelle spécifique, ouvrant une fenêtre sur des imaginaires racialisés de la rencontre. Dans ces « écritures de soi⁷ » que sont les annonces, les effets de miroir et d'opposition sont ainsi omniprésents : la nécessité de réaliser deux portraits – le sien et celui de l'autre – y incite.

Les petites annonces de rencontre publiées dans la presse s'insèrent, depuis leur apparition à la fin du XIX^e siècle, dans une économie de la rencontre matrimoniale hétérosexuelle⁸. C'est à partir des années 1970 que se développent des pages d'annonces permettant la mise en contact entre partenaires de même sexe, qui participent d'une multiplicité de modes de rencontre en pleine structuration à cette époque⁹. Leur développement est inséparable du mouvement homosexuel, qui redéfinit la place de l'homosexualité et de la rencontre homosexuelle dans l'espace public. Ces annonces, soit des textes en général courts de quelques lignes ayant vocation à provoquer une rencontre d'ordre romantique et/ou sexuelle, émergent dans la presse de gauche (*Libération*, *Le Nouvel Observateur*). Le lancement en 1975 de la rubrique d'annonces « Chéri je t'aime » dans *Libération*, journal créé dans la lignée des mobilisations des « années 68¹⁰ », rend possible la publication d'annonces homosexuelles parmi les annonces hétérosexuelles, majoritaires. Dans le projet libertaire qui est celui de la rédaction, les annonces sont un moyen de créer du lien social, et sont donc gratuites et peu contrôlées dans leur contenu, ce qui invite à une liberté de ton qui affecte les formes dans lesquelles s'expriment

6. Voir notamment Ary Gordien, « Gais, "blacks" et antillais. L'art de ruser avec des impositions hétéronormatives et postcoloniales », *L'Homme & la Société*, vol. 3, n° 208, 2018, p. 102-106.

7. Philippe Artières et Jean-François Laé, *Lettres perdues : écriture, amour et solitude (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Fayard, 2014.

8. Hannah Frydan et Claire-Lise Gaillard, « Écrire l'histoire des petites annonces », *Histoire, Économie et Société*, n° 3, 2020, p. 5-7.

9. On en trouve trace cependant, dès la fin des années 1950, dans la revue *Arcadie* : Julian Jackson, *Arcadie. La vie homosexuelle en France de l'après-guerre à la dépénalisation*, Paris, Autrement, 2009, p. 168-169.

10. Geneviève Dreyfus-Armand, Maryvonne Le Puloch et Antoine de Baecque, *Les Années 68 : le temps de la contestation*, Bruxelles, Complexe, 2008.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

les désirs homosexuels, jusqu'à la rupture de 1981¹¹. Les annonces homosexuelles paraissent également dans la presse communautaire à partir des années 1970, culminant avec la création de *Gai Pied*, principal journal de la communauté gaie à partir de 1979, qui publie dès sa première année des dizaines d'annonces par numéro. Les annonces de rencontre ne se cantonnent pas à la presse dite commerciale: elles participent du financement de publications militantes comme *L'Agence Tasse* ou *Homophonies*. Lancé en novembre 1980, *Homophonies* est l'émanation du Comité d'urgence antirépression homosexuelle (CUARH), fédération regroupant la plupart des groupes et lieux associatifs homosexuels ayant émergé dans la seconde moitié des années 1970¹². Lancé à l'automne 1979, le mouvement décide, après d'intenses débats internes, d'ouvrir un service de petites annonces en 1982¹³. La rubrique s'organise rapidement en trois catégories: « Femmes entre elles », « Hommes entre eux » et « Rencontres », marqueur de l'ambition de mixité du journal. Elle perdurera jusqu'à l'interruption définitive de la parution du journal en juin 1986¹⁴. La décennie du milieu des années 1970 au milieu des années 1980 marque les heures fastes des annonces homosexuelles: occupant le cœur d'un espace public homosexuel en pleine formation, ces dernières modifient les pratiques et les discours de la rencontre. Le choix de comparer *Libération* et *Homophonies* permet d'embrasser la diversité des canaux de diffusion de ces annonces de rencontre.

11. Le succès de la rubrique, qui participe de l'inflation des pages d'annonce dans le journal, la voit intégrer *Sandwich* fin 1979, un supplément gratuit d'annonces accompagnant le numéro du week-end. Enfin, après l'arrêt de publication du journal le 21 février 1981 et sa reprise le 13 avril, les annonces « Chéries » de fin de semaine deviennent rapidement payantes et davantage contrôlées par le journal.

12. Massimo Prearo, *Le Moment politique de l'homosexualité*, op. cit., p. 226-228.

13. Mathias Quéré, « *Et que vivent nos amours!* » une histoire du Comité d'urgence antirépression homosexuelle, mémoire de master 2, université Toulouse 2-Jean Jaurès, 2017, p. 37-38.

14. Le journal, en difficulté financière et en perte de vitesse politique, s'interrompt une première fois en mai 1985. *Homophonies* reprend, avec ses petites annonces, de novembre 1985 à juin 1986, avant de cesser définitivement sa publication.

Les années 68 voient également une reconfiguration des rapports sociaux de race et, au croisement de ces deux dynamiques, et l'émergence des rapports complexes entre désir homosexuel et catégories raciales. Comme l'a montré Todd Shepard, les années qui suivent l'indépendance algérienne en 1962 forment un moment clé dans la perception des Arabes par la France, se traduisant notamment par un discours sexualisé spécifique aux espaces gays¹⁵. La question du racisme à l'encontre des immigré-es postcoloniaux et de leurs descendant-es fait l'objet d'une politisation renouvelée dans les années 1970, dans la double lignée des décolonisations et des engagements politiques des années 1968. Une partie du mouvement homosexuel tente ainsi d'élaborer une nouvelle politique, visant à allier lutte de libération homosexuelle et alliance avec les autres catégories dominées, dont les immigré-es. Pour le Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR) au début des années 1970, conviction anti-raciste et solidarité avec les immigré-es vont de pair avec la recherche de contacts sexuels avec des hommes arabes¹⁶ – que résume la fameuse expression « Nous nous sommes fait enculer par des Arabes. Nous en sommes fiers et nous recommencerons¹⁷ ». Cette politique sexuelle formule une revendication à partir d'une réalité existante : les catégories raciales participent, voire structurent le langage de la rencontre homosexuelle. Comme le montre Shepard, la figure de l'homme arabe devient une manière de parler de sexe et de catégoriser les individus, en incarnant, par exemple, une alternative à la binarité en structuration entre hétérosexuel-le et homosexuel-le¹⁸. De plus, l'existence d'un racisme banalisé dans la société française fait l'objet d'une critique publique croissante autour des années 1983-1984, marquées par la Marche pour l'égalité et contre le racisme¹⁹.

15. Todd Shepard, *Mâle décolonisation. L'homme arabe et la France, de l'indépendance algérienne à la révolution iranienne*, Paris, Payot, 2017.

16. *Ibid.*, p. 87-90.

17. FHAR (Front homosexuel d'action révolutionnaire), *Tout*, n° 12, 23 avril 1971.

18. *Ibid.*, p. 105-106.

19. Ahmed Boubeker, « La "petite histoire" d'une génération d'expérience. Du mouvement beur aux banlieues de l'islam », in Ahmed Boubeker et Abdellali Hajjat, *Histoire politique des immigrations (post)coloniales : France, 1920-2008*, Paris, Amsterdam, 2008, p. 179-182.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

L'existence de préjugés racistes au sein des communautés homosexuelles est également dénoncée par certains militants dès cette époque²⁰. Les petites annonces de rencontres homosexuelles se déploient au croisement de discours politiques liant race, racisme et désir homosexuel, tout en étant un espace où la racialisation du désir se donne à lire et à comprendre. Il s'agit donc de cerner comment les annonces, par les discours et pratiques de la rencontre homosexuelle qu'elles structurent, peuvent être des fenêtres sur les imbrications entre désir homosexuel et rapports sociaux de domination.

L'histoire de la construction racialisée des désirs homosexuels, notamment dans les annonces, reste largement à écrire. Les petites annonces homosexuelles sont un terrain encore peu exploré par l'histoire des médias et des annonces, qui a avant tout traité de l'hétérosexualité²¹, ou par celle du mouvement et de la presse homosexuelle²². Cette dernière a davantage abordé la question des mobilisations politiques, laissant de côté les pratiques et représentations de la rencontre. L'histoire racialisée de l'homosexualité est également un chantier naissant comme en témoigne le livre de Todd Shepard²³. Des travaux réalisés dans d'autres contextes géographiques examinent néanmoins les rapports entre presse homosexuelle et discours racialisés, et posent des jalons pour notre étude²⁴.

Utiliser des catégories raciales pour décrire les corps est un acte de pouvoir, qui catégorise et hiérarchise dans l'ordre sexuel des annonces. Les annonces permettent ainsi de faire effraction dans les représentations des auteur·ices et de proposer une histoire critique des désirs homosexuels.

20. Gérard Maison, Philippe Marchenay *et al.*, «Racistes, les gays ?», *Homophonies*, n° 39, janvier 1984, p. 20-31.

21. Hannah Frydan et Claire-Lise Gaillard, «Écrire l'histoire des petites annonces», art. cit., p. 5.

22. Voir notamment Michael Sibalis, «L'arrivée de la libération gay en France. Le Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR)», art. cit.

23. Todd Shepard, *Mâle décolonisation...*, *op. cit.*, p. 156-157.

24. Andrew DJ Shield, «“Suriname – Seeking a Lonely, Lesbian Friend for Correspondence”: Immigration and Homo-Emancipation in the Netherlands, 1965-1979», *History Workshop Journal*, vol. 1, n° 78, 2014, p. 246-264; Christopher Ewing, «“Color Him Black”: Erotic Representations and the Politics of Race in West German Homosexual Magazines, 1949-1974», *Sexuality & Culture*, vol. 2, n° 21 2017, p. 382-403.

Quels sont les usages des catégories racialisées dans les petites annonces de rencontre homosexuelles ? En quoi celles-ci participent-elles de la (re)production de rapports de pouvoirs raciaux dans le désir homosexuel ?

Il s'agira d'abord de montrer comment les annonces déploient un dispositif normatif, qui catégorise et hiérarchise les corps entre désirable et abject²⁵. Les apports de l'enquête quantitative permettront ensuite d'identifier les régimes de vérité à l'œuvre dans les discours racialisés, à travers une étude des termes employés pour parler de race. Enfin, nous montrerons comment les annonces produisent un « érotisme de la différence²⁶ ». En effet, la construction raciale des masculinités non blanches fonctionne comme une assignation au sexe selon trois modalités : une érotisation accentuée des corps, une réduction des contacts à des relations de sodomie, une mise à l'écart du régime de l'orientation sexuelle.

UN MARCHÉ NORMÉ : ÉCRIRE LES CORPS POUR PROVOQUER LA RENCONTRE

L'écriture d'une petite annonce participe d'un marché de la rencontre, c'est-à-dire un espace inséré dans l'économie de la presse, qui fonctionne en deux temps. Dans un premier moment, l'interaction entre l'auteur·ice et le journal met en jeu les contraintes propres à chaque rubrique et influence l'écriture²⁷. Dans un second moment, la page d'annonce fonctionne comme un espace concurrentiel où les auteur·ices déploient des stratégies d'écriture pour obtenir des réponses. Ainsi, les auteur·ices sont amené·es à se mettre en scène et à exprimer leurs attentes de manière à retenir l'attention et permettre la séduction. La récurrence de référents positifs génériques pour se désigner (« beau », « jolie », etc.) témoigne

25. Judith Butler, *Ces corps qui comptent : de la matérialité et des limites discursives du sexe*, Paris, Amsterdam, 2018, p. 37.

26. Todd Shepard, *Mâle décolonisation...*, *op. cit.*, p. 275.

27. Sur l'idée de l'amour et de la rencontre comme un objet commercialisé de manière croissante avec le déploiement du capitalisme, voir Eva Illouz, *Consuming the Romantic Utopia: Love and the Cultural Contradictions of Capitalism*, Berkeley, University of California Press, 1997, p. 25.

de ce conformisme²⁸. Les annonces favorisent donc l'émergence de normes dans l'écriture, qui façonnent des masculinités et des féminités jugées désirables.

Le fonctionnement de la page d'annonces, lui-même conditionné par le média qui la publie, implique une normalisation du vocabulaire utilisé. Les organes de presse définissent la taille maximale des annonces, fournissent des consignes préalables et sélectionnent finalement les textes, autant de contraintes qui interviennent sur la construction de ces derniers. Par exemple, dans *Homophonies*, le journal invite ses lecteur-ices à « définir leurs désirs en positif », c'est-à-dire à ne pas employer de « formulations discriminatoires (X s'abstenir, etc.) », afin que la rubrique reflète la communauté homosexuelle qu'essaie de bâtir le CUARH²⁹. L'écriture d'une annonce est, dès le lancement de la rubrique en 1982, pensé comme un acte chargé politiquement et contribuant à façonner les désirs homosexuels dans l'espace communautaire en formation.

Le corps hégémonique, exprimé dans les petites annonces, est un corps genré et sexualisé : c'est dans cette fabrique de corps masculins et féminins que se donnent à voir (ou se font taire) les rapports de race. Le corps idéal est un corps sain, beau et dynamique, travaillé par l'exercice, et dans le cadre d'un discours érotique, doté d'attributs sexuels avantageux – l'autodéfinition comme « bien monté » participe pleinement de la grammaire de la rencontre entre hommes. La focalisation sur la taille du pénis participe d'une construction genrée stéréotypée : celle d'hommes « virils ». Le terme est employé de manière courante (une annonce sur cinq écrite par un homme dans *Libération* entre 1982 et 1986) et se construit en interaction avec les normes hétérosexuelles de l'époque et un imaginaire érotique homosexuel spécifique. Dans les annonces écrites par des femmes, le qualificatif « féminine » revient dans un cinquième des annonces publiées dans *Homophonies* et sert principalement à qualifier la partenaire recherchée :

28. François de Singly, « Les manœuvres de séduction : une analyse des annonces matrimoniales », *Revue française de sociologie*, vol. 4, n° 25, octobre 1984, p. 527.

29. Commission nationale du CUARH, « Petites annonces », *Homophonies*, n° 25, novembre 1982, p. 7.

2701 - Désir et tendresse. Lesbienne de 20 ans plutôt masculine aimerait amie de préférence plus âgée, plutôt féminine, très cultivée et ayant le sens de l'humour. Souhaiterait photo et tel. Merci. Bisous³⁰!

Plusieurs expressions genrées coexistent dans les annonces et participent de normes qui sont à la fois celles de l'écriture des textes et de l'imaginaire romantique et sexuel : le « minet » juvénile, imberbe et mignon ou encore l'homme « barbu », « masculin », formes d'une esthétique de masculinité acceptable et désirable. Dans l'annonce précédente, une opposition entre une expression de genre féminine et masculine semble se dessiner, renvoyant peut-être aux identités « *butch* » et « *fem* » que l'on trouve dans les espaces anglo-saxons – bien que les termes en vogue en France à l'époque (« jules » et « nana » notamment) apparaissent peu dans le corpus³¹. Enfin, les figures attirantes dans les annonces doivent s'inscrire dans le régime de l'orientation sexuelle et de la binarité « homosexuel » ou « lesbienne »/« hétérosexuel-le ». L'orientation sexuelle est mentionnée dans plus d'un quart des annonces du corpus et contribue d'une logique de rationalisation de l'identification, en ce qu'il devient possible de qualifier socialement quelqu'un sur la seule base de la mention de son orientation. Le vocabulaire de l'orientation sexuelle fonctionne différemment selon le genre : pour les hommes, se dire « homosexuel » ou « homo » n'est pas incompatible avec un désir pour les hommes « hétérosexuels », associés à une virilité jugée désirable. Pour les femmes, se dire « lesbienne » participe d'une double affirmation d'une identité politique, particulièrement dans la publication militante mixte qu'est *Homophonies*, et d'une mise à distance de l'hétérosexualité. La bisexualité est néanmoins courante et permet de signaler un vécu passé ou présent avec un-e partenaire de l'autre genre, ou la recherche de partenaires de genre différent,

30. « Femmes entre elles – 2701 Désir et tendresse », *Homophonies*, n° 27, janvier 1983, p. 30.

31. Joan Nestle, « Flamboyance and Fortitude: an Introduction », in Joan Nestle (dir.), *The Persistent Desire: a Fem-Butch Reader*, New York, Alyson Publications, 1992.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

permettant d'intégrer une pratique de la fluidité sexuelle dans le cadre de l'orientation sexuelle³².

Les textes produisent ainsi un ordre de genre hégémonique et une norme sexuelle au fil des (auto) portraits proposés par les auteur·ices. Cet ordre repose sur une écriture des corps désirables, qualifiés par un lexique empreint de référents genrés et catégorisés dans un régime d'orientation sexuelle explicite. Cette lecture des annonces pourrait sembler suffisante, perspective que l'on retrouve chez des commentateur·ices de l'époque et dans la recherche, mais passerait à côté de ce que les rapports sociaux de race font aux masculinités et féminités qui s'écrivent dans les annonces. Il s'agit de comprendre comment l'évocation de corps et d'identités par un prisme racialisé définit les normes d'expression qui structurent le marché des annonces, et quelles frontières entre discours et silence se forment par l'usage des catégories raciales. Ces oscillations entre paroles et silences sont au cœur des rapports de domination, contribuant à faire de l'autre défini comme racialement différent un fétiche, désiré pour ce qu'on lui attribue et non pour ce qu'il est.

« JE NE SUIS PAS RACISTE » :

USAGES DE LA RACE DANS LES ANNONCES

L'usage des catégories raciales n'est pas marginal dans les petites annonces : environ un dixième du corpus contient un ou plusieurs termes y renvoyant. Les mots pour signifier l'appartenance raciale sont divers et doivent être saisis dans la multiplicité de leurs formes. Ces évocations, prises ensemble, définissent un ensemble de normes fixant les manières acceptables d'utiliser un vocabulaire racialisé, dans des publications placées politiquement à gauche et portant des discours critiques envers le racisme de la France de leur époque.

Utilisée pour qualifier la personne recherchée, la mention de la race produit des formes d'altérisation et d'exotisme dans les annonces. Les annonces ne discriminent jamais sur la race. Le contexte du début des années 1980 marqué

32. Yen-Hsui Chen, « Images et représentations des bisexuelles dans *Lesbia Magazine* des années 1980-1990 », *Encyclo. Revue de l'école doctorale ED 382*, n° 4, 2014, p. 118-119.

À l'assaut de la culture et des médias

par la visibilité et la dénonciation croissante des discours racistes, ainsi que la critique par une partie des militant·es homosexuel·les d'un racisme spécifique à leur communauté, expliquent probablement ces silences. La discrimination raciale, une annonce rejetant explicitement les Arabes ou les Noir·es, semble être hors du registre de ce que l'on peut dire. Le maintien de la ligne éditoriale des journaux participe à la production de ce silence : les rédactions engagent leur responsabilité pénale et leur crédibilité commerciale dans la publication des annonces.

UTILISATION ET STRUCTURATION DES CATÉGORIES AYANT TRAIT À LA RACE DANS LES ANNONCES

	<i>Libération</i> (1975-1982)	<i>Libération</i> (1982-1986)	<i>Homo- phonies</i>	Total
Se définir racialement	2	0	1	3
Définir l'autre racialement	32	53	7	91
« toutes races », « race indifférente »	9	8	5	22
« Arabes », « maghrébins », « Afrique du Nord »	6	14	0	20
« Noirs », « Antillais », « métis », « Africains »	10	15	1	36
« Asiatiques », « Sud-Est asiatiques », « Eurasiens »	3	5	0	8
« méditerranéens », « Portugais », « Espagnols »	1	3	0	4
« Européens », « Blancs »	1	5	0	6
« Étrangers », « gens de couleur »	2	3	1	6
Total (sans doublon)	27	39	8	74

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

Dans *Homophonies*, ce type d'annonces est proscrit: le journal ayant indiqué que les annonces discriminatoires sont interdites, les auteur·ices qui tenteraient une présentation de ce type se verraient censuré·es. L'engagement antiraciste, dans une lecture du racisme comme venant d'une extrême droite excluante, est à relier à la mobilisation de la catégorie de « racisme anti-homosexuel » par le CUARH, le terme « homophobie » n'arrivant en France que dans les années 1990, une vingtaine d'années après son invention aux États-Unis³³. Pour défendre l'extension de la loi de juillet 1972 sur le racisme et l'antisémitisme – ayant pourtant montré son inefficacité à empêcher les crimes racistes de 1973³⁴ – aux discriminations visant les homosexuel·les, le terme de racisme est repris³⁵. La mise en équivalence des systèmes de domination passe par l'effacement des racines et mécanismes spécifiques du racisme dans la France en décolonisation, tout en rendant nécessaire le maintien d'une (auto) censure des propos discriminatoires pour être opérante.

À *Libération*, la question est plus complexe et dépend de la périodicité. Entre 1975 et 1981, la rubrique d'annonces est intégrée au projet autogestionnaire du journal, ce qui implique d'une part une très grande liberté accordée aux auteur·ices dans leur écriture, revendiquée par le journal, mais également un contrôle par des membres de la rédaction, en l'occurrence les clavistes chargées de retranscrire les annonces, qui peuvent corriger ou amender des textes, notamment ceux jugés trop sexistes. À partir de 1982, l'intégration des annonces dans la nouvelle stratégie commerciale du journal, visant à générer des revenus au même titre que la publicité, laisse imaginer une nouvelle politique de modération: la présence d'annonces explicitement racistes aurait-elle choqué le lectorat et donc dévalorisé la rubrique? Ou cette absence procède-t-elle d'une intégration par les auteur·ices d'une forme de tabou sur la parole raciste? On peut néanmoins affirmer que, dans une position critique face à des logiques racistes présentes dans la communauté

33. Louis-Georges Tin (dir.), *Dictionnaire de l'homophobie*, Paris, Presses universitaires de France, 2003.

34. Rachida Brahim, *La Race tue deux fois: une histoire des crimes racistes en France (1970-2000)*, Paris, Syllepse, 2021, p. 21-38.

35. Mathias Quéré, *Une histoire du Comité d'urgence antirépression homosexuelle de 1979 à 1986*, op. cit, p. 51.

homosexuelle, des médias qui se veulent engagés contribuent à définir des normes sur la manière dont la race doit être utilisée dans les annonces. Formuler un désir homosexuel qui passerait par le rejet explicite de certaines catégories raciales semble impossible dans *Libération* et *Homophonies*. La volonté de se présenter comme antiraciste par l'affichage d'une neutralité vis-à-vis de la race se retrouve d'ailleurs dans certaines annonces :

Amitiés avec lycéens, étudiants. JH bisexuel, forte tendance homo, très marqué à gauche, cherche ami race indifférente (15-20 ans) esprit militant, non lombard [*sic*], aimant poésie, musique rock, classique, jazz, new wave, ciné, voyages, livres, joindre photo + n° tel. Respect mutuel [...] ³⁶

Dans cette annonce, publiée dans le numéro d'*Homophonies* où paraît le dossier « Racistes, les gays ? », il s'agit de marquer son ouverture d'esprit, son adhésion à une forme de politiquement correct. Pourtant, l'affirmation « race indifférente » interroge à deux titres : d'une part parce que l'auteur ne se situe pas racialement, la race servant presque toujours à qualifier l'autre, mais également parce que parler de race est déjà, dans le régime de silence que l'on retrouve généralement dans les annonces, l'expression d'une forme de préférence. Ces deux dynamiques sont pourtant structurantes de la façon dont la race traverse les annonces.

Dans les petites annonces, on ne se désigne jamais racialement. On ne trouve que quelques occurrences, et la précision a alors trait à la nationalité :

COMPATRIOTES Iranien cherche à rencontrer compatriotes gays vivant à ou de passage à Paris. Serai le jour de la parution ainsi que les jours suivants au café « Petit Cluny », bd St Germain, de 16 à 18 Babak T ³⁷.

L'identification nationale sert dans ce texte un but précis, en lien avec la rencontre, à savoir contacter des personnes

36. Jean-Paul D., « Rencontres - Amitiés avec lycéens, étudiants », *Homophonies*, n° 39, janvier 1984, p. 46.

37. « Chéri(e) s -COMPATRIOTES », *Sandwich*, n° 42, 13 au 14 septembre 1980, p. 14.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

similaires à soi sur une base nationale – comme l’indique le terme « compatriotes ». L’auteur sort du silence général sur l’identité raciale ou nationale dans son portrait dans un écart stratégique à la norme. À l’inverse, l’effet normalisateur des annonces contribue à faire de la blancheur un donné implicite dans l’écriture. Si les catégories raciales ne servent presque jamais à se définir, la blancheur est un tabou, et les mentions de la race pour se déterminer sont quasi exclusivement le fait de personnes non blanches. La dire reviendrait à transgresser ce qui est dicible dans les annonces, et à prendre le risque de provoquer le rejet. L’intervention des catégories raciales dans les annonces sert avant tout à parler de l’autre, comme le montre cette annonce, la seule du genre dans le corpus :

HOMO RACE BLANCHE 18 ans, 1,75 m pas mal cherche homo(s) 30 ans, maxi métissés ou noirs de préférence pour lier amitié et baise³⁸.

On ne peut comprendre la formule « homo race blanche » qu’en lien avec la mention « maxi métissés ou noirs de préférence » : se positionner comme Blanc permet de justifier des préférences codées racialement. Il semble que la couleur de peau et l’appartenance raciale soient des angles morts dans des portraits physiques souvent très détaillés - une mise sous silence qui n’est pas exclusive au contexte français, Andrew D. Shield la documentant aux Pays-Bas³⁹.

Ainsi, la blancheur ne se dit pas dans les annonces, et l’usage des catégories raciales pour définir l’autre passe, dans 75 % des cas, par une catégorie raciale ou ethnique précise :

AMIS Cherche amis de sexe masculin africains ou antillais pour sorties, soirées, balades. Recherche amitiés sincères et amour si affinités. R Patrick PR 52, rue de Rome Paris⁴⁰.

38. « Contacts - HOMO RACE BLANCHE », *Sandwich*, n° 29, 14 au 15 juin 1980, p. 8.

39. Andrew DJ Shield, « “Suriname – Seeking a Lonely, Lesbian Friend for Correspondence”... », art. cit., p. 258.

40. Patrick R., « Chéri je t’aime - AMIS », *Libération*, n° 1669, 23 au 24 juin 1979, p. 18.

Dans cette annonce, on voit qu'une formulation du désir « en positif » est néanmoins imprégnée de catégories raciales. Le texte ne donne pas à comprendre les motivations derrière la recherche spécifique d'un partenaire « africain ou antillais » : l'auteur est-il lui-même noir et cherche-t-il des personnes ayant une racialisation similaire ? Cela procède-t-il d'une forme de fétichisation de ces hommes, vus comme autres, et dont il faudrait pouvoir se rapprocher ? Si la réponse n'est pas univoque, les annonces façonnent bien un espace où s'expérimentent et se donnent à lire des catégories ethnoraciales diverses. Employées pour qualifier l'autre, elles forment un réseau de dénominations qui se recourent parfois et représentent des degrés de détail divers : les personnes dans les catégories « Noir » (36 %) et « Arabe » (25 %). La concentration de ces annonces dans *Libération* tient à la plus grande prégnance d'un vocabulaire sexuel dans ce journal, la race servant l'érotisation des corps dans les annonces.

Les usages de la race dans les annonces renvoient à un ensemble de codes dans l'expression de la norme et de l'altérité. Se dessinent les frontières entre ce qui se dit, soit la recherche d'un partenaire défini comme non blanc, et ce qui ne se dit pas, la blancheur et la discrimination raciste explicite. Négociées entre contraintes posées par le journal et sensibilité propre des auteur·ices, ces évocations de la race participent de la construction d'une « politique érotique de la différence », idée développée par Todd Shepard pour les années 1970⁴¹. Les catégories raciales fluctuent dans les annonces mais servent avant tout à construire des formes d'altérité. Celles-ci s'avèrent être hautement sexualisées, faisant de l'homme non blanc une figure à la fois marginalisée et désirée.

GROS SEXES ET MÂLES ACTIFS : DES MASCULINITÉS EXOTIQUES

Le phénomène d'exotisation, c'est-à-dire de construction d'un autre sur une base raciale, est hautement érotisé dans les petites annonces. La construction raciale des corps non

41. Todd Shepard, *Mâle décolonisation...*, op. cit., p. 126.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

blancs fonctionne comme une assignation au sexe. De ce fait, dans notre étude, seules les annonces entre hommes emploient des catégories explicitement raciales. Si cela n'exclut en rien l'existence de formes d'exotisation raciale dans la construction des désirs entre femmes, la moindre charge sexuelle explicite des annonces entre femmes, qui est une constante de l'étude, amène à une moindre mobilisation d'un vocabulaire racialisé. C'est dans l'écriture des corps sexualisés que se dit la race, écriture qui est une réalité avant tout masculine dans les corpus étudiés. De même, si on retrouve peu d'annonces codées racialement dans *Homophonies*, cela est moins dû à une absence de biais raciaux dans les représentations, qu'à une présence moins grande d'annonces à visées sexuelles. À l'intersection de l'appartenance raciale, des masculinités et du désir homosexuel s'exprime une forme spécifique de « racisme sexuel⁴² ». Il se traduit pour les hommes non blancs par un renvoi à une hyper-masculinité, qui permet une sexualisation fétichiste.

La masculinité hégémonique dans les annonces prend appui sur une matérialisation spécifique des corps, et c'est donc dans l'écriture du corps que s'exprime l'exotisation raciale des hommes non blancs. Les masculinités noires et arabes sont définies dans les annonces comme des hyper-masculinités en ce qu'on leur attribue les caractéristiques de la masculinité virile érotisée, en les amplifiant. L'enjeu de la taille du pénis est omniprésent :

ACTIFS pour Arabes et tous emmigrés [*sic*] actifs. Jeune homo passif et gentil, petit cul rasé et jolis tétons à sucer, cherche plusieurs émmigrés [*sic*], très bien montés et infatigables pour m'écarter les cuisses sans complexe des heures entières, dans mon lit accueillant (Français s'abstenir)⁴³.

Cette annonce, en dépit de son caractère explicite, ne diffère que peu des autres annonces cherchant des contacts

42. Denton Callander, Martin Holt et Christy E. Newman, « "Not Everyone's Gonna like Me": Accounting for Race and Racism in Sex and Dating Web Services for Gay and Bisexual Men », *Ethnicities*, vol. 16, n° 1, février 2016, p. 5-6.

43. D., « Chéri(e) - ACTIFS », *Libération*, n° 783 (nouvelle série), 26 novembre 1983, p. 33.

avec des hommes non blancs. Le texte fonctionne sur une dichotomie en miroir, entre « jeune homo passif et gentil », entendu comme blanc, et « émmigrés actifs [...] très bien montés ». L'insistance est faite sur le caractère excessif, presque surhumain des corps non blancs, les hommes devant être « infatigables ». L'association entre hommes arabes, virilité et domination sexuelle dans une logique actif/passif ou pénétrant/pénétré, attestée dans les années 1970, persiste dans cette annonce de 1983⁴⁴. Dans l'écriture de la sexualité entre hommes, les hommes non blancs en général sont assignés au rôle actif, de pénétrateur. Ce nouvel « orientalisme sexuel » que l'on retrouve dans les petites annonces s'enracine dans les représentations raciales qui structurent les sous-cultures homosexuelles en développement. Les revues de charme des années 1970 ou encore l'industrie du film pornographique homosexuel qui se développe à partir des années 1980 regorgent de représentations liées au « sous-érotisme du harem colonial⁴⁵ ». Elles présentent une vision des corps non blancs, arabes mais pas seulement, ultra-virils et donc sexualisés. Les corps non blancs ont une fonction de fétiche, en ce qu'ils concentrent une attirance sexuelle spécifique, liée à un ensemble de qualités auxquelles on les réduit.

Le glissement d'une masculinité exacerbée fantasmée à un objet spécifique de désir sexuel, un fétiche, entraîne des conséquences pour la perception des corps non blancs dans les annonces. L'orientalisme sexuel fonctionne en trois étapes : les corps sont réduits à leur fonction sexuelle, assignés à une position de pénétrant dans la sodomie et ainsi inscrits hors du régime binaire de l'orientation sexuelle dans une logique déshumanisante et objectifiante. Ces logiques se croisent et s'alimentent dans les annonces :

0704113 GARÇON FEMELLE. JH 27 ans, cheveux châtons et courts, peau très douce et corps imberbe, très féminin au lit cherche rencontres sexuelles avec Antillais, Noirs, métis ou hétéros désirant tenter une expérience avec un garçon femelle très doux qui aime

44. Todd Shepard, *Mâle décolonisation...*, *op. cit.*, p. 121.

45. Alloula Malek, *Le Harem colonial. Images d'un sous-érotisme*, Paris, Séguier, 2001, cité par Maxime Cervulle, « De l'articulation entre classe, race, genre et sexualité dans la pornographie "ethnique" », *MEI: Médiation et Information*, n° 24-25, 2006, p. 223.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

beaucoup les gros sexes. Si tu es très viril et très bien monté, écris-moi en fixant rendez-vous ou avec numéro de téléphone⁴⁶.

Cette annonce, qui reproduit le silence sur la racialisation de l'auteur, construit les partenaires recherchés, *a priori* noirs, comme particulièrement érotisés. Cela passe par la focalisation sur les attributs sexuels et notamment la taille du pénis. La formulation associe une catégorisation raciale et « les gros sexes », le fait d'être « très bien monté » étant à la fois un témoignage de virilité (par opposition au caractère « très féminin » de l'auteur) et une caractéristique désirable dans une forme de fétichisation du pénis. Le lien discursif entre altérisation raciale, virilité et pénis imposant, donc désirable, est permis par la nature de la relation envisagée. Il s'agit bien de « rencontres sexuelles », à l'exclusion de contacts humains romantiques ou affectifs, qui sont envisagées ici : c'est également le cas d'une grande majorité des annonces mentionnant la race du partenaire recherché dans le corpus. Les hommes non blancs sont ainsi décrits par leur corps, perçu comme un objet de désir car viril et hypersexuel, et non comme des sujets avec lesquels d'autres modalités relationnelles, d'autres contacts, pourraient être construits. Ces annonces reformulent ainsi des frontières raciales, entre certains corps devant satisfaire un contact sexuel, perçu comme un objet mécanique capable de pénétrer, et d'autres avec lesquels des relations humaines plus complexes peuvent être envisagées. L'assignation au rôle de pénétrant, récurrente, tend également à repositionner les corps non blancs dans le régime sexuel des annonces. Ceux-ci incarnent une alternative à la binarité entre « homosexuels » et « hétérosexuels », une idée déjà présente chez Todd Shepard. Dans l'annonce « Garçon femelle », l'expression « Antillais, Noirs, métis ou hétéros » propose une nouvelle typologie des masculinités et des sexualités : il y aurait l'auteur, implicitement identifiable comme homosexuel et blanc, les « hétéros », et une troisième catégorie, définie racialement. Les hommes non blancs apparaissent donc comme un troisième groupe sexuel, échappant aux catégorisations qui rationalisent le désir dans les annonces : pas totalement hétérosexuels, mais

46. « Chéri(e) - 0704113 GARÇON FEMELLE », *Libération*, n° 897 (nouvelle série), 7 au 8 avril 1984, p. 31.

possiblement attirés par les traits associés à la féminité mis en avant par l'auteur (« totalement imberbe », « peau très douce », « femelle », etc.). L'orientalisme sexuel, en plus de changer le rapport aux corps, construit ainsi une image des sexualités non-blanches définies par leur altérité et des pratiques sexuelles plutôt qu'une identité. L'homosexualité est par conséquent « enfin blanche » pour citer Guy Hocquenghem critiquant en 1977 une forme de normalisation de l'homosexualité excluant les rapports privilégiés et complexes qu'il célèbre entre « folles » et « Arabes » dans une forme d'arabophilie déjà présente au FHAR⁴⁷. La notion de ce que je nommerai ici le « racisme sexuel » est opérante dans ce contexte, en ce qu'un régime d'assignation se déploie dans les annonces, formant une vision monolithique et érotisée des masculinités non blanches. Les conséquences de ce racisme sexuel sont multiples parce qu'il exclut de fait toute autre forme d'expression des masculinités non-blanches, tout autre type de contact et de relation et toute subjectivation comme homosexuel, contribuant ainsi à une forme de déshumanisation.

Les années 1970 et 1980 marquent un moment de reconfiguration des formes d'expression des désirs homosexuels, auxquels on peut accéder par les petites annonces. S'affirmant au long des années 1970 comme un médium courant de la vie homosexuelle, leurs formes se transforment durablement dans la deuxième moitié des années 1980. Le premier changement est technique : la généralisation du minitel transforme le marché de la rencontre. Le second est social, en ce que l'amplification de l'épidémie du sida voit une mutation des pratiques et des discours sur les homosexualités. Ce bref moment, souvent vu rétrospectivement comme une forme d'âge d'or par beaucoup d'acteur·ices de la vie homosexuelle de l'époque, doit être interrogé depuis ses marges.

Le désir homosexuel, en même temps qu'il s'expérimente dans l'espace public, produit et reconfigure des normes qui définissent le cadre de la rencontre et le caractère désirable

47. Guy Hocquenghem, *La Dérive homosexuelle*, Paris, Jean-Pierre Delarge, 1977, p. 132-144 et Todd Shepard, *Mâle décolonisation...*, *op. cit.*, p. 97.

ou objet des corps. Les auteur·ices déploient une stratégie d'hégémonie dans le marché de la rencontre des annonces, au profit de corps genrés, blancs, jeunes, incarnés dans des identités sexuelles figées. Si des variations existent entre les annonces, les corps qui sortent de ce modèle sont écartés – c'est notamment le cas des « folles » et autres figures de la dissidence de genre. Le processus de mise en avant de soi dans les annonces est encadré et balisé par de multiples normes et frontières qui s'imposent à l'écriture. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre les évocations de la race dans les annonces, qui procèdent d'un ensemble de codes d'expression visant à fixer ce qu'il est juste ou non de dire. Si les auteur·ices et les journaux semblent avoir à cœur la mise à distance d'une parole raciste jugée excessive car formulée de manière discriminante, les formes de racialisation à l'œuvre dans les petites annonces reproduisent bien des hiérarchies sur une base raciale. Les corps non blancs sont rejetés à une altérité radicale, définie par l'exacerbation des caractéristiques masculines au premier plan desquelles la taille du pénis, par la fétichisation sexuelle et l'assignation à un rôle pénétrant, et par l'exclusion du champ de l'orientation sexuelle, catégorie pourtant privilégiée pour définir les individus.

La coexistence dans l'espace public homosexuel d'un anti-racisme apparent et de formes de racisme sexuel ne doit pas être vu comme une contradiction, sauf à reproduire une distinction artificielle entre sphère publique et désir privé. Il faut voir dans les désirs racialisés qui s'expriment dans les annonces une forme de « politique érotique⁴⁸ » spécifique, révélatrice des limites des positions antiracistes portées par une partie de la gauche des années 1970 et 1980. La relative rareté des voix des personnes non-blanches elles-mêmes, dans le corpus comme dans la plupart de ces organes de presse, illustre la limite de ces discours tout en constituant une sortie possible des apories de l'ordre racial à l'œuvre dans les espaces homosexuels. Comment ces hommes et ces femmes, immigré·es ou non, perçu·es comme non blanc·hes, appréhendent les formes d'exotisation dont ils et elles font l'objet ? Quelles représentations d'eux-mêmes, des autres et de la rencontre expriment-ils et elles ? Quels

48. Todd Shepard, *Mâle décolonisation...*, *op. cit.*, p. 110.

À l'assaut de la culture et des médias

désirs formulent-ils et elles, depuis l'assignation raciale qui leur est faite? C'est à la constitution de sources répondant à ces interrogations que peut s'atteler l'historien, afin de réinterroger la narration en construction de l'histoire de la libération homosexuelle, en suivant, par exemple, le fil tendu par l'Arzem, groupe d'« homos et lesbiennes musulmans, maghrébins et français » qui dénoncent dès 1984 dans les pages de *Homophonies* une « série d'annonces véhiculant une certaine image des Arabes et des Noirs transformés en objets sexuels et symboles phalliques⁴⁹ ».

49. Groupe l'Arzem (l'arc-en-ciel), « Communiqué », *Homophonies*, n° 24, octobre 1984, p. 13.



CHAPITRE 13

QUAND LES LESBIENNES
SE FONT DU CINÉMA
HÉRITAGES FÉMINISTES
ET EXPÉRIMENTATIONS
CINÉMATOGRAPHIQUES
LESBIENNES À LA FIN
DES ANNÉES 1980

Marie Bobichon

Une cinéaste lesbienne se donne le jour à elle-même [...]. Comme il n'y a pas de réalisatrice lesbienne dont je puisse étudier le travail, j'étudierai ma propre [esthétique] et tenterai de combler le vide de l'histoire lesbienne pour les lesbiennes du XXI^e siècle¹.

Notre but est de construire et déconstruire le cinéma lesbien : montrer des films positifs, des visibilitées lesbiennes et déconstruire les mauvaises images, apprendre à avoir un regard critique².

1. Barbara Hammer, *Une esthétique du cinéma lesbien*, 1984, programme du premier festival, Paris, ARCL, 1989, p. 20. Ce texte est une reproduction partielle de celui publié dans le numéro 15 de la revue *Cinémaction* « Cinémas homosexuels » en 1981.

2. Propos recueillis par Catherine Gonnard et Martine Laroche « Initiatives : ciné-club lesbien », *Lesbia*, n° 67, décembre 1988, p. 11.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

En 1987, des membres du groupe lesbien parisien Saphonie – une association fondée en 1985, dont l'objectif est de promouvoir la création et l'expression lesbienne³ – décident de créer un ciné-club lesbien. D'abord appelé ciné-club de Saphonie, il est très vite rebaptisé « Quand les lesbiennes se font du cinéma » (QLFC). Face au succès des séances de projection de films qui rassemblent chaque mois cinquante à soixante spectatrices, le groupe décide d'organiser le premier festival de cinéma lesbien et non mixte en France : le festival Quand les lesbiennes se font du cinéma.

Le ciné-club est organisé de 1987 à 1990 dans différents lieux parisiens. En 1989, se déroule la première édition du festival au cinéma l'Entrepôt (ou Olympic-Entrepôt) dont la réalisatrice féministe Carole Roussopoulos est gestionnaire depuis 1987. Ce cinéma fut dans les années 1970 un espace majeur de diffusion des films de femmes et des films homosexuels masculins⁴. L'investissement de ce lieu inscrit alors le festival dans la continuité de cette histoire du cinéma militant des minorités sexuelles et lui permet une forte visibilité. La dernière édition de QLFC se tient en 1991 : dans leur volonté de maintenir une totale autonomie financière, le festival fonctionne alors à perte et le groupe des créatrices initiales est contraint de se dissoudre. QLFC a donc une histoire de courte durée (1987 à 1992), mais c'est la première initiative culturelle et militante en France qui s'organise spécifiquement autour du « cinéma lesbien ». Ce collectif investit le cinéma dans sa globalité puisqu'il participe également au développement de pratiques de réalisation et de critiques en plus de la distribution et de la diffusion d'une filmographie lesbienne et féministe lors du ciné-club, puis du festival. Ce dernier, qui accueille 3 000 spectatrices pour sa deuxième édition en 1990, devient un lieu majeur de rencontres où s'exprime et se construit le sens d'une appartenance lesbienne collective. Entre 1987 et 1992, plus de deux cent vingt projections de films lesbiens et féministes, issus de quinze pays différents, sont organisées par QLFC, faisant

3. Statuts de l'association Saphonie, Boîte « Saphonie », ARCL, Paris.

4. Roméo Isarte, *Silence ! On parle. Projections, ciné-clubs et festivals militants : montrer les films de femmes et les cinémas homosexuels (1968-1986)*, mémoire de master 2, l'université Lumière Lyon 2, 2017.

de ce lieu un espace de circulation et de convergence d'une culture cinématographique lesbienne transnationale.

Le contexte d'apparition de QLFC est double : d'un côté, les mouvements homosexuels masculins assistent depuis la légalisation de l'homosexualité en 1981 à une commercialisation de leurs luttes : l'apparition du « gay-business » ou « ghetto marchand⁵ » comme les militants le nomment. Parallèlement, les luttes féministes bénéficient depuis l'élection de François Mitterrand de nouvelles subventions publiques et d'une légitimité politique qui entraînent une professionnalisation d'une partie du mouvement⁶. Dans le cadre du cinéma, certaines vidéastes féministes dont les pratiques cinématographiques participaient dans les années 1970 à l'existence d'une contre-culture féministe (par leur totale autonomie financière et institutionnelle), se professionnalisent elles aussi à partir des années 1980⁷ et l'expression « films de femmes » (plutôt que films féministes) se développe⁸.

Certaines franges des mouvements féministes s'opposent cependant à ces phénomènes et cherchent à maintenir l'esprit de contre-culture hérité des années 1970. Dix ans plus tard, ces franges radicales sont alors majoritairement représentées par les mouvements lesbiens. Ce sont en effet les lieux de contre-culture féministe qui ont été les « terreaux d'une nouvelle culture lesbienne⁹ » à partir de la fin des années 1970. L'appropriation du cinéma par le mouvement lesbien en ce milieu des années 1980 vient cependant répondre à une revendication nouvelle : il permet aux lesbiennes de se rendre

5. Mathias Quéré, « *Et que vivent nos amours!* », *Une histoire du Comité d'urgence antirépression homosexuelle de 1979 à 1986*, mémoire de master 2 en histoire, université Toulouse – Jean Jaurès, 2017, p. 168.

6. Bibia Pavard, Michelle Zancarini-Fournel et Florence Rochefort, *Ne nous libérez pas, on s'en charge*, *op. cit.*

7. Hélène Fleckinger, *Cinéma et vidéo saisis par le féminisme (France, 1968-1981)*, thèse en études cinématographiques et audiovisuelles, université Paris 3 Sorbonne nouvelle, 2011.

8. Bibia Pavard, Michelle Zancarini-Fournel et Florence Rochefort, *Ne nous libérez pas, on s'en charge*, *op. cit.*

9. Camille Masclat, Lucie Bargel et Blewenn Lechaux, « Les féministes à la conquête de l'espace », in Bérout Sophie, Fillieule Olivier, Masclat Camille, Sommier Isabelle et collectif Sombrero (dir.), *op. cit.*, p. 700.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

visibles, tandis que « l'unanimisme fusionnel¹⁰ » du MLF avait fait d'elles les « lesbian ghosts » (fantômes lesbiennes) des années mouvements¹¹.

L'investissement du cinéma par QLFC en 1987 répond ainsi à deux nécessités : réinscrire le mouvement lesbien dans une radicalité héritée des contre-cultures féministes qui s'opposerait à la commercialisation et à l'institutionnalisation des luttes ; visibiliser un mouvement lesbien qui s'affirme et s'autonomise. Comment alors allier héritage féministe et présent des luttes lesbiennes ? Comment construire un cinéma lesbien qui visibilise tout en restant marginal ?

L'étude empirique¹² de ce moment d'histoire où lesbianisme, féminisme et cinéma se croisent, nous permettra d'observer deux processus : les conflits et alliances entre mouvements féministes et lesbiens qui se (re) configurent autour du cinéma dans un contexte d'institutionnalisation des luttes féministes d'une part, l'affirmation de pratiques et d'usages cinématographiques lesbiennes répondant à cette reconfiguration politique d'autre part.

10. Christine Bard, « Le lesbianisme comme construction politique », chap. cit., p. 114.

11. Ilana Eloit, *Lesbian trouble: feminism, heterosexuality and the French nation (1970-1981)*, op. cit.

12. Ce chapitre se base sur une recherche réalisée pour mon mémoire de recherche à l'EHESS en 2021, complétée par de nouvelles recherches au cours de l'année 2022. Il s'appuie principalement sur un travail d'archives consultées dans les fonds suivants : des archives privées des membres de QLFC, les archives, recherches, cultures lesbiennes (ARCL), le fonds Catherine Gonnard de la bibliothèque Marguerite Durand (BMD) et le fonds de mémoires des sexualités à Marseille. Les revues lesbiennes (*Lesbia* et *Les Lesbianaires*) ont pu être consultées à la Bibliothèque nationale de France (BNF) et à la BMD. Ces archives sont complétées par cinq entretiens menés avec quatre membres de QLFC en 2021. Trois d'entre elles faisaient partie du « noyau dur » de QLFC, tandis qu'une autre considère avoir participé au festival sans faire partie de l'organisation principale.

DE CRÉTEIL À QLFC : ÉMERGENCE
D'UNE CRITIQUE LESBIENNE DU CINÉMA FÉMINISTE

« T'as vu LE film ¹³? » :

l'absence de représentation lesbienne
dans le festival de cinéma féministe de Créteil

Dans les années 1970, des féministes du Mouvement de libération des femmes (MLF) s'emparent de la caméra et développent ce qu'Hélène Fleckinger appelle « le cinéma d'intervention féministe », qui – sur le modèle du « cinéma d'intervention politique » de mai 1968 – fait entrer le cinéma dans le répertoire d'action militant des féministes ; la caméra devenant un moyen d'intervenir, d'agir sur le patriarcat¹⁴. Le mouvement homosexuel masculin s'approprie également le cinéma comme outil militant à cette période¹⁵, notamment à partir de 1974¹⁶. Cependant, le lesbianisme est quasi absent de ces cinémas militants des années 1970. En effet, de nombreuses lesbiennes participent aux groupes de vidéos féministes dans les années 1970, sans pour autant revendiquer leur orientation sexuelle ou aborder ce sujet dans leurs réalisations¹⁷. Il faut attendre 1977-1978 et l'essor du mouvement lesbien au sein du mouvement féministe pour voir apparaître des vidéos « lesbiennes », c'est-à-dire dont le sujet principal est le lesbianisme et qui sont réalisées en majorité par des militantes lesbiennes. Les premières connues à ce jour sont deux bandes vidéo de 1977 : « Charades » de Catherine Lahourcade (désormais perdue) et « Manifestation

13. Catherine Gonnard, « Alors LE film lesbien ? », *Lesbia*, n° 61, mai 1988, p 26-27.

14. Hélène Fleckinger, *Cinéma et vidéo saisis par le féminisme (France, 1968-1981)*, *op. cit.*

15. Roméo Isarte, *Silence! On parle...*, *op. cit.*; Olivier Jablonski, « De l'ouverture du ghetto à la dépolitisation. Les festivals de films gais et lesbiens en France en question », *Revue h*, n° 5/6, 1997.

16. Hélène Fleckinger, « Nous sommes un fléau social : Cinéma, vidéo et luttes homosexuelles », in James Day (dir.), *Queer Sexualities in French and Francophone Literature and Film*, *French Literature Series*, vol. 34, 2007, p. 145-161.

17. Hélène Fleckinger, *Cinéma et vidéo saisis par le féminisme (France, 1968-1981)*, *op. cit.*

contre la répression de l'homosexualité» que cette dernière réalise avec Dominique Poggi dans un groupe du nom de «Lézard du péril mauve», très certainement en référence au groupe lesbien états-unien «Lavender Menace». En 1983, est organisée «La nuit du cinéma lesbien» lors de l'université d'été homosexuelle à Marseille, première occurrence du «cinéma lesbien» lors d'un événement militant en France. L'émergence d'un cinéma spécifiquement *lesbien* français apparaît ainsi au moment de la progressive autonomisation des mouvements lesbiens au sein des mouvements féministes en France.

En 1974, en plein MLF, est fondé Musidora, premier festival de films liant féminisme et cinéma dont l'objectif est de diffuser et de valoriser des films de réalisatrices. Dans l'esprit des contre-cultures féministes des années 1970, ce festival revendique un principe de non-mixité entre femmes et une distance vis-à-vis des institutions culturelles, en refusant par exemple d'être intégré au festival de Cannes. Suite à sa disparition en 1978, un second festival de «films de femmes» est créé en 1979, d'abord installé à Sceaux puis à Créteil en 1983. Les organisatrices cherchent à construire un événement pérenne, quitte à renoncer à certains principes des années 1970 tels que la non-mixité et l'autonomie financière et institutionnelle. L'objectif est atteint puisque le festival de films de femmes de Créteil (qui existe toujours en 2023) se développe considérablement, plus que son prédécesseur Musidora, et atteint les 35 000 entrées en 1988. Dans ce contexte de la seconde moitié des années 1980, le festival de Créteil est alors l'un des lieux phares du cinéma féministe en France¹⁸.

C'est aussi dans ce festival qu'émergent des critiques lesbiennes du cinéma hétérosexuel, notamment par les futures membres du groupe QLFC. Dans une interview pour le magazine *Lesbia* en décembre 1988, les membres de QLFC expliquent les deux aspects qui ont motivé la création d'un nouveau festival: «On a eu l'idée de la création du ciné-club au moment du festival de Créteil, en mars 1987 [...]. On se sentait frustrées de ce que devenait le festival par rapport aux lesbiennes. On s'est rendu compte que c'était frustrant aussi

18. Camille Masclat, Lucie Bargel et Bleuwenn Lechaux «Les féministes à la conquête de l'espace», *op. cit.*, p. 679-710.

Créteil, parce qu'on voulait faire des débats non mixtes. On avait envie de parler des films entre nous¹⁹. » Cette première frustration « par rapport aux lesbiennes » est due au fait que le festival est un espace majeur de la sociabilité lesbienne depuis sa création, ces dernières remplissant les rangs des spectatrices, tandis que la programmation du festival reste en majorité faite par et pour des femmes hétérosexuelles. Entre 1983 et 1988, différents articles publiés dans *Lesbia* réclament davantage de films lesbiens dans la programmation du festival. Dans un article publié en 1988 et intitulé « Alors LE film lesbien ? », la militante lesbienne Catherine Gonnard écrit :

Le festival de Créteil est le lieu de rencontre des lesbiennes, toutes différentes. Lieu où on retrouve une ancienne amante, lieu où on vend sa revue militante. On se retrouve et on pose la question cruciale qui traîne tout au long du festival : "T'as vu LE film ?" (dans les années fastes, les films). Il s'agit du film lesbien bien sûr. L'essentiel, dès la lecture du programme, est de découvrir entre les mots, à l'aide des photos... le film où l'on parlera d'amour lesbien, de lesbiennes ou à la rigueur d'homosexuels... Ce film-là sera souligné sur la grille horaire, il faut absolument le voir : le jugement des spectatrices sera décisif. Celui qui porte tous les espoirs²⁰.

En plus d'être quasiment absents, les films représentant des lesbiennes ne sont pas présentés comme tels dans la programmation, forçant les spectatrices lesbiennes à décoder le programme du festival féministe pour les trouver. Des tensions émergent alors entre spectatrices lesbiennes et hétérosexuelles : « "Ce n'est pas un festival de lesbiennes !" s'exclame alors une hétéro qui sans doute va parler d'intolérance. Cette communion lesbienne, ce n'est pas dit, encore moins écrit et certainement pas crié car cela n'était pas le but recherché par les organisatrices du festival²¹ », poursuit Catherine Gonnard. Les organisatrices, quant à elles,

19. Catherine Gonnard et Martine Laroche, « Initiatives : ciné-club Lesbien », *Lesbia*, n° 67, décembre 1988, p. 11.

20. Catherine Gonnard, « Alors LE film lesbien ? », *Lesbia*, n° 61, mai 1988, p 26-27.

21. *Idem*.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

accusent les lesbiennes de provoquer des « débordements lors des débats²² ». Ces tensions au sein d'un événement féministe s'inscrivent dans l'histoire complexe des relations entre mouvements lesbiens et féministes depuis les années 1970. Tout comme au sein du MLF, les lesbiennes sont invisibilisées au nom du féminisme puis accusées de « déborder » lorsqu'elles rendent visibles leur présence et leurs revendications²³. Pour QLFC, s'emparer du cinéma devient alors un outil de lutte contre cette invisibilisation.

QLFC : un festival de contre-culture lesbienne

QLFC naît de deux autres critiques envers le festival de Créteil. Premièrement, sa commercialisation et l'abandon du principe de non-mixité. Dans *Lesbia*, ce dernier est en effet accusé d'entrer dans le « star-system²⁴ » en invitant des grandes figures du cinéma, ce qui lui ferait « perdre son âme²⁵ ». Dès sa création puis tout au long de son existence, on trouve des écrits qui montrent que le refus du « commercial » est primordial pour QLFC, comme en témoigne cet encart dans le programme du ciné-club de 1990 : « Nous lesbiennes du ciné-club rappelons à toutes [...] qu'il n'est pas question pour nous de devenir "commerciales"²⁶. » Les militantes de QLFC opposent un cinéma jugé « commercial » à celui considéré comme autonome, indépendant et ancré dans la contre-culture tel que revendiqué par le cinéma d'intervention féministe dans les années 1970. Le « commercial » représente à la fois une potentielle dépendance vis-à-vis d'institutions publiques, le fait de réaliser des films dans un système de production lucratif et/ou de réaliser des films de manière professionnelle. Tandis que se développe un « féminisme subventionné »²⁷ depuis 1981, QLFC refuse toute subvention

22. Catherine Gonnard, « Dix ans de Festival », *Lesbia*, n° 61, mai 1988, p. 25.

23. Ilana Eloït, *Lesbian Trouble: Feminism, Heterosexuality and the French Nation (1970-1981)*, *op. cit.*

24. Catherine Gonnard, « Dix ans de Festival », art. cit.

25. *Idem.*

26. Programme séance du 11 mars 1990, classeur « ciné-club lesbien », ARCL, Paris.

27. Bibia Pavard, Michelle Zancarini-Fournel et Florence Rochefort, *Ne nous libérez pas, on s'en charge*, *op. cit.*, p. 359.

publique et s'autofinance durant quatre ans sur la base d'appels à dons auprès des spectatrices.

Deuxièmement, les tensions entre lesbiennes et hétérosexuelles au sein du festival de Créteil portent sur l'abandon complet du principe de non-mixité par le festival, les organisatrices allant même jusqu'à inciter les hommes à venir : «Le comble: le public masculin "faisant défaut", le festival a décidé d'offrir une place gratuite à toute personne accompagnée d'un homme [...]! L'année prochaine, proposez à votre Lolita de porter la cravate. Vous y gagnerez une entrée²⁸.» La volonté d'un festival non mixte est l'un des moteurs de création de QLFC. Dans une interview pour *Lesbia* en 1990, le groupe déclare : «Nous sommes le seul festival lesbien non mixte au monde. Et nous en sommes fières car c'est une grande force 29.» Ce principe de non-mixité est caractéristique des mouvements féministes des années 1970 : «Durant les années 1980, la non-mixité devient [...] le moyen pratique et symbolique d'inscrire les combats dans la continuité et de maintenir une identité collective féministe dans une période de reflux et de mise en veille des mobilisations féministes³⁰.» La pratique de la non-mixité par QLFC à la fin des années 1980 agit alors comme une réactivation de cet héritage féministe des années-mouvements.

L'émergence de QLFC au sein du festival de Créteil révèle la circulation des pratiques et idées entre les mouvements féministes et lesbiens des années 1970 à 1990 et relativise ainsi l'idée d'un « creux de la vague » féministe qui aurait marqué les années 1980. Cependant, le cinéma vient combler une revendication propre aux mouvements lesbiens : rendre visibles les lesbiennes.

CONSTRUIRE ET DÉCONSTRUIRE LE CINÉMA LESBIEN

Les années 1970 puis 1980 voient l'éclosion de nombreux festivals et de maisons de distribution féministes et

28. Programme séance du 11 mars 1990, *op. cit.*

29. « Gros plan sur un bilan », *Lesbia*, n° 84, 1990, p. 30-31.

30. Alban Jacquemart et Camille Masclet, « Mixités et non-mixités dans les mouvements féministes des années 1968 en France », art. cit., p. 247

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

homosexuels mixtes ou masculins (aucun-e n'est lesbien-ne) qui forment un réseau permettant la circulation de films entre notamment les États-Unis, la France, la République fédérale d'Allemagne, l'Angleterre et le Québec. QLFC s'appuie sur ce réseau préexistant afin de constituer sa programmation, qui permet en retour de diffuser des films étrangers en France. Le festival QLFC de 1990 est, par exemple, constitué de seulement 20 % de films français, tandis que 31 % sont originaires de RFA, 15 % des États-Unis et 11 % du Québec³¹. Cette programmation internationale constitue le socle d'une *filmographie transnationale lesbienne*. Seuls deux critères de sélection sont retenus : tout film doit avoir été réalisé par une femme (lesbienne, hétérosexuelle ou bisexuelle) et s'inscrire dans un cinéma lesbien, sans que ce dernier ne soit réellement défini. La diversité de la programmation au sein de laquelle se côtoient fictions à gros budget, documentaires vidéos autoproduits, films expérimentaux et même diaporamas-performance reflète la façon dont ce « cinéma lesbien » se construit à travers différentes pratiques cinématographiques, tantôt combinées, tantôt opposées, mais s'inscrivant toujours dans une revendication politique des mouvements lesbiens des années 1980.

Lutter contre l'invisibilisation par la fiction

Parmi cette programmation, certains films sont présentés comme des « films narratifs ». Il faut entendre ici des fictions qui proposent une histoire donnant à voir des personnages lesbiens ou des relations lesbiennes. Ces films répondent à cette urgence exprimée par les spectatrices lesbiennes lors du festival de Créteil : montrer des représentations lesbiennes dans un contexte où elles sont quasi inexistantes dans les médias dominants. Ces films racontent surtout des histoires d'amour, parfois à gros budget, tel que le fameux *Desert Hearts* de Donna Deitch de 1985, parfois réalisées dans un cadre plus indépendant, comme *Because the Dawn* de Amy Goldstein (décrit comme une « comédie musicale

31. Les principaux distributeurs sont alors Bildweschel basé à Hamburg, Circles à Londres, Vidéo-elles à Montréal, Women Make Movies à New York, Cinémien à Amsterdam.

vampirique lesbienne à New York³²») qui connaît néanmoins une certaine reconnaissance au Festival du film de Toronto en 1988, avant d'être projeté par QLFC en 1990. Y figurent également des films de fiction désormais quasi oubliés comme le *Zartlichkeiten* (Tendresses) de la cinéaste allemande Maria Lang, qui met en scène des amours lesbiennes dans le Berlin de 1985.

Ces films font débat puisqu'ils s'inscrivent (à différents degrés) dans un système de production « commercial » auquel QLFC s'oppose. Mais, pour certaines membres, ils sont nécessaires à la programmation car ils permettent une représentation concrète des relations lesbiennes dont la circulation, quelle qu'en soit la forme, reste la principale priorité :

Je pense avoir besoin de voir des images montrant des échanges au niveau du corps et du sexe, entre lesbiennes ; cela me pèse beaucoup d'être sans arrêt envahie par toutes les scènes d'amour hétéros que la télé et le cinéma présentent [...]. Il devient urgent que le cinéma narratif nous raconte, nous dévoile et aide à dépasser nos peurs, nos différences ; nous existons sans jamais être nommées³³, écrit Nicole Genoux, une des membres de QLFC.

Projeter des fictions lesbiennes, même hollywoodiennes, est un moyen politique pour lutter contre l'hétéronormativité et les conséquences du manque de représentation lesbienne dans les constructions identitaires personnelles et collectives : « Cette confrontation visuelle nous est vitale afin de nous rendre plus fortes dans nos identités et plus déterminées³⁴. »

32. Programme du 2^e festival, Paris, ARCL, 1990.

33. Nicole Genoux, « Les lesbiennes et le cinéma narratif », programme du 1^{er} festival, Paris, ARCL, 1989, p. 24.

34. *Idem*.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

Contre-culture cinématographique et regard lesbien sur le monde

Pour d'autres membres au contraire, on ne peut construire un cinéma lesbien avec les outils du cinéma hétéropatriarcal dominant. Certaines militantes lesbiennes des années 1980, comme Claudie Lesselier – qui participe à QLFC –, considèrent en effet que : « le lesbianisme est une contre-culture, une subversion, un regard critique sur le monde³⁵ ». Ce regard est au cœur de la démarche de QLFC qui entend, en plus de visibiliser positivement les lesbiennes, « déconstruire les mauvaises images, apprendre à avoir un regard critique »³⁶. Ce *regard lesbien* intrinsèquement subversif, parce qu'il regarde la norme hétérosexuelle depuis ses marges, devient un outil pour construire le cinéma lesbien comme la contre-culture d'un système audiovisuel hétéropatriarcal.

Le cinéma expérimental devient l'outil privilégié de ce *regard* et occupe une place prépondérante dans la programmation du festival comme dans les réflexions théoriques de ses participantes. Ce cinéma, qui a pour caractéristique de proposer une expérimentation formelle et de n'être ni narratif ni documentaire, fait écho au lesbianisme car ils partagent tous deux cette position marginale – pour l'un vis-à-vis de la norme hétérosexuelle et pour l'autre vis-à-vis du cinéma commercial. Dans le programme du premier festival, Barbara W. écrit :

Le cinéma expérimental [...] rejoint le lesbianisme par d'autres biais que celui du représentatif : la marginalité, par rapport au cinéma narratif. Marginalité par la remise en question qu'il en fait, tant au niveau de la forme, que du fond (filmique et économique) [...]. À la fois donc une remise en question de l'art dominant et la recherche d'une création autre.³⁷

35. Claudie Lesselier, « Quelques notes sur le mouvement lesbien en France aujourd'hui », Paris, ARCL, 1989, p. 16.

36. Propos recueillis par Catherine Gonnard et Martine Laroche « Initiatives : ciné-club lesbien », *Lesbia*, n° 67, décembre 1988, p. 11.

37. Barbara W., « Lesbianisme/cinéma/cinéma expérimental », programme du 1^{er} festival, *op. cit.*

À l'assaut de la culture et des médias

Pour lutter contre la *pensée straight*³⁸, il faut, comme Monique Wittig le propose en littérature, inventer une nouvelle langue qui lui échappe. Pour le cinéma, cette langue se dessine avec des films expérimentaux en 16 mm ou super 8. Ces supports offrent des possibilités d'expérimentation financièrement accessibles. Les pratiques de réécriture artistique comme le «*found footage*» (la récupération de pellicules existantes et leur réemploi dans une création nouvelle) ou la peinture sur pellicule sont particulièrement utilisées par les cinéastes expérimentales lesbiennes et féministes. Ces détournements permettent en effet une réappropriation du médium cinématographique par le travail direct de la pellicule. Ils permettent également de détourner le cinéma hétérosexuel pour raconter ce qui ne l'a pas été: Cecilia Barriga crée, par exemple, une histoire d'amour fictive entre Greta Garbo et Marlene Dietrich en réutilisant des séquences de films hollywoodiens dans *Meeting of Two Queens* (1991). Sur le même principe, est réalisée en 1988 la seule production collective de QLFC, *Coup de foudre collectif* – dans laquelle les personnages masculins d'un vieux western sont transformés en femmes et couples lesbiens grâce à de la peinture sur pellicule. «Réalisé sans caméra, chutes de pellicules récupérées, détournement d'images hétéros. Nous nous sommes retrouvées, [...] pour gratter, colorier, dessiner, rajouter, masquer, effacer l'image existante»³⁹, écrivent les membres de QLFC pour présenter ce film lors du festival du film gay de New York. Les thèmes de prédilection de ces courts métrages expérimentaux programmés au festival sont la sexualité, le désir et l'amour entre femmes, l'inceste et la psychiatrie. C'est le cas des films de plusieurs participantes de QLFC comme les cinéastes Marcelle Thirache ou Hedy Laure Wolman qui réalise *Grain de folie. Ou petit répertoire du discours psychanalytique et médical sur le lesbianisme* en 1984, un film de 80 min réalisé en super 8, mettant en confrontation «la réalité et le discours» avec «des images de lesbiennes heureuses sur une voix off de médecin⁴⁰» puis *Hautes tensions, chutes de film* en 1989, cette fois sur «la

38. Monique Wittig, *La Pensée straight*, Paris, Amsterdam, 2007.

39. Programme du 1^{er} festival, *op. cit.*, p. 6.

40. *Ibid.*, p. 9.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

collaboration de la classe des hommes et des femmes⁴¹ » également à l'aide de pellicules pré-existantes. Toutes ces pratiques de détournements et réappropriations cinématographiques lesbiennes disparaissent néanmoins en partie avec la hausse du prix et la rareté des pellicules Super 8 dans les années 1990, ces dernières n'étant pas transposables sur les bandes des cassettes vidéo et encore moins dans des réalisations numériques. De ces pratiques filmiques demeure une filmographie lesbienne expérimentale, transnationale, créative et radicale, à retrouver et redécouvrir.

La vidéo documentaire : filmer pour ne pas oublier

La programmation de QFLC présente aussi de nombreuses vidéos documentaires, tournées sur bande magnétique et non sur pellicule comme les films 16 mm ou super 8. Cette pratique audiovisuelle s'inscrit dans une tradition plus large de la vidéo analogique militante depuis mai 1968, ce support transportable permettant la captation d'événements collectifs et militants par des amateurs ainsi que leur diffusion directe (pas besoin de développement photochimique contrairement à la pellicule)⁴². Le mouvement lesbien s'empare de la vidéo dès la fin des années 1970 dans un contexte technique qui a beaucoup évolué en l'espace de dix ans : le format VHS est introduit en 1978 en France et le VHS-C, un format compact insérable dans un caméscope en 1982. Contrairement au Portapak (première caméra vidéo) de Carole Roussopoulos, la bande magnétique n'est plus en bobine libre mais déjà montée sur des cassettes vidéo qu'on peut directement insérer dans un magnétoscope après l'avoir enregistrée, pour pouvoir la regarder. En 1986, sont commercialisées en France les premières bandes vidéo 8 mm, le format vidéo-8, qui évolue en hi-8 en 1989. Ce format est encore plus léger, pratique et transportable que le format ½ pouce de la VHS puisque les cassettes sont

41. *Idem.*

42. Anne-Marie Duguet, *Vidéo, la mémoire au poing*, Paris, Hachette, 1981 ; Sébastien Layerle, *Le Cinéma à l'épreuve de l'événement : mémoires croisées de quelques pratiques militantes en mai 1968*, thèse en recherches cinématographiques et audiovisuelles, université Paris 3, 2005 ; Hélène Fleckinger, *Cinéma et vidéo saisis par le féminisme (France, 1968-1981)*, *op cit.*

aussi petites que les cassettes audios d'un walkman. Ces évolutions techniques influencent les pratiques et usages de la vidéo du mouvement lesbien au milieu des années 1980, car elles permettent une transportabilité du matériel audiovisuel et une réalisation encore plus accessible pour les militantes que celles dont disposaient les vidéastes des années 1970.

Dans le cas de QLFC, l'utilisation de la vidéo répond à un usage spécifique au mouvement lesbien : constituer une mémoire lesbienne. Dans la lignée du *radical archiving*, une pratique lesbienne initiée aux États-Unis et qui prend forme en France à partir de 1981-1982, une partie du mouvement lesbien revendique en effet la constitution et la conservation d'archives autonomes comme action politique⁴³. Les archives et recherches cultures lesbiennes (ARCL) qui s'inscrivent dans cette mouvance sont créées en 1983 à Paris par Claudie Lesselier, et deviendront alors l'un des lieux de rencontre du groupe. Invitant à prendre la caméra pour produire des films d'histoire et des mémoires filmiques, Claudie Lesselier explique dans le programme du festival de 1989 :

Le problème de la mémoire et de l'histoire doit être vu comme une de nos priorités. C'est-à-dire qu'il faut que nous considérons toutes que notre expérience et nos luttes ont une valeur et un sens, que chacune peut contribuer à trouver et à garder des traces, et que nous soyons conscientes du danger que représentent la répression et l'occultation⁴⁴.

Elle réalise elle-même deux vidéos documentaires sur des figures lesbiennes « oubliées » (*Instants de vie, portraits d'Hélène Azenor*, en 1987 et *Pour mémoire, portrait de Rolande Aurivel* en 1988) et cite comme inspiration les réalisatrices Andrea Weiss et Greta Schiller dont les films documentaires sont projetés au festival. En France, ces vidéos sont en majorité réalisées par des participantes ou proches de QLFC, comme Barbara Wolman, qui réalise plusieurs bandes dont *Un morceau de mouvement lesbien* (1986) avec Florence

43. Mathilde Petit, « Produire des archives lesbiennes : transmissions communautaires et connexions temporelles », *GLAD!*, n° 11, 2021.

44. Claudie Lesselier, « Recherche historique et cinéma », programme du 1^{er} festival, *op. cit.*, p. 22-23.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

Faderlezzi sur la rencontre inter-projets lesbiens qui réunit 6 groupes lesbiens parisiens en 1986. En 1989 Wolman écrit sur l'importance militante de la vidéo dans la brochure du festival:

Il y a cette peur de l'oubli

Il y a ces lesbiennes sans Histoire... ?

Oublier ce qu'on a vécu et oublier ce que les autres ont vécu: deux oublis différents mais deux oublis.

Oublier pour être les premières, les uniques...

Oublier parce qu'on ne sait pas comment se souvenir.

Il y a l'oubli des lesbiennes et les lesbiennes qui oublient.

Il y a l'oubli et puis...

Il y a des films que l'on fait JUSTE pour ne pas oublier, juste comme un nœud. un mouchoir, un marque-page... des fois on fait des films JUSTE pour ça... j'ai fait certains films JUSTE pour ça... pour ne pas oublier et pouvoir ensuite faire d'autres films...

C'est certain, il faudrait que ces vidéos qui sont là JUSTE pour ça se demandent pourquoi on oublie et comment garder... ? au lieu de se demander pourquoi elles sont là! Filmer les lesbiennes pour ne pas oublier... ne pas oublier pour continuer... vidéo militante JUSTE pour continuer...⁴⁵

La pratique et la diffusion de vidéos documentaires permettent, tout comme les films de fiction, de lutter contre l'invisibilisation lesbienne cette fois-ci dans l'Histoire. Ces bandes vidéo permettent de redécouvrir aujourd'hui ces « traces⁴⁶ » du mouvement laissées « afin que d'autres lesbiennes (actuelles et futures) puissent confronter leurs vécus⁴⁷ ».

45. Barbara Wolman, « Vidéo militante, vie... des eaux militantes », programme du 1^{er} festival, *op. cit.*

46. Nicole Genoux, « Les lesbiennes et le cinéma narratif », programme du 1^{er} festival, *op. cit.*, p. 24.

47. *Idem.*

À l'assaut de la culture et des médias

En 1992, QLFC ne survit pas à son refus absolu de la commercialisation et de l'institutionnalisation de son festival. En 1991, Carole Roussopoulos refuse que le troisième festival s'organise au sein de son cinéma l'Entrepôt, le forçant à se tenir entre deux lieux moins visibles à Paris : la salle de l'AGECA⁴⁸ pour la vidéo et le cinéma Republic pour les projections de films. Le festival fonctionnant à perte depuis le début, cette troisième édition fragilise encore plus le groupe qui se voit contraint de laisser une nouvelle équipe de militantes reprendre l'organisation. Nicole Genoux et Michèle Larrouy (deux des créatrices de QLFC) tentent en 1992 de convaincre Carole Roussopoulos de relouer l'Entrepôt mais une autre lettre de refus reçue en mars entérine la dissolution du groupe originel⁴⁹. La nouvelle équipe ne pouvant conserver le nom, elle crée une nouvelle association nommée Cineffable⁵⁰.

Rappelant l'expérience toute aussi brève et radicale du festival de films féministes Musidora de 1974 à 1978, QLFC représente ainsi une tentative de retour aux contre-cultures cinématographiques des luttes féministes des années 1970, démontrant la porosité et les aller-retour entre mouvements féministes et lesbiens au cours de l'histoire. Néanmoins ce sont bien des usages *lesbiens* du cinéma qui s'y affirment. Leur diversité (promotion de fictions, réalisation de films expérimentaux, production d'archives) démontre la complexité et la richesse des mouvements lesbiens et féministes des années 1980 comme de celle *des* cinémas lesbiens qui se construisent alors.

48. *Association pour la gestion d'un centre d'animation sociale et culturelle*, sis rue de Charonne dans le 11^e arrondissement.

49. Compte rendu de la réunion du 25 mars 1992, cahier Festival, Paris, ARCL.

50. *Idem*.



CHAPITRE 14

MAISON DES FEMMES,
MAISON DES LESBIENNES ?
USAGES LESBIENS
DE LIEUX FÉMINISTES,
1975-1985

Marie Cabadi

Marseille, deuxième moitié des années 1970. Sortant d'une rupture et se sentant « la seule lesbienne au monde », Patricia G. se lance dans le militantisme. Elle se tourne vers les groupes femmes issus du moment contestataire des années 68, mais le premier qu'elle fréquente ne la satisfait pas.

J'ai cherché un groupe femmes plus politique : je suis allée directement à la Maison des Femmes qui était dans ce quartier naissant du cours Julien. Et effectivement, là, j'ai rencontré ce que je cherchais : d'autres lesbiennes... et de l'intelligence, de l'analyse politique¹...

1. Patricia G., *Mémoire lesbienne militante Marseille-Aix-Avignon-Forcalquier*, 2014, <http://dykiri.free.fr/patriciag.html>.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

L'histoire lesbienne des lieux féministes créés dans les années 1970 et 1980 fait partie de celle, plus large, des liens entre mouvements lesbiens et féministes. L'historiographie a montré leur force, tout en soulignant les « résistances féministes » à la constitution d'un sujet politique lesbien². Des travaux récusant la focale parisienne de nombreux récits ont souligné la diversité des formes localisées d'émergence de groupes lesbiens autonomes au tournant des années 1980³, et donc l'importance de la prise en compte de « l'ancrage spatial et territorial des pratiques contestataires⁴ ».

L'ouverture de « centres » et de « maisons » des femmes fait partie de ces pratiques de la « deuxième vague » féministe : en France, les premiers projets utilisant, de manière interchangeable, les noms centres et maisons des femmes émergent en 1972 et se multiplient dans la deuxième moitié de la décennie et au début des années 1980⁵. Les composantes radicales et autonomes du mouvement des femmes investissent initialement ce mode d'organisation. Elles ouvrent des locaux féministes, non mixtes, pour accueillir les groupes de femmes et leurs réunions, encourager les sociabilités entre femmes et offrir un point d'entrée vers le mouvement. Les premiers lieux fonctionnent grâce aux contributions des militantes, avant d'accéder parfois à des

2. Claudie Lesselier, « Les regroupements de lesbiennes dans le mouvement féministe parisien : position et problèmes, 1970-1982 », in Groupe d'études féministes de l'université Paris 7 (dir.), *Crises de la société, féminisme et changement*, Paris, Éditions Tierce, 1991, p. 87-103 ; Christine Bard, « Le lesbianisme comme construction politique », in Éliane Gubin et al (dir.), *Le Siècle des féminismes, op. cit.*, p. 200 ; Michèle Larrouy, « Féminisme/Lesbianisme : refus d'une visibilité politique », in Natacha Chetcuti et Claire Michard (dir.), *Lesbianisme et féminisme. Histoires politiques*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 67-82 ; Ilana Eloit, « Quand les lesbiennes étaient "séparatistes". Non-mixité lesbienne et résistances féministes (1970-1980) », art. cit.

3. Justine Zeller, « Réflexion sur les liens entre féminisme et "lesbianisme" : la Maison des femmes de Toulouse », art. cit. ; Camille Morin-Delaurière, « Étude comparée de Rennes et de Paris : une autre histoire des relations entre les mouvements féministe et lesbien en France (1970-1980) », art. cit.

4. Camille Masclét, *Sociologie des féministes des années 1970 : analyse localisée, incidences biographiques et transmission familiale d'un engagement pour la cause des femmes en France*, thèse en sociologie et en science politique, université Paris 8, 2017, p. 53.

5. Lucie Bargel, Bleuween Lechaul et Camille Masclét, « Les féministes à la conquête de l'espace », chap. cit., p. 690.

soutiens publics municipaux, voire nationaux, au début des années 1980. Au même moment, et parfois justement dans ces lieux-là, des groupes de lesbiennes se constituent au sein du mouvement féministe dans plusieurs villes françaises, ravivant une réflexion sur le lesbianisme et ses liens au féminisme qui avait été lancée, puis marginalisée, à Paris autour des Gouines Rouges vers 1971-1973⁶.

Les maisons des femmes n'étaient pas seulement des lieux fréquentés par des lesbiennes : elles ont aussi été des lieux de traduction d'expériences individuelles de l'homosexualité en significations partagées et en actions portées par des collectifs faisant du lesbianisme une identité collective et politique. Si certaines lesbiennes fréquentent ces maisons des femmes sans se mobiliser autour de leur sexualité, ce chapitre propose plutôt d'explorer l'histoire de collectifs lesbiens en interrogeant leurs lieux de réunion féministes. Pourquoi certaines lesbiennes choisissent-elles de se réunir dans des maisons des femmes, quel sens donnent-elles à cette domiciliation et quelles sont les conséquences de ces investissements lesbiens sur la vie et le fonctionnement de ces lieux féministes ? Ce chapitre propose d'explorer les stratégies spatiales lesbiennes saisissables depuis les maisons des femmes entre 1975 et 1985 – période la plus dense en rencontres entre groupes lesbiens et maisons des femmes. Ce choix d'adresse peut être fait par défaut, lorsqu'un nouveau collectif lesbien s'installe dans le local que ses membres fréquentaient déjà en tant que féministes, mais il permet aussi de saisir des positionnements politiques vis-à-vis du féminisme, du mouvement lesbien et gay mixte, et d'autres manières de penser le lesbianisme. Le chapitre rattache ensuite la dépendance de ces usages lesbiens à la configuration spatiale de ces lieux féministes, configuration que ces usages transforment, dans les agencements internes des maisons des femmes comme dans leur inscription dans des réseaux lesbiens nationaux et transnationaux. Nous observerons comment les frictions entre celles qui s'organisent autour du lesbianisme et celles qui se définissent comme féministes sont exprimées et expliquées par l'organisation

6. Claudie Lesselier, « Les regroupements de lesbiennes dans le mouvement féministe parisien : position et problèmes, 1970-1982 », art. cit.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

spatiale des maisons des femmes, pour finalement discuter la centralité des sociabilités lesbiennes dans ces lieux.

LES SENS DE LA DOMICILIATION FÉMINISTE

À la fin des années 1970, le journal lesbien *Quand les femmes s'aiment...* (QLFSA), lancé par le groupe de lesbiennes du Centre des femmes de Lyon, recense les groupes lesbiens constitués en France et dans quelques pays proches : entre un tiers et la moitié des adresses identifiées sont celles de centres et maisons des femmes⁷. Parfois, écrire à une des maisons des femmes recensées ne sert qu'à prendre contact avec un groupe de lesbiennes qui se réunit ailleurs. Dans d'autres cas, comme à Lyon, à Paris ou à Grenoble, des collectifs de lesbiennes se rassemblent périodiquement au sein d'une maison des femmes et participent pleinement à leur animation : quel sens donnent-ils donc à cette localisation ?

Un choix par défaut

Les trajectoires de collectifs lesbiens rencontrent d'abord des maisons des femmes parce que les projets de politisation d'une sexualité et d'ancrage du féminisme dans un contexte local intéressent les mêmes sphères militantes. Cette concomitance s'observe chez les féministes parisiennes qui, à partir de 1972, fondent régulièrement des centres et maisons des femmes, avec plus ou moins de succès. Un des lieux les plus ambitieux est le GLIFE (Groupe de liaison et d'information femmes enfants), un centre des femmes ouvert fin 1974 dans le 1^{er} arrondissement de Paris. Les Féministes révolutionnaires s'y réunissent le mercredi, et c'est vraisemblablement entre ces murs que Monique Wittig leur présente, à l'hiver 1974, son projet de Front lesbien et qu'est confrontée à leur refus de s'organiser autour du lesbianisme. Cela n'empêche pas le Front lesbien de continuer à utiliser le GLIFE, qui en accueille les assemblées générales les lundis soir de la fin de l'année 1975, et qui est donc à la fois lieu de confrontation et

7. À Caen, Grenoble, Lyon, Paris, Toulouse, Tours, Valence, Bruxelles, Copenhague et Genève, « Carnet d'adresses », *QLFSA*, n° 2, novembre 1978, p. 3 ; « Carnet d'adresses », *QLFSA*, n° 3-4, mars 1979, p. 19 ; « Adresses », *QLFSA*, n° 5, mai 1979, p. 3.

de cohabitation entre des groupes évoluant dans les mêmes mondes militants⁸.

Après la disparition du GLIFE en 1976, la capitale connaît plusieurs projets de maisons des femmes. Le 28 février 1977, le groupe femmes du 15^e arrondissement lance ainsi « une occupation symbolique d'une nuit pour élargir le débat » sur la nécessité d'obtenir « un lieu autonome où poser nos problèmes de femmes⁹ ». Installées, entre 17 heures et minuit, dans un centre d'information municipale, les occupantes sont rejointes par d'autres groupes femmes, par une liste électorale d'extrême gauche alors en campagne pour les municipales et par le Groupe de libération homosexuelle-politique et quotidien. Deux commissions sont mises en place : l'une, assez peu fréquentée, réfléchit au projet de maison des femmes dans le 15^e, tandis que la deuxième explore les possibilités de convergence entre mouvement des femmes et mouvement homosexuel, une « alliance objective¹⁰ » qui intéresse largement les occupant-es.

Un an plus tard, le groupe femmes du 15^e occupe plus durablement une autre maison, où une commission « sexualité » se tient le vendredi. Une contributrice de *Quand les femmes s'aiment...* y a trouvé un lieu de partage et de réflexion sur l'« oppression spécifique » des lesbiennes :

Nous sommes arrivées un soir rue Pécelet, la maison squattée, pleine de courants d'air malgré les cartons, pleine de rats malgré notre présence. [...] J'ai pu enfin trouver un certain équilibre avec des filles qui avaient

8. *Femmes informations*, n° 6, septembre 1975, p. 5 ; *L'Information des femmes*, n° 2, 16 décembre 1975, p. 1. Ilana Eloit analyse ce rejet du projet par les Féministes révolutionnaires dans *Lesbian Trouble : Feminism, Heterosexuality and the French Nation (1970-1981)*, op. cit., p. 168-185 et Ilana Eloit, « Trouble dans le féminisme », 20 & 21. *Revue d'histoire*, n° 148, 2020, p. 135-136.

9. « Le groupe femmes du xv^e depuis un an », tract, octobre 1977, p. 2, dossier Groupes femmes, boîte Tracts féministes 70/80 classés, archives, recherches, cultures lesbiennes (ARCL). Également « Municipales : et les femmes ? », *La Revue d'en face*, n° 1, mai 1977, p. 53.

10. Sébastien Chauvin, « Les aventures d'une "alliance objective". Quelques moments de la relation entre mouvements homosexuels et mouvements féministes au xx^e siècle », art.cit. Sur les tendances du GLH parisien, dont Politique et Quotidien, voir Mathias Quéré, « *Quand nos désirs font désordres* ». Une histoire du mouvement homosexuel français de 1974 à 1986, op. cit., p. 149-173.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

les mêmes difficultés dans une société faite par et pour les hétérosexuel·les).

J'ai ressenti enfin l'honnêteté de reconnaître notre oppression spécifique, ce qui n'est pas encore la démarche de nombreuses lesbiennes, qui elles-mêmes nient cette oppression [...]. Malgré tout, le vendredi devenait une sorte de fête, le seul moment de la semaine où nous nous sentions, mon amie et moi, enfin authentiques¹¹.

Cette militante semble décrire la commission sur la sexualité du 15^e arrondissement, à moins qu'il ne s'agisse des réunions du vendredi du Groupe de lesbiennes de Paris-Centre, qui passe « [d] e [la fac de] Jussieu au local du MLAC, à la rue Saint-Sabin, pour aboutir enfin à l'ex-maison des femmes du 13^e¹² ». La rue Saint-Sabin, dans le 11^e arrondissement, accueillait entre 1977 et 1979 une maison des femmes créée par un collectif rassemblant notamment des animatrices du GLIFE et des lesbiennes des groupes de libération homosexuels (GLH) mixtes. Une « permanence » lesbienne y avait pris ses quartiers¹³. Le Groupe de lesbiennes de Paris-Centre la quitte en novembre 1978, pour une autre maison des femmes de quartier, celle du 13^e arrondissement. Pourtant, cette localisation n'est pas revendiquée : elle est plutôt mise en cause par une participante pour expliquer les difficultés du groupe à fidéliser celles qui passent aux réunions.

Et puis ce local dont on rêve et qu'on ne trouve pas ; Jussieu, Dutôt, puis le MLAC, la rue Saint-Sabin, puis la maison des femmes du 13^e. Mais rien vraiment à nous ; un centre de vie lesbienne, un endroit où nous voir en dehors des réunions, une approche différente, des femmes qui ne sont pas dans le groupe mais qui veulent venir nous dire bonjour¹⁴.

11. Bergamotte, « Nous sommes arrivées un soir... », *QLFSA*, n° 3-4, mars 1979, p. 8. Cette commission sexualité est signalée au service d'information féministe Les Répondeuses le 5 mars 1978, Carnet 1, fonds Les Répondeuses, bibliothèque Marguerite Durand (BMD).

12. Nelly Melo, « Histoire partielle et partielle du groupe lesbiennes de Paris », *Masques*, n° 9-10, été 1981, p. 120.

13. Annonce, 12 février 1979, Carnet 5, fonds Les Répondeuses, BMD.

14. Nelly, « Lesbiennes, on est là : sortons de l'anonymat ! », *QLFSA*, n° 3-4, mars 1979, p. 8.

L'insatisfaction exprimée envers l'installation dans une maison des femmes traduit spatialement les « positions critiques envers les normes hétérocentrées du mouvement féministe » qui caractérisent ce groupe selon Ilana Eloit¹⁵, des critiques qui sont pourtant formulées depuis ce lieu féministe. Celui-ci n'est qu'un « lieu de débrouille¹⁶ », choisi faute de mieux.

Une adresse politique

D'autres collectifs lesbiens revendiquent leur appartenance à une maison des femmes et lui donnent un sens politique explicite. La trajectoire du groupe de lesbiennes du Centre des femmes de Lyon est ainsi indissociable du lieu où il se réunit. Le groupe est issu du projet qu'ont certaines féministes lyonnaises d'ouvrir un deuxième Centre des femmes, après une première expérience qui n'avait duré qu'un an. Lors d'une des réunions de préfiguration du nouveau centre, une participante lance l'idée de former un groupe de lesbiennes. Celui-ci se réunit à partir de février 1976, d'abord au domicile de ses participantes, et se rapproche du GLH lyonnais. Courant 1977 toutefois, le groupe choisit « de se réunir au Centre des femmes : parce que être lesbienne c'est avant tout être femme et que la plupart d'entre nous participent à la vie du Centre d'une manière active¹⁷ ». Se réunir dans ce lieu et participer à son fonctionnement ne relève pas que d'un choix de commodité, mais bien d'un ancrage politique qui, dans ce tract en tout cas, donne la priorité à la catégorie « femme », au sein de laquelle le lesbianisme occupe une position spécifique.

15. Ilana Eloit, *Lesbian Trouble*, *op. cit.*, p. 214. Les traductions sont de l'auteurice.

16. Katrina Navickas parle de « *spaces of making do* », dont les mouvements contestataires s'accommodent avant d'avoir les moyens de se doter de leurs propres lieux, *Protest and the Politics of Space and Place, 1789-1848*, Manchester University Press, 2015, p. 189.

17. Tract, juin 1977, cité dans CLEF, *Chronique d'une passion. Le Mouvement de libération des femmes à Lyon*, Paris, L'Harmattan, 1989, p. 112. Cet historique du groupe lyonnais provient du livre du CLEF (p. 106-140), et de Camille Masclet, « Debout, mères et ménagères ! Les mobilisations féministes lyonnaises », in Collectif de la Grande Côte, *Lyon en luttés dans les années 68*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2018, p. 121-122.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

Il s'agit d'un positionnement en creux face au GLH mixte, et d'une stratégie explicite pour amener au féminisme celles qui rejoignent le groupe à la recherche de sociabilité lesbienne. L'ancrage dans le Centre caractérise donc ce groupe de lesbiennes qui, encore actif lorsque le Centre ferme en 1980, ne lui survit pas.

Dans la décennie 1980, le Mouvement d'information et d'expression des lesbiennes (MIEL) parisien porte un discours similaire :

Ce groupe a choisi de se réunir à la Maison des femmes [de Paris] parce que nous sommes lesbiennes féministes. Nous nous sommes définies comme telles dès le début, à la création du MIEL en août 1981, au moment où se créait la Maison des femmes. Et à ce moment-là il n'y avait que des groupes de lesbiennes radicales en rupture avec le féminisme. Or nous, nous nous considérons comme lesbiennes féministes, c'est-à-dire que nous pensons que nous subissons une double oppression. Une oppression en tant que femmes, parce que la société nous voit d'abord comme des femmes, et une oppression en tant que lesbiennes spécifique¹⁸.

Cette fois, la revendication d'une telle domiciliation au nom du lesbianisme féministe vise à se démarquer du lesbianisme radical, qui se pense en résistance à l'hétérosexualité comprise comme un régime politique, et qui émerge dans un « moment conflictuel¹⁹ » sur le rôle politique à donner au lesbianisme, autour de 1980. Choisir de rejoindre la Maison des femmes de Paris dont certaines des fondatrices sont parties prenantes du conflit et opposées à la position lesbienne radicale, est un geste d'autant plus partisan pour le MIEL : il s'agit de faire primer le féminisme, ou en tout cas la lutte en son sein.

18. Corinne, in Michèle Laugier et collectif *Démons et Merveilles, Paris, une maison et des femmes*, vidéo U-matic, 1986. La séquence a été numérisée par le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir, <https://base.centre-simone-de-beauvoir.com/diaz-paris-une-maison-et-des-femmes-510-69-0-1.html>

19. Maira Abreu, « Questions féministes, lesbianisme et hétérosexualité. Les racines du conflit », in Isabelle Clair et Elsa Dorlin (dir.), *Photo de famille. Penser des vies intellectuelles d'un point de vue féministe*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2022, p. 291.

Quitter les maisons des femmes ?

Dans une démarche inverse à celle du MIEL, certaines lesbiennes choisissent de quitter les maisons des femmes pour construire un mouvement lesbien autonome. À Amiens, Odile Debloos avait participé à fonder, fin 1978, une maison des femmes installée dans une maison partagée avec, entre autres, le GLH. Lorsque je la rencontre à l'automne 2021 elle m'explique son départ de ce lieu, qui disparaît vers 1980, en faisant référence aux conflits entre lesbiennes radicales et féministes, et à son choix de s'investir dans des associations lesbiennes. Elle décrit la fin de la Maison des femmes comme « une scission, un peu, entre les féministes et les lesbiennes ». Ces répercussions des controverses du moment 1980 sur la trajectoire amiénoise d'autonomisation du lesbianisme ne l'empêchent pas de préciser que « même si, par exemple, la Maison des femmes ça n'a pas été très long, c'était une marche, un marche-pied » vers son engagement lesbien. Celui-ci s'est concrétisé hors de la Maison des femmes, mais en préservant certains liens, militants et amicaux, avec d'anciennes membres du lieu²⁰.

Photographe, Odile Debloos documente les mobilisations lesbiennes du début des années 1980, comme une banderole représentant une vingtaine de maisons colorées au-dessus du slogan « Créons nos espaces lesbiennes²¹ ». Ce mot d'ordre du groupe des lesbiennes de Jussieu créé en 1979 est au cœur des revendications lesbiennes radicales. D'après Claudie Lesselier, fondatrice des archives lesbiennes de Paris, dans le lesbianisme radical « l'idée force était la notion d'espaces, de résistance, idée tout à fait positive : matérialiser dans des lieux notre subversion, notre vision politique et pas seulement construire des organisations ou des groupes politiques²² ». Plusieurs groupes lesbiens radicaux parisiens portent un projet de local lesbien, sorte de « maison des lesbiennes » : appelé Orange Mauve (1982), puis Centre lesbien d'échanges (1983), il ne semble pas réussir à

20. Entretien avec Odile Debloos, Amiens, 5 novembre 2021.

21. Les ARCL ont diffusé cette image, datée du 8 mars 1981, sur leurs réseaux sociaux, archives lesbiennes, *Instagram*, 8 novembre 2021, <https://www.instagram.com/p/CWAlMnAGQs>.

22. Claudie Lesselier, « Un itinéraire aux archives lesbiennes », *Paris Féministe*, n° 138, septembre 1992, p. 24.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

durer. Cette difficulté à pérenniser un lieu explique peut-être pourquoi lorsque, courant 1983, des lesbiennes féministes de la Maison des femmes de Paris et des lesbiennes radicales se rapprochent au sein d'un Groupe d'action lesbien, ce collectif éphémère se réunit à la Maison des femmes, qui reste un des lieux les plus durablement accessibles aux réunions lesbiennes²³.

À Marseille un autre lieu lesbien navigue entre continuité et rupture avec une maison des femmes. Prenant le nom de Douce-Amère, il est porté par un groupe de lesbiennes créé fin 1981 et d'abord installé à la Maison des femmes de Marseille, rue Benoît Malon. Dès décembre, le groupe déménage à proximité pour rejoindre le lieu associatif gay la Boulangerie. Une fondatrice du groupe explique ce déménagement par le « désintéressement de l [a] part [des féministes] pour le groupe lesbiennes (alors que paradoxalement les femmes de la Maison des femmes sont toutes lesbiennes!) ». Le groupe souhaite « affirmer [son] lesbianisme, sans renier [sa] revendication féministe », et surtout « créer un lieu de lesbiennes (sans pour autant renier les pédés) »²⁴. Après avoir animé des permanences lesbiennes à la Boulangerie, le groupe choisit, en 1983, de reprendre le local de la Maison des femmes, qui ferme faute de forces militantes. Le collectif comprend une « seule lesbienne radicale [...] connue et reconnue²⁵ », suggérant que la faiblesse relative du lesbianisme radical hors de Paris²⁶ encourage celles proches de ce courant à rejoindre des groupes de lesbiennes coalisées autour du projet commun d'ouverture de lieux autonomes.

23. « Histoire du mouvement lesbien... depuis 1971 », *L'Agendienne*, Paris, voix off, 1983, ARCL; Dolores, « D'abord elles inaugurent... », *Chroniques aiguës et graves*, n° 2, avril 1983, p. 1-3; « Lesbia-Info », *Lesbia*, n° 8-9, juillet-août 1983, p. 39.

24. « Marseille: des lesbiennes chez les pédés », *Homophonies*, n° 26, décembre 1982, p. 18. On peut suivre les adresses successives du collectif dans la section « Calendrier » d'*Homophonies* et dans le témoignage de Patricia G., *Mémoire lesbienne militante*, art. cit.

25. Claude, « U.E.H. Lesbos 83 », *Chroniques aiguës et graves*, n° 2, avril 1983, p. 8.

26. Camille Morin-Delaurière, « Étude comparée de Rennes et de Paris », art. cit., p. 97; Camille Masclat, Lydie Porée et Lucie Bargel, « "Le privé est politique." Des sexualités, conjugalités et maternités féministes? », in Sophie Bérout, Camille Masclat, Olivier Fillieule et Isabelle Sommier (dir.), *Changer le monde, changer sa vie*, op. cit., p. 889.

Cette reprise lesbienne d'un local féministe tient aussi de la double dynamique de désengagement militant féministe et d'essor du mouvement lesbien au début des années 1980 qui se traduit par le départ d'une partie des féministes hétérosexuelles des maisons des femmes, laissant une place relativement plus importante aux lesbiennes. Les groupes de lesbiennes jouent donc un rôle particulier dans ce que Verta Taylor appelle la mise en veille des mouvements féministes, sans que cette activité lesbienne ne dure toujours suffisamment pour permettre à ces « structures dormantes » d'être remobilisées lors des renouveaux militants des années 1990-2000²⁷. Plusieurs maisons des femmes désormais largement animées par des lesbiennes continuent à utiliser l'étiquette « femmes ». C'est le cas à la Maison des femmes de Grenoble après 1981, ou encore à Toulouse de manière précoce : alors qu'aucun groupe autonome de lesbiennes n'émerge dans la ville avant les années 1980, la Maison des femmes (1976-1982) est un lieu où les relations entre femmes sont largement discutées. Ce ne sont pas les lesbiennes mais les hétérosexuelles qui s'y rassemblent pour former un groupe spécifique en 1977, avant que les membres des « hétérosexuelles momentanément satisfaites de leur sort » ne quittent progressivement la maison²⁸.

Faut-il décrire ces maisons des femmes comme des lieux lesbiens ? Certes, elles ne sont pas exclusivement réservées aux lesbiennes. Cela dit, même des lesbiennes du Front des lesbiennes radicales de Paris (1981-1982), lorsqu'elles projettent l'ouverture d'un « espace lesbien », l'imaginent « organisé par les lesbiennes radicales et ouvert à toutes les femmes (lesbiennes, homosexuelles, ainsi qu'aux autres femmes qui veulent s'informer et s'interroger)²⁹ ». Certes, ces lieux gardent la dénomination maison des femmes, même

27. Lucie Bargel, Bleuween Lechaux et Camille Masclat, « Les féministes à la conquête de l'espace », art. cit, p. 699-700 ; Verta Taylor, « La continuité des mouvements sociaux. La mise en veille du mouvement des femmes », in Olivier Fillieule (dir.), *Le Désengagement militant*, Paris, Belin, 2005, p. 229-250.

28. Camille Masclat, « Sociologie des féministes des années 1970 », *op. cit*, p. 281-282 ; Justine Zeller, « Réflexion sur les liens entre féminisme et "lesbianisme" : la Maison des femmes de Toulouse », art. cit.

29. Des lesbiennes du Front des lesbiennes radicales (Paris), « Espace lesbien », tract, s.d., *Elles Cheminèrent*, <http://caminare.free.fr/documents/T198Xlieulesbien.pdf>

lorsqu'ils sont avant tout fréquentés par des lesbiennes. L'enjeu est discuté lors de rencontres lesbiennes : selon deux « lesbiennes radicales du MLF » en 1980, « [à] Toulouse (où une maison des femmes existe depuis 4 ans), à Lyon, à Aix, etc. s'il existe des lieux de femmes c'est parce que des lesbiennes y investissent leur énergie ! Et pourtant, jusqu'à présent, ces lieux se présentaient comme des "lieux de femmes" et non des "lieux lesbiens"³⁰ ». Cette dénomination signale la priorité donnée à la catégorie « femmes », point d'appui principal de la mobilisation collective espérée, mais c'est peut-être aussi une stratégie d'euphémisation protectrice. La plupart des lieux gays et lesbiens des années 1980 avec une existence administrative, voire une devanture donnant sur la rue et donc une certaine visibilité, choisissent des noms n'explicitant pas leur rattachement aux mouvements homosexuels, à l'instar de la Douce-Amère³¹. Refuser de se décrire comme un lieu lesbien n'empêche d'ailleurs pas d'être identifiée comme faisant partie de ce mouvement lesbien en construction : ainsi la Maison des femmes de Toulouse, qui n'emploie pas ce qualificatif, apparaît dans les carnets d'adresses lesbiennes de *Quand les femmes s'aiment...*, puis dans les guides de la France lesbienne du milieu des années 1980 du mensuel *Lesbia*. Quand elle évoque l'Hydromel, la cafétéria que le MIEL installe le vendredi et le samedi soir dans la Maison des femmes de Paris, la journaliste de *Lesbia* précise même : « Exclusivement lesbien. (NDR: tant pis pour les trois hétéros qui s'y fourvoient une fois l'an. J'en ai marre d'écrire fâmes, fâmes, fâmes, toutes des gouines...)³² ». Lorsqu'on est d'abord fréquenté par des lesbiennes, se décrire comme un « lieu de femmes » n'empêche pas d'être perçu comme un lieu lesbien. Autour de 1980, certaines maisons des femmes françaises ont une « potentialité lesbienne³³ », explicitée dans

30. Claude et Nicole, « Lesbianisme et féminisme : pratique de vie à la rencontre d'été de Marcevol (juillet 1980) », *Paroles de lesbiennes féministes*, n° 1, novembre 1980, p. 11.

31. Dan Callwood, « Re-Evaluating the French Gay Liberation Moment 1968-1983 », thèse en histoire, University of London, 2017, p. 112.

32. « Guide 84 », *Lesbia*, n° 19, juillet-août 1983, p. 17. À son ouverture, l'Hydromel était présenté comme un « lieu lesbien » par Françoise Renaud et Jacqueline Clerc, « Un nouveau lieu lesbien à Paris », *Homophonies*, n° 37, novembre 1983, p. 17.

33. Rox Samer, *Lesbian Potentiality and Feminist Media in the 1970s*, Durham, Duke University Press, 2022.

certaines arènes et tue dans d'autres, et qui peut s'exprimer différemment selon le moment de la journée ou de la semaine, voire différer selon la pièce du lieu considérée.

DANS LA MAISON : CE QUE LES LESBIENNES FONT AUX LIEUX FÉMINISTES

Des lieux en réseau

D'après Massimo Prearo, la séquence 1975-1985 est celle de la construction de la notion de « mouvement homosexuel » cherchant à donner « une dimension politique unitaire et symboliquement structurante » à une multiplicité de groupes géographiquement dispersés. Une des conséquences de ce choix politique est l'émergence d'une « dynamique de territorialisation de l'homosexualité »³⁴, articulant structuration nationale et ancrages locaux. Il s'agit ici de montrer que les usages lesbiens des centres et maisons des femmes participent pleinement de cette dynamique, au-delà d'une simple « inscri[ption] dans la même temporalité³⁵ » de stratégies de territorialisation parallèles qui seraient d'un côté féministes et de l'autre lesbiennes et gays.

Les groupes de lesbiennes opérant depuis des maisons des femmes ont participé à ce processus de structuration et de coordination, faisant entrer leurs lieux féministes dans des réseaux lesbiens multiscalaires. Si une première rencontre lesbienne nationale avait eu lieu en mai 1977 dans le Loiret, le Centre des femmes de Lyon accueille en novembre 1978 la première rencontre nationale de groupes de lesbiennes (et non, précise bien un compte rendu, d'individus) : il s'agit de créer du lien entre des collectifs. Pendant un week-end, ces lesbiennes « pren[nent] possession des lieux qui allaient être les [leurs] pendant ce week-end » : elles y mangent, y

34. Massimo Prearo, *Le Moment politique de l'homosexualité*, op. cit., p. 153, 178.

35. Lucie Bargel et Olivier Fillieule, « Les féministes de la deuxième vague à Marseille », in Olivier Fillieule et Isabelle Sommier (dir.), *Marseille années 68*, Paris, Presses de Sciences Po, 2018, p. 491.

discutent, y dorment même, et en font un lieu momentanément consacré aux lesbiennes³⁶.

Autour de 1980, les grandes rencontres se multiplient : certaines se font avec les hommes, comme à l'Université d'été homosexuelle, organisée à Marseille depuis 1979 et proposant ateliers, conférences, moments de sociabilités et, en 1983, une discussion sur les rapports entre maisons des femmes et groupes lesbiens ; d'autres prennent la forme de camps d'été lesbiens³⁷. À l'été 1981, après avoir fréquenté l'UEH et le camp d'été de L'Euzière (Gard), des lesbiennes fondent le MIEL, dont l'une des premières actions est l'organisation d'une nouvelle coordination nationale lesbienne, d'abord prévue à Angers, puis en banlieue parisienne. Au dernier moment, le centre réservé refuse de garantir la non-mixité du week-end, et la coordination doit se rabattre sur la Maison des femmes de Paris, des « locaux trop exigus et mal adaptés à ce genre de manifestation³⁸ », mais où la non-mixité est la norme. Accueillant, d'après les organisatrices, cent cinquante lesbiennes venues d'une quinzaine de villes de France, cette coordination comprend des lesbiennes issues de groupes mixtes et exclut les lesbiennes radicales³⁹. Deux autres coordinations suivent : l'une est prise en charge par le groupe de lesbiennes de la Maison des femmes de Grenoble (29 au 31 mai 1982), et la dernière par celui de la Maison des femmes de Nantes (30 octobre-1^{er} novembre 1982). À Grenoble, si la Maison des femmes sert de base organisationnelle, la coordination se déroule en contexte rural, évoquant les camps de vacances lesbiens. À Nantes, malgré des projets de rencontre au bord de la mer, la réunion se tient finalement dans la

36. Sylvie, Suzette, « Et le week-end des groupes Lesbiennes commença », *QLFSA*, n° 3-4, mars 1979, p. 12.

37. Groupe Lesbiennes de Marseille, « U.E.H. Lesbos 83 », Dossier Divers lesbien, boîte A I, fonds Catherine Gonnard, BMD ; Ilana Eloït, « Quand les lesbiennes étaient "séparatistes" », art. cit.

38. Françoise Renaud, « Coordination nationale lesbienne », *Homophonies*, n° 18, avril 1982, p. 14.

39. Françoise Renaud, « Avant-goût du MIEL », *Homophonies*, n° 14, décembre 1981, p. 22 ; MIEL, Lettre d'invitation à la coordination, 15 décembre 1981, boîte années 1970-1980, fonds Aline, ARCL ; « week-end du 20 et 21 février 82 à Paris », notes manuscrites, boîte années 1970-1980, fonds Aline, ARCL.

Maison des femmes⁴⁰. Les groupes installés dans des maisons des femmes ont donc joué un rôle central dans ce moment assez bref au cours duquel un mouvement lesbien non radical tente de se doter de structures nationales. Disposant de locaux stables, ils ont pu se sentir à même d'organiser un événement de cette ampleur, contribuant à forger, pour ces groupes, « un rapport au lieu extraverti, qui inclut une conscience de ses liens avec le reste du monde », pour reprendre la formule de la géographe féministe Doreen Massey⁴¹.

La Maison des femmes de Paris est également inscrite par le MIEL dans des réseaux transnationaux. Au printemps 1983, elle accueille la cinquième conférence de l'*International Lesbian Information Service* (ILIS), un réseau principalement ouest-européen issu de l'autonomisation progressive des lesbiennes de l'*International Gay Association*. À nouveau, l'accueil par la Maison des femmes a été un choix par défaut, faute de lieux disponibles le week-end pascal. « Ma première impression de la Maison des femmes de Paris a été sa taille miniature », explique une membre du secrétariat d'ILIS⁴². Cela encourage les participantes à sortir de la Maison, et à reconfigurer, le temps d'un week-end, l'espace public du quartier :

Les rues de Paris aux abords de la Maison des femmes en étaient presque transformées, le Palais de la femme de l'Armée du Salut où nous prenions le repas tous les midis étant détourné en Palais de la gouine⁴³.

Si cette rencontre participe à associer la Maison des femmes de Paris au lesbianisme à l'échelle ouest-européenne, voire à transformer temporairement ses abords directs, la rencontre n'a attiré aucun groupe français non parisien, soulignant la fragilité des liens issus des coordinations nationales lesbiennes. Par ailleurs, la teneur lesbienne de

40. « Calendrier », *Homophonies*, n° 19, mai 1982, p. 27 ; Groupe de lesbiennes de la Maison des femmes de Nantes, lettre, 12 octobre 1982, 10 AF 59, CAF ; Marie-Noëlle, « Autosatisfaction - Insatisfaction », *Homophonies*, n° 26, décembre 1982, p. 20-21.

41. Doreen Massey, *Space, Place and Gender*, Cambridge, Polity, 1994, p. 155.

42. Eva, « Paris », *ILIS newsletter*, n° 10, mai 1983, p. 3 ; Françoise Renaud, « "Le Monde" censure les lesbiennes », *Homophonies*, n° 29, mars 1983, p. 5.

43. Françoise, « Tine'tine au pays des gouines », *Espaces*, n° 13, avril 1983, p. 21.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

ces journées est accentuée par «l'absence totale des (15) groupes féministes de la Maison des femmes. L'ILIS a fait vivre la Maison pendant quatre jours, politiquement, intellectuellement et financièrement. Quelles conclusions tirer de ce manque d'intérêt, de soucis d'information et de solidarité?», s'interrogent des membres du MIEL dans un bilan de la rencontre⁴⁴.

« On ne se croisait pas » : « autre mixité »
et rencontres manquées

Plutôt que de retracer l'histoire des tensions liées à l'« autre mixité⁴⁵ » du féminisme, c'est-à-dire aux rapports entre groupes identifiés comme lesbiens et groupes féministes ne mobilisant pas cette catégorie d'identification, il s'agit ici d'interroger la manière dont ces tensions sont traduites spatialement, attribuées à l'organisation interne des maisons des femmes dans lesquelles elles s'ancrent, afin de dévoiler, critiquer ou transformer la place laissée aux lesbiennes dans ces lieux.

En mars 1982, Françoise, une des fondatrices du MIEL, dénonce vivement la tenue un lundi soir, à la Maison des femmes de Paris, d'une assemblée générale de préparation de la Journée internationale des femmes. Il s'agit du créneau de réunion du MIEL, or, « aucune autre salle de la Maison n'est susceptible de contenir un groupe de la taille du MIEL ». Les protestations n'aboutissent pas, et Françoise conclut : « la parole d'un groupe de lesbiennes, le plus important en nombre des groupes présents, n'a aucun poids face aux vieilles traditions d'occultation d'une parole lesbienne, et ce n'est pas la première fois que cela arrive⁴⁶ ». Elle met en évidence l'importance quantitative des membres du MIEL au sein de la Maison des femmes, leur investissement physique des réunions pour essayer de se faire entendre, la concurrence, par manque de place, pour l'utilisation des salles du

44. Barbara, Bronwyn, Christine Doaré, Françoise Renaud, « Vers l'autonomie », *Homophonies*, n° 13, mai 1983, p. 15.

45. CLEF, *Chronique d'une passion*, *op. cit.*, p. 133.

46. Françoise, « Démocratie autoritaire à la Maison des Femmes ou Vous êtes majoritaires? Alors écrasez-vous », *Homophonies*, n° 17, mars 1982, p. 13.

lieu, et un sentiment lesbien de relégation aux marges de l'espace féministe parisien.

Un deuxième épisode conflictuel suit rapidement, inséré dans un moment qui cristallise régulièrement les tensions à la Maison des femmes de Paris : l'élection des permanentes. Mettant des féministes en concurrence, rappelant au collectif de gestion son statut inconfortable d'employeur, et jouant sur les équilibres de pouvoir au sein du lieu, ces épisodes font émerger des différends qui mettent parfois en cause la place des lesbiennes dans le lieu. C'est le cas en mai 1982, lors de l'élection d'une deuxième permanente pour prêter main-forte à celle en poste, élue sans que son lesbianisme ne fasse de remous. Un conflit éclate lorsque des membres du collectif de gestion évoquent leur réticence à élire une deuxième lesbienne. Certaines estiment que deux lesbiennes ne seraient pas « représentatives de ce que doit être la maison des femmes⁴⁷ » : elles particularisent ainsi les lesbiennes et leur refusent l'incarnation de l'ensemble du mouvement féministe. Cet argument repose implicitement sur la valorisation du pluralisme politique à la Maison des femmes de Paris, un principe qui se traduit dans les statuts de l'association par la place unique laissée, au sein du collectif de gestion, à chaque groupe affilié à la Maison des femmes, sans pondération selon le nombre de membres. La deuxième objection à cette élection, qui repose sur l'idée que « certaines femmes hétérosexuelles arrivant à la maison des femmes seraient effrayées de ne trouver que des permanentes lesbiennes », se réfère au travail d'ouverture sur le quartier de la Maison, censée servir de point d'entrée pour des femmes pensées comme spontanément homophobes⁴⁸.

La communication du MIEL dans la presse lesbienne et gay, qui vise à mobiliser les cercles extérieurs à la Maison des femmes, se concentre sur les ressorts lesbophobes de ces réticences⁴⁹. Au sein de la Maison en revanche, le groupe les explique aussi par des dysfonctionnements internes, et par les modalités spatiales et temporelles d'appropriation du lieu par les différents groupes qui le fréquentent. « Les

47. MIEL, Lettre au collectif de gestion, juin 1982, 10 AF 24, CAF.

48. MIEL, Lettre au collectif de gestion, *op. cit.*

49. Françoise Renaud, « Élection homophobe », *Homophonies*, n° 21-22, juillet-août 1982, p. 22.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

groupes semblent exister séparément les uns des autres, sans communication. [...] Se posent les problèmes de manque d'informations, de coordination entre les groupes, et se focalise une méfiance sur le groupe MIEL et les lesbiennes⁵⁰ », écrivent-elles au collectif de gestion, auquel elles proposent une réforme organisationnelle obligeant les groupes à se rencontrer hors de leurs réunions hebdomadaires. La relation parfois tendue entre les groupes féministes et lesbiens devient ainsi explicable et soluble en se référant à l'espace que toutes partagent en théorie mais où, en pratique, chaque collectif a ses propres heures et salles de réunion.

À Lille aussi, les rapports entre lesbiennes et féministes sont parfois exprimés en termes d'existences séparées dans un même lieu. Le groupe femmes de Lille portait vers 1980 un projet de Maison des femmes, et finit par l'installer à l'étage d'une librairie ouverte en 1976. Une association, Du côté des femmes, tient la librairie, et se réunit le mercredi soir, tandis que le projet de Maison des femmes se transforme en une cafétéria animée par les lesbiennes qui publient le journal *Paroles de lesbiennes féministes* (1980-1981)⁵¹. Cette cafétéria fonctionne le samedi après-midi, pour « se faire les lignes de la main, le tarot, parler dessin, faire de petites expos de photos... passer une soirée autour d'un verre, voilà », selon les souvenirs de Marguerite, surtout active à la librairie, au rez-de-chaussée. Interrogée sur sa participation aux activités se déroulant à l'étage, elle répond : « Ah non, de temps en temps on montait mais, non, ça... Non, j'avais pas envie. » Nathalie Rubel, également membre de Du côté des femmes, arrivée en 1986, abonde : « c'était hermétique. Parce que l'espace de cette maison, on entrait et à gauche on entrait chez Du côté des femmes et tout droit on montait à [la cafétéria] Au Lieu d'Elles, et en fait on ne se croisait pas » Dans ces souvenirs rétrospectifs, la distinction entre l'association féministe et le lieu de sociabilité lesbienne se matérialise dans les créneaux d'usage des lieux et dans la répartition de l'espace intérieur de la maison⁵².

50. MIEL, Lettre au collectif de gestion, *op. cit.*

51. Cahier de réunion, 4 et 18 novembre 1981, Du côté des femmes, 208 J 5, archives départementales du Nord ; « Bonjour », *Paroles de lesbiennes féministes*, n° 2, mai 1981, p. 2.

52. Entretien avec Marguerite, Lille, 1^{er} juillet 2021 ; entretien avec Nathalie Rubel, téléphone, 22 septembre 2021.

Toutefois, si le lesbianisme n'est pas central dans les réunions de Du côté des femmes, il n'est pas absent du rez-de-chaussée : se rappelant ses permanences à la librairie le samedi, Marguerite évoque la vente de *Lesbia*, dont l'exposition en vitrine est justement la raison pour laquelle Nathalie Rubel a voulu entrer dans le lieu. Une fois le seuil franchi, cette dernière reste huit ans à Du côté des femmes, avant de partir se consacrer au militantisme lesbien :

Personnellement bizarrement j'allais rarement à la cafète lesbienne. Parce que ce n'était pas politisé, pas féministe, en fait ça m'intéressait pas tellement [...] c'est un lieu de convivialité, [...] à prendre, je préférerais largement être à Du côté des femmes avec les féministes, hétéros ou homos.

La répartition spatiale ne reflète donc pas tant la sexualité des membres de chaque groupe que la nature des activités dans lesquelles elles s'investissent le plus, entre sociabilités, loisirs et activités politiques.

La maison, la « cafète » et les boîtes

L'usage lesbien le plus spécifique des maisons des femmes est peut-être d'en faire un des pôles d'une scène lesbienne composée d'une variété de lieux de sociabilité. Ce processus s'appuie largement sur les cafétérias des maisons des femmes, qui sont, à Lille, Paris ou Nantes au début des années 1980, des lieux de rencontre animés par des groupes de lesbiennes à destination d'un public lesbien. Lorsque la Maison des femmes de Nantes perd son local municipal en 1983, *Lesbia* observe que « les lesbiennes [...] ont perdu ainsi la seule cafétéria sympa qui était pour [elles] un lieu de rencontre animé par des goudous féministes⁵³. » Ces lieux de rencontre récurrents sont d'autant plus centraux que la scène commerciale lesbienne est, dans certaines villes, peu développée : selon le groupe des lesbiennes de la Maison des femmes de Grenoble, « une lesbienne ne se sent

53. Catherine Polet, « Goûts doux 44 », *Lesbia*, n° 10, septembre 1983, p. 22.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

pas concernée par les questions soi-disant communes [aux gays et aux lesbiennes] sur les lieux commerciaux (sauf à Paris [...])⁵⁴».

Plus ponctuellement, les maisons des femmes accueillent aussi des fêtes, qui font partie du répertoire d'action des groupes lesbiens, et qui accompagnent la construction d'un mouvement lesbien national : les soirées des coordinations nationales lesbiennes sont ainsi généralement dédiées à la sociabilité. Bronwyn Winter, qui a été permanente à la Maison des femmes de Paris, se rappelle :

On faisait souvent des fêtes aussi, des fêtes de soutien à la Maison des femmes. Ou le MIEL faisait des fêtes, ou la Maison des femmes faisait des fêtes, mais il y avait beaucoup de lesbiennes qui étaient impliquées dans l'organisation pour des raisons qui sont plus ou moins évidentes⁵⁵.

Organisées ou non par des groupes lesbiens, ces fêtes de femmes font, suggère-t-elle, des maisons des femmes des lieux de drague et de rencontres lesbiennes, tout en constituant une source de revenus non négligeable.

Ces fêtes ont aussi une ambition idéologique, inscrite dans la défiance féministe envers les lieux commerciaux lesbiens perçus comme hétéronormatifs. Cette circonspection transparaît dans la manière dont le « noyau féministe » du groupe de lesbiennes du Centre des femmes de Lyon se distancie de celles qualifiées de « lesbiennes des boîtes »⁵⁶. À une conférence de l'ILIS en 1982, le MIEL, dressant un panorama très sombre des lieux lesbiens parisiens, envisage « la création de groupes de musique de femmes (il n'y en a pour ainsi dire aucun à Paris), pour des concerts/fêtes à la Maison des Femmes et ailleurs, afin que la Maison des Femmes arrête de reproduire l'atmosphère de drague des boîtes de nuit⁵⁷ ». Pour autant, cette volonté féministe affichée de créer un lieu alternatif, où les rapports de séduction s'expriment

54. Groupe lesbien de la Maison des femmes de Grenoble, « Questionnaire : la F.L.A.G. en question », *Lesbia*, n° 10, septembre 1983.

55. Entretien avec Bronwyn Winter, visioconférence, 25 novembre 2021.

56. CLEF, *Chronique d'une passion*, op. cit., p. 116-121.

57. *ILIS Conference report*, Sheffield, 3 au 5 septembre 1982, p. 11, boîte ILIS, ARCL.

différemment, n'empêche pas l'appropriation de ces moments festifs par des lesbiennes qui y voient des événements comparables au reste de ceux qui font la scène lesbienne. Cette continuité des pratiques de sociabilité lesbienne dans et hors des maisons des femmes est soulignée dans une bande dessinée envoyée à *Lesbia* par une lectrice en 1984, dans laquelle Bécassine arrive à Paris pour profiter de la vie nocturne lesbienne. Après un premier épisode marqué par ses échecs successifs, d'abord au Centre du Christ libérateur où elle se joint par mégarde à un groupe de parole de femmes trans, puis dans des lieux lesbiens associatifs ou commerciaux, elle revient pour une fête à la Maison des femmes de Paris. Dans une série de déconvenues, elle trouve le lieu mais n'a pas « le bon look », ne connaît pas les danses, et est assaillie par la fumée de cigarette⁵⁸. Ce point de vue individuel, très critique de la scène parisienne, inscrit les fêtes de la Maison des femmes de Paris dans le monde des sociabilités festives lesbiennes, aux normes duquel ces fêtes n'échappent pas.

Les usages lesbiens des maisons des femmes permettent donc à des groupes lesbiens constitués de s'approprier les lieux, d'en faire des points nodaux de réseaux lesbiens et d'ancrer leur manière de penser collectivement le lesbianisme dans le féminisme. Ils donnent aussi l'occasion à des lesbiennes dont le rapport au féminisme peut être plus distant de profiter de pratiques de sociabilités lesbiennes qui prennent leur essor dans un ensemble de lieux dépassant ceux qui sont militants au sens strict. Les usages collectifs lesbiens des maisons des femmes ne se réduisent pas à ceux de leurs collectifs lesbiens, et ouvrent vers un questionnement plus large sur la place des lieux féministes dans les scènes lesbiennes localisées et les *subcultures* sexuelles qui s'y élaborent. Des lesbiennes fréquentent ces maisons et centres des femmes sans participer activement aux groupes de lesbiennes féministes qui y ont leur quartier : leurs manières de penser et de pratiquer leur lesbianisme, leurs perceptions, si elles existent, des maisons des femmes et de ce qui les différencie du pôle commercial de la scène lesbienne, mériteraient une enquête plus systématique. Cela permettrait de continuer à travailler la manière dont les perceptions

58. « La soirée de Bécassine », *Lesbia*, n° 20, septembre 1984, p. 11-13.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

lesbiennes de ces lieux de femmes les ont informés et transformés, et en ont fait des espaces où les existences lesbiennes ont pu se déployer de manière multiple, non sans frictions, difficultés et déceptions.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

ABREU Maira, « Questions féministes, lesbianisme et hétérosexualité. Les racines du conflit », in CLAIR Isabelle et DORLIN Elsa (dir.), *Photo de famille. Penser des vies intellectuelles d'un point de vue féministe*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2022.

ALBERT Nicole G., *Saphisme et décadence dans Paris fin de siècle*, Paris, La Martinière, 2005.

ALLOULA Malek, *Le Harem colonial. Images d'un sous-érotisme*, Paris, Séguier, 2001.

AMARI Salima, *Lesbiennes de l'immigration. Construction de soi et relations familiales*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2018.

ARTIÈRES Philippe et LAÉ Jean-François, *Lettres perdues : écriture, amour et solitude (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Fayard, 2014.

BARD Christine et CHAPERON Sylvie (dir.), *Dictionnaire des féministes. France XVIII^e-XXI^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 2017.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

- BÉGOT Anne-Cécile, *Médecines parallèles et cancer: une étude sociologique*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- BÉROUD Sophie, FILLIEULE Olivier, MASCLÉ Camille, SOMMIER Isabelle (dir.), *Changer le monde, changer sa vie. Enquête sur les militants et militantes des années 1968 en France*, Arles, Actes Sud, 2018.
- BIET Christian et NEVEUX Olivier (dir.), *Une histoire du spectacle militant (1966-1981)*, Vic-la-Gardiole, L'Entretemps, 2007.
- BILGE Sirma et HILL COLLINS Patricia, *Intersectionnalité: une introduction*, Paris, Amsterdam, 2023.
- BLIDON Marianne, « Jalons pour une géographie des homosexualités », in PINCHEMEL Philippe, ROBIC Marie-Claire, TISSIER Jean-Louis (dir.), *Deux siècles de géographie française. Une anthologie*, Paris, Éditions du CTHS, 2011, p. 514-519.
- BONNET Marie-Jo, *Les relations amoureuses entre les femmes du XVI^e au XX^e siècle. Essai historique*, Paris, Odile Jacob, 1995.
- BONNET Marie-Jo, *Mon MLF*, Paris, Albin Michel, 2018.
- BORRILLO Daniel et LASCOUMES Pierre, *Amours égales? Le Pacs, les homosexuels et la gauche*, Paris, La Découverte, 2002.
- BOUBEKER Ahmed, « La "petite histoire" d'une génération d'expérience. Du mouvement beur aux banlieues de l'islam », in BOUBEKER Ahmed et HAJJAT Abdellali, *Histoire politique des immigrations (post)coloniales: France, 1920-2008*, Paris, Amsterdam, 2008.
- BOURDIEU Pierre, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.
- BOURG Julian, « Boy Trouble: French Pedophilia Discourse of the 1970s. », *From Revolution to Ethics: May 1968 and Contemporary French Thought*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2007.
- BRAHIM Rachida, *La Race tue deux fois: Une histoire des crimes racistes en France (1970-2000)*, Paris, Syllepse, 2021.
- BROCQUA Christophe et FILLIEULE Olivier, « Les mouvements homosexuels », in CRETTEZ Xavier et SOMMIER Isabelle (dir.), *La France rebelle*, Paris, Michalon, 2002, p. 537-556.
- BROQUA Christophe, *Agir pour ne pas mourir! Act up, les homosexuels et le sida*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.
- BUDRY Maryelle et OLLAGNIER Edmée, *Mais qu'est-ce qu'elles voulaient? Histoires de vie du MLF à Genève*, Lausanne, Éditions d'en bas, 1999.

Bibliographie

- BURGNARD Sylvie, *Produire, diffuser et contester les savoirs sur le sexe. Une socio-histoire de la sexualité dans la Genève des années 1970*, Berne, Peter Lang, 2015.
- BUTLER Judith, *Trouble dans le genre : le féminisme et la subversion de l'identité*, Cynthia Kraus (trad.), Paris, La Découverte, 2006.
- BUTLER Judith, *Ces corps qui comptent : de la matérialité et des limites discursives du sexe*, Paris, Amsterdam, 2018.
- CANADÉ-SAUTMAN Francesca, « Invisible Women: Lesbian Working-Class Culture in France, 1880-1930 », in MERRICK Jeffrey et RAGAN JR. Bryan T. (dir.), *Homosexuality in Modern France*, New York et Oxford, Oxford University Press, 1996, p. 177-201.
- CENTRE LYONNAIS D'ÉTUDES FÉMINISTES, *Chronique d'une passion. Le Mouvement de libération des femmes à Lyon*, Paris, L'Harmattan, 1989.
- CHAMBERLAND Line, « Les lesbiennes sont-elles solubles dans le Nous femmes ? », in DESCARRIES Francine et KURTZMAN Lyne (dir.), *Faut-il réfuter le Nous femmes pour être féministe au XXI^e siècle ?*, Actes du colloque organisé par l'Institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM dans le cadre du 76^e Congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas), Québec, 6 mai 2008.
- CHETCUTI Natacha et MICHARD Claire (dir.), *Lesbianisme et féminisme. Histoires politiques*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- CHETCUTI Natacha, *Se dire lesbienne. Vie de couple, sexualité, représentation de soi*, Paris, Payot, 2010.
- CONNELL Raewyn, *Masculinités, enjeux sociaux de l'hégémonie*, Paris, Amsterdam, 2014.
- COORDINATION LESBIENNE EN FRANCE (dir.), *Mouvement des lesbiennes. Lesbiennes en mouvement. Dans le cadre des 40 ans du MLF*, Montreuil, Éditions Prospero/Coordination lesbienne en France, 2010.
- D'HOOGHE Vanessa, « Spéculum, miroir et identités : le self-help gynécologique à Bruxelles dans les années soixante-dix », in D'HOOGHE Vanessa et DE GANCK Julie, *Regards sur le sexe*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 2013, p. 143-156.
- DAVIS Kathy, *The Making of Our Bodies, Ourselves. How Feminism Travels Across Borders*, Durham, Duke University Press, 2007.
- DE FLUVIÀ Y ESCORSA Armand et CANET I MARTÍNEZ Vicent, *El moviment gai a la clandestinitat del franquisme (1970-1975)*, Barcelone, Laertes, 2003 [1978].
- DEBRÉ Constance, *Love me tender*, Paris, Flammarion, 2020.
- DELAGE Pauline, *Violences conjugales. Du combat féministe à la cause publique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2017.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

- DESCOUTURES Virginie, *Les Mères lesbiennes*, Paris, Presses universitaires de France, 2010.
- DREYFUS-ARMAND Geneviève, LE PULOCH Maryvonne et DE BAECQUE Antoine, *Les Années 68: le temps de la contestation*, Bruxelles, Complexe, 2008.
- DUGUET Anne-Marie, *Vidéo, la mémoire au poing*, Paris, Hachette, 1981.
- DUMAS Marie-Hélène, *Kate Millett. Pour une révolution queer et pacifiste*, Montreuil, Libertalia, 2022.
- DUPONT Wannas, HOFMAN Elwin, ROELENDS Jonas, *Verzwegen verlangen: een geschiedenis van homoseksualiteit in België*, Antwerpen, Vrijdag, 2017.
- ERIBON Didier, *Réflexions sur la question gay*, Paris, Fayard, 1999.
- ERIBON Didier (dir.), *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Paris, Larousse, 2003.
- FILLIEULE Olivier, *Pride and Prejudice. How Homosexuals and Lesbians Came Out Politically in the Ligue communiste révolutionnaire (LCR) 1975-1979*, Montréal, ECPR General Conference, 2015.
- FILLIEULE Olivier et SOMMIER Isabelle (dir.), *Marseille années 68*, Paris, Presses de Sciences Po, 2018.
- FLAMANT Françoise, *Women's Lands. Construction d'une utopie. Oregon, USA, 1970-2010*, Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe, 2015.
- FLECKINGER Hélène, « Nous sommes un fléau social: Cinéma, vidéo et luttes homosexuelles », in DAY James (dir.), *Queer Sexualities in French and Francophone Literature and Film*, Amsterdam et New York, Rodopi, 2007, p. 145-161.
- FOERSTER Maxime, *Elle ou lui? Une histoire des transsexuels en France*, Paris, La Musardine, 2012.
- FRONT HOMOSEXUEL D'ACTION RÉVOLUTIONNAIRE (FHAR), *Rapport contre la normalité*, Paris, Champ libre, 1971.
- GARCIA Manon, *On ne naît pas soumise, on le devient*, Paris, Flammarion, 2018.
- GODARD Patricia et PORÉE Lydie, *Les femmes s'en vont en luttes! Histoire et mémoire du féminisme à Rennes (1965-1985)*, Rennes, Éditions Goater, 2014.
- GROSS Martine, « Deux mamans ou deux parents. Évolution de la désignation des liens dans les familles lesboparentales », in LE GALL Didier (dir.), *Identités et genres de vie. Chroniques d'une autre France*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 199-216.
- GUBIN Éliane, JACQUES Catherine, ROCHEFORT Florence, STUDER Brigitte, THÉBAUD Françoise et ZANCARINI-FOURNEL Michelle (dir.),

Bibliographie

- Le Siècle des féminismes*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2004.
- HALL Stuart, «Encoding, decoding» in DURING Simon (dir.), *The Cultural Studies Reader*, London, Routledge, 1999.
- HOCQUENGHEM Guy, *La Dérive homosexuelle*, Paris, Jean-Pierre Delarge, 1977.
- HUARD Geoffroy, *Les gays sous le franquisme: discours, subcultures et revendications à Barcelone, 1939-1977*, Villeurbanne, Éditions Orbis, 2016.
- IDIER Antoine, «Silent Voices: The “Arabs” and Gay Liberation in France», in DAVIS Glyn et GUY Laura (dir.), *Queer Print in Europe*, Londres et New York, Bloomsbury Visual Arts, 2022.
- IDIER Antoine, *Dissidanse rose: fragments de vies homosexuelles à Lyon dans les années 70*, Lyon, Éditions Michel Chomarat, 2012.
- IDIER Antoine, *Les alinéas au placard: l'abrogation du délit d'homosexualité (1977-1982)*, Paris, Cartouche, 2013.
- IDIER Antoine, *Les vies de Guy Hocquenghem. Politique, sexualité, culture*, Paris, Fayard, 2017.
- ILLOUZ Eva, *Consuming the romantic utopia: love and the cultural contradictions of capitalism*, Berkeley, University of California Press, 1997.
- JACKSON Julian, *Arcadie. La vie homosexuelle en France de l'après-guerre à la dépénalisation*, Arlette Sancery (trad.), Paris, Autrement, 2009.
- JOURDAN Clara, *Insieme Contro. Esperienze dei consultori femministi*, Milan, La Salamandra, 1976.
- LABBÉ Dominique, *Syndicats et syndiqués en France depuis 1945*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- LANDRIEUX Sébastien, «La ville “afollée”: les Lillois et les spatialités de la drague homosexuelle (1891-1986)», actes du colloque Peurs urbaines, CEMMC, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2023.
- LAPOVSKY KENNEDY Elizabeth et DAVIS Madeline, *Boots of Leather, Slippers of Gold: The History of a Lesbian Community*, New York, Routledge, 1993.
- LAROCHE Martine et LARROUY Michèle (dir.), *Mouvements de presse des années 1970 à nos jours, luttes féministes et lesbiennes*, Paris, ARCL, 2009.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

- LE GALL Didier, «Familles à beau-parent homosexuel», in GROSS Martine (dir.), *Homoparentalités. État des lieux*, Toulouse, Éditions Érès, 2005.
- LENZ Ilse (dir.), *Die Neue Frauenbewegung in Deutschland: Abschied vom kleinen Unterschied Eine Quellensammlung*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2008.
- LÉPINARD Éléonore et Mazouz Sarah, *Pour l'intersectionnalité*, Paris, Anamosa, 2021.
- LESSELIER Claudie, «Les regroupements de lesbiennes dans le mouvement féministe parisien : position et problèmes, 1970-1982», in Groupe d'études féministes de l'université Paris 7 (dir.), *Crises de la société, féminisme et changement*, Paris, Éditions Tierce, 1991, p. 87-103.
- LE TALEC Jean-Yves, *Folles de France. Repenser l'homosexualité masculine*, Paris, La Découverte, 2008.
- MARTIN Marc, *Les Tasses: toilettes publiques, affaires privées*, Paris, Agua, 2019.
- MARTÍNEZ Ramón, *Lo nuestro sí que es mundial: una introducción a la historia del movimiento LGTB en España*, Barcelone, Egales Editorial, 2017.
- MARX FERREE Myra et YANCEY MARTIN Patricia (dir.), *Feminist Organizations. Harvest of the New Women's Movement*, Philadelphie, Temple University Press, 1995.
- MASCLET Camille, «Debout, mères et ménagères! Les mobilisations féministes lyonnaises», in Collectif de la Grande Côte, *Lyon en luttés dans les années 68*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2018.
- MATHIEU Lilian, *Comment lutter? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Éditions Textuel, 2004.
- MAZOUZ Sarah, *Race*, Paris, Anamosa, 2020.
- MONFERRER TOMÀS Jordi M., *Identidad y cambio social: transformaciones promovidas por el movimiento gay/lesbiano en España*, Barcelone, Egales Editorial, 2010.
- MORGEN Sandra, *Into Our Own Hands. The Women's Health Movement in the United States, 1969-1990*, New Brunswick, Rutgers University Press, 2002.
- MURAT Laure, «Tentative de bilan historiographique des études gay et lesbiennes», in PERREAU Bruno (dir.), *Le choix de l'homosexualité. Recherches inédites sur la question gay et lesbienne*, Paris, EPEL, 2007, p. 239-245.
- NAVICKAS Katrina, *Protest and the Politics of Space and Place, 1789-1848*, Manchester, Manchester University Press, 2015

Bibliographie

- NESTLE Joan, «Flamboyance and fortitude: an introduction», in NESTLE Joan (dir.), *The Persistent Desire: a Fem-Butch Reader*, New-York, Alyson Publications, 1992.
- NEVEUX Olivier, *Théâtres en lutte. Le théâtre militant en France des années 1960 à aujourd'hui*, Paris, La Découverte, 2007.
- NISSIM Rina, *Une sorcière des temps modernes. Le self-help et le mouvement femmes et santé*, Genève, Éditions Mamamélis, 2014.
- OLLITRAULT Sylvie, «Les mobilisations humanitaires. Du global au local, créer un "apolitisme" militant», in ARNAUD Lionel et GUIONNET Christine (dir.), *Les frontières du politique. Enquêtes sur les processus de politisation et de dépolitisation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005.
- PAGE Marion (dir.), *Front des lesbiennes radicales, textes de la rencontre de juin 1982*, auto-édition, 2010 [1981].
- PAVARD Bibia, ROCHEFORT Florence et ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *Ne nous libérez pas, on s'en charge. Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2020.
- PAVARD Bibia, *Si je veux, quand je veux. Contraception et avortement dans la société française (1956-1979)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.
- PICQ Françoise, *Libération des femmes, quarante ans de mouvement*, Brest, Dialogues, 2011.
- PINELL Patrice (dir.), *Une épidémie politique. La lutte contre le sida en France (1981-1996)*, Paris, Presses universitaires de France, 2002.
- PIPON Colette, *Et on tuera tous les affreux: le féminisme au risque de la misandrie (1970-1980)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.
- PREARO Massimo, *Le Moment politique de l'homosexualité. Mouvements, identités et communautés en France*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2014.
- PREARO Massimo, «La construction de la "militance" gaie et lesbienne dans les années 1970», in BANTIGNY Ludivine, BUGNON Fanny et GALLOT Fanny (dir.), *Prolétaires de tous les pays, qui lave vos chaussettes? Le genre de l'engagement dans les années 1968*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017.
- PROTH Bruno, *Lieux de drague: Scènes et coulisses d'une sexualité masculine*, Paris, Octarès, 2002.
- QUÉRÉ Mathias, *Qui sème le vent récolte la tapette. Une histoire des groupes de libération homosexuels en France de 1974 à 1979*, Lyon, Éditions Tahin Party, 2018.
- RAMBACH Anne et RAMBACH Marie, *La culture gaie et lesbienne*, Paris, Fayard, 2003.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

- RICH Adrienne, *La contrainte à l'hétérosexualité et autres essais*, Genève, Éditions Mamamélis, 2010 [1981].
- RUCHT Dieter, « Movement Allies, Adversaries, and Third Parties », in SNOW David A., SOULE Sarah A., KRIESI Hanspeter (dir.), *The Blackwell Companion to Social Movements*, Hoboken, John Wiley & Sons, 2007.
- SALLES Jean-Paul, *La Ligue communiste révolutionnaire (1968-1981). Instrument du Grand Soir ou lieu d'apprentissage ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005.
- SAMER Rox, *Lesbian Potentiality and Feminist Media in the 1970s*, Durham, Duke University Press, 2022.
- SCHLAGDENHAUFFEN Régis, *Triangle rose. La persécution nazie des homosexuels et sa mémoire*, Paris, Autrement, 2011.
- SCHULZ Kristina et SCHMITTER Leena, « Women's Liberation and the "Right to Choose". Struggling for Abortion in the United Kingdom and Switzerland », in ANTON Lorena, DE ZORDO Silvia et MISHTAL Joanna (dir.), *A Fragmented Landscape. Abortion Governance and Protest Logics in Europe*, New York et Oxford, Berghahn, 2017, p. 66-82.
- SCOTT Gunther, *The Elastic Closet: A History of Homosexuality in France, 1942-present*, Houndmills, Palgrave Macmillan, 2009.
- SHEPARD Todd, *Mâle décolonisation. L'« homme arabe » et la France, de l'indépendance algérienne à la révolution iranienne*, Clément Baude (trad.), Paris, Payot, 2017.
- SIMÉANT Johanna, « Un humanitaire "apolitique" ? Démarcations, socialisations au politique et espaces de la réalisation de soi », in LAGROYE Jacques (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003.
- SORIANO GIL Manuel Ángel, *La marginación homosexual en la España de la transición*, Barcelone, Egales Editorial, 2005.
- SPELMAN Elizabeth, *Fruits of Sorrow: Framing our Attention to Suffering*, Boston, Beacon Press, 1997.
- SUREL-TUPIN Monique, « La prise de parole des femmes au théâtre », in EBSTEIN Jonny, IVERNEL Philippe (dir.), *Le théâtre d'intervention depuis 1968*, tome 2, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1983.
- TAMAGNE Florence, *Histoire de l'homosexualité en Europe. Berlin, Londres, Paris, 1919-1939*, Paris, Le Seuil, 2000.
- TAYLOR Verta et WHITTIER Nancy, « Collective identity in social movement communities: lesbian feminist mobilization », in MORRIS Aldon D. et MCCLURG MUELLER Carol (dir.), *Frontiers in Social Movement Theory*, New Haven, Yale University Press, 1992, p. 104-129.

Bibliographie

- TIN Louis-Georges (dir.), *Dictionnaire de l'homophobie*, Paris, Presses universitaires de France, 2003.
- TIN Louis-Georges, *L'invention de la culture hétérosexuelle*, Paris, Autrement, 2008.
- WITTIG Monique et ZEIG Sande, *Brouillon pour un dictionnaire des amantes*, Paris, Grasset, 1976.
- WITTIG Monique, *La Pensée straight*, Paris, Amsterdam, 2007.

ARTICLES

- AMARI Salima, « Des lesbiennes en devenir. Coming out, loyauté filiale et hétéronormativité chez des descendantes d'immigrant-e-s maghrébin-e-s », *Cahiers du genre*, n° 53, 2012, p. 55-75.
- ACHIN Catherine et NAUDIER Delphine, « La libération par Tupperware ? Diffusion des idées et pratiques féministes dans de nouveaux espaces de sociabilité féminine », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 29, 2009, p. 131-140.
- ANDRO Armelle et DESCOUTURES Virginie, « Naissance de l'homoparentalité. Entretien avec Martine Gross », *Mouvements*, 2015, n° 82, p. 159-170.
- BACCHETTA Paola, « Co-Formations : des spatialités de résistance décoloniales chez les lesbiennes "of color" en France », *Genre, sexualité & société*, n° 1, 2009, en ligne.
- BENFORD Robert D. et SNOW David A. , « Ideology, Frame Resonance and Participant Mobilization », *International Social Movement Research*, vol. 1, 1988, p. 197-217.
- BERENI Laure, « Du MLF au Mouvement pour la parité. La genèse d'une nouvelle cause dans l'espace de la cause des femmes », *Politix*, n° 78, 2007, p. 107-132.
- BERENI Laure et REVILLARD Anne, « Un mouvement social paradigmatique ? Ce que le mouvement des femmes fait à la sociologie des mouvements sociaux », *Sociétés contemporaines*, n° 85, 2012, p. 17-41.
- BERNSTEIN Mary, « Celebration and Suppression : The Strategic Uses of Identity by the Lesbian and Gay Movement », *American Journal of Sociology*, 1997, vol. 103, n° 3, p. 531-565.
- BOUVARD Hugo, « Homosexuel-le-s et socialistes. Constitution d'un pôle électoral-partisan et institutionnalisation du mouvement gai et lesbien dans les années 1980 et 1990 », *Sociétés contemporaines*, vol. 4, n° 128, 2022, p. 33-58.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

- CALLANDER Denton, HOLT Martin et NEWMAN Christy E., « "Not Everyone's Gonna like Me": Accounting for Race and Racism in Sex and Dating Web Services for Gay and Bisexual Men », *Ethnicities*, vol. 16, n° 1, février 2016, p. 3-21.
- CALLWOOD Dan, « Anxiety and Desire in France's Gay Pornographic Film Boom, 1974-1983 », *Journal of the History of Sexuality*, vol. 26, n° 1, 2017, p. 26-52.
- CATTAN Nadine et CLERVAL Anne, « Un droit à la ville? Réseaux virtuels et centralités éphémères des lesbiennes à Paris », *Justice spatiale*, n° 3, 2011, en ligne.
- CERVULLE Maxime, « De l'articulation entre classe, race, genre et sexualité dans la pornographie "ethnique" », *MEI: Médiation et Information*, n° 24-25, 2006, p. 221-228.
- CERVULLE Maxime, « French Homonormativity and the Commodification of the Arab Body », *Radical History Review*, n° 100, 2008, p. 171-179.
- CHAPERON Sylvie, ROUCH Marine et ZELLER Justine, « Introduction au dossier: les années 1968, la décennie féministe et homosexuelle en région », *e-Storia. Les Cahiers de Framespa*, n° 29, 2018, en ligne.
- CHARPENEL Marion, « Les groupes de parole ou la triple concrétisation de l'utopie féministe », *Éducation et sociétés*, vol. 1, n° 37, 2016, p. 15-31.
- CHARTRAIN Cécile, DELEBARRE Coraline et GENON Clotilde, « Pour une promotion de la santé lesbienne: état des lieux des recherches, enjeux et propositions », *Genre, sexualité & société*, n° 1, 2009, en ligne.
- CHAUVIN Sébastien, « Les aventures d'une "alliance objective". Quelques moments de la relation entre mouvements homosexuels et mouvements féministes au XX^e siècle », *L'Homme & la société*, vol. 4, n° 158, 2005, p. 111-130.
- CHEN Yen-Hsui, « Images et représentations des bisexuelles dans *Lesbia Magazine* des années 1980-1990 », *Encyclo. Revue de l'école doctorale Sciences des Sociétés ED 624*, n° 4, 2014, p. 117-137.
- CHETCUTI-OSOROVITZ Natacha et JEAN-JACQUES Sarah, « Usages de l'espace public et lesbianisme: sanctions sociales et contournements dans les métropoles françaises », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 62, n° 175, 2018, p. 151-167.
- COLLOVALD Annie, « Identité(s) stratégique(s) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1988, Vol. 73, n° 1, p. 29-40.
- COUNIL Émilie et HENRY Emmanuel, « Produire de l'ignorance plutôt que du savoir ? », *Travail et Emploi*, n° 148, 2016, p. 529.
- DE LESSEPS Emmanuèle, « Hétérosexualité et féminisme », *Questions féministes*, n° 7, février 1980, p. 55-69.

Bibliographie

- DE SINGLY François, « Les manoeuvres de séduction : une analyse des annonces matrimoniales », *Revue Française de Sociologie*, vol. 4, n° 25, 1984, p. 523-559.
- ECHED Yaël et MARSICANO Élise, « Les lesbiennes se droguent-elles davantage ? Les effets de l’(hétéro)sexualité sur la consommation de produits psychoactifs », *Santé publique*, vol. 34, HS 2, 2022, p. 69-80.
- ELOIT Ilana, « “Le bonheur était dans les pages de ce mensuel” : la naissance de la presse lesbienne et la fabrique d’un espace à soi (1976-1990) », *Le Temps des médias*, vol. 2, n° 29, 2017, p. 93-108.
- ELOIT Ilana, « American Lesbians are not French Women : Heterosexual French Feminism and the Americanization of Lesbianism in the 1970s », *Feminist Theory*, vol. 20, n° 4, 2019, p. 381-404.
- ELOIT Ilana, « Trouble dans le féminisme. Du “Nous, les femmes” au “Nous, les lesbiennes” : genèse du sujet politique lesbien en France (1970-1980) », *20 & 21. Revue d’histoire*, vol. 148, n° 4, 2020, p. 129-145.
- ELOIT Ilana, « Quand les lesbiennes étaient “séparatistes”. Non-mixité lesbienne et résistances féministes (1970-1980) », *Métropolitiques*, 2022, en ligne.
- EWING Christopher, « “Color Him Black” : Erotic Representations and the Politics of Race in West German Homosexual Magazines, 1949-1974 », *Sexuality & Culture*, vol. 2, n° 21, 2017, p. 382-403.
- FALQUET Jules, « De la lutte contre le racisme au soutien aux demandeuses d’asile lesbiennes : expériences lesbiennes féministes en France depuis la fin des années 90 », *Recherches féministes*, vol. 33, n° 2, 2020, p. 129-148.
- FRANÇA João, « 1977 : el día en que la homosexualidad salió de la clandestinidad para tomar la calle », *El diario*, 25 juin 2017, en ligne.
- FRYDAN Hannah et GAILLARD Claire-Lise, « Écrire l’histoire des petites annonces », *Histoire, Économie et Société*, n° 3, 2020, p. 5-9.
- GAUTHIER Jérémie et SCHLAGDENHAUFFEN Régis, « Les sexualités “contrenature” face à la justice pénale. Une analyse des condamnations pour “homosexualité” en France (1945-1982) », *Déviance et Société*, vol. 43, n° 3, 2019, p. 421-459.
- GIRAUD Colin, « La vie homosexuelle à l’écart de la visibilité urbaine. Ethnographie d’une minorité sexuelle masculine dans la Drôme », *Tracés. Revue de sciences humaines*, n° 30, 2016, p. 5-9.
- GONNARD Catherine et LEOVICI Elisabeth, « Inventer son genre dans le langage de la télévision », *GLAD!*, n° 1, 2016, en ligne.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

- GORDIEN Ary, « Gais, “blacks” et antillais. L’art de ruser avec des impositions hétéronormatives et postcoloniales », *L’Homme & la Société*, vol. 3, n° 208, 2018, p. 83-115.
- JABLONSKI Olivier, « De l’ouverture du ghetto à la dépolitisation. Les festivals de films gais et lesbiens en France en question », *Revue H*, n° 5/6, 1997.
- JACQUEMART Alban et MASCLET Camille, « Mixités et non-mixités dans les mouvements féministes des années 1968 en France », *Clio. Femmes, genre, histoire*, n° 46, 2017, p. 221-247.
- JAUURAND Emmanuel, « La sexualisation des espaces publics dans la subculture gay. Entre-soi masculin et territorialisation », *Géographie et cultures*, n° 95, 2015, p. 29-58.
- JEANNELLE LAILLOU Savona, « Lesbians on the French Stage: From Homosexuality to Monique Wittig’s Lesbianization of the Theatre », *Modern Drama*, vol. 39, n° 1, printemps 1996, p. 132-155.
- LAMOUREUX Diane, « De la tragédie à la rébellion : le lesbianisme à travers l’expérience du féminisme radical », *Tumultes*, vol. 21-22, n° 2, 2003, p. 251-263.
- LANSER Susan, « “Au sein de vos pareilles” : Sapphic Separatism in Late Eighteenth-Century France », *Journal of Homosexuality*, vol. 41, n° 3-4, 2001, p. 105-116.
- LEJBOWICZ Tania, « Connaissance et acceptation de l’identification sexuelle par les parents : quelles incidences sur la détresse psychologique des femmes cisgenres lesbiennes et bisexuelles ? », *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, n° 6-7, 2021, p. 111-119.
- LEROY Stéphane, « Tu cherches quelque chose ? Ethnogéographie de la drague et des relations sexuelles entre hommes dans le Bois de Vincennes », *Géographie et cultures*, n° 83, 2012, p. 51-68.
- LESSELIER Claudie, « Un itinéraire aux archives lesbiennes », *Paris Féministe*, n° 138, septembre 1992
- MAISON Gérard, Marchenay Philippe *et al.*, « Racistes, les gays ? », *Homophonies*, n° 39, janvier 1984, p. 20-31.
- MARCHANT Alexandre, « Daniel Guérin et le discours militant sur l’homosexualité masculine en France (années 1950-années 1980) », *Revue d’histoire moderne & contemporaine*, vol. 4, n°53-54, 2006, p. 175-190.
- MATHIEU Lilian, « Éléments pour une analyse des coalitions contestataires », *Revue française de science politique*, vol. 59, n° 1, 2009, p. 77-96.
- MELO Nelly, « Histoire partielle et partielle du groupe lesbiennes de Paris », *Masques*, n° 9-10, 1981, p. 120-121.

Bibliographie

- MEYER-PLANTUREUX Chantal, « Les amours saphiques au théâtre : une difficile accession des lesbiennes à la scène (fin des années 1880-fin des années 1920) », *Revue d'histoire culturelle*, n° 4, 2022, en ligne.
- MILLEPIED Anne-Charlotte, « L'autodéfense féministe : entre travail sur soi et transformation collective », *Nouvelles Questions féministes*, vol. 36, n° 2, 2017, p. 50-65.
- MOIR Cat, « Wilhelm Reich et la politique de l'homosexualité dans le mouvement Sex-Pol », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 150, 2021, p. 97-118.
- MORIN-DELAURIÈRE Camille, « Étude comparée de Rennes et de Paris : une autre histoire des relations entre les mouvements féministe et lesbien en France (1970-1980) », *Recherches féministes*, vol. 33, n° 2, 2020, p. 89-105.
- NICOLAS Jean, « La question homosexuelle », *Critique communiste*, n° 11-12, décembre 1976-janvier 1977, p. 86-134.
- PHELPS Christopher, « The Closet in the Party: The Young Socialist Alliance, the Socialist Workers Party, and Homosexuality, 1962-1970 », *Labor*, vol. 10, n° 4, 2013, p. 11-38.
- PINHAS Luc, « Les ambivalences d'une entreprise de presse gaie : le périodique Gai Pied, de l'engagement au consumérisme », *Mémoires du livre/Studies in Book Culture*, vol. 3, n° 1, 2011, en ligne.
- PINHAS Luc, « La revue *Masques* et les éditions Persona : une aventure éditoriale et culturelle pionnière au service de la communauté LGBT en France », *Mémoires du livre/Studies in Book Culture*, vol. 9, n° 2, 2018, en ligne.
- PREARO Massimo, « Réflexions critiques sur l'histoire contemporaine de l'homosexualité », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 18, n° 2, 2010, p. 21-32.
- PROVITOLA Blase A., « In visibilities: the Groupe du 6 novembre and the production of liberal lesbian identity in contemporary France », *Modern & Contemporary France*, vol. 27, n° 2, 2019, p. 223-241.
- QUÉRÉ Lucile, « Luttés féministes autour du consentement. Héritages et impensés des mobilisations contemporaines sur la gynécologie », *Nouvelles Questions féministes*, vol. 35, n° 1, 2016, p. 32-47.
- QUÉRÉ Mathias, « "Qui sème le vent récolte la tapette". L'éclosion du militantisme homosexuel en région dans les années 1970 », *e-Storia. Les Cahiers de Framespa*, n° 29, 2018, en ligne.
- QUÉRÉ Mathias, « "Lesbiennes et pédés. Ne rasons plus les murs". Une histoire des marches homosexuelles dans la France des années 1970 et 1980 », *Revue d'histoire culturelle*, 2022, en ligne.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

- REVENIN Régis, «Les études et recherches lesbiennes et gays en France (1970-2006)», *Genre & Histoire*, n° 1, 2007, en ligne.
- RICH Adrienne, «La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne», *Nouvelles Questions féministes*, n° 1, 1981, p. 15-43.
- ROZÉE Virginie et SCHANTZ Clémence, «Les violences gynécologiques et obstétricales: construction d'une question politique et de santé publique», *Santé Publique*, vol. 33, n° 5, 2021, p. 629-634.
- RUAULT Lucile, «La circulation transnationale du self-help féministe: acte 2 des luttes pour l'avortement libre?», *Critique internationale*, n° 70, 2016, p. 37-54.
- SCHIPPERS Mimi, «Recovering the Feminine Other: Masculinity, Femininity, and Gender Hegemony», *Theory and Society*, vol. 1, n° 36, 2007.
- SCHULZ Marianne, «Lesbiennes: les silences du droit», *Revue des temps modernes*, n° 598, mars-avril 1998, p. 113-155.
- SCOTT Joan W., «Genre: Une catégorie utile d'analyse historique», trad. Eleni Varikas, *Les Cahiers du GRIF*, n° 37-38, 1988, p. 125-153.
- SHIELD Andrew DJ, «"Suriname – Seeking a Lonely, Lesbian Friend for Correspondence": Immigration and Homo-Emancipation in the Netherlands, 1965-1979», *History Workshop Journal*, vol. 1, n° 78, 2014, p. 246-264.
- SIBALIS Michael, «Urban Space and Homosexuality; The Example of the Marais, Paris "Gay Ghetto"», *Urban Studies*, n° 41, 2004, p. 1739-1758.
- SIBALIS Michael, «L'arrivée de la libération gay en France. Le Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR)», *Genre, sexualité & société*, n° 3, 2010, en ligne.
- SIBALIS Michael, «mai 1968: le Comité d'action pédérastique révolutionnaire occupe la Sorbonne», *Genre, sexualité & société*, n° 10, 2013, en ligne.
- STAGGENBORG Suzanne, «Coalition Work in the Pro-Choice Movement: Organizational and Environmental Opportunities and Obstacles», *Social Problems*, vol. 33, n° 5, 1986, p. 374-390.
- STAGGENBORG Suzanne, «Social movement communities and cycles of protest: the emergence and maintenance of a local women's movement», *Social Problems*, vol. 45, n° 2, 1998, p. 180-204.
- TAMAGNE Florence, «Histoire des homosexualités en Europe: un état des lieux», *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 4, n° 53-54, 2006, p. 7-31.
- THÉRY Irène et SCHULZ Marianne, «Le contrat d'union sociale en question», *Esprit*, n° 10, octobre 1997, p. 159-187.

Bibliographie

- WILSON Ann Marie, "Dutch women and the Lesbian International", *Women's History Review*, vol.31, n° 1, 2022, p. 126-153.
- WITTIG Monique, « La pensée straight », *Questions féministes*, n° 7, 1980, p. 45-53.
- ZELLER Justine, « La diffusion des contestations féministes au sein de la Ligue communiste révolutionnaire : émergence et développement du "travail femme" à Toulouse durant les années 1970 », *Revue historique*, vol. 685, n° 1, 2018, p. 123-146.
- ZELLER Justine, « Réflexion sur les liens entre féminisme et "lesbianisme" : la Maison des femmes de Toulouse », *e-Storia. Les Cahiers de Framespa*, n° 29, 2018, en ligne.

MÉMOIRES ET THÈSES

- ALMEIDA Jade, *Étude de contenu de la presse lesbienne : Lesbia Magazine, de 1982 à 2012*, mémoire de master 2 en histoire contemporaine, université Paris 1-Panthéon Sorbonne, 2015.
- AVRAMITO Maurice, *Quand les gais et les lesbiennes voient Rouge ! La Commission nationale homosexuelle de la LCR et le devenir biographique de ses militant-e-s*, mémoire de master 2 en science politique, université de Lausanne, 2016.
- BOSSIS Lou, « *Nous sommes tous des marginaux et nous tous les rouages de la société qui nous opprime ; comment pouvons-nous rejeter les transsexuelles ?* » *Le sujet trans au sein des militantismes de genre et de sexualité des années 1970 et 1980 en France*, mémoire de master 2 en études de genre, EHESS, 2023.
- BOUVARD Hugo, *Gays et lesbiennes en politique. Sociohistoire de la représentation des minorités sexuelles en France et aux États-Unis*, thèse en science politique, université Paris-Dauphine, 2020.
- CALLWOOD Dan, *Re-evaluating the French Gay Liberation Moment 1968-1983*, thèse en histoire, University of London, 2017.
- CORNET Adel, *Les UEEH, lieu de mémoire des homosexualités*, mémoire de master 2, EHESS, 2017.
- DUDLEY SHOTWELL Hannah Grace, *Empowering the Body. The Evolution of Self-help in the Women's Health Movement*, thèse en philosophie, University of North Carolina, 2016.
- ELOIT Ilana, *Lesbian Trouble: Feminism, Heterosexuality and the French Nation (1970-1981)*, thèse en études de genre, London School of Economics, 2018.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

- ENGELI Isabelle, *Controverses, décisions et politiques de la reproduction: une comparaison des politiques d'avortement et de procréation médicalement assistée en France et en Suisse*, thèse en science politique, université de Genève et université Pierre Mendès-France, 2007.
- FLECKINGER Hélène, *Cinéma et vidéo saisis par le féminisme (France, 1968-1981)*, thèse en études cinématographiques et audiovisuelles, université Paris 3-Sorbonne Nouvelle, 2011.
- FOURGEAUD Justine, « On n'est pas des mecs, on est pédés ». Place du féminisme au sein des mouvements homosexuels mixtes français (1971-1985), mémoire de master 2 en science politique, Sciences Po Paris, 2017.
- GLIS Marine, *Du privé au politique, du politique au privé: l'expérience de libération sexuelle des militantes du Mouvement des femmes en Bretagne et Pays de la Loire (1970-1981)*, thèse en histoire contemporaine, université d'Angers, 2022.
- ISARTE Roméo, *Silence! On parle. Projections, ciné-clubs et festivals militants: montrer les films de femmes et les cinémas homosexuels (1968-1986)*, mémoire de master 2 en histoire, université Lumière Lyon 2, 2017.
- KOECHLIN Aurore, *Suivre et être suivie: l'émergence, la consolidation et la déstabilisation de la norme gynécologique en France (1931-2018)*, thèse en sociologie, université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, 202.
- LANDRIEUX Sébastien, *Contribution à une histoire des homosexualités dans le Nord (1890-1940): Stratégies d'évitement et modalités de résistance face aux homophobies*, mémoire de master 2 en histoire contemporaine dirigé par Florence Tamagne, université de Lille, 2018.
- LANGILLER Stacy, *Diane et Hadrien. Un lieu associatif gai à Dijon (1982-1984)*, mémoire de master 2 en histoire contemporaine, université de Bourgogne, 2017.
- LAYERLE Sébastien, *Le cinéma à l'épreuve de l'événement: mémoires croisées de quelques pratiques militantes en mai 1968*, thèse en recherches cinématographiques et audiovisuelles, université Paris 3, 2005.
- LEGRET Vincent, *Conflit du travail et négociations. Le conflit Croissant-Mairie d'Ivry. Janvier 1979-mai 1980*, mémoire, Conservatoire National des Arts et métiers, Paris, 1979.
- LETANOUX Nolwenn, *Le Mouvement homosexuel rennais et le mouvement national, des années 1970 à nos jours*, mémoire de DEA en histoire, université Rennes 2, 2001.

Bibliographie

- MASCLET Camille, *Sociologie des féministes des années 1970: analyse localisée, incidences biographiques et transmission familiale d'un engagement pour la cause des femmes en France*, thèse en sociologie et science politique, université de Lausanne et université Paris 8, 2017.
- MORIN-DELAURIÈRE Camille, *L'histoire politique et sociale de la construction du mouvement lesbien dans les villes de Paris et de Rennes (1976-1994)*, mémoire de master 2 en études de genre, université Paris 8, 2019.
- PEERBAYE Ashveen, *L'invention de l'homoparentalité. Acteurs, arènes et rhétoriques autour de la question de la filiation homosexuelle*, mémoire de DEA de sciences sociales sous la direction de Jacques Commaille, ENS Cachan, 2000.
- QUÉRÉ Mathias, «*Et que vivent nos amours!*» *Une histoire du Comité d'urgence antirépression homosexuelle de 1979 à 1986*, mémoire de master 2 en histoire contemporaine, université Toulouse-Jean Jaurès, 2017.
- QUÉRÉ Mathias, «*Quand nos désirs font désordres.*» *Une histoire du mouvement homosexuel français de 1974 à 1986*, thèse en histoire contemporaine, université Toulouse-Jean Jaurès, 2022.
- RUAULT Lucile, *Le Spéculum, la Canule et le Miroir. Les MLAC et mobilisations de santé des femmes, entre appropriation féministe et propriété médicale de l'avortement (France, 1972-1984)*, thèse en science politique, université Lille 2, 2017.
- SCIARRA Quentin, «*Les gens du troisième sexe*» *ou la gauche française et la question homosexuelle de 1970 à 1982*, mémoire de master 2 en histoire, université d'Orléans, 2022.
- SEYDIEH Sam, *Déportation pour motif d'homosexualité et mouvement LGBT en France: évocations du passé, entre engagement militant et cadre institutionnel*, thèse en sociologie, université Paris-Descartes, 2016.
- TOPINI Carolina, *Voyages, rencontres, traductions. La fabrique d'un féminisme transnational dans les années 1970-1990 (Italie, Europe, États-Unis)*, thèse en sciences sociales mention études genre, université de Genève, 2023.
- VARICHON Doris, *Le groupe de lesbiennes du centre des femmes de Lyon: processus d'exclusion-inclusion et carrières militantes*, mémoire de master 1 en histoire, université Lumière Lyon 2, 2018.
- VARICHON Doris, *Le groupe de lesbiennes du Centre des femmes de Lyon. Construction d'une subjectivité lesbienne (1976-1982)*, mémoire de master 2 en histoire sous la direction de Marianne Thivend, université Lyon 2, 2020.

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

WISS Lorraine, *Scènes féministes: histoire des dramaturgies des luttes des femmes dans les années 1970 en France*, thèse en études théâtrales sous la direction d'Olivier Neveux, université Lyon 2, 2020.

YVERT Emmanuelle, *Des mobilisations victorieuses sans mouvement social. La construction de la cause de l'homoparentalité et sa traduction législative en France (1986-2013)*, thèse en science politique, université Paris-Saclay, 2021.

ZELLER Justine, *Le développement du MLF et d'un espace de la cause des femmes en Midi-Pyrénées: spécificités régionales et échanges nationaux ou internationaux*, thèse en histoire contemporaine, université Toulouse-Jean Jaurès, 2020.

TABLE DES MATIÈRES

Auteur·ices 7

Introduction

*Par Hugo Bouvard, Ilana Eloit
et Mathias Quéré* 11

Un déplacement géographique pour sortir
du tropisme parisien 18
De la marge au centre: les mobilisations lesbiennes 20
Interroger les frontières du sujet des luttes 25
Engagement politique et pratiques culturelles 28
Pluraliser les sources, croiser les approches 32

PREMIÈRE PARTIE

ALLIANCES SYNDICALES ET PARTISANES :

LE MOUVEMENT HOMOSEXUEL

À LA CROISÉE DES CHEMINS

Chapitre 1

Splendeur et misères des alliances
La Commission nationale homosexuelle
de la LCR (1975-1983) et la fabrique d'une coalition
pour le mouvement homosexuel
Par Corto Le Perron 39
Faire la « liaison avec le mouvement ouvrier » (1975-1979) 43
Changer la lutte pour faire alliance (1979-1983) 46
Fabrique de la coalition et fabrique du mouvement 55

Chapitre 2

« Il faut replacer dans le contexte de l'époque ».
Syndicats, mouvement homosexuel
et lutte contre les interdictions professionnelles
en France et en Espagne
Par Estelle Fisson 61

Syndicats et mouvement homosexuel dans les années 1970
en France et en Espagne au-delà des apparences. 64
Une solidarisation à géométrie variable
lors des manifestations du 1^{er} mai. 64
Une autonomisation relative du mouvement ouvrier. 67

Interdictions professionnelles : des rapprochements précoces
par le truchement de deux affaires 69
Le cas Marc Croissant en France. 69
Le cas Gran Santander en Espagne 71

Les conséquences de ces deux affaires : la lutte contre
les interdictions professionnelles dans les années 1980 74
Une convergence des agendas militants autour de la lutte
contre les interdictions professionnelles en France 74
Changer pour que rien ne change ? La lutte contre la discrimination
au travail dans la décennie 1980 en Espagne 78

DEUXIÈME PARTIE
PARCE QUE LE PRIVÉ EST POLITIQUE :
CONTESTER LES NORMES MÉDICALES
ET FAMILIALES

Chapitre 3

Self-help féministe et critique lesbienne
du pouvoir médical. Les conditions
de la (non-)problématisation lesbienne de la santé
en France et en Suisse (1973-1991)
Par Lucile Quéré 85

Des groupes *self-help* au Groupe santé lesbienne 88
En Suisse, les conditions de la non-problématisation
lesbienne de la santé. 93

Chapitre 4

Mères lesbiennes en procès : stratégies de défense
contre les retraits de gardes d'enfants (1976-1982)
Par Doris Varichon 101

La commission juridique des mères lesbiennes :
de l'identification de l'oppression à la lutte collective. 103
La défense juridique : démontrer sa respectabilité. 106
Femmes accusées d'homosexualité et maternité :
se défendre par jeux d'alliances. 108

Chapitre 5

- S'organiser pour la santé lesbienne au temps du sida:
Le Groupe santé lesbienne de Paris (1984-1998)
Par Yaël Eched 117
- « Faire comprendre qu'on n'a pas confiance en eux »:
face au pouvoir médical, construire la santé lesbienne 120
- L'autonomie dans le soin et ses limites 123
- Agir pour la santé lesbienne au temps du sida 124

Chapitre 6

- Homoparent. Émergence d'une identité politique
Par Emmanuelle Yvert 131
- La fabrique de l'identité et des revendications homoparentales . . 133
- La figure médiatique de l'homoparent:
entre subversion et respectabilité 140

TROISIÈME PARTIE

DES IDENTITÉS MULTIPLES EN TENSION ET EN DÉBAT

Chapitre 7

- L'épreuve de la mixité homosexuelle.
Les militantes lesbiennes au sein du Comité d'urgence
antirépression homosexuelle
Par Justine Fourgeaud 151
- La théorisation d'une mixité indispensable
au fonctionnement du CUARH 154
- Féminisme et militantisme homosexuel: une alliance nécessaire? . . . 154
- La défense de la mixité: une nécessité pour les lesbiennes du CUARH. . 156
- L'expérience de la répression légale comme catalyseur
d'une identité homosexuelle commune 157
- Une mixité stratégique et nécessaire à l'échelle locale 158
- Le combat pour la visibilité des lesbiennes:
la pratique de la mixité par le CUARH 160
- La visibilité des lesbiennes: une question centrale 160
- Faire vivre la mixité au quotidien 162
- Une mixité féconde 164

Chapitre 8

- Pour une cartographie intersectionnelle des territoires
homosexuels. Investissements différenciés
des lieux commerciaux et associatifs (1970-1986)
Par Sébastien Landrieux 169
- La visibilité commerciale du « Lille Gay »:
les espaces des homosexuels privilégiés 172
- Le monde militant et ses territoires 181
- Aux marges de la ville, les marges homosexuelles et trans 186

Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs

Chapitre 9

Identités, politisation et contre-culture lesbiennes
dans les années 1980. Le cas rennais

Par Françoise Bagnaud, Clémentine Comer,

Camille Morin-Delaunay et Alice Picard 191

Un champ associatif bicéphale:

des politisations contrastées du lesbianisme 194

Du militantisme homosexuel à la nécessité de l'entre-soi lesbien 194

Le féminisme radical comme porte d'entrée du lesbianisme. 197

Une communauté lesbienne divisée:

frange « politique » vs frange « culturelle » ? 199

Côte à côte mais pas dos à dos.

Une contre-culture lesbienne en partage 201

Quête d'autonomie des femmes et création

d'espaces communautaires lesbiens. 201

Un militantisme de réseaux: ancrage local

et rayonnement international 203

Chapitre 10

Un choix politique ? Définir le lesbianisme
en temps de controverses féministes

Par Léa Védie-Bretêcher 207

Aux origines d'un « choix politique »: scandales et quiproquos. . 210

L'essentialisme de la préférence sexuelle 212

L'hétérosexualité comme non-choix 214

Résistance et collaboration:

L'agentivité des femmes en question 216

Le lesbianisme comme résistance 216

L'hétérosexualité féminine comme collaboration 219

Queer ou puritaines ?

Les prémisses d'une critique anti-essentialiste. 223

QUATRIÈME PARTIE

À L'ASSAUT DE LA CULTURE ET DES MÉDIAS:
SE RENCONTRER, S'AIMER, SE RÉINVENTER

Chapitre 11

Lilith Folies et la Villa Lilith. Une scène lesbienne
et féministe à Lyon dans les années 1970-1980 ?

Par Lorraine Wiss 227

« Se dire lesbienne sur une scène de théâtre »:

dramaturgies de la fierté et de la jouissance 232

La Villa Lilith: une scène pour les femmes,

tremplin des metteuses en scène. 239

Chapitre 12	
Le désir au risque de la fétichisation raciale dans les petites annonces de rencontre homosexuelles (années 1970-1980)	
<i>Par Younes Lakehal</i>	247
Un marché normé: écrire les corps pour provoquer la rencontre	253
«Je ne suis pas raciste»: usages de la race dans les annonces	256
Gros sexes et mâles actifs: des masculinités exotiques.	261
Chapitre 13	
Quand les lesbiennes se font du cinéma. Héritages féministes et expérimentations cinématographiques lesbiennes à la fin des années 1980	
<i>Par Marie Bobichon</i>	269
De Créteil à QLFC: émergence d'une critique lesbienne du cinéma féministe	273
«T'as vu LE film ?»: l'absence de représentation lesbienne dans le festival de cinéma féministe de Créteil.	273
QLFC: un festival de contre-culture lesbienne	276
Construire et déconstruire le cinéma lesbien	277
Lutter contre l'invisibilisation par la fiction	278
Contre-culture cinématographique et regard lesbien sur le monde.	280
La vidéo documentaire: filmer pour ne pas oublier	282
Chapitre 14	
Maison des femmes, maison des lesbiennes ? Usages lesbiens de lieux féministes, 1975-1985	
<i>Par Marie Cabadi</i>	287
Les sens de la domiciliation féministe	290
Un choix par défaut	290
Une adresse politique	293
Quitter les maisons des femmes?	295
Dans la maison: ce que les lesbiennes font aux lieux féministes	299
Des lieux en réseau.	299
«On ne se croisait pas»: «autre mixité» et rencontres manquées	302
La maison, la «cafète» et les boîtes	305
Bibliographie	309
Ouvrages	309
Articles	317
Mémoires et thèses	323

